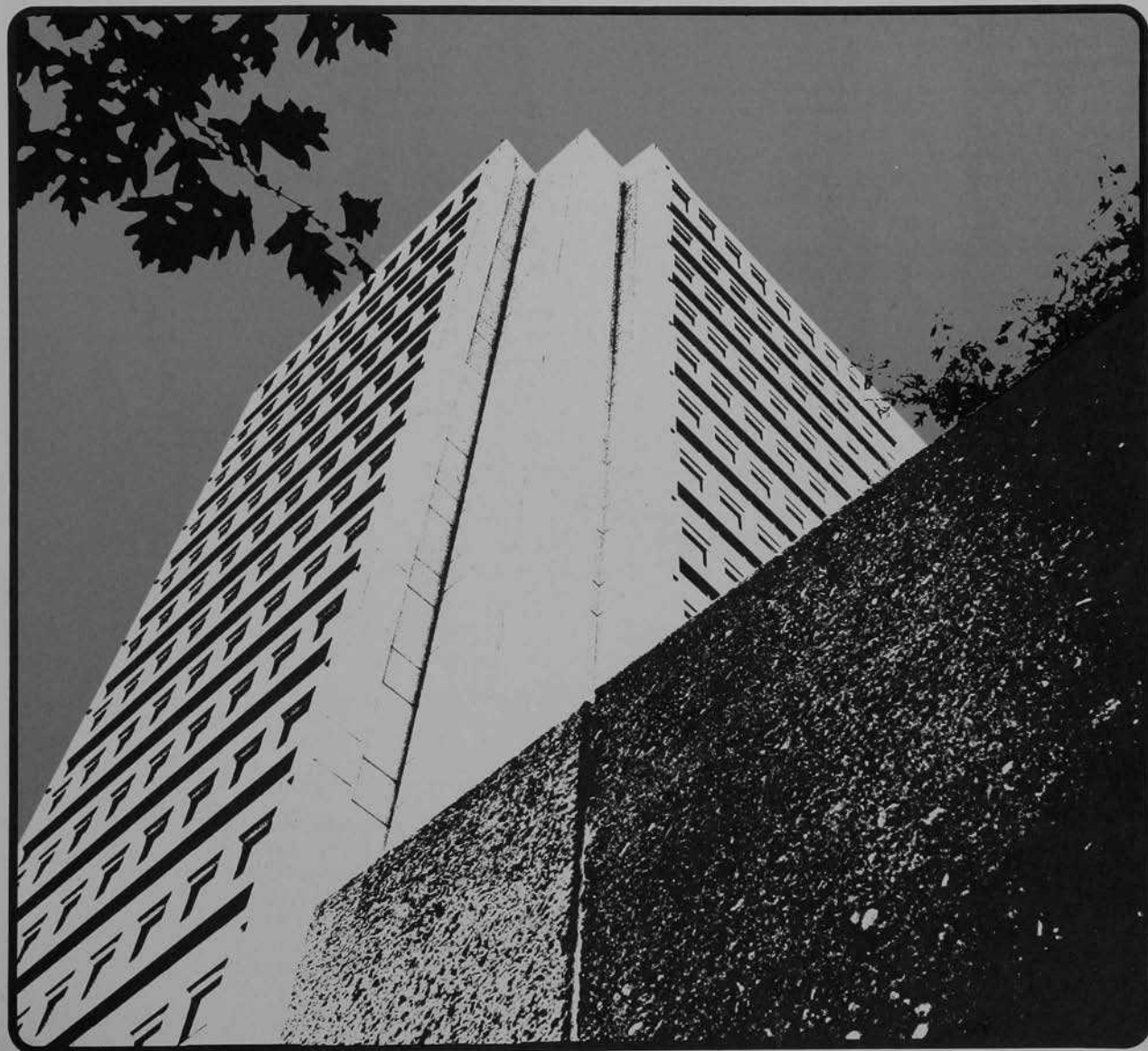


**AVIS JURIDIQUES
PARTIE 1**

**108^e ANNÉE
27 NOVEMBRE 1976
N^o 48**

 **GAZETTE
OFFICIELLE
DU QUÉBEC**
OFFICIAL
GAZETTE



PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire à midi, le mardi, à moins que ce jour ne soit un jour férié. Dans ce cas, l'ultime délai expire à midi, le lundi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: \$5 les 100 mots.

Exemplaire séparé: \$1 chacun.

Feuilles volantes: \$3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie I est de \$20 et le prix d'un exemplaire de \$1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture: le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion: le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
1283 ouest, boul. Charest
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 107)

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24):

- 1 — Vérification de permis (a. 2.59).
- 2 — Autres affaires.

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):

- 1 — Demande de permis ou de modification de permis.
 - a) transport général de personnes.
 - b) transport général de choses.
 - c) transport de matières en vrac.
 - d) transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses).
- 2 — Demandes de vérification de permis (a. 2.59).
- 3 — Demandes de modification ou d'annulation de contrat de transport d'écoliers (a. 2.60).
- 4 — Autres affaires.

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

- 1 — Dans les affaires introduites par la Commission « proprio motu ».
 - a) vérification de permis.
 - b) autres affaires.
- 2 — Dans les affaires introduites par requêtes.
 - a) affaires contestées.
 - transport général de personnes.
 - transport général de choses.
 - transport de matières en vrac.
 - transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
 - b) affaires non contestées.
 - i. membre siégeant seul.
 - transport général de personnes.
 - transport général de choses.
 - transport de matières en vrac.
 - transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
 - ii. au moins trois membres.
 - transport général de personnes.
 - transport général de choses.
 - transport de matières en vrac.
 - transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
 - c) vérification de permis.
 - d) annulation ou modification de contrat de transport d'écoliers.
 - e) * permis spéciaux.

* Dans certains cas de demandes de permis spéciaux, les publications peuvent avoir été faites dans les journaux de la région.

Catégorie	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000

Catégorie	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Location	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
	Location	ML	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500
MPV — Montréal transport public — voyageurs		QPV — Québec transport public — voyageurs			
MPE — Montréal transport public — écoliers		QPE — Québec transport public — écoliers			
MPT — Montréal transport public — taxi		PQT — Québec transport public — taxi			
MCR — Montréal transport régulier — camionnage		QCR — Québec transport régulier — camionnage			
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage		QCS — Québec transport spécialisé — camionnage			
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage		QCV — Québec transport en vrac — camionnage			
ML — Montréal location		QL — Québec location			
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime		QSM — Québec transport spécialisé — maritime			
MSA — Montréal transport spécialisé aérien		QSA — Québec transport spécialisé — aérien			
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire		QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire			

I — Avis de la Commission «proprio motu»:

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-18190

1655-A-P-

SABEM INC.

991, rue Notre-Dame

Repentigny (Qué.)

J5Y 1C9

Aux fins de corriger l'Ordonnance de la Régie des transports en date du 22 septembre 1972. À la page 3 de ladite ordonnance, le paragraphe 2 des conditions et restrictions rattachées au service no 1 se lit comme suit:

«Ce permis ne donne pas droit aux privilèges généraux conférés par l'Ordonnance générale no 17 de la Régie des transports, sur les voyages spéciaux ou à charte-partie. Néanmoins, la détentrice est spécifiquement autorisée, à effectuer des voyages à charte-partie pour fins sportives et religieuses de Repentigny à tout endroit de la province, à l'exclusion de Montréal, Trois-Rivières et Québec, et ce, dans les conditions et restrictions déterminées par l'Ordonnance générale no 17 de la Régie des transports.»

Cette restriction devrait se lire:

«De Repentigny à tout endroit de la province à l'exclusion de Montréal, Trois-Rivières et Québec, et ce, dans les conditions et restrictions déterminées par l'Ordonnance générale no 17 de la Régie des transports.»

Rôle M-18200

3268-A-P-

GAUDREAU, PAUL-ÉMILE

53, Curé-Breault

Delson (Qué.)

J0L 1G0

Attendu que la Commission rendait la décision MPV-406-S le 27 décembre 1974, autorisant l'intimé Paul-Émile Gaudreau à effectuer du transport par autobus;

Attendu que suivant un rapport d'enquête en date du 12 février 1976, confirmé par une lettre de Pratte & Morrissette Inc. en date du 29 juillet 1975, l'intimé ne disposerait plus de police d'assurance obligatoire dans le cas de transport par autobus.

Considérant l'Ordonnance générale 5448 rendue par la Régie des transports du Québec en date du 21 juin 1963;

Considérant les dispositions du troisième paragraphe de l'article 19 de la Loi des transports.

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Réviser la décision MPV-406-S du 27 décembre 1974 et s'il y a lieu, l'annuler.

Rôle Q-9395

Q-504693-P-001

PAUL MARTIN

54 West Main Street

Fort Kent

Maine, U.S.A.

Au Québec:

a/s Ralph Francis

Industries Maibec Inc.

Suite 190, 3, parc Samuel Holland

Québec G1S 3R3

Rôle Q-9414

CQ-00000-A-P-5

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

585 est, boul. Charest

Québec (Qué.) G1K 7W5

Requérante

**Certains détenteurs de permis de
transport par véhicules-taxis**

Q-201174

ALBERT LACHANCE

16, rue Rhéaume est

Rouyn (Qué.)

Q-201178

RENE LAFLAMME

303, rue Larivière

Rouyn (Qué.)

Q-201182

MICHEL SEGUIN

Case postale 476

Noranda (Qué.)

Q-201164

BERNARD BEAULIEU

34, rue Iberville

Rouyn (Qué.)

Q-201845

STOLLAND MEUILLEUR

73, rue Principale

Rouyn (Qué.)

Q-201171

FERNAND GAUTHIER

2028, rue Saguenay

Noranda (Qué.)

Q-202229

JEAN-GUY TARDIF

178, rue Rhéaume

Rouyn (Qué.)

Q-201183

PAUL-F. THIFFAULT

211, 7e Rue

Noranda (Qué.)

Q-201175

ROBERT LETOURNEAU

304, rue Godbout

Rouyn (Qué.)

Attendu qu'en date du 28 septembre 1976, la Commission rendait la décision QCV-7774 par laquelle elle autorisait en faveur du requérant la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégorie Extraprovinciale;

Attendu que par une lettre datée du 18 octobre 1976, le mandataire de l'intimé informait la Commission que l'intimé n'était plus propriétaire du véhicule pour lequel la délivrance d'un permis avait été autorisée;

Considérant les dispositions de l'article 12.23 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Prendre acte de la déclaration produite au dossier;

2. Révoquer la décision QCV-7774 s'il y a lieu;

3. Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que les détenteurs de permis de propriétaire de taxis de l'agglomération A-48, agglomération de Rouyn-Noranda, dont le nom, l'adresse et le numéro de permis suivent, ont manifesté le désir de fournir un service de transport aéroportuaire de et vers l'aéroport de Rouyn et qu'il y a lieu qu'un tel service soit fourni:

Q-202306

PIERRE LAFLAMME

150, rue Chénier

Rouyn (Qué.)

Q-202217

ROGER TARDIF

144, 9e Rue

Rouyn (Qué.)

Q-201169

LIONEL DECHESNE

R.R. no 1

Rouyn (Qué.)

Q-201176

ACHILLE MAJOR

445, rue Godbout

Rouyn (Qué.)

Q-202215

JACQUES DEROCHES

31, 2e Rue

Evain (Témiscamingue) (Qué.)

Q-201166

MARCEL BOULANGER

4, rue Québec

Rouyn (Qué.)

Q-201181

THEODORE MORIN

292, Cardinal-Bégin est

Rouyn (Qué.)

Q-202177

YVAN GINGRAS

42, rue Québec

Rouyn (Qué.)

Q-201172

MARCEL HOULE (Locataire)

365, rue Taschereau est

Rouyn (Qué.)

Q-202218

RAYMOND GENDRON

53, rue Tessier ouest

Rouyn (Qué.)

Q-201173

PAUL-EMILE HOULE

39, rue Principale

Rouyn (Qué.)

Q-202216

RONALD GINGRAS

567, rue Laliberté

Rouyn (Qué.)

Q-201168

MAURICE COTE

R.R. no 1

Noranda (Qué.)

Q-201170

EMILE FALARDEAU

77, rue Dallaire

Rouyn (Qué.)

Q-201167

NELSON CHARRON

530, rue Dallaire

Rouyn (Qué.)

Q-201177

GILLES MAJOR

303, rue Godbout

Rouyn (Qué.)

Q-202176

GASTON LAPLANTE

2397, rue Saguenay

Noranda (Qué.)

Q-202587

YVAN GARNEAU

49, rue des Oblats est

Rouyn (Qué.)

Considérant que l'article 16.14.2 permet à la Commission des transports de délivrer, «proprio motu», de tels permis et ce sans frais ni droits, à toute personne titulaire d'un permis de propriétaire de taxis délivré en vertu du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi;

Considérant les dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, la Commission, désireuse de rendre une décision autrement que dans des affaires qui lui sont soumises par des requérants, doit donner avis de son intention dans la *Gazette officielle du Québec* et indiquer le délai durant lequel toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue;

À ces causes, la Commission, autrement que dans des affaires qui lui sont soumises par des requérants, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de délivrer des permis de transport aéroportuaire aux titulaires de permis de propriétaire de taxis de l'agglomération A-48, agglomération de Rouyn-Noranda, dont le nom, l'adresse et le numéro de permis suivent, les autorisant à fournir les services de transport aéroportuaire de et vers l'aéroport de Rouyn:

Q-201174
ALBERT LACHANCE
16, rue Rhéaume est
Rouyn (Qué.)

Q-201178
RENE LAFLAMME
303, rue Larivière
Rouyn (Qué.)

Q-201182
MICHEL SEGUIN
Case postale 476
Noranda (Qué.)

Q-201164
BERNARD BEAULIEU
34, rue Iberville
Rouyn (Qué.)

Q-201845
STOLLAND MEUILLEUR
73, rue Principale
Rouyn (Qué.)

Q-201171
FERNAND GAUTHIER
2028, rue Saguenay
Noranda (Qué.)

Q-202229
JEAN-GUY TARDIF
178, rue Rhéaume
Rouyn (Qué.)

Q-201183
PAUL-F. THIFFAULT
211, 7^e Rue
Noranda (Qué.)

Q-201175
ROBERT LETOURNEAU
304, rue Godbout
Rouyn (Qué.)

Q-202306
PIERRE LAFLAMME
150, rue Chénier
Rouyn (Qué.)

Q-202217
ROGER TARDIF
144, 9^e Rue
Noranda (Qué.)

Q-201169
LIONEL DECHESNE
R. R. no 1
Rouyn (Qué.)

Q-201176
ACHILLE MAJOR
445, rue Godbout
Rouyn (Qué.)

Q-202215
JACQUES DEROCHES
31, 2^e Rue
Evain (Témiscamingue) (Qué.)

Q-201166
MARCEL BOULANGER
4, rue Québec
Rouyn (Qué.)

Q-201181
THEODORE MORIN
292, Cardinal-Bégin est
Rouyn (Qué.)

Q-202177
YVAN GINGRAS
42, rue Québec
Rouyn (Qué.)

Q-201172
MARCEL HOULE (Locataire)
365, rue Taschereau est
Rouyn (Qué.)

Q-202218
RAYMOND GENDRON
53, rue Tessier ouest
Rouyn (Qué.)

Q-201173
PAUL-EMILE HOULE
39, rue Principale
Rouyn (Qué.)

Q-202216
RONALD GINGRAS
567, rue Laliberté
Rouyn (Qué.)

Q-201168
MAURICE COTE
R.R. no 1
Noranda (Qué.)

Q-201170
EMILE FALARDEAU
77, rue Dallaire
Rouyn (Qué.)

Q-201167
NELSON CHARRON
530, rue Dallaire
Rouyn (Qué.)

Q-201177
GILLES MAJOR
303, rue Godbout
Rouyn (Qué.)

Q-202176
GASTON LAPLANTE
2397, rue Saguenay
Noranda (Qué.)

Q-202587
YVAN GARNEAU
49, rue des Oblats est
Rouyn (Qué.)

66194-o

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-12667
1772-V-D-6

ROBERT TRANSPORT LTÉE
130, 1^{re} Avenue
Rougemont (Rouville) (Qué.)
JOL 1M0

Modification à la clause:

La présente est une requête amendée remplaçant le texte qui a été publié dans la *Gazette officielle du Québec* no 46, du 15 novembre 1975, page 8663, sous le numéro de rôle M-12667.

Le texte amendé se lit comme suit:

La requérante dont la clause a du permis 1772-V se lit comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

a) De Rougemont et de tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite municipalité ainsi que de Gentilly à la frontière Québec-Ontario (ports

de sortie: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) pour le transport de conserves destinées à tous les endroits situés au sud d'une ligne imaginaire tracée de l'est à l'ouest en passant par la limite nord de la cité de North Bay et retour.

désire la modifier afin qu'elle se lise dorénavant comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

a) De Rougemont et de tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite municipalité ainsi que de Gentilly à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée ou de sortie: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) pour le transport de conserves et de produits alimentaires destinés à tous les endroits situés au sud d'une ligne imaginaire tracée de l'est à l'ouest en passant par la limite nord de la cité de North Bay et retour.

Droit additionnel 1:

En donnant ledit service, la détentrice aura le droit de transporter des palettes vides et tous les matériaux servant à l'emballage et à la production desdits produits (ex. étiquettes, papier d'emballage, etc.).

Droit additionnel 2:

En donnant ledit service, la détentrice pourra utiliser des véhicules isothermes.

Rôle M-18189
30006-D-88-TF

**NIAGARA FRONTIER TARIFF
BUREAU INC.**

3871 Harlem Road
Buffalo, N.Y. 14221

Demande de fixation de tarif:

Ré-issu tarif 489-C (tarif de moteur véhicules)

Augmentations:

Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Application for fixation of tariff:

Re-issu tariff 489-C (automobile tariff)

Increases:

For further information please refer to these supplements filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M-18195
M-202230-D-6
M-202230-003

SICILIANO, FRANCO

288, boul. Youville, Châteauguay
(Châteauguay) (Qué.) J6J 4R6
et
M-207533-001

LIBERATOSCIOLI, ROMÉO

Demande de transfert:

Siciliano, Franco, demande à la Commission de transférer à:

Liberatoscioli, Roméo

9296, 25^e Avenue

Montréal (Qué.)

H1Z 4C9

le permis no M-202230-003 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18196
M-203982-D-18
M-203982-012

EMIL ISPAS INC.

2205 est, Ontario
Montréal (Qué.) H2K 1V9
et
M-207372-001

BROUILLARD, FERNAND

Demande de transfert:

Emil Ispas Inc. demande à la Commission de transférer à:

Brouillard, Fernand

15, 1^{re} Avenue

Ville Ste-Catherine

Laprairie (Qué.)

J0L 1E0

le permis no M-203982-012 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18197
M-206301-D-2
M-206301-002

PAIEMENT, PIERRE

47, Notre-Dame
Ste-Agathe-des-Monts
(Terrebonne) (Qué.) J8C 2M7
et
M-206955-002

MARIER, GÉRALD

Demande de transfert:

Païement, Pierre, demande à la Commission de transférer à:

Marier, Gérald

42 est, Préfontaine

Ste-Agathe-des-Monts

(Terrebonne) (Qué.)

J8C 1S1

le permis no M-206301-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Ste-Agathe-Sud, 06-6364-VL, comprenant Ste-Agathe-Sud.

Rôle M-18198
M-204389-D-20
M-204389-003

TAXI NAUTIQUE INC.

207, rue Champlain
St-Jean (Qué.) J3B 6V7
et

Demande de transfert:

Taxi Nautique Inc. demande à la Commission de transférer à:

Poulin, Paul

778, LaSalle

St-Jean (Qué.)

J3B 2R6

M-207452-001
POULIN, PAUL

Rôle M-18199
M-204398-D-2
M-204398-001
VOLKMAN, WALTER
12, 36^e Avenue, St-Hippolyte
(Terrebonne) (Qué.) J0R 1P0
et
M-207529-001
MONETTE, ROBERT B.

Rôle M-18203
30006-D-90-TF
NIAGARA FRONTIER TARIFF
BUREAU INC.
3871 Harlem Road
Buffalo, N.Y. 14221

Rôle M-18204
20380-V-D-4-TF
BRISSETTE TRANSPORT LTÉE
641, Duchesnay
St-Justin (Qué.) J0K 2V0

Rôle M-18206
19601-V-D-1-TF
B & M CARRIERS LIMITED
North Grower
Ontario

Rôle M-18208
10313-V-D-3-TF
A. SCOTTO CARTAGE CO. LTD.
4860, 6^e Avenue
Rosemont, Montréal (Qué.)

Rôle M-18209
12972-V-D-2-TF
A & F BAILLARGEON EXPRESS
OTTAWA LIMITED
P. O., Box 262
Hull (Qué.)

Rôle M-18212
M-202230-D-5
M-202230-001
SICILIANO, FRANCO
288, boul. Youville, Châteauguay
(Châteauguay) (Qué.) J6J 4R6
et

le permis no M-204389-003 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-41, St-Jean.

Demande de transfert:
Volkman, Walter, demande à la Commission de transférer à:
Monette, Robert B.
180, St-Hubert
St-Jérôme
(Terrebonne) (Qué.)
J7Z 2R4

le permis no M-204398-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-15, St-Jérôme.

Demande de fixation de tarif:
Supplément 15 au tarif 220-A (tarif de papier journal)
Item: 4055-A (Addition)
Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transport du Québec.

*Application for fixation of tariff:
Supplement 15 to tariff 220-A (newsprint paper tariff)
Item: 4055-A (Addition)
For further information please refer to these supplements filed with the Québec Transport Commission.*

Nous désirons majorer nos taux approximativement de 10% pour les services de transport effectués en vertu de notre permis et nous prions la Commission de bien vouloir y consentir.

La requérante qui détient la clause suivante:
Transport de sel en vrac et en sacs de la frontière Québec-Ontario à tous les points dans les comtés de Gatineau et Pontiac et à Papineauville, pour le compte de The Canadian Salt Company Limited.
Désire que son tarif soit majoré comme suit:
Taux en vrac: Dans un rayon de 20 milles-\$2. la tonne
Chaque mille additionnel: \$0.06 la tonne du mille
Minimum: 20 tonnes.
Taux en sacs: 1. Minimum de 20 tonnes par voyage avec 5 tonnes minimum livrées à chaque cliente: \$16 la tonne.
2. 1 livraison avec un minimum de 20 tonnes: \$10.33 la tonne.

Nous demandons à la Commission l'autorisation d'augmenter nos tarifs actuels de 10%.

Augmentation du tarif de déménagement local. Augmentation moyenne d'environ 10%.

Temps régulier:	Tarif en vigueur	Tarif proposé
Camion	\$ 9.00	\$ 9.00
Chauffeur	8.00	10.00
Aide	8.00	9.00
Temps supplémentaire:		
Camion	\$ 9.00	\$ 9.00
Chauffeur	12.00	15.00
Aide	12.00	13.50

Demande de transfert:
Siciliano, Franco, Demande à la Commission de transférer à:
Abitbol, Albert
2260, rue Noël
Ville St-Laurent (Qué.)
H4M 1R9

M-207532-001

ABITBOL, ALBERT

Rôle M-18213

M-206954-D-2

M-206954-002

McMORST, JEAN

692, boul. Lac-L' Achigan

St-Hippolyte

(Terrebonne) (Qué.) J0R 1P0

le permis no M-202230-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer, par véhicule-taxi, du transport dans la région de St-Hippolyte, 06-6331-P, comprenant St-Hippolyte.

Rôle M-18214

M-205083-D-1

M-205083-001

HUBERDEAU, PIERRE

1775, Nielson, St-Hubert

(Chambly) (Qué.) J4T 1P1

et

M-207534-001

MASSE, CLAUDE

Demande de transfert:

Huberdeau, Pierre demande à la Commission de transférer à:

Masse, Claude

387, Wolfe

Longueuil (Qué.)

J4J 2C9

le permis no M-205083-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2, Longueuil.

Rôle M-18215

M-203633-D-14

M-203633-008

TELLIER, ROGER

4401, Fabre

Montréal (Qué.) H2J 3V2

et

M-207531-001

TRUDEAU, RÉAL

Demande de transfert:

Tellier, Roger, demande à la Commission de transférer à:

Trudeau, Réal

594, boul. Marie-Victorin

Boucherville (Qué.)

J4B 1X3

le permis no M-203633-008 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18216

M-205083-D-2

M-205083-002

HUBERDEAU, PIERRE

1775, Nielson, St-Hubert

(Chambly) (Qué.) J4T 1P1

et

M-207535-001

PERREAU, LIONEL

Demande de transfert:

Huberdeau, Pierre, demande à la Commission de transférer à:

Perreault, Lionel

1920, Desmarchais

Montréal (Qué.)

H4E 2B8

le permis no M-205083-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2, Longueuil.

Rôle M-18217

M-204698-D-2

M-204698-001

LATOUR, ROMÉO

1831, Brompton

Mascouche Heights

(L'Assomption) (Qué.) J0N 1T0

et

M-207517-001

GIRARD, CLAUDE

Demande de transfert:

Latour, Roméo, demande à la Commission de transférer à:

Girard, Claude

488, Thérberge

Terrebonne (Terrebonne) (Qué.)

le permis no M-204698-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-17, Terrebonne.

Rôle M-18218

16635-V-D-4

P. A. BONNEAU INC.

St-Simon

(Bagot) (Qué.) J0H 1Y0

Voiturier-remorqueur

BIENVENUE TRANSPORT ENRG.

(Bienvenue, Guy, Jean, André,

Robert et Marcel)

St-Valérien

(Shefford) (Qué.) J0H 2B0

Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement -

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint, Bienvenue Transport Enrg. (12198-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité.

Rôle M-18219

16635-V-D-5

P.A. BONNEAU INC.

St-Simon

(Bagot) (Qué.) J0H 1Y0

Voiturier-remorqueur

ABATTOIR OUELLET INC.

Ste-Perpétue

(Nicolet) (Qué.) J0C 1R0

Voiturier-roulier

Rôle M-18223

3587-A-D-11

SERVICE D'AUTOBUS SCOLAIRE**UNIK INC.****UNIK SCHOOL BUS SERVICE INC.**

4025, rue Cool

Verdun (Qué.) H4G 1B3

Rôle M-18224

3587-A-D-9

SERVICE D'AUTOBUS SCOLAIRE**UNIK INC.****UNIK SCHOOL BUS SERVICE INC.**

4025, rue Cool

Verdun (Qué.) H4G 1B3

Rôle M-18225

3587-A-D-10

SERVICE D'AUTOBUS SCOLAIRE**UNIK INC.****UNIK SCHOOL BUS SERVICE INC.**

4025, rue Cool

Verdun (Qué.) H4G 1B3

Rôle M-18228

25545-V-D-1

KEATLEY CARTAGE LIMITED

27 John Street North

Amprior (Ontario)

Au Québec:

a/s

200, St-Jacques, app. 900

Montréal (Qué.) H2Y 1M1

Voiturier-remorqueur:

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement -

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint, Abattoir Ouellet Inc. (6706-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité.

Nouvelle demande:

Règlement no 19 - transport saisonnier - catégorie économique -

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'effectuer le transport par autobus scolaire des enfants âgés de 6 à 18 ans fréquentant l'Ecole et Club de Ski Intrépide situé au 5220, Grand Boulevard Montréal (Qué.), à compter du 8 janvier 1977 et cependant 10 samedis et 9 dimanches consécutifs, au Mont-Gabriel (Qué.).

Nouvelle demande:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'effectuer le transport par autobus scolaire des enfants âgés de 6 à 18 ans de l'Aréna Loisirs LaSalle Centre, 8764, Terrasse Lawrence, ville LaSalle (Qué.), à compter du 8 janvier 1977 et ce pendant 9 samedis consécutifs au Mont-Sauvage (Qué.).

Règlement no 19 - transport saisonnier - catégorie économique -

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'effectuer le transport par autobus scolaire des enfants âgés de 6 à 18 ans fréquentant le manoir Notre-Dame-de-Grâce situé au 5319, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal (Qué.), à compter du 8 janvier 1977 et ce pendant 10 samedis consécutifs à St-Adolphe-d'Howard (Qué.).

Nouvelle demande:

La requérante demande d'être autorisée à faire le service suivant:

Classe:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

Service:

De la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à destination de tous les points de la province de Québec pour le transport de bois ouvré pour le compte de Gillies Bros. & Co. Ltd. de Braeside, et retour avec bois ouvré refusé et/ou endommagé.

The applicant asks to be authorized to give the following service:

Class:

Restricted trucking - long distance - restricted route - contract -

Service:

From the Québec-Ontario border (all ports of entry) destination all points in the Province of Québec for the carriage of dressed lumber for the account of Gillies Bros. & Co. Ltd. origin Braeside, Ontario, and return with refused and/or rejected lumber.

Rôle M-18229

M-000043-D-2 (1725-A)

CLAUDE HÉBERT SERVICE**D'AUTOBUS ENRG.**

(Claude Hébert)

66, rue St-Régis

Ville de St-Constant

(Laprairie) (Qué.) J0L 1X0

AUTOBUS CLAUDE HÉBERT LTÉE

66, rue St-Régis

Ville de St-Constant

(Laprairie) (Qué.) J0L 1X0

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à céder tous les services autorisés en vertu de son permis no 1725-A, à Autobus Claude Hébert Ltée, requérante-cessionnaire.

Cette requête est formulée en vertu des articles 36 et 39 de la Loi des transports de la province de Québec.

Rôle M-18230
M-502230-D-004
M-502230-001, 002, 003
PERREAULT, RAYMOND
3425, Bréard
Brossard (Qué.) J4Z 2E3
M-507493
**TRANSPORT RAYMOND
PERREAULT INC.**
3425, Bréard
Brossard (Qué.) J4Z 2E3

Rôle M-18231
1175-DYV-D-2
DEEBANK MOTORS
(Charles Samuel Deebank)
55 Pitt Street, Cornwall (Ontario)
Au Québec:
200 West, St-James
Suite 900, Montréal (Qué.)

Rôle M-18254
M-506305-001
BÉNARD FRANÇOIS
R. R. no 1, Montcerf
(Gatineau) (Qué.)

Rôle M-18255
M-203450-D-22
DEDEO, JOHN JR.
3210, Mont-Royal
St-Hubert (Qué.)
et
M-207548-001
SHEPHERD, RICHARD

Rôle M-18256
M-206847-D-1
M-206847-001
TSACHIRIDIS, THOMAS
8642, Stuart
Montréal (Qué.) H3N 2S6
et
M-205905-004
TSALAMENGAS, VAIOS

Rôle M-18257
M-207538-D-1
M-207538-001
TESSIER, JEAN-PAUL
223, De la Montagne
Calumet (Qué.) J0V 1B0

Rôle M-18258
M-203450-D-20
M-203450-001
DEDEO, JOHN JR.
3210, Mont-Royal
St-Hubert (Qué.)
et
M-207545-001
BAILLARGEON, JEAN-PAUL

Demande de transfert:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à:
Transport Raymond Perreault Inc.
3425, Bréard
Brossard (Qué.)
J4Z 2E3
les attestations ou permis M-502230-001, 002 et 003 qu'il détient pour effectuer de camionnage en vrac dans la région 10, catégorie Entrepreneur.

Droit additionnel:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec d'obtenir le service suivant:
Location à long terme de véhicules commerciaux et de livraison, camions, tracteurs, remorques, semi-remorques, fourgons, au public en général.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac pour le transport de bois et de gravier, catégorie Artisan, pour la région 07.

Demande de transfert:
Dedeo, John Jr., demande à la Commission de transférer à:
Shepherd, Richard
1405 Church
Côte St-Paul (Qué.)
H4E 1G3
le permis no M-203450-008 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2, Longueuil.

Demande de transfert:
Tsachiridis, Thomas, demande à la Commission de transférer à:
Tsalamengas, Vaios
8379, Querbes, app. 3
Montréal (Qué.)
H3N 2C6
le permis no M-206847-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Calumet, 06-7418-VL, comprenant Calumet.

Demande de transfert:
Dedeo, John Jr., demande à la Commission de transférer à:
Baillargeon, Jean-Paul
1600 Phillip Road
Mascouche Heights (L'Assomption)
J0N 1T0
le permis no M-203450-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18259

M-204038-D-6

M-204038-002

PAQUETTE, RENÉ

234, boul. Desormeaux, app. 1

Longueuil (Qué.) J4L 1J4

et

M-207521-001

GERVAIS, ANDRÉ

Demande de transfert:

Paquette, René, demande à la Commission de transférer à:

Gervais, André

3410, Prince Charles

St-Hubert (Qué.)

J3Y 4X6

le permis no M-204038-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-24, St-Bruno.

Rôle M-18260

M-204336-D-2

M-204336 -001

DESHARNAIS, ANDRÉ

457, Charles-Péguy, Laprairie

(Laprairie) (Qué.) J5R 3G2

et

M-207543 -001

DURAND, RONALD

Demande de transfert:

Desharnais, André, demande à la Commission de transférer à:

Durand, Ronald

195, avenue des Tulipes

Laprairie (Laprairie) (Qué.)

J5R 2G4

le permis no M-204336 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-3, Candiac Laprairie.

Rôle M-18261

M-207078-D-1

M-207078 -001

OHAYON, ESTHER

5850, Souart, app. 14

Montréal (Qué.) H3S 2E8

et

M-207522 -001

LONG, WESLEY

Demande de transfert:

Ohayon, Esther, demande à la Commission de transférer à:

Long, Wesley

9446, Gouin

Pierrefonds (Qué.) H8Y 1T4

le permis no M-207078 -001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18262

M-201221-D-2

M-201221-001

WATERHOUSE, FREDERICK H.

2350, Mariette, app. 1

Montréal (Qué.) H4B 2E6

et

M-207539-001

MOTT, FRANK P.

Demande de transfert:

Waterhouse, Frederick H., demande à la Commission de transférer à:

Mott, Frank P.

0234, Jean-Milot

Ville Lasalle

Montréal (Qué.)

H8R 1X9

le permis no M-201221-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18263

M-204733-D-2

M-204733-001

GADOR, GEORGE

3270, Ellendale, app. 504

Montréal (Qué.) H3S 1W5

et

M-201195-004

BERGMAN, HERSZ

Demande de transfert:

Gador, George, demande à la Commission de transférer à:

Bergman, Hersz

4889, Montclair

Montréal (Qué.)

H4V 2K7

le permis no M-204733-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18264

M-203982-D-19

M-203982-001

EMIL ISPAS INC.

2205 est, Ontario

Montréal (Qué.) H2K 1V9

et

M-207542-001

DESSAPES, AUDIBERT

Demande de transfert:

Emil Ispas Inc. demande à la Commission de transférer à:

Dessapes, Audibert

5438 est, Henri-Bourassa, app. 1

Montréal-Nord (Qué.)

H1G 2S9

le permis no M-203982-001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18265

M-201999-D-2

M-201999-001

BERGERON, ADRIEN

(Bergeron, Valeda P.

ès-qualité légataire universelle)

2725, Des Trinitaires, app. 205

Montréal (Qué.) H4E 2R8

et

M-207541-001

LAPOINTE, LUCIE MME

Rôle M-18266

M-507523-001

**TERRASSEMENT DEUX ÉTOILES
LTÉE****TWO STARS LANDSCAPING LTD.**

312, Industriel, Châteauguay

(Châteauguay) (Qué.)

Rôle M-18267

M-507523-002

**TERRASSEMENT DEUX ÉTOILES
LTÉE****TWO STARS LANDSCAPING LTD.**

312, Industriel, Châteauguay

(Châteauguay) (Qué.)

Rôle M-18268

M-507525-001

STANDISH, WILLIAM R.

R.R. no 1

Ayers Cliff

(Stanstead) (Qué.) J0B 1C0

Rôle M-18270

21947-V-D-2

BÉLANGER, NORMAND

127, rue Leclerc, Châteauguay

(Châteauguay) (Qué.) J6K 2X8

Demande de transfert:

Bergeron, Adrien (Bergeron, Valeda P., ès-qualité légataire universelle), demande à la Commission de transférer à:

Lapointe, Lucie Mme

1079, Manning

Verdun (Qué.)

H4H 1Z9

le permis no M-201999-001 que détenait le défunt pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

La requérante propriétaire du camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, région 10.

La requérante propriétaire du camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, région 10.

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 15 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, région 5.

Transfert complet:

Le requérant-vendeur:

Bélanger, Normand

127, rue Leclerc, Châteauguay

(Châteauguay) (Qué.) J6K 2X8

Permis: 21947-V

s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert complet de son permis 21947-V en faveur de:

La requérante-acquéreur:

Transport Normand Bélanger Ltée

Normand Bélanger Cartage Ltd.

127, rue Leclerc, Châteauguay

(Châteauguay) (Qué.) J6K 2X8

Le tout conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Distribution des actions de la requérante-acquéreur:

Bélanger, Normand, président 198 actions ordinaires

Laberge, Gilles, vice-président 1 action ordinaire

Bélanger, Mme Normand, secrétaire-trésorière 1 action ordinaire

Teneur du permis 21947-V:

a) Transport restreint - service local -

a) Montréal et les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport d'objets vendus ou achetés par les antiquaires.

b) Transport restreint - longue distance - rayon -

b) De Montréal à tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas trente (30) milles des limites de ladite ville, et retour, pour le transport d'objets vendus ou achetés par des antiquaires.

Restriction re/clauses a et b :

Le service donné en vertu des clauses a et b de ce permis est restreint à l'usage de deux (2) camions.

c) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

c) De Montréal à tous les endroits situés sur une distance de 200 milles des limites de ladite ville, et retour, et à l'exclusion des points suivants: Ham-Nord, Notre-Dame-de-Ham, et dans le comté de Compton, les endroits suivants: Chartierville, Laparirie, Scothtown, Burry, Cookshire, Gould et East Angus et du comté de Montmagny, pour le transport de meubles antiques ou reproductions d'antiquités pour le compte de Fraser Bros. Ltd.

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

d) De Montréal à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Hull) à destination d'Ottawa, pour le transport de meubles antiques ou reproductions d'antiquités, pour le compte de Fraser Bros. Ltd.

Restriction re/clause d:

Le service donné en vertu de la clause d, est sujet à la production d'un permis complémentaire de l'Ontario Highway Transport Board avant le 22 mai 1974.

Demande urgente de fixation de taux:

Une action indépendante est demandée pour publication d'un taux de \$3.34 cwt, minimum 30,000 lb P.T.L., pour « menus articles », incluant les conditions suivantes:

De Montréal à Sept-Iles

Entre succursale: de l'entrepôt au magasin de détail d'une même compagnie. Excluant le chargement et déchargement.

Marchandises transportées au risque du propriétaire. Cette action indépendante sera publiée pour le compte de:

Clarke Transport Routier Ltée.

Nous demandons que cette requête urgente soit en vigueur le 1er décembre 1976 et ce en vertu du Règlement 2-H, section 2.58.1.

Rôle M-18278

30003-D-175-TF

**BUREAU DES TARIFS DU
QUÉBEC INC.**

1259, rue Berri, suite 460
Montréal (Qué.) H2L 4C7

Rôle M-18279

30003-D-176-TF

**BUREAU DES TARIFS DU
QUÉBEC INC.**

1259, rue Berri, suite 460
Montréal (Qué.) H2L 4C7

Demande de fixation de taux:

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

Tarif 70-B

Item 285

Ajouter Mont-Joli à la section Rimouski.

Item 462

Amender le taux publié pour 30,000 lb P.T.L.

Item 470

Amender le minimum de 75,000 lb à 70,000 lb.

Item 885

Annuler cet item.

Tarif 80-A

Item 2120

Ajouter aux exceptions toutes les municipalités de comtés suivants: Montmagny, L'Islet, Témiscouata, Kamouraska, Rivière-du-Loup et les six (6) comtés de la Gaspésie.

Item 4165

Annuler cet item voir item 669, tarif X-105-B.

Tarif 75

Item 4510

Ajouter une section à destination de St-Rémi \$1.03-5,000 lb, \$0.82 minimum 10,000 lb.

Item 4520

Ajouter une section à destination de St-Rémi et St-Urbain \$1.03-5,000 lb, \$0.82 minimum 10,000 lb.

Item 4650

Ajouter une section à destination de St-Rémi et St-Michel \$1.03-5,000 lb, \$0.82 minimum 10,000 lb.

Item 5396

Ajouter une section en provenance de St-Isidore, St-Constant, St-Rémi, Ste-Clothilde, St-Michel et St-Urbain, à destination de Montréal.

Item 1112

Nouvel item.

Item 246

Nouvel item.

Tarif 100-C

Règlement no 5, anglais et français

A la section « Exception pour certains camionneurs ».

Ajouter R. Martin Express Inc. de St-Rémi-de-Napierville.

Amender les clés de base suivantes afin qu'elles reflètent mieux la distance parcourues.

« Entre »

Québec et Disraëli de 57 à 59

St-Gérard de 57 à 62

Weedon de 57 à 64

Garthby de 57 à 59

Tarif 101-D

Item 3985, cédules 5190 et 5210

Nouvel item et nouvelles cédules

Supplément intérim

Bellechasse Transport Inc., no 1806

Clause *a*

Amender les taux horaires.

Clause *d*

Changement de phraséologie selon les permis.

Clause *h*

Ajouter la restriction à desservir ville St-Raymond d'après le permis.

Clause *i*

Ajouter la restriction à desservir ville St-Raymond d'après le permis.

Clause *m*

Changement aux droits additionnels d'après permis.

Clause *n*

Changement du service d'après permis.

Ajouter le droit additionnel d'après permis.

Clause *q*

Amender les taux de contrat avec « Les Industries Fortier Ltée ».

Clause *r*

Amender les taux.

Clause *s*

Amender le taux.

Clause *t*

Amender le taux.

Clause *u*

Amender les taux de contrat avec « La Coopérative fédérée du Québec ».

Clause *w*

Amender les taux.

Clause *x*

Amender les taux.

Clause *y*

Amender les taux de contrat avec « Meubles Idéal Inc. ».

Clause *z*

Amender les taux de contrat avec « Ciment Québec Inc. ».

Clause *aa*

Amender les taux de contrat avec « Les Presses Lithographiques de Québec Inc. ».

Clause *cc*

Amender les taux.

Action indépendante no 4

Ajouter Transport Thérberge Ltée comme participant.

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Demande de fixation de taux:

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

Division des revenus internationaux:

Item 80, section L

Ajouter un taux de 58g cwt min. 84,000 lb incluant l'augmentation prévue pour le 15 novembre 1976.

Ajouter une section pour du concentré de pyrochlore.

Rôle M-18280

30003-D-177-TF

**BUREAU DES TARIFS
DU QUÉBEC INC.**1259, rue Berri, suite 460
Montréal (Qué.) H2L 4C7

Item 160
Amender le taux pour 24,000 lb à .92 cwt incluant l'augmentation prévue pour le 15 novembre 1976.

Item 140, section A
Annuler le taux publié .42 min. 40,000 lb.
Ajouter les taux suivants sujets à l'augmentation de 11/2% lorsqu'accordée:
.71-24,000 lb, .60-24,000 lb, .53-42,000 lb.

Tarif 15-D

Item 15
Nouvel item.

Tarif 30

Item 7502
Nouvel item.

Tarif 75

Item 1053 7/8

Nouvel item.

Item 4121

Amender les taux de cet item publiés aux pages 213 et 214.

Item 50

Que le taux de Montréal à Granby ne soit pas sujet au S.O.G. no 46.

Item 125

Voir à amalgamer les deux premières sections de cet item et de publier les taux suivants:

\$1.57-5,000 lb, \$1.14-10,000 lb, .42-40,000 lb.

Item 260

Amender les taux de cet item.

Item 340

Annuler cet item.

Item 640

Amalgamer les deux sections en une seule.

Que la nouvelle section soit publiée «entre» aux taux suivants:

1.57 — 5,000 lb, .58 — 24,000 lb, .45 — 40,000 lb.

Les taux à 24,000 lb et 40,000 lb ne seront pas sujets au S.O.G. no 46.

Item 715

Que les taux de la 1^{re} section de cet item ne soient pas sujets à l'augmentation au S.O.G. no 46.

Item 900

Que les taux de cet item ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.

Item 940

Amender les taux pour 5,000 lb, 10,000 lb et 20,000 lb.

Que seuls les taux pour 5,000 lb et 10,000 lb soient sujets au S.O.G. no 46.

Item 1050

Amender le taux de cet item.

Item 1090

Que les taux publiés pour 10,000 lb, 24,000 lb P.T.L. et 30,000 lb P.T.L. s'appliquent «entre».

Que tous les taux publiés à cet item ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.

Item 1155

Amender les taux publiés pour 5,000 lb et 10,000 lb.

Amender le minimum de 20,000 à 24,000.

Que les taux publiés pour 24,000 lb et 30,000 lb ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.

Item 1440

Amender les taux publiés pour 5,000 lb et 10,000 lb.

Que le taux publié pour 24,000 lb ne soit pas sujet au S.O.G. no 46.

Item 1486

Amender les taux publiés pour 5,000 lb et 10,000 lb.

Que les taux de 24,000 lb et plus ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.

Item 1737

Que les taux de cet item ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.

Item 1830

Amender le taux publié à cet item.

- Item 2000
Amender les taux publiés pour 5,000 lb et 10,000 lb.
Que les taux publiés pour 24,000 lb, 30,000 lb et 40,000 lb ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.
- Item 2095
Annuler la 1re section de cet item.
- Item 2386
Amender les taux publiés pour 5,000 lb et 10,000 lb.
Que les taux publiés pour 24,000 lb, 30,000 lb et 40,000 lb ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.
- Item 2550
Amender les taux pour 5,000 lb et 10,000 lb à la 3e et 4e section de cet item.
- Item 2615
Amender les taux de cet item et que les nouveaux taux ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.
- Item 2990
Amender les taux de cet item.
- Item 3050, page 165
Ajouter Granby comme municipalité à la 2e section de cet item.
Ajouter un taux de .58 min. 40,000 à cette section.
- Item 3300
Amender les taux pour 5,000 lb et 10,000 lb.
- Item 3380
Amender les taux pour 5,000 lb et 10,000 lb pour la 2e section de cet item.
Que le taux pour 24,000 lb publié à la 2e section de cet item ne soit pas sujet au S.O.G. no 46.
- Item 3390
Amender les taux à la 1re section de cet item pour 5,000 lb et 10,000 lb.
Que le taux pour 24,000 lb publié à la 1re section de cet item ne soit pas sujet au S.O.G. no 46.
- Item 3610
Amender le taux publié pour 5,000 lb.
- Item 4066
Amender le taux publié pour 24,000 lb.
Ajouter un taux pour 30,000 lb et 40,000 lb.
- Item 4360
Amender le taux publié de cet item.
- Item 4705
Annuler cet item.
- Item 4880
Amender le taux publié pour 5,000 lb.
Ajouter un taux de 114 pour 10,000 lb.
- Item 4900
Amender les taux publiés pour 5,000 lb et 10,000 lb.
- Item 4920
Amender les taux publiés pour 5,000 lb, 10,000 lb et 24,000 lb.
Ajouter un taux pour 30,000 lb et 40,000 lb non sujet au S.O.G. no 46.
- Item 4940
Ajouter une section de Montréal à St-Rémi:
1.03 — 5,000 lb
.82 — 10,000 lb
- Item 4970
Annuler cet item.
- Item 5030
Que les taux de cet item ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.
- Item 5060
Que les taux de la section Montréal à Waterloo ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.
- Item 5080
Que les taux publiés pour 24,000 lb, 30,000 lb et 40,000 lb ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.
- Item 5105
Amender les taux publiés pour 5,000 lb, 10,000 lb et 24,000 lb P.T.L.
Ajouter un taux pour 30,000 lb P.T.L.

Item 5120

Annuler cet item.

Item 5170

Amender le taux publié pour 5,000 lb.

Que le taux publié pour 24,000 lb P.T.L. ne soit pas sujet au S.O.G. no 46.

Item 5174

Annuler cet item voir item 5105.

Item 5270

Annuler cet item.

Item 5360

Que le taux publié pour 10,000 lb soit sujet au S.O.G. no 46.

Tous les autres taux ne sont pas sujets au S.O.G. no 46.

Item 5520

Annuler cet item.

Item 5601

Que les taux publiés à cet item ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.

Item 5630

Que les taux publiés pour 10,000 lb, 24,000 lb, 30,000 lb P.T.L. et 40,000 lb P.T.L. ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.

Item 5670

Que les taux publiés de Montréal à Granby ne soient pas sujets au S.O.G. no 46.

Item 1565

Ajouter une section à destination de Beauceville avec taux de .55 cwt. min. 40,000 lb.

Tarif 90-A

Item 549

Nouvel item.

Tarif 100-C

Amender les clés de base suivantes afin qu'elles reflètent mieux les distances parcourues.

L'Assomption à St-Magloire, de

90 à 87, page 421.

Chambly à St-Paul-l'Ermite, de

41 à 46, page 361.

Acton Vale à St-Paul-l'Ermite, de

54 à 59, page 361.

L'Assomption à St-Prospère, de

84 à 87, page 422.

Acton Vale à L'Assomption, de

57 à 59, page 349.

Gatineau à Charlemagne, de

62 à 68, page 374.

L'Assomption à St-Lin, de

40 à 51, page 420.

L'Assomption à St-Donat, de

68 à 64, page 418.

Joilette à Shawinigan, de

54 à 70, page 393.

Ajouter une station St-Calixte qui prendra St-Lin comme point de base.

Ajouter une station St-Louis (Richelieu) qui prendra Chambly comme point de base.

Tarif 101-D

Item 5090

Ajouter une section de Montréal à St-Malachie, cédule 1420.

Ajouter une section de Montréal à St-Raymond, cédule 1425.

Item 1410, cédule 975

A la cédule 975, ajouter une note no 374 pour le retour des barils vides.

Item 4390

Règlement no 6, anglais et français.

Amender le nombre d'arrêts en cours de route de trois (3) à cinq (5).

Tarif X-105

Item 109

Faire une exception à cet item pour Chapais et Chibougamau.

Item 107

Nouvel item pour Chapais et Chibougamau.

Tarif 120

Item 972

Ajouter une section à destination de Montréal avec taux de .72 cwt. minimum 50,000 lb déjà approuvé par la Commission par décision MCR-3060TF, cause MRS-2908, B.T.Q. Contrôle X-307 pour notre supplément d'urgence 1285 qui doit être transféré au tarif 120 à l'item 972 pour permanence.

Tarif 400-A

Demande permanente pour publication au tarif.

L'augmentation des taux et frais publiés au supplément no 15, au tarif 400-A (copie ci-attachée) y compris les exceptions, le tout accepté par la Commission par:

Décision MCR-3052TF

Dossier 30,003 S-35TF

Cause MRS-2905

B.T.Q. Contrôle X-305

(Voir copie de notre supplément no 15 émis temporairement).

Suppléments intérim

Chalut Transports (1974) inc. no 1856

Clauses *p* et *q*:

Amender les taux pour le compte de Procter and Gamble Co. of Canada Ltd.

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

T.N.T. Courier Services Ltd. demande à la Commission des transports du Québec de fixer son tarif numéro 100-B; ce tarif annule tout autre tarif existant auparavant pour Kingsboro Courier Ltd.

T.N.T. Courier Services Ltd. requests from the Québec Transport Commission to fix tariff No. 100-B. This tariff cancels all previous existing tariffs for Kingsboro Courier Ltd.

Rôle M-18281

21934-V-D-5-TF

T.N.T. COURRIER SERVICES LTD.

73 Chauncey Avenue

Toronto (Ontario) M8Z 2Z2

Procureur:

Me Michèle Gouin

630 ouest, rue Sherbrooke, suite 400

Montréal (Qué.) H3A 2M6

Rôle M-18282

15578-V-D-16-TF

CLARKE TRANSPORTATION**CANADA LTD.****CLARKE TRANSPORT CANADA****LTEE**

1155 ouest, boul. Dorchester, suite 1400

Montréal (Qué.)

Rôle M-18299

12198-V-D-1

BIENVENUE TRANSPORT ENRG.

(Bienvenue, Guy, Jean, Robert, André

et Marcel)

St-Valérien

(Shefford) (Qué.) J0H 2B0

Clause additionnelle:

La requérante demande d'être autorisée à donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - réfrigération -

De St-Simon, comté St-Hyacinthe, à tous les endroits situés dans un rayon de 200 milles de cette localité, pour le transport de carcasses de porcs, de veaux et de boeufs, et de viande rouge en coupe, par camions réfrigérés spécialement munis de rails à roulettes avec fermeture, ces rails étant agencés pour convenir et prolonger les rails d'expédition de l'expéditrice; le tout pour le compte de Salaison Olympia Ltée de St-Simon, comté St-Hyacinthe.

Restriction:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante sera détentrice d'un tiers des actions de la compagnie expéditrice, par la compagnie qu'elle contrôle Olivier Bienvenue Ltée, dont les deux autres tiers sont détenus respectivement à raison d'un tiers chacun par P.A. Bonneau Inc. et Abattoir Ouellet Inc.

Demande de transfert:

Tremblay, Roger, demande à la Commission de transférer à:

Liberty, Ronald

24 1/2, Glaude

Gatineau (Hull) (Qué.)

J8P 4T9

le permis no M-205700-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Gatineau (79-0505-VC-1), comprenant Gatineau.

Rôle M-18301

M-205700-D-1

M-205700-001

TREMBLAY, ROGER

398, Lévis, Gatineau

(Hull) (Qué.) J8P 5S3

et

M-207468-001

LIBERTY, RONALD

Rôle M-18302
2216-DYV-D-1
CADILLAC LIVERY LIMITED
801 King Street West
Toronto (Ont.)
Au Québec:
Suite 750, 1 Place-Ville-Marie
Montréal (Qué.)

Rôle M-18303
1274-DY et 1056-DYV-D-2
**SHEFFORD CHRYSLER
PLYMOUTH LTEE
SHEFFORD CHRYSLER
PLYMOUTH LTD.**
947, rue Principale
Granby (Qué.)

Rôle M-18304
M-207528-D-1
M-207528-001
POLSON, JERRY
Winneway River
Laforce (Qué.) J0Z 2J0

Rôle M-18305
M-200859-D-2
M-200859-001
VALLÉE, PAUL-ÉMILE
8418, Foucher
Montréal (Qué.) H2P 2C1
et
M-207540-001
VALLIÈRES, PHILIPPE

Rôle M-18306
M-201967-D-2
M-201967-001
JUTEAU, LUCIEN
402, 15^e Avenue
St-Antoine-des-Laurentides
(Terrebonne) (Qué.) J7Z 4R9
et
M-207544-001
BRUNET, MARCEL

Rôle M-18307
19290-V-D-1
LAROCQUE TRANSPORT INC.
1643, rue Letourneux
Montréal (Qué.) H1V 2M9

Nouvelle demande:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service suivant:

Service:

Location de véhicules de commerce (automobiles) à long terme (un an et plus) au public en général.

Modification de permis:

La requérante, qui détient un permis dont les services 1-a et 3-a se lisent actuellement ainsi:

Service 1-a

Location à court terme de véhicules de promenade (automobiles) à 947, rue Principale, Granby (Qué.), à ses clients qui ont des véhicules en réparation ou qui attendent la livraison d'un véhicule neuf.

Service 3-a

Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) à 947, rue Principale, Granby (Qué.), à ses clients qui ont des véhicules en réparation ou qui attendent la livraison d'un véhicule neuf.

demande que ce permis soit amendé de façon à ce que ces services se lisent dorénavant ainsi:

Service 1-a

Location à court terme de véhicules de promenade (automobiles) à 947, rue Principale, Granby (Qué.).

Service 3-a

Location à court terme véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) à 947, rue Principale, Granby (Qué.).

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer, par véhicule-taxi, du transport dans la région de Winneway, 08-8388-RI, comprenant Winneway.

Demande de transfert:

Vallée, Paul-Émile, demande à la Commission de transférer à:

Vallières, Philippe

10580, St-Charles, app. 2

Montréal (Qué.)

H2C 2L8

le permis no M-200859-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Demande de transfert:

Juteau, Lucien, demande à la Commission de transférer à:

Brunet, Marcel

436, Alain

Lac-Alouette

St-Sophie (Terrebonne) (Qué.)

J0R 1S0

le permis no M-201967-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-15, St-Jérôme.

Suppression partielle de service:

Conformément aux dispositions de l'article 2.72.9, paragraphe 1 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, la requérante demande à cette dernière l'autorisation de supprimer le service de transport de marchandises effectué en vertu de la clause c de son permis et, en conséquence, de vouloir bien annuler ladite clause c du permis.

Ladite clause c se lit comme suit:

c) Transport restreint - longue distance - rayon -

c) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de deux cents milles des limites de ladite ville, pour le transport d'épicerie en gros expédiées par les marchés d'Aliments Métro-Lasalle Ltée, et retour avec marchandises avariées ou refusées.

Rôle M-18308
1498-DY-D-2

**CENTRE DE LOCATION
ROUTIÈRE L.F.L. DE QUÉBEC
INC.**

540 est, Henri-Bourassa
Montréal (Qué.)

Modification de permis:

La requérante qui détient un permis pour donner le service suivant:

Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagon) aux personnes désirant passer leur examen en vue de l'obtention d'un permis de conducteur ou de chauffeur.

aux bureaux suivants:

1371, rue Hart, Trois-Rivières
1152, rue King, Sherbrooke
1, rue Lavendrye, Val-d'Or
207, rue Richelieu, St-Jean
14, rue Arcand, Sept-Iles
16, rue Rhéaume ouest, Rouyn
912, du Puyjalon, Haute-Rive
540, rue Charette, Mont-Laurier
890, de la Station, Shawinigan.

demande à la C.T.Q. une modification de son permis pour ajouter les trois (3) adresses suivantes:

6, ouest Jean-Talon, Montréal
100, Place Charles-Lemoyne, suite 12A, Longueuil
635 est, Henri-Bourassa, Montréal (Qué.)

Rôle M-18319
M-203923-D-22
M-203923-016

BOISVERT TAXIS INC.

6415, Chabot
Montréal (Qué.) H2G 2T3
et
M-207547-001

BELLO, CARMINE

Demande de transfert:

Boisvert Taxis Inc. demande à la Commission de transférer à:

Bello, Carmine
1970, Everett, app. 2
Montréal (Qué.)
H2E 1P3

le permis no M-203923-016 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18320
M-203923-D-21
M-203923-004

BOISVERT TAXIS INC.

6415, Chabot
Montréal (Qué.) H2G 2T3
et
M-207546-001

DESROSIERS, ODET

Demande de transfert:

Boisvert Taxis Inc. demande à la Commission de transférer à:

Desrosiers, Odet
325, Pasteur
Boisbriand (Terrebonne) (Qué.)
J7G 2B6

le permis no M-203923-004 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18321
M-201527-D-18
M-201527-006

FRENKEL, GERSZON

3250, De Falaise
Montréal (Qué.) H3R 2E4
et
M-207553-001

SAFLIANIS, EFSTATHIOS

Demande de transfert:

Frenkel, Gerszon, demande à la Commission de transférer à:

Saflianis, Efsthios
6362, 24e Avenue
Rosemont, Montréal (Qué.)
H1T 3M5

le permis no M-201527-006 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18322
M-203923-D-23
M-203923-019

BOISVERT TAXIS INC.

6415, Chabot
Montréal (Qué.) H2G 2T3
et
M-207562-001

ROUSSEAU, LAURIER

Demande de transfert:

Boisvert Taxis Inc. demande à la Commission de transférer à:

Rousseau, Laurier
6935, De La Roche, app. 204
Montréal (Qué.)
H2S 2E5

le permis no M-203923-019 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18323
M-206391-D-1
M-206391-001
SPANOS, DEMETRE
2891, J.T. Rathwell
Lachine (Qué.) H8S 1K6
et
M-207137-002
CASSIDIARIS, PAMAGIOTE

Rôle Q-7958
25117-V-D-1
DEAULT ET COTNOIR ENRG.
(en société)
Rang 5, Evain
(Témiscamingue) (Qué.)
J0Z 1Y0

Rôle Q-9332
23782-V-D-7
**TRANSPORT NORDIQUE (1975)
INC.**
2720, avenue St-Georges
Giffard
(Québec) (Qué.)
G1E 4B9

Demande de transfert:
Spanos, Demetre, demande à la Commission de transférer à:
Cassidiaris, Pamagioti
7554, Terrasse St-Roch, app. 8
Montréal (Qué.)
H3N 1Z5

le permis no M-206391-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-12, Ouest de Montréal.

Amendement à la requête Q-7958:
Nouvelle publication suite à la remise de la cause Q-7958 accordée lors de l'audition publique à Val-d'Or, le 22 septembre 1976.

1. Requête originale (Q-7958) cf. G.O.Q. no 21 du 22 mai 1976 à la page 4431.
2. Requête amendée: (26-10-76):
La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner les services de transport suivants:

1. Transport restreint - longue distance - route restreinte - à contrat -
1. De l'usine d'Yvon Champoux Inc., rue Champoux, à Notre-Dame-du-Nord, à tout endroit situé dans les districts électoraux-provinciaux d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte - à contrat -
2. De l'usine d'Yvon Champoux, rue Champoux, à Notre-Dame-du-Nord, à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Cheminis, Notre-Dame-du-Nord et Témiscamingue-Sud, routes 117 et 101).

Restriction re/ service 2:
Le service ci-dessus devra être opéré conjointement avec un permis complémentaire à être obtenu de l'Ontario Highway Transport Board et dont une copie devra être déposée à la Commission des transports du Québec.

Dans tous les cas, pour le transport d'unités préfabriquées de maisons sectionnelles ayant une largeur maximum de 14 pieds et 3 pouces, à l'aide d'un fardeur, pour le compte d'Yvon Champoux Inc., le tout conformément aux normes établies par les règlements du ministère des transports.

Modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports afin d'être autorisée à effectuer les services suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -
De Boleil et de tous les endroits de la province de Québec où il y a des fabricants d'explosifs ou des dépôts d'explosifs à la frontière Québec-U.S.A. (tous les ports de sortie) pour le transport d'explosifs destinés en direct aux Etats-Unis ou en transfert par interchange aux frontières avec des détenteurs de permis américains.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - en transit -
De la frontière Ontario-Québec (tous ports d'entrée) en transit dans la province de Québec jusqu'aux frontières Québec-U.S.A. (tous les ports de sortie) pour le transport d'explosifs provenant de tous les endroits de l'Ontario où il y a des fabricants d'explosifs ou des dépôts d'explosifs et destinés en direct aux Etats-Unis ou en transfert par interchange aux frontières avec des détenteurs de permis américains.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - en transit -
De la frontière Nouveau-Brunswick-Québec (tous ports d'entrée), en transit dans la province de Québec jusqu'aux frontières Québec-U.S.A. (tous les ports de sortie) pour le transport d'explosifs en provenance de tous les points situés dans les provinces maritimes où il y a des fabricants d'explosifs ou des dépôts d'explosifs pour destination en direct aux Etats-Unis ou en transfert aux frontières par interchange avec des détenteurs de permis américains.

Droits additionnels s'attachant à ces 3 services:
En donnant les services ci-dessus, la détentrice est autorisée à transporter des produits explosifs et finis et/ou leurs éléments constitutifs dont les propriétés physico-chimiques produisant et/ou engendrant des réactions physico-chimiques instantanées et/ou le transport des ingrédients éléments constitutifs qui, par eux-mêmes, ne sont pas des explosifs ou de nature explosive mais entrent dans la composition des explosifs et qui, à ce titre, deviennent des explosifs ou peuvent être considérés comme tels; que le transport de ces éléments constitutifs puisse s'effectuer à l'état brut, semi-brut ou raffiné, à condition qu'ils soient destinés uniquement à la préparation d'explosifs par des organisations industrielles reconnues comme telles par les gouvernements.

Rôle Q-9333
Q-201843-D-4
MALENFANT, CLAUDE
188, St-Adéland
Québec (Québec) G1L 1Y8
Q-202602
FRÉDÉRIC SCALLEN ENR.
(Scallen, Frédéric)
2795, Carré Cameron
Les Saules (Québec) G1P 1Y1

Demande de transfert:
Malenfant, Claude, demande à la Commission de transférer à:
Frédéric Scallen Enr.
(Scallen, Frédéric)
2795, Carré Cameron
Les Saules (Québec)
G1P 1Y1
le permis no Q-201843 (D-3 ou 003) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec, A-36.

Rôle Q-9334
Q-505291-D-002
BENOIT, MICHEL
8e Rang, St-Cyrille
(Drummond) (Qué.) J0C 1H0
et
Q-505831-D-001
BENOIT, RAYMOND
6e Rang, St-Cyrille
(Drummond) (Qué.) J0C 1H0

Demande de transfert:
Benoit, Michel, demande à la Commission de transférer à:
Benoit, Raymond
6e Rang
St-Cyrille
(Drummond) (Qué.)
J0C 1H0
le permis Q-505291-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 4, catégorie Artisan.

Rôle Q-9335
Q-502482-D-006
VOCAL, FRANCIS
Rue Principale, Ste-Juste
(Montmagny) (Qué.) G0L 3R0
et
Q-505818-D-001
LALIBERTÉ-POULIN, BLANDINE
St-Camille
(Bellechasse) (Qué.) G0R 2S0

Demande de transfert:
Vocal, Francis, demande à la Commission de transférer à:
Laliberté-Poulin, Blandine
St-Camille
(Bellechasse) (Qué.)
G0R 2S0
le permis Q-502482-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-9338
Q-505871-D-001
LAMONTAGNE, RÉJEAN
2860, boulevard Fontenelle
Les Saules (Qué.) G1P 1B8

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Artisan, pour le transport de toutes matières en vrac.

Rôle Q-9340
Q-500743-D-003
MORIN, DOLLARD
530, des Chevaliers
Chicoutimi (Qué.) G7H 5P7
et
Q-505863-D-001
CARON & FRÈRES ENR.
933, Rang 1
Roberval (Qué.) G8H 2N3

Demande de transfert:
Morin, Dollard, demande à la Commission de transférer à:
Caron & Frères Enr.
933, Rang 1
Roberval (Qué.)
G8H 2N3
le permis Q-500743-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 2, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-9342
Q-505867-D-01
**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
AGRICOLE D'AMÉLIORATION
DES TERRES DE TROIS-SAUMONS
STATION**
St-Aubert, (L'Islet) (Qué.)
G0R 2R0

La requérante, qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de sable, pierre, gravier, terre, béton bitumineux, les matériaux utilisés lors de la construction et l'entretien des chemins publics et les produits résultant d'une démolition.

Rôle Q-9343
Q-505875-D-001
TAVARAS, JAMES
3185, boulevard Hamel
Les Saules (Qué.) G1P 217

Le requérant, qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de sable, terre, gravier, pierre, béton bitumineux, neige et glace.

Rôle Q-9344

Q-505860-D-002

LAURENT HOVINGTON ENR.

(Hovington Laurent)

210, R.R. 172 sud, Sacré-Coeur

(Saguenay) (Qué.) G0T 1Y0

Rôle Q-9393

1158-V-D-2

POTVIN TRANSPORT LTÉE

175, de la Victoire

Chicoutimi (Qué.) G7G 2X6

et

4724-V

MAGNY TRANSPORT (INCORPORÉ)

1111, Route 111, Amos-Est

(Abitibi) (Qué.) J9T 1N2

Rôle Q-9394

Q-202579

MICHEL THERRIEN

(Therrien, Michel)

20, avenue du Parc

Victoriaville (Qué.) G6P 3R5

Rôle Q-9396

32-V-D-13 (Q-300-007)

TRANSPORT DALLAIRE LTÉE**DALLAIRE TRANSPORT LTD.**

R.R. no 1, C.P. 218

Chemin Côteau-Nord

Montmagny

(Montmagny) (Qué.) G5V 3S6

Rôle Q-9397

15251-V-D-14

PHILIPPE RICHARD LTÉE

St-Pascal

(Kamouraska) (Qué.)

G0L 3Y0

Rôle Q-9404

2951-V-D-4

TRANSPORT JEAN CÔTÉ LTÉE

233, St-Louis

Lac-à-la-Croix

(Lac St-Jean-Est) (Qué.)

G0W 1W0

Rôle Q-9405

32-V-D-14 (Q-300-007)

TRANSPORT DALLAIRE LTÉE**DALLAIRE TRANSPORT LTD.**

R.R. no 1, C.P. 218

Chemin Côteau-Nord

Montmagny

(Montmagny) (Qué.) G5V 3S6

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région no 9, catégorie Artisan, pour le transport de toutes matières en vrac.

Modification de permis:

Transport par remorquage - contrat -

Demande est faite d'autoriser Potvin Transport Ltée à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Magny Transport (Incorporé), permis no 4724-V, selon toutes les clauses dudit permis no 4724-V.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Victoriaville, A-19.

Modification de permis:

La partie requérante demande d'ajouter à son permis 32-V le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

Des installations de la compagnie Bélanger-Findlay-Gurney, situées à St-Bruno, à Québec, pour le transport d'appareils ménagers et retour avec marchandises refusées ou endommagées.

Modification de permis:

La partie requérante, détentrice du permis de transport 15251-V délivré dans le cadre de l'Ordonnance générale sur le camionnage avant le 27 juillet 1973, demande à la Commission des transports du Québec, conformément aux dispositions du sous-paragraphe a du paragraphe 1 de l'article 12.77 du Règlement 12, d'inscrire dans cedit permis la clause additionnelle suivantes:

Le transport de bois (n'ayant subi aucune autre transformation que la coupe, l'ébranchage et l'écorçage), de tous les points de la région no 3 à tous les points des autres régions de la province et de tous les points des autres régions à la région no 3, tel qu'elle le transportait effectivement avant le 27 juillet 1973, et pour lequel transport elle a enregistré 14 tracteurs par la requête no Q-501661.

Modification de permis (droit additionnel):

La partie requérante demande l'autorisation d'utiliser à l'intérieur des droits de son permis 2951-V un (1) camion acheté par location à long terme de la compagnie:

The Associates Leasing (Canada) Ltd.

2360, Lucerne Road

Montréal 16 (Qué.)

numéro de permis du locateur 296-DYV, le véhicule suivant:

Marque: White Western Star

série: 63840

modèle: 49640

à partir du 17 mai 1976, jusqu'au 17 juin 1980.

Modification de permis:

La partie requérante demande d'ajouter à son permis 32-V le service suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon -

Des installations de la Compagnie Bélanger-Findlay-Gurney, situées à St-Bruno, à tous points dans la province de Québec, pour le transport d'appareils ménagers et retour avec marchandises refusées ou avariées, et matières premières.

Rôle Q-9406
Q-502052-D-004

BIBEAU, GEORGES-HENRI

St-François-du-Lac
(Yamaska) (Qué.) J0G 1M0
et

Q-505868-D-001 à D-003

TRANSPORT G.H. BIBEAU INC.

St-François-du-Lac
(Yamaska) (Qué.) J0G 1M0

Rôle Q-9409
Q-505092-D-002

GENEST, GAÉTAN

1977, rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette (Qué.)
G2E 3E1

Rôle Q-9410
Q-503278-D-002

ROBICHAUD, PAUL

Bonaventure (Bonaventure) (Qué.)
J0C 1A0

et

Q-502820-D-002

BUJOLD, ÉMILIE

St-Siméon
(Bonaventure) (Qué.)
G0C 3A0

Rôle Q-9411
Q-201997

TREMBLAY, GÉRARD

3, rue 1B, Gagnon, G0G 1K0
Q-202584

RÉGINALD BÉRUBÉ TAXI.

(Bérubé, Réginald)
12, 5e Rue, Gagnon, G0G 1K0

Rôle Q-9412
Q-201570

BEAUDRY, JEAN-YVES

2055, boul. Montmorency
Québec (Qué.)
G1J 2Y3
Q-202605

ALBANI FRÉCHETTE

(Fréchette, Albani)
7907, Place Cornouailles
Charlesbourg (Qué.)
G1K 6R6

Demande de transfert:

Bibeau, Georges-Henri, demande à la Commission de transférer à:

Transport G. H. Bibeau Inc.
St-François-du-Lac
(Yamaska) (Qué.)
J0G 1M0

les permis Q-502052-D-001 à D-003 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 4, catégorie Entrepreneur.

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Artisan, pour le transport de toutes matières en vrac.

Demande de transfert:

Robichaud, Paul, demande à la Commission de transférer à:

Bujold, Emilien
St-Siméon
(Bonaventure) (Qué.)
G0C 3A0

le permis Q-503278-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 1, catégorie Artisan.

Demande de transfert:

Tremblay, Gérard, demande à la Commission de transférer à:

Réginald Bérubé taxi.
(Bérubé, Réginald)
12, 5e Rue, Gagnon
G0G 1K0

le permis no Q-201997 (D-1 ou 001) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Gagnonville, 09-9749-V.

Demande de transfert:

Beaudry, Jean-Yves demande à la Commission de transférer à:

Albani Fréchette
(Fréchette, Albani)
7907, Place Cornouailles
Charlesbourg (Qué.)
G1J 6R6

le permis no Q-201570-D-1 ou 001 pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec, A-36.

V — Avis de décisions rendues:

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

DECISIONS DE LA COMMISSION «PROPRIO MOTU»

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-9320-C	09-11-76	M-504538-P-002 PIERRE POIRIER Requérant-cédant M-506385-D-001 SCIERIE BLONDEAU INC. Requérante-cessionnaire	3240	10-04-76	M-14920	
MCV-9320	25-06-76	M-504538-P-002 PIERRE POIRIER Intimé-cédant M-506385-D-001 SCIERIE BLONDEAU INC. Intimée-cessionnaire	3240	10-04-76	M-14920	

La Commission déclare corriger la décision MCV-9320 rendue le 25 juin 1976 de la manière suivante:

1. Rejette la demande de transfert déposée par Pierre Poirier, le requérant-cédant, et la Scierie Blondeau Inc., la requérante-cessionnaire.
2. Maintient la décision quant au cautionnement effectué en l'instance.

La Commission:

1. déclare amendées la décision MCV-1084 du 25 juin 1974 de façon à ce que le mot «Artisan» soit remplacé par le mot «Entrepreneur» dans le premier paragraphe de ladite décision et dans le troisième paragraphe du dispositif de ladite décision;
2. annule, à toutes fins que de droit, la décision MCV-5485 du 22 septembre 1975, à l'exception du paragraphe 2 dans le dispositif de ladite décision concernant le cautionnement déposé par Scierie Blondeau Inc.;
3. prend acte du contrat intervenu entre Pierre Poirier et Scierie Blondeau Inc.;
4. autorise le transfert du permis no M-504538-D-002 détenu par Pierre Poirier en faveur de Scierie Blondeau Inc. lequel permis se lit (M-506385-D-001), camionnage en vrac, de catégorie «Région» et de catégorie «Entrepreneur» dans la région no 5 conformément aux dispositions du Règlement no 12.
5. fixe les taux reconnus, conformément aux directives et normes établies.

AUDIENCES PUBLIQUES

MPV-941-S	12-11-76	2645-A-D-12 PAQUETTE AUTOBUS INC. Nouvelle demande	8305	01-11-75	M-12151	Rejetée
MPV-942-S	10-11-76	3730-A-D-1 AURELE FOURNELLE Nouvelle demande	4946	12-06-76	M-15889	Rejetée
MPV-943-S	12-11-76	2771-A-D-7 AUTOBUS TRUDEAU INC. Nouvelle demande	6373	07-08-76	M-17049	

La Commission:

1. fait droit à la présente requête telle qu'amendée;
2. autorise Autobus Trudeau Inc., 16899, boulevard Hymus, Kirkland (Qué.), à donner le permis suivant:
 1. Classe de permis:
Service d'autobus.
Service:
Transport saisonnier d'écoliers pour élèves du Secondaire I au Secondaire V inclusivement.
Catégorie:
Economique, autobus jaunes.

Service:

Du lundi au vendredi inclusivement, pour les enfants de l'Ile-Perrot, Terrasse Vaudreuil, Pincourt, Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Pointe-Claire, Kirkland, Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux et Dorval, se rendant et à destination du Collège Sainte-Anne à Lachine.

Parcours à suivre:**Autobus no 1.**

Ile-Perrot, Terrasse Vaudreuil, Pincourt, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Pointe-Claire, se rendant à l'arrêt Ste-Anne et du Collège.

Départ: 7:10 hres a.m.

Rue Pacific	et Rue Ste-Anne	7:10
Rue Ste-Anne	et Rue du Collège	7:12
Rue Ste-Anne	et Lakeshore	7:20
Lakeshore	et St-Andrews Baie-d'Urfé	7:25
St-Andrews	et Rue Victoria	7:26
Rue Victoria	et Waterson	7:28
Rue Waterson	et Rue Lorraine	7:30
Rue Lorraine	et Apple Hill	7:35
Apple Hill	et Rue Victoria	7:40
Rue Victoria	et Rue Linden	7:42
Rue Linden	et Beaurepaire	7:45
Beaurepaire	et Lakeview	7:47
Lakeview	et Boul. Beaconsfield	7:48
Boul. Beaconsfield jusqu'à rue Jasper		7:50
Jasper	et Bord du Lac Pointe-Claire	7:52
Bord du Lac	et Rue Cartier	7:53
Rue Cartier	et Route 2-20	
Entrée à l'école: 8:20 hres a.m.		

Autobus no 2.

Kirkland.

Départ: 7:05 hres a.m.

Brunswick	et Henri-Daoust	7:05
Henri-Daoust	et Harmony	7:06
Harmony	et Valérie	7:07
Valérie	et Brunswick	7:10
Brunswick	et St-Charles	7:12
St-Charles	et Ste-Marie	7:13
Ste-Marie	et Montrose	7:14
Montrose	et Windermere	7:15
Windermere	et Rosedale	7:16
Rosedale	et Leeds	7:17
Rosedale	et Windermere	7:18
Windermere	et Sherbrooke	7:19
Sherbrooke	et Castle	7:20
Castle	et Boul. Kirkland à gauche	7:21
Boul. Kirkland	et Beacon Road	7:23
Boul. Kirkland	et St-Charles	7:24
St-Charles	et Hymus	7:26
Hymus	et André-Brunet	7:30
André-Brunet	et Canvin	7:32
Canvin	et Stilview	7:34
Stilview	et Sedgfield	7:35
Sedgfield	et Inglewood	7:37
Inglewood	et Douglas Shand	7:38
Douglas Shand	et St-Jean	7:39
St-Jean	et Lakeview	7:40
Lakeview	et Lakeshore	7:42
Lakeshore	et Neptune	7:44
Neptune	et Carson	7:45
Carson jusqu'à la rue Lepage		7:48
Rue Lepage	et Rue Dawson	7:55
Rue Dawson	et Georges V	7:58
Georges V	et Lakeshore	8:00
Lakeshore	et Ecole	
Entrée à l'école: 8:15 hres a.m.		

Autobus no 3.

Pierrefonds ouest et est en partie.

Départ: 7:00 hres a.m.

L'Anse à l'Orme	et 20392, boul. Gouin	7:00
Boul. Gouin	et Nanterre	7:04
Nanterre	et Boul. Pierrefonds	7:05
Boul. Pierrefonds	et St-Charles	7:07
St-Charles	et Oakwood	7:09
Oakwood	et Acres	7:10
Acres	et Barington	7:12
Barington	et Néo	7:14
Néo	et Ste-Croix	7:15
Ste-Croix	et Boul. Pierrefonds	7:16
Boul. Pierrefonds	et Jacques Bizard	7:17
Jacques-Bizard	et tourner à l'église	7:18
Jacques-Bizard	et Boul. Gouin	7:19
Boul. Gouin	et Marceau	7:21
Marceau	et David	7:23
David	et Rive Boisé	7:24
Rive Boisé	et Boul. Gouin	7:25
Boul. Gouin	et Boul. St-Jean	7:30
Boul. St-Jean	et Harris	7:31
Harris	et Ferncrest	7:32
Ferncrest	et Biscay	7:33
Biscay	et Shakespeare	7:34
Shakespeare	et St-Jean	7:35
Boul. St-Jean	et Devon	7:36
Devon	et Morning Side	7:37
Morning Side	et Devon	7:38
Devon	et St-Jean	7:39
St-Jean	et Blue Haven Drive	7:40
Blue Haven Drive	et Shasbourg	7:41
Shasbourg	et Jourdain	7:42
Jourdain	et Amsterdam	7:43
Amsterdam	et Tecumseh	7:45
Tecumseh	et Boul. Brunswick	7:47
Boul. Brunswick	et Boul. St-Jean	7:48
Boul. St-Jean	et Boul. Hymus	7:49
Boul. Hymus	et Hastings	7:50
Hastings	et Westcliffe	7:52
Westcliffe	et Winthrop	7:53
Winthrop	et Breabrook	7:54
Breabrook	et Broadview	7:55
Broadview	et Belmont	7:56
Belmont	et Boul. des Sources	7:57
Boul. des Sources	et Lakeshore Drive	7:58
Lakeshore Drive	et Ecole Ste-Anne	

Entrée à l'école: 8:20 hres a.m.

Autobus no 4.

Pierrefonds est, Dollard-des-Ormeaux, Dorval.

Départ: 7:10 hres a.m.

Boul. Pierrefonds	et Dresden	7:10
Dresden	et Gouin	7:12
Gouin	et Langevin	7:13
Langevin	et Richer	7:14
Richer	et Perron	7:15
Perron	et Gouin	7:16
Gouin	et Fredmir	7:17
Fredmir	et Manuel	7:18
Manuel	et Roger Pilon	7:20
Roger Pilon	et West Park	7:21
West Park	et Anselme Lavigne	7:22
Anselme Lavigne	et Boul. des Sources	7:23
Boul. des Sources	et Boul. Pierrefonds	7:24
Boul. Pierrefonds	et Boul. Gouin	7:25
Boul. Gouin	et Rue Commercial	7:26
Rue Commercial	et 11e Avenue	7:28
11e Avenue	et 14e Rue	7:30

14 ^e Rue	et Boul. des Sources	7:32
Boul. des Sources	et Sunnysdale	7:33
Sunnysdale	et Sunshine	7:34
Sunshine	et Spring Garden	7:35
Spring Garden	et Rue Brunswick	7:36
Brunswick	et Boul. des Sources	7:38
Boul. des Sources	et Belmont	7:40
Belmont	et St-Rémi	7:42
St-Rémi	et Chanteclerc	7:43
Chanteclerc	et Strathmore	7:44
Strathmore	et Oriole	7:45
Oriole	et Phaisant	7:48
Phaisant	et Neptune	7:50
Neptune	et Parkfield	7:52
Parkfield	et St-Louis	7:53
St-Louis	et Cardinal	7:55
Cardinal	et Rond Point Dorval	8:00

Entrée à l'école: 8:20 hres a.m.

2. Classe de permis:

Transport d'écoliers de moins de treize (13) ans, résidant dans Pierrefonds et Dollard-des-Ormeaux et se rendant à l'Aréna de Pierrefonds, et retour, les mercredi et jeudi de chaque semaine.

Parcours à suivre:

D'après entente avec les autorités municipales.

Conditions et restrictions:

1. Ce service est restreint au transport d'écoliers de moins de treize (13) ans.

2. Ce service ne sera donné que les mercredi et jeudi de chaque semaine, et ce, pour la période d'hiver de chaque année à condition que le coût du transport soit défrayé par l'association récréative de Dollard-des-Ormeaux.

3. Ce service ne sera donné qu'avec un véhicule autobus d'une capacité maximum de 21 passagers.

4. Ce permis ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 de la Régie des transports, concernant les voyages spéciaux et à charte-partie.

Durée du permis:

Ce permis sera valide à partir de la date de l'entrée en vigueur de la présente décision jusqu'au 30 juin 1977.

3. fixe et décrète légaux les taux tels que déposés au dossier.

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPV-945-S	17-11-76	3641-A-D-2 EUGENE DOLBEC & FILS INC. Nouvelle demande	9069	06-12-75	M-13023	La Commission déclare ladite requête irrecevable en droit. Rejetée
MCR-3146	12-11-76	14891-V-D-2 GAETAN CHARTRAND Droit additionnel	8652	15-11-75	M-12563	
MCR-3147	12-11-76	24652-V-D-1 JEAN CUSTEAU Nouvelle demande	8745	22-11-75	M-12712	Désistement
MCR-3148	10-11-76	1087-V-D-7 COUPAL TRUCKING LIMITED Droit additionnel	8277	01-11-75	M-11947	Accordée
MCR-3149	12-11-76	24637-V-D-1 CAMIONNAGE BRIAN ENR. Nouvelle demande	8478	08-11-75	M-12453	Rejetée
MCR-3150	12-11-76	4499-V-D-1 PAQUETTE & FILS TRANSPORT Droit additionnel	8276	01-11-75	M-11939	

La Commission:

1. fait droit à la présente requête telle qu'amendée;

2. autorise Paquette & Fils Transport (Marcel Paquette, opérant sous ce nom:), rue Papineau, Papineauville, comté de Papineau (Qué.), à rajouter le service suivant à son permis no 4499-V:

Transport restreint - longue distance - rayon -

De Thurso à tous les endroits situés dans un rayon de 300 milles de Thurso pour le transport de bois préparé et retour avec marchandises refusées ou avariées pour le compte de Québec Hardwoods Inc.

3. fixe et décrète légaux les taux tels que déposés au dossier.

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCR-3151	12-11-76	8191-V-D-2 CHARBONNEAU TRANSPORT INC. Modification de clause	5613	19-07-75	M-9333	Désistement
MCR-3153	15-11-76	1222-V MICHEL DESMARAIS Requérant 2472-V-C-1 ALBERT LADOUCEUR Intimé Vérification de permis	8464	08-11-75	M-12430	Rejetée
MCR-3154	15-11-76	1551-V-D-1 IRVING SCULNICK & SONS INC. Demande de permis	8442	08-11-75	M-12320	Rejetée
MCS-1703-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant 1392-V-D-1 FOURNIER TRANSPORT LTEE Intimée Correction de décision	6812	17-11-73	M-588	La Commission corrige la décision no MCS-1703 en date du 2 mars 1976 et remplace le numéro de dossier et de permis 3192-V par 1392-V tant à la page frontispice qu'aux pages 1 et 3.
MCS-1834-C MCR-2784-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant 9570-V-DS-2 CENTRAL TRUCK LINES LTD. Intimée Correction de décision Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 6, 7, 8 avril 1976.			M-15370	La Commission corrige la décision nos MCR-2784 MCS-1834 en date du 3 juin 1976 et remplace a) à la page frontispice, le terme « partie opposante » par « partie intervenante ». b) « Opposition » par « intervention » au sixième paragraphe du dispositif.
MCS-2022	12-11-76	24478-V-D-1 MONCTON MOVING & STORAGE LTD. Nouvelle demande	8465	08-11-75	M-12432	

La Commission:

1. accorde, en partie, la requête;

2. autorise Moncton Moving & Storage Ltd. à donner à l'avenir les services suivants:

Transport de ménage et ameublements usagés tels que définis à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage dans des véhicules spécialement agencés, utilisés à cette fin.

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières du Nouveau-Brunswick et retour (via toutes les routes et tous les ports d'entrée) - destination - provenance: les provinces du Canada à l'est de la province de Québec.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

In transit, les frontières du Nouveau-Brunswick à une autre (via toutes les routes et tous les ports d'entrée) - destination - provenance: dans les diverses provinces établies à l'est ou à l'ouest de la province de Québec.

Condition:

Ce permis est sujet à la production à la Commission des transports du Québec des permis complémentaires des provinces concernées.

3. déclare que les tarifs applicables seront ceux fixés pour les membres de la Canadian Household Tariff Bureau dont la requérante est membre.

MCS-2023	12-11-76	24682-V-D-1 BOULAIS & COUTURE INC. Nouvelle demande	9067	06-12-75	M-13015	Désistement
----------	----------	---	------	----------	---------	-------------

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCS-2024-TF	15-11-76	40003-D-152-TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION Modification de tarif	3251	10-04-76	M-14782	Rejetée
MCS-2025-TF	12-11-76	40003-D-157-TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION Modification de tarif	4611	29-05-76	M-15602	Accordée
MCS-2027 MCR-3157	10-11-76	331-V-D-8 et 14519-V-D-14 McCRUM TRANSPORT LIMITED et COWANSVILLE EXPRESS INC. Requérantes-venderesses 25107-V BROMONT TRANSPORT LTEE Requérante-acquéreur Transferts partiels	4429	22-05-76	M-15562	Accordée
MCS-2028 MCR-3159	10-11-76	331-V-D-7 McCRUM TRANSPORT LIMITED Mise-en-cause EDWARD LAURENCE McCRUM BERTAL NORMAN McCRUM Requérantes-venderesses COWANSVILLE EXPRESS INC. JOHN DE LA MARE ROGER DE LA MARE BEVERLY DE LA MARE Requérantes-acquéreurs Transfert d'actions	4604 à 4608	29-05-76	M-15563	Accordée
MCS-2029 MCR-3158	10-11-76	5241-V-D-7 E.J. PERSONS TRANSPORT LTD. Mise-en-cause McCRUM TRANSPORT LTD. E.L. McCRUM Requérantes-venderesses COWANSVILLE EXPRESS INC. BEVERLY DE LA MARE Requérantes-acquéreurs Transfert d'actions	4604	29-05-76	M-15560	Accordée
MCV-10153	11-11-76	M-506860-D-001 et D-002 PONTIAC TRANSIT MIX LIMITED Nouvelle demande E-7	9041	06-12-75	M-12897 M-12898	Accordée
MCV-10154	11-11-76	M-506996-D-001 EMILE LONGPRE Nouvelle demande E-10	9209	13-12-75	M-13209	Accordée
MCV-10157	11-11-76	M-507007-D-001 ARMAND ROZON Nouvelle demande E-7	9310	20-12-75	M-13377	Rejetée
MCV-10158	11-11-76	M-503849-D-002 ARTHUR LEBLANC Nouvelle demande E-7	9209	13-12-75	M-13213	Rejetée
MCV-10159	11-11-76	M-506983-D-001 J. GARRY GAGNON Nouvelle demande E-7	9208	13-12-75	M-13206	Accordée
MCV-10160	11-11-76	M-500020-D-002 DE VON EQUIPEMENT ENRG. Nouvelle demande E-7	9063	06-12-75	M-13091	Rejetée
MCV-10161	11-11-76	M-506980-D-001 et 002 MADAME SOPHIE JOANISSE Nouvelle demande E-7	9077	06-12-75	M-13085 M-13087	Rejetée

No	Date	Requérants	G. O. Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-10162	11-11-76	M-504788-D-001 ORIENT VARENNES Nouvelle demande A-7	9076	06-12-75	M-13077	Rejetée
MCV-10163	10-11-76	M-506725-D-001 TRANSPORT ROGER BENARD INC. Nouvelle demande E-6	8879	29-11-75	M-12854	Rejetée
MCV-10164	11-11-76	M-502504-D-002 JACKIE MOUSSEAU Nouvelle demande A-7	8760	22-11-75	M-12823	Rejetée
MCV-10165	11-11-76	M-501535-D-001 GERALD MICHAUDVILLE Nouvelle demande A-7	8760	22-11-75	M-12822	Accordée
MCV-10166	11-11-76	M-506329-D-001 ROLAND SAURIOL Nouvelle demande E-7	8746	22-11-75	M-12732	Accordée
MCV-10167	11-11-76	M-501984-D-001 RAYMOND GAUTHIER Nouvelle demande A-7	8741	22-11-75	M-5056	Rejetée
MCV-10168	10-11-76	M-506974-D-001 LES ENTREPRISES LAC CONNELLY ENRG. Nouvelle demande E-6	9077	06-12-75	M-13084	Désistement
MCV-10169	10-11-76	M-505373-D-003 THEODORE HARNOIS Nouvelle demande A-6	9076	06-12-75	M-13078	

La Commission raye le délibéré de cette cause, pour qu'elle puisse être réinscrite sur le rôle de celles dont la date d'enquête et d'audition sera fixée lors du prochain appel qui aura lieu à Montréal.

MCV-10170	10-11-76	M-506950-D-001 FERNAND OUELLET Nouvelle demande A-10	8886	29-11-75	M-12903	Rejetée
MCV-10171	10-11-76	M-506942-D-001 PIERRE RIQUIER Nouvelle demande A-10	8885	29-11-75	M-12902	Accordée
MCV-10172	10-11-76	M-506960-D-001 HERVE LEVESQUE EXCAVATION Nouvelle demande E-6	8885	29-11-75	M-12893	Rejetée
MCV-10173	10-11-76	M-503401-D-001 ROYAL MEUNIER Nouvelle demande A-6	8879	29-11-75	M-12856	Rejetée
MCV-10174	10-11-76	M-506973-D-001 CHARLES VEILLEUX Nouvelle demande E-6	9063	16-12-75	M-13089	Accordée
MCV-10175	10-11-76	M-501386-D-001 TOWN & COUNTRY SANITARY SERVICES INC. Nouvelle demande E-10	9200	13-12-75	M-13177	Rejetée
MCV-10176	10-11-76	M-506987-D-001 JEAN-GUY GEMME Nouvelle demande E-6	9208	13-12-75	M-13203	Rejetée
MCV-10177	10-11-76	M-504250-D-002 et D-003 MIDO'S ENTREPRISES INC. Nouvelle demande E-6	9306	20-12-75	M-13238 M-13239	Rejetée
MCV-10178	10-11-76	M-502010-D-002 PIETRO RUFFINI Nouvelle demande E-10	9306	20-12-75	M-13235	Rejetée
MCV-10179	10-11-76	M-507006-D-001 LIONEL POITRAS Nouvelle demande E-6	9309	20-12-75	M-13375	Accordée
MCV-10180	10-11-76	M-506993-D-002, D-003, D-004 MAURICE PARENT Nouvelle demande E-6	9309	20-12-75	M-13371 M-13372 M-13373	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-10181	02-11-76	M-507233-D-001 EDGAR PREVOST Nouvelle demande E-5	3842	01-05-76	M-15275	
La Commission: 1. accueille en partie la requête; 2. autorise en faveur de Edgar Prevost, C.P. 2, La Patrie, comté de Compton (Qué.), la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, de catégories Région et Entrepreneur, pour la région no 5, pour le transport des matières en vrac énumérées aux groupes 1 et 4 de l'article 12.1, paragraphe b, du Règlement no 12; 3. fixe les taux décrétés pour cette région.						
MCV-10182	02-11-76	M-507233-D-002 EDGAR PREVOST Nouvelle demande E-5	3842	01-05-76	M-15276	
La Commission: 1. accueille en partie la requête; 2. autorise en faveur de Edgar Prevost, C.P. 2, La Patrie, comté de Compton (Qué.) la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, de catégories région et Entrepreneur, pour la région no 5, pour le transport des matières en vrac énumérées aux groupes 1 et 4 de l'article 12.1, paragraphe b, du Règlement no 12; 3. fixe les taux décrétés pour cette région.						
MCV-10183	15-11-76	M-504361-D-001 MARCEL THERRIEN Nouvelle demande E-7	1736	22-02-75	M-6154	Rejetée
MCV-10184	15-11-76	M-507196-D-001 et D-002 VINCENT LEFEBVRE INC. Nouvelle demande E-8	3669	24-04-76	M-15146 M-15147	Rejetée
MCV-10185	15-11-76	M-504042-D-002 MAURICE ROUSSY Requérant-vendeur M-504858-D-004 LAROU TRANSPORT ENRG. Requérante-acquéreur Transfert de permis	3620	03-05-75	M-7930	Rejetée
MCV-10186	15-11-76	M-504361-D-002 MARCEL THERRIEN Requérant-cédant M-506268-D-001 JEAN-BAPTISTE LAVOIE Requérant-acquéreur Transfert de permis	4790	05-06-76	M-15688	Rejetée
MCV-10187	15-11-76	M-501860-D-006 ANDRE SAYEUR Nouvelle demande E-8	4015	08-05-76	M-15283	Rejetée
MCV-10188	15-11-76	M-504449-D-003 LAROSE TRANSPORT LTEE Nouvelle demande E-6	7144	13-09-75	M-10696	Rejetée
MCV-10189	20-10-76	M-503257-D-002 GEORGES EVRAD Nouvelle demande E-10	8273	08-11-75	M-11894	Accordée
ML-1013 TF	02-11-76	547-DYV, 949-DY-D-1-TF DEVREN LTEE Modification de tarif	5463	26-06-76	M-16318	Accordée
ML-1014 TF	02-11-76	1-DY-D-2-TF TILDEN RENT A CAR COMPANY Modification de tarif	5282	19-06-76	M-16328	Accordée
ML-1020	12-11-76	646-DY et 176-DYV-D-2 (M-600068-D-2) POPULAR AUTO SALES & SERVICES LTD. Droit additionnel	8464	08-11-75	M-12426	Accordée

SEANCES EN CHAMBRE

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPV-738-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant 2974-ATL-D-2 LUCILLE CHOLETTE ALBERT DI GREGORIO Intimés Correction de décision	9305	20-12-75	M-13233	La Commission corrige la décision no MPV-738 en date du 24 février 1976 et remplace à la page frontispice et aux pages 1 et 2 le numéro de dossier 2774-ATL par le numéro 2974-ATL.
MPV-845-S-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant 3191-A-DS-3 ALBERT BRAULT & FILS INC. Intimée Correction de décision Requête publiée dans le journal « La Presse » les 25, 26, 27 mai 1976 conformément aux dispositions de l'article 2.72.7 du Règlement no 2 de la Commission.			M-16341	La Commission corrige la décision no MPV-845-S en date du 4 août 1976 et remplace au deuxième paragraphe du dispositif à la clause « Service »: La période de « juin à octobre 1975 » par: « juin à octobre 1976 ».
MPV-944-TF	10-11-76	2594-A-S-2-TF METROPOLITAIN SUD (1967) INC. Modification de tarif en vertu de l'article 2.71 du Règlement no 2.			MRS-3104	Accordée
MPT-1586-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-200623-D-001 GEORGES HERRING Intimé Correction de décision			M-1086	La Commission corrige la décision no MPT-1586 en date du 25 juin 1974 et remplace le nom du détenteur Harring par Herring.
MPT-9969-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-200988-D-2 JACOB AZAGURY M-201932-016 J.M. GOULET LTEE Intimées Correction de décision	473	24-01-76	M-13727	La Commission corrige la décision no MPT-9969 en date du 13 avril 1976 et remplace le numéro de permis M-201932-011 pour M-201932-016.
MPT-10465	16-09-76	M-204002-D-2 ROGER THIBAUT Requérant-cédant M-202733-002 ALEX DIMITROPOULOS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6366	07-08-76	M-17000	Accordée
MPT-10534	08-10-76	M-205303-D-2 NICOLAS RODRIGUE Requérant-cédant M-200739-002 MLLE HUGUETTE DALPE Requérante-cessionnaire Transfert de permis	7118	04-09-76	M-17377	Accordée
MPT-10544	18-10-76	M-201495-D-2 ANTONIO RAGUSA Requérant-cédant	7249	11-09-76	M-17429	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPT-10545	18-10-76	M-206616-002 LOUIS SERAFINO Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7249	11-09-76	M-17427	Accordée
		M-203303-D-2 JACQUES CARRIER Requérant-cédant				
MPT-10567	03-11-76	M-205255-004 GEORGES M. LADOUCEUR Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7363	11-10-76	M-17489	Accordée
		M-206024-D-4 HENRI LANDREVILLE Requérant-cédant				
MPT-10568	03-11-76	M-207246-001 JEAN-GUY EMARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7363	11-10-76	M-17490	Accordée
		M-204099-D-2 GERARD HURTUBISE Requérant-cédant				
MPT-10571	03-11-76	M-207398-001 JEAN-PIERRE GELINAS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7484	18-10-76	M-17537	Accordée
		M-206443-D-1 CLAUDE TREMBLAY Requérant-cédant				
MPT-10579	17-11-76	M-207386-001 GEORGES SAVOIE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7611	25-10-76	M-17574	Accordée
		M-201942-D-2 JEAN PARISELLA Requérant-cédant				
MPT-10580	17-11-76	M-207387-001 MME JULIETTE PARISELLA Requérante-cessionnaire Transfert de permis	7610	25-10-76	M-17551	Désistement
		M-202695-D-2 RAYMOND PRUNEAU Requérant-cédant				
MPT-10581	17-11-76	M-205373-003 GRATIEN LEFEBVRE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7622	25-10-76	M-17694	Accordée
		M-202693-D-2 MENYHERT WINKLER Requérant-cédant				
MCR-3053- TF-C	15-11-76	M-202681-002 Requérante-cessionnaire Transfert de permis	3647	24-04-76	M-14969	
		L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant				
		30004-D-181-TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION (Au nom de ses membres) Correction de décision				

La Commission corrige la décision no MCR-3053-TF en date du 7 octobre 1976 et remplace le troisième paragraphe du dispositif de ladite décision, pour se lire:

« Cette décision entrera en vigueur le 46e jour suivant la date de la décision. »

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCR-3057-TF-C	15-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant 30004-D-184-TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION (Au nom du membre: R.P.R. Transport Ltée) Correction de décision	3831	01-05-76	M-15110	

La Commission corrige la décision no MCR-3057-TF en date du 7 octobre 1976 et remplace le troisième paragraphe du dispositif de ladite décision, pour se lire:

« Cette décision entrera en vigueur le 46^e jour suivant la date de la décision ».

MCR-3080	20-10-76	12069-V-D-1 ALFRED MANDEVILLE ENRG. Requérante-venderesse DAME LUCETTE DUCHESNE Requérante-acquéreur Transfert de permis	4812	05-06-76	M-15826	Accordée
MCR-3107-TF	29-10-76	10673-V-D-1-TF ALEXIS BARRIERE Modification de tarif	6495	14-08-76	M-17170	Accordée
MCR-3118	01-11-76	12938-V-DS-1 DISTRIBUTEURS DE FILM PARIS INC. Requérante-venderesse 25499-V MICHEL COTNOIR INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le « Journal de Montréal » les 23, 24, 25 septembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-18002	Accordée
MCR-3119	01-11-76	4478-V-DS-1 ARCHIE A. McCORMICK Requérante-venderesse A.A. McCORMICK INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 13, 14, 15 septembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement 2.			M-17892	Accordée
MCR-3120	01-11-76	18714-V-DS-1 MAC'S DELIVERY SERVICE (John & Thomas McConville) Requérante-venderesse MAC'S DELIVERY SERVICE (A division of Personalized Leasing Services Ltd.) Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 30, 31 août 1976 et le 1 ^{er} septembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement 2.			M-17805	Accordée
MCR-3131	01-11-76	2683-V-DS-1 MALO TRANSPORT Requérant-vendeur TRANSPORT MALO ET ST-PIERRE INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 20, 21, 22 septembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement 2.			M-18001	Accordée

No	Date	Requérants	G. O. Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCR-3144-TF	08-11-76	22972-V-D-1-TF YVON CHAMPAGNE Modification de tarif	6496	14-08-76	M-17183	Désistement
MCR-3145	29-10-76	24250-V-D-2 PAUL E. BINETTE Requérant-cédant YVON LATENDRESSE Requérante-acquéreur Transfert de permis	6203	31-07-76	M-16871	Accordée
MCR-3152	12-11-76	1289-V-D-3 SUN TRUCK TAXI LIMITED Requérante-cédante 1623-V STAR TRUCK TAXI ASSOCIATION LTD. Requérante-acquéreur Transfert de permis	4026	08-05-76	M-15404	Accordée
MCS-2021-TF	11-11-76	1930-V-S-12-TF PROVOST CARTAGE INC. Modification de tarif en vertu de l'article 2.70.1 du Règlement no 2.			MRS-3105	Accordée
MCS-2030-I	17-11-76	23752-V MICHEL PRAIRIE Demande de permis identique conformément au paragraphe 4 de l'article 2.48.1 du Règlement 2 (1976).				Accordée, émis <i>instantanément</i> .
MCV-8502	10-05-76	M-502148-DS-001 LUCIEN PINARD Requérant-cédant M-500679-D-003 MAURICE BELANGER Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 1, 2, 3 mars 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-14726	Accordée
MCV-8502-C	03-11-76	M-502148-DS-001 LUCIEN PINARD Requérant-vendeur M-500679-D-003 MAURICE BELANGER Requérant-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 1, 2, 3 mars 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2 (1976).			M-14726	

La Commission:

1. corrige la décision MCV-8502 et décrète rétablir les parties au droit de transfert demandé, et ce postérieurement à la décision MCV-9546-1 en date du 3 septembre 1976.

2. décrète confirmer le dispositif de la décision MCV-8502.

3. Cette décision deviendra en vigueur le 16e jour après sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*, à moins qu'il y ait requête en révision ou en appel dans ce délai.

MCV-9874	28-09-76	M-502755-DS-001 DENIS VILLENEUVE Requérant-cédant M-507439-D-001 JEAN-PAUL DUMOULIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Montréal-Matin » les 5, 6, 7 août 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-17557	Accordée
----------	----------	--	--	--	---------	----------

No.	Date	Requérants	G. O. Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-10156	08-11-76	M-503824-D-001 ARMAND DUFOUR Demande de permis A-6			M-18089	Accordée
MCV-10190	15-11-76	M-500204-D-003 BERNARD PARENT Nouvelle demande E-6	8756	22-11-75	M-12802	Accordée
MCV-10191	15-11-76	M-507223-D-001 BERNARD GODARD Nouvelle demande A-7	3670	24-04-76	M-15150	Accordée
MCV-10192-1	16-11-76	M-502281-D-001 HERVE DUPRAS Demande de permis identique conformément au paragraphe 4 de l'article 2.48.1 du Règle- ment 2 (1976).				Accordée, émis <i>instanter</i>
ML-999	08-10-76	915-DYV-DS-1 ROBERT LECOURS Requérant-vendeur LOCATION R. LECOURS INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 1, 2, 3 septembre 1976 en vertu de l'arti- cle 2.59.1 du Règlement no 2 de la Commis- sion.			M-17758	Accordée
ML-1021	08-11-76	M-600465 (556-DYV-DS-1) CHATEAU CAMP TRAILER ENRG. Requérante-venderesse LOCATION C.C.T. INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 20, 21, 22 septembre 1976 en vertu de l'article 14 de la Loi des transports.			M-17925	Accordée
ML-1022	12-11-76	9011-V-D-5 VERDUN TRUCKING CO. LTD. Droit additionnel	5477	26-06-76	M-16372	

La Commission:

1. fait droit partiellement à la présente requête.

2. autorise Verdun Trucking Co. Limited, conformément à l'article 13F de l'Ordonnance générale sur le camionnage, de:

1. louer à long terme jusqu'à concurrence de 20% de sa flotte les véhicules de compagnies de location, détentrices d'une autorisation de la Commission des transports du Québec.

Conditions:

Toutes les copies de contrats de location devront être versées mensuellement, aux dossiers de la Commission des transports du Québec.

AUDIENCES PUBLIQUES — TRANSPORTS PUBLICS — ECOLIERS

No	Date	Requérants	Cause	Décisions
MPE-568-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant M-100217-D-3 et M-100183-D-1 LLOYD KIRKPATRICK Intimé LAURENTIAN SCHOOL BOARD MINISTÈRE DES TRANSPORTS Mise-en-cause	M-15582	La Commission corrige la décision no MPE-568 en date du 12 août 1976 et remplace au dispositif le circuit 2081 \$9,500 par 2081 \$19,000.

Détail de la demande:

Demande parue dans le journal « La Presse » les 23, 24, 25 juillet 1974.

PERMIS SPECIAUX

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-2531	M-507135-S-001 MRS-3096 ROSAIRE FORTIN	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 12, 13, 14 octobre 1976. Rejetée.	
MS-2532	22321-V-S-1 MRS-3098 NORTHERNAIR FREIGHT SERVICE INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 29, 30 septembre 1976 et 1 ^{er} octobre 1976. Rejetée.	
MS-2525	25540-V-S-1 MRS-3075 SPEEDWAY EXPRESS LIMITED	Demande parue dans le « Journal de Qué- bec » les 29 septembre 1976 et 1, 2 octo- bre 1976. Accordée.	Du 8 novembre 1976 au 7 novembre 1977 ou décision finale.
MS-2533	12198-V-S-1 MRS-3103 BIENVENUE TRANSPORT ENRG.	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 8, 9, 10 septembre 1976. Accordée.	Du 9 novembre 1976 au 8 novembre 1977 ou décision finale.
MS-2527	25519-V-S-1 MRS-3074 RONALD F. MORAN	Demande parue dans le journal « Le Devoir » le 29 septembre 1976 et les 1, 2 octobre 1976. Accordée.	Du 5 novembre 1976 au 1 ^{er} juin 1977.

REQUETES EN VERTU DE L'ARTICLE 33 DE LA LOI DES TRANSPORTS (1972, chapitre 55)

No	Requérant	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MT-17	25585-V-SI-1 MRS-3076 WIDING TRANSPORTATION INC.	Demande de permis temporaire <i>instanter</i> <i>From the Québec-United States border</i> <i>(port of entry: Pointe-Fortune) to Andreas</i> <i>Winnery, Ste-Hyacinthe, for the transpor-</i> <i>tation of grape mash in bulk, in tank</i> <i>trucks, four loads only. Point of origin:</i> <i>Sagemoor Farm/US Grape. Co. Sunny-</i> <i>side, Washington, U.S.A.</i> Accordée.	Du 5 novembre 1976 au 13 novembre 1976.

AUDIENCES PUBLIQUES

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCR-1661	11-11-76	23389-V-D-3 LIVRAISON DRUMMOND ENRG. Requérante Modification de permis		28-02-76	Q-7130	Rejetée
QCR-1662	17-11-76	1824-V-D-5 LE DEMENAGEUR QUEBECOIS LTEE Requérante L'ASSOCIATION DU CAMIONNAGE DU QUEBEC INC. Intervenante Modification de permis		28-02-76	Q-7140	Rejetée
QCR-1663- TF	17-11-76	18921-V-D-1-TF PIERRE DU SAULT Requérant Modification de tarifs	9180	13-12-75	Q-6637	

0006

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 27 NOVEMBRE 1976, VOL. XXXI, N. 47

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
La Commission: 1. accueille la requête; 2. révoque sa décision QCR-1429-TF; 3. fixe les taux déposés par Pierre Du Sault et apparaissant au dossier.						
QCR-1664	17-11-76	1824-V-D-4 LE DEMENAGEUR QUEBECOIS LTEE Requérante Modification de permis		28-02-76	Q-7160	Rejetée
QCS-1087	15-11-76	1930-V PROVOST CARTAGE INC. Requérante 15130-V MODERN TANK LINES INC. Intimée Demande d'annulation de permis spécial		06-03-76	Q-7199	La Commission prend acte du retrait de la demande par la partie requérante.
QCS-1090-TF	17-11-76	10207-V-D-3-TF TESSIER & FILS LIMITEE Requérante Modification de tarifs	226	17-01-76	Q-6922	

La Commission:

1. accueille la requête;
2. décrète que les taux suivants sont applicables lorsqu'ils seront devenus en vigueur selon la loi:

1. Aéroport à Baie-Comeau

Baie-Comeau à aéroport:	\$ 3.00
Hauterive à aéroport:	2.50
Paquet additionnel:	1.00
Voyage spécial sur demande avec petite vanette:	12.00
2. Taux général à l'heure pour l'usage d'une semi-remorque 25 tonnes minimum:	26.50
3. Taux à l'heure pour un camion muni d'une benne basculante:	21.00
4. Taux à l'heure pour un tracteur:	
38,000 livres:	18.00
44,000 livres:	22.50
55,000 livres:	25.00

QCS-1091-TF	17-11-76	23782-V-D-1-TF TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC. Requérante Modification de tarifs	9173	13-12-75	Q-6588	
-------------	----------	--	------	----------	--------	--

La Commission:

1. accueille la requête;
2. révoque sa décision partielle no QCS-825-TF;
3. fixe les taux déposés par la requérante, Transport Nordique (1975) Inc. et apparaissant en annexe (Voir annexe).

TARIFS POUR TRANSPORT D'EXPLOSIFS
EN VOYAGE DE 4,000 LB MINIMUM POID NET

	Beloil	Brownburg	Clermont Pie-au-Pic	Montréal	Québec	Sept-Îles	St-Grégoire	St-Paul- l'Ermitte	Ste-Thérèse	Valcartier	Valleyfield
Alma	\$ 8.10	\$ 9.40			\$ 4.65	\$10.20		\$ 8.60			\$9.40
Amherst	15.10	16.20			12.80			16.53			17.15
Amos	9.75	8.50		\$ 9.25			\$ 9.88	8.75	\$ 8.75		9.88
Amqui	9.60	10.85			5.75			9.50			10.15
Baie-du-Poste	10.30	10.50			8.50			8.35			10.50
Baie James	Matagami plus liste spéciale										
Baie-St-Paul	5.55	6.90			2.25			6.10			6.95
Barraute	9.15	7.88		8.63			9.25	9.13	8.13		9.25

	<i>Beloeil</i>	<i>Brownburg</i>	<i>Clermont Pte-au-Pic</i>	<i>Montréal</i>	<i>Québec</i>	<i>Sept-Îles</i>	<i>St-Grégoire</i>	<i>St-Paul- l'Ermitte</i>	<i>Ste-Thérèse</i>	<i>Valcartier</i>	<i>Valleyfield</i>
Bathurst, N.B.	\$12.70	\$ 13.80			\$ 9.95			\$13.15			\$ 13.80
Beauville	9.50	8.25		\$ 9.00			\$ 9.83	9.50	\$ 8.50		9.83
Beloeil					4.03	\$ 12.73					
Bourlamaque	8.75	7.50		8.25			8.83	8.75	7.75		8.83
Bridgewater, N.E.	23.65	23.95			19.75			22.75			23.95
Cabano	8.00	9.35			4.60			8.50			9.35
Cadillac	9.63	8.38		9.13			9.75	9.50	8.63		9.75
Campbellton, N.B.	11.95	12.35			7.95			12.35			12.35
Champneuf	9.25	8.00		8.75			9.38	9.25	8.25		9.38
Chapais	12.00	12.75		11.50			12.13	12.00	11.00		12.13
Chibougamau	11.88	10.83		11.38			12.00	11.88	10.88		12.00
Chicoutimi	7.60	8.70			3.65			7.90			8.70
Demaraisville	11.13	9.88		10.63			11.25	11.12	10.13		11.25
Dolbeau	9.10	9.60	\$ 5.80		5.55	11.40		9.75			10.55
Edmunston, N.B.	8.88	9.20			5.45			5.85			10.15
Forestville	9.30	9.60	3.80		5.55			9.75			10.55
Fredericton, N.B.	13.20	15.20			9.50			13.95			15.20
Gaspé	14.80	16.55			11.50			15.20			15.90
Halifax, N.E.	18.75	19.90			16.55			20.30			20.95
Hartland, N.B.	10.75	11.30			7.90			11.20			11.90
Hauterive/Baie-Comeau	9.50	11.30			7.20	4.30		10.10			10.85
Havre-St-Pierre	19.00	19.20			15.25			19.10			19.20
Joutel	12.13	10.88		11.83			12.25	12.13	11.13		12.25
Labrieville	9.60	10.85			6.20	7.05		10.10			10.85
Lac Albanel	15.30	17.00			11.80			16.05			17.00
Lacome	9.63	8.38		9.13			7.95	9.73	8.83		9.75
La Malbaie/Pte-au-Pic	6.50	8.15			3.20	8.70		7.00			8.15
Lamothe	9.63	8.38		9.13			9.75	9.73	8.63		9.75
La Sarre	11.75	10.50		11.25			11.88	11.75	10.75		11.88
Liverpool (Midway), N.E.	23.80	25.60			20.15			24.35	27.80		25.60
Louvicourt	8.25	7.00		7.75			8.38	8.25	7.25		8.38
Mahone Bay, N.E.	23.70	25.70			19.80			24.45			23.70
Malaric	9.38	8.13		8.88			9.50	9.38	8.38		9.50
Manic 3	9.30	11.95			9.70	6.05		11.30			11.95
Manic 5	12.05	13.20			10.90	7.55		12.50			13.20
Matagami	12.50	11.25		12.00			12.63	12.50	11.50		12.73
Matane	9.75	10.95			7.15			10.20			10.80
Matapédia	10.80	11.35			8.05			10.80			11.30
Miquelon	11.00	9.75		10.50			11.13	11.00	10.00		11.13
Moncton, N.B.	14.20	16.45			11.50			14.65			15.35
Mont-Joli	9.55	9.95			5.95			9.95			10.15
Montmagny	5.50	6.50				11.30		5.70			6.50
Mulgrave, N.E.	19.10	21.20			18.20			19.85			21.20
Murdochville	12.05	13.20			9.95			12.50			13.20
New Castel, N.B.	13.15	14.23			10.60			13.65			14.25
New Glasgow, N.E.	18.10	19.20			15.10			18.80			19.50
New Richmond	5.40	6.80			9.70			12.05			12.70
Normetal	12.25	11.00		11.75			12.38	12.25	11.25		12.38
Orchan	12.50	11.25		12.00			12.63	12.50	11.50		12.63
Parc National (Pikauba)	5.45	6.80			2.15			5.95			6.80
Passes-Dangereuses	11.30	12.40			9.35			11.75			12.40
Port-Cartier	11.73	12.85			10.15			12.20			12.85
Port-Daniel	13.00	14.10			10.40			13.45			14.10
Portneuf	4.05	5.45						4.70			5.55
Preissac	9.88	8.63		9.38			10.00	9.88	8.88		10.00
Pugwash, N.E.	18.85	20.85			15.10			19.60			20.85
Québec Métropolitain	4.05	5.45						4.70			5.55
Quévillon	9.75	8.30		9.25			9.88	9.75	8.75		9.88
Rimouski	9.10	10.40			5.45			9.60			10.40
Rivière-du-Loup	7.20	8.30			3.60			7.50			8.05
Roberval	8.05	9.35			4.60			8.60			9.33
Rouyn-Noranda	10.50	9.25		10.00			10.63	10.50	9.50		10.63

	Belœil	Brownburg	Clermont Pte-au-Pic	Montréal	Québec	Sept-Îles	St-Grégoire	St-Paul- l'Ermite	Ste-Thérèse	Valcartier	Valleysfield
Ste-Anne-des-Monts	\$ 10.90	\$ 11.75			\$ 8.10			\$ 11.00			\$ 11.55
St-Georges-Beauce	5.55	6.90			2.45			6.40			6.50
St-Félicien	8.45	9.95			4.80			9.20			9.93
St-Jean, N.B.	13.10	14.20			10.50			13.55			14.20
Senneterre	8.88	7.63		\$ 8.38			\$ 9.00	8.88	\$ 7.88		9.00
Sept-Îles	12.70	13.85			10.20			12.85			13.85
Sullivan	8.75	7.50		8.25			8.88	8.75	7.75		8.88
Sydney, N.E.	24.10	26.10			20.40			24.85			26.10
Tadoussac	7.60	8.70			4.05			7.90			8.70
Truro, N.E.	17.40	18.55			14.60			18.40			19.00
Valcartier	4.65	6.15						4.65			6.15
Vassan	8.75	7.50		8.25			8.88	8.75	7.75		8.88
Val-d'Or	8.75	7.50		8.25			8.88	8.75	7.75		8.88
Yarmouth, N.E.	23.90	25.05			20.10			23.85			24.55

Pour les endroits non mentionnés sur cette liste, ajoutez \$0.60 du mille aller et retour de la ville la plus près mentionnée ci-haut. Temps d'attente \$14 l'heure après 2 heures.

TARIFS POUR TRANSPORT D'EXPLOSIFS
EN VOYAGE DE 10,000 LB MINIMUM POID NET

	Belœil	Brownburg	Clermont Pte-au-Pic	Montréal	Québec	Sept-Îles	St-Grégoire	St-Paul- l'Ermite	Ste-Thérèse	Valcartier	Valleysfield
Alma	\$ 4.20	\$ 4.85			\$ 2.60			\$ 4.40			\$ 4.80
Amherst	8.05	8.65			6.85			8.80			9.15
Amos	5.05	4.55		\$ 5.00			\$ 5.25	5.05	\$ 4.55		5.15
Amqui	3.25	6.10			3.90			5.35			5.45
Baie-du-Poste	6.05	6.40			4.55			6.15			6.40
Baie James	Matagami plus liste spéciale										
Baie-St-Paul	2.90	3.60			1.25	\$ 4.85		3.20			3.60
Barraute	5.15	4.85		5.10			5.35	5.15	4.65		5.25
Bathurst, N.B.	8.80	7.35			5.35			7.00			7.33
Beatyville	4.90	4.40		4.85			5.20	4.90	4.40		5.00
Belœil			\$ 3.35		2.20	6.80					
Bourlamaque	4.50	4.00		4.45			4.70	4.50	4.00		4.60
Bridgewater, N.E.	11.85	12.75			9.15			12.20			12.75
Cabano	4.10	4.80			2.45			4.40			4.80
Cadillac	4.70	4.20		4.65			4.90	4.70	4.15		4.80
Campbellton, N.B.	5.80	6.70			5.15			6.20			6.70
Champneuf	5.35	4.85		5.30			5.55	5.35	4.85		5.45
Chapais	5.64	6.00		3.83			5.75	5.75	5.95		6.35
Chibougamau	5.54	5.91		5.75	4.05		5.65	5.65	5.85		5.91
Chicoutimi	4.00	4.50			2.10			4.05			4.45
Demaraisville	5.70	5.20		3.65			5.90	5.70	5.20		5.80
Dolbeau	4.73	5.45			2.90			5.00			5.45
Edmunston, N.B.	4.60	5.20			2.85			4.80			5.20
Forestville	4.80	5.45			2.90			5.05			5.45
Fredericton, N.B.	6.25	7.15			4.65			5.05			7.15
Gaspé	7.50	8.00			6.10			8.10			8.45
Halifax, N.E.	10.85	11.50			8.80			11.15			11.50
Hartland, N.B.	5.35	5.95			4.05			5.55			5.93
Hauterive/Baie-Comeau	5.50	6.10	2.85		3.75	2.35		5.50			5.75
Havre-St-Pierre	8.90	9.80			7.20	2.45		9.30			9.80
Joutel	5.40	4.90		5.35			5.60	5.40	4.90		5.50
Labrieville	5.45	6.10			3.75	2.35		5.50			5.75
Lac Albanel	6.95	7.80	2.85		5.35			7.35			7.80

	Belœil	Brownburg	Clermont Pte-au-Pic	Montréal	Québec	Sept-Îles	St-Grégoire	St-Paul- l'Ermitte	Ste-Thérèse	Valcartier	Valleyfield
Lacome	\$ 4.80	\$ 4.30		\$ 4.75			\$ 5.00	\$ 4.80	\$ 4.30		\$ 4.90
La Malbaie/Pte-au-Pic	3.35	4.05			\$ 1.60			3.70			4.10
Lamothe	4.95	4.45		4.90			5.15	4.95	4.45		5.05
La Sarre	5.60	5.10		5.55			5.80	5.60	5.10		5.70
Liverpool (Midway), N.E.	12.35	13.25			9.35			12.75			13.25
Louvicoourt	4.35	3.85		4.30			4.55	4.35	3.85		4.45
Mahone Bay, N.E.	11.85	12.70			9.15			12.20			12.70
Malartic	4.70	4.20		4.65			4.90	4.70	4.20		4.80
Manic 3	5.85	6.40			4.50	3.50		6.05			6.40
Manic 5	6.50	6.65			5.10	4.30		6.70			7.00
Matagami	5.70	5.20		5.65			5.90	5.70	5.20		5.80
Matane	5.20	5.45			3.63			5.25			5.50
Matapédia	5.45	6.05			4.10			5.70			6.05
Miquelon	5.40	4.90		5.35			5.60	5.40	4.90		5.50
Moncton, N.B.	7.20	7.55			6.15			7.55			8.15
Mont-Joli	5.00	5.60			2.15			5.20			5.45
Montmagny	2.60	3.05			1.00			2.35			2.90
Mulgrave, N.E.	11.10	12.13			9.40			11.55			12.15
Murdochville	6.70	7.35			5.35			6.85			7.35
New Castel, N.B.	7.00	7.60			5.45			7.25		\$ 5.65	7.65
New Glasgow, N.E.	9.65	10.20			8.10			10.05			10.40
New Richmond	6.15	6.80			5.00			6.45			6.80
Normetal	5.95	5.45		5.90			6.15	5.95	5.45		6.05
Orchan	5.70	5.20		5.65			5.90	5.70	5.30		5.80
Parc National (Pikauba)	3.10	3.55			1.60			3.15			3.55
Passes-Dangereuses	6.05	6.65			4.85			6.30			6.65
Port-Cartier	6.30	6.65			5.25			6.50			6.85
Port-Daniel	7.00	7.55			5.30			7.20			7.55
Portneuf	2.35	2.60			1.00			2.10			2.40
Preissac	5.20	4.80		5.15			5.40	5.20	4.70		5.30
Pugwash, N.E.	8.40	9.30			7.25			8.80			9.30
Québec Métropolitain	2.20	2.85						2.40			2.85
Quévillon	5.00	4.45		4.95			5.20	5.00	4.50		5.10
Rimouski	4.65	5.35			2.90			4.95			5.35
Rivière-du-Loup	3.80	4.25			1.90			4.10			4.30
Roberval	4.15	4.85			2.50			4.45			4.85
Rouyn/Noranda	5.10	4.60		5.05			5.30	5.10	4.60		5.20
Ste-Anne-des-Monts	5.50	6.05			4.25			5.70			6.05
St-Georges-Beauce	2.90	3.60			1.40			3.35			3.45
St-Félicien	4.30	5.20			2.70			4.65			5.20
St-Jean, N.B.	7.00	7.60			5.25			7.25			7.60
Senneterre	4.60	4.10		4.55			4.80	4.60	4.10		4.70
Sept-Îles	6.80	7.45	\$ 4.45		5.40			6.85			7.45
Sullivan	4.50	4.00		4.45			4.70	4.50	4.00		4.60
Sydney, N.E.	11.40	12.00			9.55			11.55			11.90
Tadoussac	3.95	4.50			2.40			4.10			4.50
Truro, N.E.	9.30	9.90			7.85			9.85			10.15
Valcartier	2.45	3.00						2.45			3.00
Vassan	4.80	4.30		4.75			5.00	4.80	4.30		4.90
Val-d'Or	4.50	4.00		4.45			4.70	4.50	4.00		4.60
Yarmouth, N.E.	12.80	13.35			10.73			12.80			13.15

Pour les endroits non mentionnés sur cette liste ajoutez \$0.60 du mille aller et retour de la ville la plus près mentionnée ci-haut temps d'attente \$18 l'heure après 2 heures.

TARIFS POUR TRANSPORT D'EXPLOSIFS EN VOYAGE
DE 15,000 LB MINIMUM POIDS NET

	Belœil	Brownburg	Clermont Pte-au-Pic	Montréal	Québec	Sept-Îles	St-Grégoire	St-Paul- l'Érmitte	Ste-Thérèse	Valcartier	Valleyfield
Alma	\$3.25	\$3.80			\$1.95			\$3.55			\$3.80
Amherst	6.05	6.20			5.45			6.15			6.45
Amos	3.90	3.40		\$3.70			\$3.93	3.90	\$3.50		3.95
Amqui	4.25	4.50			2.95			4.45			4.80
Baie du Poste	5.15	5.85			3.65			5.15			5.85
Baie James	Matagami plus liste speciale										
Baie St-Paul	2.45	2.95			1.10			2.60			2.95
Barraute	3.65	3.15		3.45			3.70	3.85	3.25		3.70
Bathurst NB	5.40	5.50			4.40			5.55			5.75
Beauville	3.80	3.30		3.80			3.85	3.80	3.40		3.85
Belœil					1.85	\$5.50					
Bourlamaque	3.50	3.00		3.30			3.55	3.50	3.10		3.55
Bridgewater NE	9.10	9.85			7.60			9.45			9.85
Cabano	3.05	3.80			1.90			3.85			3.80
Cadillac	3.85	3.35		3.65			3.90	3.85	3.45		3.90
Campbellton NB	4.00	5.35			3.25			4.90			5.35
Champneuf	3.70	3.20		3.50			3.75	3.70	3.30		3.75
Chapais	4.80	4.30		4.60			4.85	4.80	4.40		4.85
Chibougamau	4.75	5.45		4.55	3.25		4.80	4.75	4.35		5.45
Chicoutimi	3.25	3.70			1.60			3.35			3.70
Demaraisville	4.45	3.95		4.25			4.50	4.45	4.05		4.50
Dolbeau	3.75	4.40			2.35			4.00			4.25
Edmunston NB	3.60	4.15			2.35			3.80			4.00
Forestville	3.80	4.30			2.45			3.90			4.25
Fredericton NB	4.95	5.45			4.00			5.15			5.50
Gaspé	5.90	6.30			4.85			6.20			6.40
Halifax NE	8.40	8.70			6.60			8.60			8.80
Hartland NB	4.75	5.25			3.25			4.95			5.25
Hauterive/Baie-Comeau	4.25	4.80	\$2.15		3.30	2.10		4.45			4.80
Havre-St-Pierre	7.20	7.95			5.75	2.00		7.50			
Joutel	4.85	4.35		4.65			4.90	4.85	4.45		4.90
Labrieville	4.25	4.80	2.10		3.00	3.00		4.45			4.80
Lac Albanel	5.90	6.65			4.45			6.20			6.85
Lacorne	3.85	3.35		3.65			3.90	3.85	3.45		3.90
La Malbaie/Pte-au-Pic	2.80	3.35			1.45	3.70		3.05			3.35
Lamothe	3.85	3.35		3.65			3.90	3.85	3.45		3.90
La Sarre	4.70	4.20		4.50			4.75	4.70	4.30		4.75
Liverpool (Midway) NE	9.25	10.00			7.75			9.55			10.00
Louvicourt	3.30	2.80		3.10			3.35	3.33	2.90		3.35
Mahone Bay NE	9.10	9.85			7.60			9.40			9.85
Malartic	3.75	3.25		3.55			3.80	3.75	3.35		3.80
Manic 3	5.10	5.60			4.15	2.85		5.20			5.50
Manic 5	5.35	5.85			4.25	3.50		5.45			5.60
Matagami	5.00	4.50		4.80			5.05	5.00	4.60		5.05
Matane	4.30	4.30			2.50			4.45			4.80
Matapédia	4.75	5.20			3.35			5.00			5.20
Miquelon	4.40	3.90		4.20			4.45	4.40	4.00		4.45
Moncton NB	5.70	6.45			4.85			5.85			6.60
Mont-Joli	3.95	4.40			2.55			4.00			4.40
Montmagny	2.20	3.00			0.85			2.50			3.00
Mulgrave NE	8.75	7.50			7.35			9.05			7.50
Murdochville	5.15	5.60			4.35			5.35			5.60
New Castel NB	5.60	5.95			4.65			5.55			5.95
New Glasgow NE	8.40	8.70			6.60			8.60			8.80
New Richmond	5.00	5.75			3.95			5.10			5.50
Normetal	4.90	4.40		4.70			4.95	4.90	4.50		4.95
Orchan	5.00	4.50		4.80			5.05	5.00	4.60		5.05
Parc National (Pikauba)	2.45	2.90			1.35			2.55			2.90
Passes dangereuses	4.80	5.25			3.80			5.00			5.25

	<i>Beloeil</i>	<i>Brownburg</i>	<i>Clermont Pie-au-Pic</i>	<i>Montréal</i>	<i>Québec</i>	<i>Sept-Iles</i>	<i>St-Grégoire</i>	<i>St-Paul- l'Ermite</i>	<i>Ste-Thérèse</i>	<i>Valcartier</i>	<i>Valleyfield</i>
Port-Cartier	\$ 5.00	\$ 5.50			\$ 4.00			\$ 5.20			\$ 5.75
Port-Daniel	4.35	5.25			3.75			4.75			5.25
Portneuf	1.95	2.35			0.85			2.25			2.45
Preissac	3.95	3.45		\$ 3.75			\$ 4.00	3.95	\$ 3.55		4.00
Pugwash, N.E.	7.25	8.00			5.85			7.55			8.00
Québec Métropolitain	1.85	2.25				\$ 4.45		2.15			2.35
Quévillon	3.90	3.40		3.70			3.95	3.90	3.50		3.95
Rimouski	3.60	4.25			2.35			4.00			4.40
Rivière-du-Loup	3.50	3.55			1.45			3.30			3.55
Roberval	3.30	3.80			1.90			3.65			3.80
Rouyn/Noranda	4.20	3.70		4.00			4.25	4.20	3.80		4.25
Ste-Anne-des-Nonts	4.80	5.35			3.35			5.00			5.35
St-Georges Beauce	2.20	2.95			0.95			2.50			2.95
St-Félicien	3.45	4.20			2.10			3.60			4.20
St-Jean NB	5.55	5.90			4.65			5.75			5.85
Senneterre	3.55	3.05		3.35			3.60	3.55	3.15		3.60
Sept-Iles	5.50	5.70			4.45			5.60			5.80
Sullivan	3.50	3.00		3.30			3.55	3.50	3.10		3.55
Sydney NE	7.95	8.35			6.95			8.05			8.35
Tadoussac	3.25	3.70			1.80	3.30		3.35			3.70
Truro NE	6.95	6.95			5.85			6.85			7.05
Valcartier	2.00	2.40						2.00			2.40
Vassan	3.50	3.00		3.30			3.55	3.50	3.10		3.55
Val-D'Or	3.50	3.00		3.30			3.55	3.50	3.10	\$3.55	3.55
Yarmouth, N.E.	9.00	9.90			7.55			9.80			9.90

Pour les endroits non mentionnés sur cette liste, ajoutez 0.70 du mille aller et retour de la ville la plus près mentionnée ci-haut temps d'attente 18.00 l'heure après 2 heures.

TARIFS POUR TRANSPORT D'EXPLOSIFS EN VOYAGE
DE 40,000 LB MINIMUM POIDS NET

	<i>Beloeil</i>	<i>Brownburg</i>	<i>Clermont Pie-au-Pic</i>	<i>Montréal</i>	<i>Québec</i>	<i>Sept-Iles</i>	<i>St-Grégoire</i>	<i>St-Paul- l'Ermite</i>	<i>Ste-Thérèse</i>	<i>Valcartier</i>	<i>Valleyfield</i>
Alma	\$2.40	\$2.75			\$1.35			\$2.50			\$2.75
Amherst	4.75	5.10			3.95			4.85			5.10
Amos	2.35	2.05		\$2.22			\$2.40	2.35	\$2.10		2.40
Amqui	3.10	3.50			2.00			3.10			3.40
Baie-du-Poste	3.10	3.55			2.45			3.30			3.55
Baie James	Matagami plus liste spéciale										
Baie St-Paul	1.00	2.00			0.65			1.80			2.00
Barraute	2.20	1.90		2.07			2.25	2.45	2.00		2.25
Bathurst	3.95	4.30			3.00			4.30			4.30
Beatyville	2.50	2.00		2.18			2.35	2.30	2.03		2.35
Beloeil			\$1.85		1.15	\$3.95					
Bourlamaque	2.10	1.80		2.00			1.85	2.10	1.85		2.15
Bridgewater N.S.	5.50	5.95			4.75			5.70			5.95
Cabano	2.35	2.65			1.30			2.45			2.65
Cadillac	2.30	2.05		2.20			2.35	2.30	2.10		2.35
Campbellton NB	3.05	3.50			2.10			3.25			3.50
Champneuf	2.22	1.95		2.10			2.25	2.22	2.00		2.25
Chapais	2.90	3.33		3.00			2.95	2.95	3.12		3.33
Chibougamau	2.85	3.30		2.98	2.20		2.90	3.05	3.09		3.30
Chicoutimi	2.25	2.53			1.15			2.35			2.50
Demarville	2.67	2.57		2.55			2.75	2.67	2.43		2.75
Dolbeau	2.65	3.10	1.75		1.70			2.80			3.10
Edmunston NB	2.55	2.95			1.60			2.75			2.95

	Bélœil	Brownburg	Clermont Pte-au-Pic	Montréal	Québec	Sept-Îles	St-Gregoire	St-Paul- l'Ermite	Ste-Thérèse	Valcartier	Valleyfield
Forestville	\$ 2.70	\$ 3.10			\$ 1.70			\$ 2.85			\$ 3.10
Fredericton NB	3.65	3.95			2.80			3.80			3.95
Gaspé	4.25	4.75			3.60			4.75			4.80
Halifax NS	5.35	5.60			4.55			5.60			5.60
Hartland NB	3.25	3.60			2.35			3.40			3.63
Hauterive	3.10	3.50			2.10			3.20			3.40
Havre-St-Pierre	4.95	5.35			4.10	\$ 1.40		5.15			5.35
Joutel	2.90	2.60		\$ 2.80			\$ 2.97	2.90	\$ 2.67		2.97
Labrieville	3.10	3.50	\$ 1.40		2.05	2.05		3.20			3.40
Lac Albanel	3.55	4.00			3.00			3.65			4.00
Lacome	2.30	2.00		2.20			2.37	2.30	2.07		2.37
La Malbaie/Pte-au-Pic	1.90	2.25			0.85			2.05			2.30
Lamothe	2.30	2.00		2.20			2.37	2.30	2.07		2.37
La Sarre	2.80	2.50		2.70			2.90	2.80	2.53		2.90
Liverpool (Midway) NS	5.75	6.15			4.85			5.95			6.15
Louvicourt	2.00	1.70		1.85			2.05	2.00	1.75		2.03
Mahone Bay NS	5.90										
Malartic	2.25	1.95		2.13			2.30	2.25	2.00		2.30
Manic 3	3.50	3.80	2.00		2.55			3.65			3.80
Manic 5	3.80	4.13	2.40		3.10	2.25		3.90			4.15
Matagami	3.00	2.70		2.88			3.06	3.00	2.73		3.06
Matane	3.00	3.30			2.05			3.10			3.30
Matapédia	3.30	3.69			2.40			3.45			3.65
Miquelon	2.65	2.35		2.55			2.70	2.65	2.40		2.70
Moncton NB	4.15	4.50			3.60			4.25			4.50
Mont-Joli	2.80	3.10			1.75			2.95			3.10
Montmagny	1.50	1.85			0.50			1.60			1.90
Mulgrave NE	5.50	5.95			4.70			5.75			5.95
Murdochville	3.75	4.10			2.90			3.90			4.15
New Castel NB	4.15	4.40			3.20			4.20			4.40
New Glasgow NB	5.03	5.30			4.35			5.15			4.80
New Richmond	3.65	3.95			2.60			3.75			3.95
Normetal	2.93	2.65		2.95			3.00	2.95	2.70		3.00
Orchan	3.00	2.70		2.88			3.08	3.00	2.75		3.08
Parc National (Pikauba)	1.55	1.90			0.70			1.75			1.95
Passes dangereuses	3.65	3.90			2.75			3.60			3.80
Port-Cartier	3.67	4.15	2.35		2.95			3.80			4.05
Port-Daniel	4.05	4.40			2.65			4.20			4.35
Portneuf	1.05	1.50			0.60			1.15			1.40
Preissac	2.37	2.07		2.25			2.43	2.37	2.35		2.43
Pugwash, N.E.	4.55	5.00			3.75			4.75			5.00
Québec Métropolitain	1.20	1.55				3.20		1.35			1.55
Quévillon	2.35	2.05		2.22			2.40	2.35	2.10		2.40
Rimouski	2.65	3.10			1.40			2.65			3.10
Rivière-du-Loup	2.10	2.40			0.90			2.20			2.40
Roberval	2.40	2.70			1.30			2.45			2.75
Rouyn/Noranda	2.52	2.22		2.40			2.58	2.52	2.28		2.53
Ste-Anne-des-Monts	3.25	3.50			2.40			3.35			3.60
St-Georges Beauce	1.40	1.60			0.65			1.50			1.60
St-Jean NB	4.05	4.40			3.20			4.20			4.40
Senneterre	2.15	1.83		2.00			2.20	2.15	1.90		2.20
Sept-Îles	3.85	4.05	2.55		3.20			3.95			4.05
Sullivan	2.10	1.80		2.00			2.15	2.10	1.85		2.15
Sydney NS	5.90	6.15			4.80			5.95			6.15
Tadoussac	2.25	2.50			1.15			2.35			2.50
Truro NS	4.75	5.15			4.20			5.05			5.25
Vassan	2.10	1.80		2.00			2.15	2.10	1.85		2.15
Val-D'Or	2.10	1.80		2.00			2.15	2.10	1.85		2.15
Yarmouth NB	6.55	6.75			5.35			6.65			6.75

Pour les endroits non mentionnés sur cette liste ajoutez 1.10 du mille aller et retour de la ville la plus près mentionnée ci-haut.
Temps d'attente 22.00 l'heure après 2 heures.

TARIFS POUR TRANSPORT D'EXPLOSIFS
MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES

Tarifs au cent les poids net

	Minimum 4,000 lb	10,000 lb	40,000 lb		Minimum 4,000 lb	10,000 lb	40,000 lb
1 à 15 milles	\$ 1.75	\$ 1.00	\$ 0.50	356 à 365 milles	15.15	8.07	2.88
16 à 25 milles	1.85	1.12	0.65	366 à 375 milles	15.40	8.30	2.94
26 à 35 milles	2.20	1.32	0.88	376 à 385 milles	15.80	8.53	3.00
36 à 45 milles	2.75	1.52	0.94	386 à 395 milles	16.20	8.75	3.17
46 à 55 milles	3.10	1.60	1.00	396 à 405 milles	16.65	8.97	3.20
56 à 65 milles	3.60	2.00	1.12	406 à 415 milles	17.08	9.27	3.32
66 à 75 milles	3.95	2.08	1.20	416 à 425 milles	17.45	9.40	3.34
76 à 85 milles	4.50	2.43	1.27	426 à 435 milles	17.85	9.63	3.40
86 à 95 milles	4.90	2.65	1.32	436 à 445 milles	18.30	9.85	3.43
96 à 105 milles	5.40	2.85	1.39	446 à 455 milles	18.65	10.20	3.50
106 à 115 milles	5.65	3.05	1.47	456 à 465 milles	19.05	10.30	3.57
116 à 125 milles	6.10	3.23	1.53	466 à 475 milles	19.45	10.50	3.65
126 à 135 milles	6.43	3.40	1.58	476 à 485 milles	19.90	10.75	3.73
136 à 145 milles	6.90	3.60	1.60	486 à 495 milles	20.20	10.95	3.80
146 à 155 milles	7.35	3.77	1.64	496 à 505 milles	20.70	11.15	3.89
156 à 165 milles	7.75	3.95	1.67	506 à 515 milles	21.10	11.20	3.98
166 à 175 milles	8.15	4.15	1.75	516 à 525 milles	21.50	11.60	4.04
176 à 185 milles	8.55	4.30	1.82	526 à 535 milles	21.90	11.82	4.12
186 à 195 milles	8.95	4.50	1.90	536 à 545 milles	22.55	12.05	4.20
196 à 205 milles	9.25	4.70	1.96	546 à 555 milles	22.75	12.27	4.28
206 à 215 milles	9.75	4.90	1.98	556 à 565 milles	23.15	12.50	4.35
216 à 225 milles	10.25	5.10	2.04	566 à 575 milles	23.60	12.72	4.42
226 à 235 milles	10.60	5.28	2.07	576 à 585 milles	24.00	12.94	4.50
236 à 245 milles	10.95	5.48	2.09	586 à 595 milles	24.40	13.15	4.58
246 à 255 milles	11.25	5.65	2.10	596 à 605 milles	24.75	13.38	4.65
256 à 265 milles	11.55	5.85	2.13	De Montréal ajoutez	11.50	5.25	2.75
266 à 275 milles	12.15	6.10	2.19	Beloeil et St-Paul-	12.00	5.50	2.80
276 à 285 milles	12.30	6.30	2.24	l'Ermite			
286 à 295 milles	12.55	6.53	2.33	Brownburg et Ste-	11.00	4.95	2.50
296 à 305 milles	12.85	6.70	2.42	Thérèse			
306 à 315 milles	13.05	7.00	2.51	Temps d'attente de	20.00	25.00	38.00
316 à 325 milles	13.40	7.20	2.57	l'heure			
326 à 335 milles	13.75	7.40	2.62	Chargement sur les 0.25 du cent lb			
336 à 345 milles	14.15	7.65	2.73	chars:			
346 à 355 milles	14.60	7.87	2.80	à Matagami			

Taux: Pour transport de produits entrant dans la fabrication d'explosifs. Ex: nitrate d'ammonium, de soda, aluminium etc., avec chargement de 32.5 tonnes minimum poids net.

	Vrac Bulk	Sacs Bags	Si char- gement	Si déchar- gement
De Malbaie, Clermont, Pte-au-Pic à Sept-Iles via Tadoussac	\$25.50		—	—
via Chicoutimi	33.75	29.00	3.00	3.00
De Malbaie, Clermont, Pte-au-Pic à Port-Cartier via Tadoussac	23.80	37.00	3.00	3.00
via Chicoutimi	32.00	35.50	3.00	3.00
Temps d'attente \$20 l'heure après deux heures				
De Beloeil à Sept-Iles via Tadoussac	\$33.65	\$37.15	3.00	3.00
via Chicoutimi	39.50	43.00	3.00	3.00
De Beloeil à Port-Cartier via Tadoussac	32.00	35.40	3.00	3.00
via Chicoutimi	37.50	41.20	3.00	3.00

	Vrac Bulk	Sacs Bags	Si char- gement	Si déchar- gement
Temps d'attente \$20 l'heure après deux heures				
De Québec à Sept-Iles via Tadoussac	\$29.00	\$32.50	\$3.00	\$3.00
via Chicoutimi	34.80	38.30	3.00	3.00
De Québec à Port-Cartier via Tadoussac	27.25	30.75	3.00	3.00
via Chicoutimi	33.00	36.50	3.00	3.00
Temps d'attente \$20 l'heure après deux heures				
Bulk: Le chargement est fait l'expéditeur et le déchargement par gravité; soit par camion domper ou «upper» directement dans le convoyeur du consignataire.				
Beloil à L.G. 2	\$69.00	\$69.00		
Bulk: sont inclus dans le tarif du bulk? 2 trailers qui serviront d'entrepôt à L.G. 2 et le consignataire déchargera selon ses besoins à condition d'un minimum de 70 tonnes par semaine. Si le minimum n'est pas atteint un deucrage de \$45 par jour par trailer sera appliqué.				
Sacs: le chargement et le déchargement sont faits par l'expéditeur et le consignataire et si c'est sur palettes il n'y aura pas de charge pour le retour des palettes à condition que le camion revienne directement à Beloil.				
Temps d'attente \$35 l'heure après deux heures.				

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-7980	15-11-76	Q-503517-D-7 FELICIEN ST-PIERRE Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demande de permis		06-03-76	Q-7257	
La Commission:						
1. prend acte que la partie requérante cédante ne détient plus l'attestation Q-503517-D-7;						
2. déclare que le dossier Q-503517-D-7 doit être clos à toutes fins que de droit;						
3. révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation Q-503317-D-1 émise en faveur de la partie requérante cessionnaire;						
4. rejette la demande de la partie requérante.						
QCV-7983	15-11-76	Q-503517-D-6 FELICIEN ST-PIERRE Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demande de permis		06-03-76	Q-7256	
La Commission:						
1. prend acte que la partie requérante cédante ne détient plus l'attestation Q-503517-D-006;						
2. déclare que le dossier Q-503517-D-006 doit être clos à toutes fins que de droit;						
3. révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation Q-503317-D-004 émise en faveur de la partie requérante cessionnaire;						
4. autorise, en faveur de la partie requérante cessionnaire, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac dans la région no 04 et de catégories Région et Entrepreneur pour le transport des matières visées aux sous-paragraphes i et ii du paragraphe b de l'article 12.1 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac.						
QCV-7984	15-11-76	Q-503517-D-8 FELICIEN ST-PIERRE Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demande de permis		06-03-76	Q-7258	

No	Date	Requérants	G. O. Q.		Cause	Décisions
			page	date		

La Commission:

1. prend acte que la partie requérante cédante ne détient plus l'attestation Q-503517-D-008;
2. déclare que le dossier Q-503517-D-008 doit être clos à toutes fins que de droit;
3. révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation Q-503317-D-003 émise en faveur de la partie requérante cessionnaire;
4. autorise, en faveur de la partie requérante cessionnaire, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac dans la région 04 et de catégories Région et Entrepreneur pour le transport des matières visées aux sous-paragraphe i et ii du paragraphe b de l'article 12.1 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac.

QCV-8011	11-11-76	Q-52502-D-2 ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES ENTREPRENEURS-CAMIONNEURS EN VRAC Requérante LES PERSONNES DONT LES NOMS APPARAISSENT EN ANNEXE Intimées		07-02-76 06-03-76	Q-7081	Désistement
----------	----------	--	--	----------------------	--------	-------------

ANNEXE

Tremblay, Robert	Rousseau, Alphonse	Boulianne, Philippe	Girard, Lucien
Dufour, Clément	Edgar Houde	Claveau, Aline	Larouche, Léonard
Gaudreault, G.-Henri	Gagnon, Albert	Côté, Jean-Louis	Dufour, Philippe
Collard, Jean	Larouche, Lucien	Champigny, J.-Rock	Côté, Lucien
Laberge, Pierre-Eugène	Lebel, Emmanuel	Gaudreault, Lionel	Simard, Léopold
Savard, Joseph-Henri	Simard, Louis	Gaudreault, Yvon	Rivard, Benoît
Savard, André	Bouchard, Gérard	Lapointe, Albert	Boulianne, Rosario
Simard, Louis	Simard, Olivard	Martel, Benoît	Morin, Bertrand
Savard, Ludger	Simard, Evans	Martel, Rosario	Houde, Elzéard
Savard, Vincent	Tremblay, Alain	Tremblay, Jean-Baptiste	Larouche, Ls.-Henri
Tremblay, Georges-Henri	Savard, Ludger	Privé, Guy	Gilbert, Eddy
Fortin, Rémi	Bélanger, Jean-Baptiste	Tremblay, Laval	Mme Ghislain Privé
Tremblay, Claude	Simard, Emilien	Bouchard, Jean-Victor	Dallaire, Normand
Girard, Gaétan	Tremblay, Alain	Dufour, Mathias	Héroux, Marcel
Lebel, Adémard	Côté, André	Gagné, Auguste	Duchesne, Russel
Savard, Jacques	Dallaire, Léopold	Gagnon, Marcel	Bouchard, Gérald
St-Gelais, Rosaire	Gravel & Desbiens	Gauthier, Clément	Otis, Yves
Jules Savard	Bergeron, Alfredise	Gauthier, Réal	

No	Date	Requérant	G. O. Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-8064	15-11-76	Q-504397-D-6 J.A. SIMARD INC. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 04 INC. Intervenante Demande de permis	1786	13-03-76	Q-7303	

La Commission:

1. accueille en partie la requête;
2. autorise en faveur de J.A. Simard Inc., la délivrance du permis de transport suivant:
Camionnage en vrac, de catégories Région et Entrepreneur, pour la région no 4, et pour les matières prévues au groupe 1, de l'article 12.1b du Règlement no 12, soit:
 - le sable, la terre, le gravier, la pierre, le béton bitumineux, la neige et la glace, le minerai n'ayant subi aucune transformation qui vise à en augmenter la teneur.
 - les produits de la ferme, de l'agriculture et de la pêche transportés du lieu de coupe, cueillette ou extraction à une première usine de transformation ou au marché.
 - le bois de chauffage et le charbon.

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-8065	15-11-76	Q-504397-D-8 J.A. SIMARD INC. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demande de permis	1787	13-03-76	Q-7305	

La Commission:

1. accueille en partie la requête;

2. autorise en faveur de J.A. Simard Inc. la délivrance du permis de transport suivant:

Camionnage en vrac, de catégorie Région et Entrepreneur, pour la région no 4, et pour les matières prévues au groupe I, de l'article

12.1b du Règlement no 12, soit:

- le sable, la terre, le gravier, la pierre, le béton bitumineux, la neige et la glace, le minerai n'ayant subi aucune transformation qui vise à en augmenter la teneur.
- les produits de la ferme, de l'agriculture et de la pêche transportés du lieu de coupe, cueillette ou extraction à une première usine de transformation ou au marché.
- le bois de chauffage et le charbon.

QCV-8066	15-11-76	Q-504397-D-7 J.A. SIMARD INC. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demande de permis	1786	13-03-76	Q-7304	
----------	----------	---	------	----------	--------	--

La Commission:

1. accueille en partie la requête;

2. autorise en faveur de J.A. Simard Inc., la délivrance du permis de transport suivant:

Camionnage en vrac, de catégories Région et Entrepreneur, pour la région no 4, et pour les matières prévues au groupe I, de l'article

12.1b du Règlement no 12, soit:

- le sable, la terre, le gravier, la pierre, le béton bitumineux, la neige et la glace, le minerai n'ayant subi aucune transformation qui vise à en augmenter la teneur.
- les produits de la ferme, de l'agriculture et de la pêche transportés du lieu de coupe, cueillette ou extraction à une première usine de transformation ou au marché.
- le bois de chauffage et le charbon.

QCV-8067	15-11-76	Q-504397-D-5 J.A. SIMARD INC. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demande de permis	1786	13-03-76	Q-7302	
----------	----------	---	------	----------	--------	--

La Commission:

1. accueille en partie la requête;

2. autorise en faveur de J.A. Simard Inc., la délivrance du permis de transport suivant:

Camionnage en vrac, de catégories Région et Entrepreneur, pour la région no 4, et pour les matières prévues au groupe I, de l'article

12.1b du Règlement no 12, soit:

- le sable, la terre, le gravier, la pierre, le béton bitumineux, la neige et la glace, le minerai n'ayant subi aucune transformation qui vise à en augmenter la teneur.
- les produits de la ferme, de l'agriculture et de la pêche transportés du lieu de coupe, cueillette ou extraction à une première usine de transformation ou au marché.
- le bois de chauffage et le charbon.

No	Date	Requérant	Publication		Cause	Décisions
			journal	date		
QPV-738-S	17-11-76	2463-A-S-3 TRANSPORT DUCHESNEAU ENR. (Roger Duchesneau . . .) Requérante Demande de permis	Journal de Québec	26, 27, 28 août 1976	QRS-2171	La Commission: 1. accueille la requête; 2. ce permis est valide jusqu'au 30 juin 1977.

No	Date	Requérants	G. O. Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QPT-3363	11-11-76	Q-202189-D-2 GEORGES-HENRI PLOURDES Requérant-cédant Q-202569 (001) WILFRID DUMONT ENR. (Wilfrid Dumont . . .) Requérant-cessionnaire Transfert de permis		02-10-76	Q-8747	Accordée
QCR-1643-TF	18-11-76	19357-V-D-2-TF TRANSPORT YVAN LEVASSEUR Modification de tarifs	7261	11-09-76	Q-8580	Accordée
QCS-1088	17-11-76	23237-V-D-3 TRANSPORT JACQUES LAVOIE INC. JACQUES LAVOIE TRANSPORT INC. Modification de permis	6223	31-07-76	Q-8298	Accordée
QCV-7620-I-C	17-11-76	Q-500333-D-2 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant JOSEPH HORTH Q-505530-D-1 EMILE HORTH Intimés			Q-7490	La Commission corrige la décision no QCV-7620-I pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-505530-D-1 et au nom de Emile Horth.
QCV-7625-I-C	17-11-76	Q-500046-D-3 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant YVON LEPAGE et Q-501452-D-2 RAOUL POTVIN Intimés			Q-7872	La Commission corrige la décision no QCV-7625-I pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-500046-D-3 et au nom de Yvon Lepage.
QCV-7636-I-C	17-11-76	Q-503143-DS-5 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant PATRICK GAGNE & FILS ENRG. et Q-505668-DS-4 PATRICK GAGNE & FILS INC. Intimés			QRS-1922	La Commission corrige la décision no QCV-7636-I pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-505668-D-4 et au nom de Patrick Gagné & Fils Inc.

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-7669-I-C	17-11-76	Q-504278-D-2 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant JEAN-PAUL DESHARNAIS et Q-504492-D-2 MARIE-JEANNE DESHARNAIS Intimés			Q-7102	La Commission corrige la décision no QCV-7669-1 pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-504492-D-2 et au nom de Marie-Jeanne Desharnais.
QCV-7690-I-C	17-11-76	Q-502488-DS-5 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant EMILIE RANCOURT et Q-505718-DS-1 E. & R. RANCOURT INC. Intimés			QRS-1984	La Commission corrige la décision no QCV-7690-1 pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-505718-D-1 et au nom de E. & R. Rancourt Inc.
QCV-7719-I-C	17-11-76	Q-503117-D-2 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant McKENZIE ROY et Q-505586-D-1 JACQUES BILODEAU Intimés			Q-7568	La Commission corrige la décision no QCV-7719-1 pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-505586-D-1 et au nom de Jacques Bilodeau.
QCV-7720-I-C	17-11-76	Q-502976-D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant MICHEL CHAREST et Q-504485-D-2 LES GRAVIERS DU SAGUENAY LTEE Intimés			Q-4006	La Commission corrige la décision no QCV-7720-1 pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-504485-D-2 et au nom de Les Gravier du Saguenay Ltée.
QCV-7803-I-C	17-11-76	Q-501030-D-3 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante ROBERT DESBIENS et Q-504698-D-3 R. & G. ST-LAURENT INC. Intimés			Q-7916	La Commission corrige la décision no QCV-7803-1 pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-504698-D-3 et au nom de R. & G. St-Laurent Inc.
QCV-7914	18-11-76	Q-505513-D-2 ROGER SANTERRE Requérant-cédant Q-505802-D-1 SYLVIO JEAN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7368	18-09-76	Q-8631	Accordée

No	Date	Requérants	Publication		Cause	Décision
			journal	date		
QCV-7916	18-11-76	Q-505277-DS-2 CAMIL CLOUTIER Requérant-cédant Q-505795-DS-1 GILLES PARADIS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	Le Soleil	19, 20, 21 août 1976	Q-8839	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-7917	18-11-76	Q-501218-D-3 ROGER DESLANDES Requérant-cédant Q-505605-D-1 GAETAN DESLANDES Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7104	04-09-76	Q-8485	Accordée
QCV-7941	18-11-76	Q-501986-D-2 DAME PAULINE RICHARD (ès-qualité de légataire universelle de Armand Marcotte) Requérante-cédante Q-505650-D-1 YVON GIGNAC Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6381	07-08-76	Q-8341	Accordée

No	Date	Requérants	Publication		Cause	Décision
			journal	date		
QCV-7943	18-11-76	Q-502737-DS-2 ANDRE SAMSON Requérant-cédant Q-505742-DS-1 MICHEL GELINAS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	Montréal- Matin	7, 8, 9 juillet 76	Q-8522	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-7986-I	12-11-76	Q-504149-D-1 ROBERT PELLETIER Renouvellement de permis				Accordée
QCV-7987	12-11-76	Q-504310-E-1 ROMEO THIBODEAU Demande de permis extraprovincial			Q-8791	Accordée
QCV-7988	12-11-76	Q-505144-E-1 MARCEL GAGNON Demande de permis extraprovincial			Q-8849	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-7989	12-11-76	Q-504683-E-1 HUBERT GARDNER Demande de permis extraprovincial			Q-8793	Accordée
QCV-7990	12-11-76	Q-504072-E-1 MME ALBERTA CHENARD Demande de permis extraprovincial			Q-8792	Accordée
QCV-7991	12-11-76	Q-504669-E-1 ROBERT GARDNER Demande de permis extraprovincial			Q-8795	Accordée
QCV-7992	12-11-76	Q-504682-E-1 OWEN GARDNER Demande de permis extraprovincial			Q-8794	Accordée
QCV-7993	12-11-76	Q-505030-E-1 MARIUS PICARD Demande de permis extraprovincial			Q-8852	Accordée
QCV-7994	11-11-76	Q-505215-E-1 LUTHER WARD Demande de permis extraprovincial			Q-8896	Accordée
QCV-7995	11-11-76	Q-505239-E-1 HERSCHELL E. NOYES Demande de permis extraprovincial			Q-8875	Accordée
QCV-7996	11-11-76	Q-505210-E-1 ROLAND O. FLAHERTY Demande de permis extraprovincial			Q-8899	Accordée
QCV-7997	11-11-76	Q-505237-E-1 G. S. TRUCKING Demande de permis extraprovincial			Q-8907	Accordée
QCV-7998	11-11-76	Q-505211-E-1 KEN BUSWELL JR. Demande de permis extraprovincial			Q-8894	Accordée
QCV-7999	11-11-76	Q-505025-E-1 ROBERT D. KNOWLES Demande de permis extraprovincial			Q-8805	Accordée
QCV-8000	11-11-76	Q-505132-E-1 RAY A. PROCTOR JR. Demande de permis extraprovincial			Q-8802	Accordée
QCV-8001	11-11-76	Q-505093-E-1 M. EVERETT L. BROWN Demande de permis extraprovincial			Q-8803	Accordée
QCV-8002	11-11-76	Q-505096-E-1 DALE A. TIBBETTS Demande de permis extraprovincial			Q-8855	Accordée
QCV-8003	11-11-76	Q-505098-E-1 RAYMOND HILTON Demande de permis extraprovincial			Q-8858	Accordée
QCV-8004	11-11-76	Q-505099-E-1 M. A. WAHL LOGGING Demande de permis extraprovincial			Q-8859	Accordée
QCV-8005	11-11-76	Q-505094-E-1 CURTIS W. WHITNEY Demande de permis extraprovincial			Q-8850	Accordée
QCV-8006	11-11-76	Q-505074-E-1 MICHAEL MORIN Demande de permis extraprovincial			Q-8853	Accordée
QCV-8007	11-11-76	Q-505075-E-1 LEWIS E. NORRIS Demande de permis extraprovincial			Q-8854	Accordée
QCV-8008	11-11-76	Q-505095-E-1 RAPLH SEALES Demande de permis extraprovincial			Q-8851	Accordée
QCV-8009	11-11-76	Q-505244-E-1 DOUGLAS CAMPBELL Demande de permis extraprovincial			Q-8874	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-8010	11-11-76	Q-505245-E-1 G.S. FELLOWS Demande de permis extraprovincial			Q-8870	Accordée
QCV-8012	11-11-76	Q-505238-E-1 JAMES W. SMITH Demande de permis extraprovincial			Q-8876	Accordée
QCV-8013	11-11-76	Q-505200-E-1 DWIGHT W. BRAGDON Demande de permis extraprovincial			Q-8901	Accordée
QCV-8014	11-11-76	Q-505204-E-1 ROGER L. PERKINS Demande de permis extraprovincial			Q-8799	Accordée
QCV-8015	11-11-76	Q-505184-E-1 ROBIN A. CRAWFORD Demande de permis extraprovincial			Q-8888	Accordée
QCV-8016	11-11-76	Q-505187-E-1 DAVIS MCKECHNIE Demande de permis extraprovincial			Q-8891	Accordée
QCV-8017	11-11-76	Q-505205-E-1 ROBERT E. HARVIE Demande de permis extraprovincial			Q-8892	Accordée
QCV-8018	11-11-76	Q-505206-E-1 CHARLES LANE Demande de permis extraprovincial			Q-8893	Accordée
QCV-8019	11-11-76	Q-505268-E-1 ALCIDE BOUTIN Demande de permis extraprovincial			Q-8883	Accordée
QCV-8020	11-11-76	Q-505199-E-1 STEPHEN C. JANESKI Demande de permis extraprovincial			Q-8885	Accordée
QCV-8021	11-11-76	Q-505188-E-1 PAUL GILBERT Demande de permis extraprovincial			Q-8886	Accordée
QCV-8022	11-11-76	Q-505183-E-1 HARRIS L. KNOWLTON Demande de permis extraprovincial			Q-8887	Accordée
QCV-8023	11-11-76	Q-505203-E-1 LINTWOOD M. SMITH Demande de permis extraprovincial			Q-8800	Accordée
QCV-8024	11-11-76	Q-505026-E-1 HENRY HEAL Demande de permis extraprovincial			Q-8801	Accordée
QCV-8025	11-11-76	Q-505216-E-1 SIDNEY R. SAVAGE Demande de permis extraprovincial			Q-8897	Accordée
QCV-8026	11-11-76	Q-505212-E-1 FERNAND POULIN Demande de permis extraprovincial			Q-8895	Accordée
QCV-8027	11-11-76	Q-505202-E-1 DALTON LUDDEN Demande de permis extraprovincial			Q-8902	Accordée
QCV-8028	11-11-76	Q-505130-E-1 WILBUR N. GILBERT Demande de permis extraprovincial			Q-8804	Accordée
QCV-8029-I	12-11-76	Q-502329-D-2 JEAN-GUY LEMELIN Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8030	12-11-76	Q-505236-E-1 KENNETH BUSWELL Demande de permis extraprovincial			Q-8904	Accordée
QCV-8031	12-11-76	Q-505236-E-2 KENNETH BUSWELL Demande de permis extraprovincial			Q-8905	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-8032	12-11-76	Q-505236-E-3 KENNETH BUSWELL Demande de permis extraprovincial			Q-8906	Accordée
QCV-8033	12-11-76	Q-505221-E-1 ORLAND DWELLEY Demande de permis extraprovincial			Q-8877	Accordée
QCV-8034	12-11-76	Q-505221-E-2 ORLAND DWELLEY Demande de permis extraprovincial			Q-8878	Accordée
QCV-8035	12-11-76	Q-505221-E-4 ORLAND DWELLEY Demande de permis extraprovincial			Q-8880	Accordée
QCV-8036	12-11-76	Q-505221-E-3 ORLAND DWELLEY Demande de permis extraprovincial			Q-8879	Accordée
QCV-8037	12-11-76	Q-505247-E-1 CHARLES LUMBER Demande de permis extraprovincial			Q-8881	Accordée
QCV-8038	12-11-76	Q-505247-E-2 CHARLES LUMBER Demande de permis extraprovincial			Q-8882	Accordée
QCV-8039	12-11-76	Q-505189-E-1 DOUGLAS A. THOMAS Demande de permis extraprovincial			Q-8884	Accordée
QCV-8040	12-11-76	Q-505123-E-2 GASTON LAMONTAGNE Demande de permis extraprovincial			Q-8806	Accordée
QCV-8041	12-11-76	Q-505107-E-1 ROGER RICHARDS Demande de permis extraprovincial			Q-8860	Accordée
QCV-8042	12-11-76	Q-505150-E-2 GERALD C. THOMAS Demande de permis extraprovincial			Q-8857	Accordée
QCV-8043	12-11-76	Q-505227-E-1 NOEL ANGE CARRIER Demande de permis extraprovincial			Q-8909	Accordée
QCV-8044	12-11-76	Q-505150-E-1 GERALD C. THOMAS Demande de permis extraprovincial			Q-8856	Accordée
QCV-8045	12-11-76	Q-505246-E-3 PAUL N. FAULKES Demande de permis extraprovincial			Q-8873	Accordée
QCV-8046	12-11-76	Q-505246-E-2 PAUL N. FAULKES Demande de permis extraprovincial			Q-8872	Accordée
QCV-8047	12-11-76	Q-505246-E-1 PAUL N. FAULKES Demande de permis extraprovincial			Q-8871	Accordée
QCV-8048	12-11-76	Q-505116-E-1 EDWARD SAWYER Demande de permis extraprovincial			Q-8841	Accordée
QCV-8049	12-11-76	Q-505115-E-1 DANIEL ELLIS Demande de permis extraprovincial			Q-8842	Accordée
QCV-8050	12-11-76	Q-505113-E-1 RICHARD W. NORMAN Demande de permis extraprovincial			Q-8843	Accordée
QCV-8051	12-11-76	Q-505114-E-1 ALDEN PARKER Demande de permis extraprovincial			Q-8844	Accordée
QCV-8052	12-11-76	Q-505109-E-2 C.V. TURNER INC. Demande de permis extraprovincial			Q-8847	Accordée

No	Date	Requérants	G. O. Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-8053	12-11-76	Q-505108-E-1 KENNETH MALCOLM STONE Demande de permis extraprovincial			Q-8848	Accordée
QCV-8054	12-11-76	Q-505109-E-1 C. V. TURNER INC. Demande de permis extraprovincial			Q-8846	Accordée
QCV-8055	12-11-76	Q-505110-E-1 F.W. TURNER, TRUCKING Demande de permis extraprovincial			Q-8845	Accordée
QCV-8056	12-11-76	Q-505219-E-1 GEORGES CLOUGH E. Demande de permis extraprovincial			Q-8898	Accordée
QCV-8057	12-11-76	Q-505123-E-1 GASTON LAMONTAGNE Demande de permis extraprovincial			Q-8788	Accordée
QCV-8058	12-11-76	Q-504511-E-2 GABRIEL HOUDE Demande de permis extraprovincial			Q-8790	Accordée
QCV-8059	12-11-76	Q-504525-E-3 ROGER LARIVIERE Demande de permis extraprovincial			Q-8798	Accordée
QCV-8060	12-11-76	Q-504525-E-2 ROGER LARIVIERE Demande de permis extraprovincial			Q-8797	Accordée
QCV-8061	12-11-76	Q-504525-E-1 ROGER LARIVIERE Demande de permis extraprovincial			Q-8796	Accordée
QCV-8062	12-11-76	Q-505227-E-2 NOEL ANGE CARRIER Demande de permis extraprovincial			Q-8910	Accordée
QCV-8063	12-11-76	Q-505230-E-1 ELWOOD B. GORDON Demande de permis extraprovincial			Q-8903	Accordée
QCV-8069-I	17-11-76	Q-505757-D-1 LES EMBELLISSEMENTS GASPÉSIENS ENR. Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8073	17-11-76	Q-505790-D-1 ANTOINE TREMBLAY Demande de permis	7367	18-09-76	Q-8625	Accordée en partie
QCV-8074-I	18-11-76	Q-500480-D-4 LUC ROY Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8805	11-11-76	Q-505094-E-1 CURTIS W. WHITNEY Demande de permis extraprovincial			Q-8850	Accordée
QL-446	17-11-76	Q-600019-D-3 (1170-DY & 930-DYV) MICHEL LEBLOND ès-qualité de syndic à la faillite de « Les Entreprises C. Rouleau Inc. » Requérant-vendeur PROGRESSION AUTOMOBILE ENR. Requérant-acheteur Transfert de permis	7604	02-10-76	Q-8746	Désistement

SEANCES EN CHAMBRE
TRANSPORTS DE PRODUITS NOMMES — PERMIS 1975 — EMIS A NOUVEAU POUR 1976-1977

No	Date	Requérant	No dossier	Décision
QPN-364	17-11-76	L.L. WILSON	24280-V	Accordée

REQUETE EN VERTU DE L'ARTICLE 33 DE LA LOI DES TRANSPORTS (1972) CHAPITRE 55

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
QS-1843	25546-V-S-1 Cause: QRS-2208 MARINEAU ET LEPAGE ENR. (en société) voiturier-remorqueur 15957-V GERARD NOLIN (1975) LTEE Voyeurier-roulier	Demande parue dans le « Journal de Québec », les 15, 16 et 18 octobre 1976. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 5 juillet 1977, ou jusqu'à décision finale.
QS-1846	25539-V-S-1 Cause: QRS-2197 JACQUES FERLAND Requérant	Rejetée	
QS-1847	4221-V-S-3 Cause: QRS-2107 VICTOR TRANSPORT LTEE Requérant	Demande parue dans le « Journal de Québec », les 20, 21 et 22 juillet 1976. Désistement.	
QS-1848	9573-V-S-1 Cause: QRS-2191 QUIRION TRANSPORT INC. Requérant	Demande parue dans le « Journal de Québec », les 5, 6 et 7 octobre 1976. Désistement.	Ce permis est valide jusqu'au 1er août 1977, ou jusqu'à décision finale.
QS-1850	22879-V-S-1 Cause: QRS-2223 ROLAND POULIN Voyeurier-remorqueur 3818-V BEAUCE EXPRESS INC. 22173-V CHO-BO INC. Voyeuriers-rouliers	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 26, 27 et 28 octobre 1976. Accordée.	
QT-15	1158-V-SI (Q-503288) Cause: QRS-2215 POTVIN TRANSPORT LTEE	Accordée	
QT-20	25589-V-SI Cause: QRS-2214 GAETAN TREMBLAY	Rejetée	Ce permis sera valide du 8 novembre 1976 au 22 novembre 1976.

Errata

DECISION DE LA COMMISSION « PROPRIO MOTU »

No	Date	Requérants	G. O. Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPE-584	01-11-76	CM-100000-P-2-TF COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	6911	28-08-76	M-17364	

La Commission modifie pour l'année scolaire 1976-1977 le prix des contrats de transport d'écoliers de type « transport exclusif » pour un transport effectué à compter de l'année 1974-1975 ou de l'année scolaire 1975-1976 lorsque le prix de ces contrats a été approuvé ou fixé par la Commission dans le cadre des normes de taux, de tarifs et de coûts de transport déterminées à l'annexe «1» du présent règlement ou dans le cadre des articles 11.286.2 à 11.286.21 en augmentant ce prix pour les régions ci-après énumérées dans les proportions qui suivent.

Région	Chef-lieu régional	Décision	Région	Chef-lieu régional	Décision
1	Alma	12.0%	13	Joliette	11.9%
2	Chicoutimi	11.8%	14	St-Jérôme	12.8%
3	Québec	11.8%	15	Sorel	11.9%
4	Rimouski	14.0%	16	St-Hyacinthe	11.2%
5	Thetford	10.7%	17	Granby	12.2%
6	Trois-Rivières	10.7%	18	St-Jean	14.2%
7	Shawinigan	10.7%	19	Valleyfield	12.9%
8	Victoriaville	14.1%	20	Hull	10.7%
9	Drummondville	10.6%	21	Rouyn-Noranda	17.6%
10	Magog	10.2%	22	Baie-Comeau	11.8%
11	Sherbrooke	10.2%	23	Sept-Iles	11.9%
12	Montréal	11.9%			

66194-o

Rubrique: Introduction de requêtes

Édition: Numéro 45 du 6 novembre 1976, page 8460

Numéro de rôle: Q-9062

Corriger le nom du requérant pour lire: « GERALD FILLION » au lieu de: « GERARD FILLION ».

66194-o

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de la charte de:

Nom	Date de constitution	Date de dissolution
CANADA DISTRIBUTION FORGUES LTEE 1253-3857	18 07 66	26 11 76
EIFFEL CONSTRUCTION INC. 1255-9720	24 01 64	15 08 75
FOYER DANIEL JOHNSON INC. 1251-0103	26 03 70	26 11 76

66149-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
ANACHEMIA LTEE ANACHEMIA LTD. 1125-3531	30 10 50	4	5
ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN URETHANE GICLEE DU QUEBEC INC. 1503-4622	17 05 76	3	9
BISTRO LA MANSARDE INC. 1467-6613	09 06 76	3	4
BRASSERIE L'ENTRE COURS INC. 1351-5960	04 12 73	3	4
CENTRAL QUEBEC STEEL LTD. 1166-6526	03 02 56	5	4
CORPORATION D'ELECTRONIQUE SHEFFORD SHEFFORD ELECTRONICS CORPORATION 1370-0067	11 10 76	5	7
GESTION, REVUE INTERNATIONALE DE GESTION 1502-7725	29 03 76	3	7

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
LECLERC & BISSON INC. 1289-2600	22 12 66	5	3
MONTURES OPTIMOD INC. OPTIMOD FRAMES INC. 1370-1347	24 10 74	9	11
PRODUITS BLANCHET INC. 1362-2584	01 03 75	5	4
LES RECOUVREMENTS DE RESERVOIRS MONTREAL INC. THE MONTREAL TANK LINING INC. maintenant connu sous le nom de THORCO QUEBEC INC. 1366-0758	07 07 75	3	4
SERVICE PLASTICS & CHEMICALS CORP. 1245-8204	14 05 51	7	6
TENNEX INC. 1285-9310	27 04 67	4	3
TRANSPORT GALION INC. GALLEON TRANSPORT INC. 1464-9578	18 02 76	3	4
MAURICE VIENS & ASSOCIES INC. 1274-8588	06 05 64	3	5

66149-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Changement de nom

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
AUGER, BETTY, CARRIER INC. 1238-5472	BETTY & CARRIER INC.	30 10 69
CLUB DE CURLING VICTORIA DE QUEBEC VICTORIA CURLING CLUB OF QUEBEC 1250-6192	VICTORIA CURLING CLUB OF QUEBEC ...	22 12 67
COMMUNICATION TRIANGLE INC. TRIANGLE COMMUNICATIONS INC. 1367-4940	SOCIETE DE COMMUNICATIONS MEDIUM INC.	15 01 74

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DES CANTONS DE L'EST LTEE EASTERN TOWNSHIPS CONSTRUCTION CO. LTD. 1163-2684	EASTERN TOWNSHIP CONSTRUCTION CO. LTD.	22 12 60
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE FOURNITURE DE ROULOTTES LTEE INTERNATIONAL TRAILER SUPPLY COMPANY LTD. 1371-5958	COMPAGNIE A.L. SEARS LTEE A.L. SEARS COMPANY LTD.	05 03 75
CONSTRUCTION LOUIS TANGUAY (GATINEAU) LIMITEE 1360-0887	TALENCO INC.	04 11 74
DISTRIBUTION LESIKA INC. 1503-6569	DISTRIBUTION L. SIMON INC.	28 05 76
DONTIGNY & FRERES LTEE 1505-0537	IMPORTATIONS M.R. LTEE M.R. IMPORTATIONS LTD.;	21 09 76
FILTRATION KENBEC LTEE KENBEC FILTRATION LTD. 1200-3869	ENVIRO-TECH INC.	02 06 70
LE GROUPE D'AGENCE D'ASSURANCE SANDERS INC. THE SANDERS INSURANCE AGENCY GROUP INC. 1331-3598	SANDERS, KRAVITZ & ASSOCIES INC. SANDERS, KRAVITZ & ASSOCIATES INC.	10 05 73
LES INDUSTRIES WOLBLI LTEE WOLBLI INDUSTRIES LTD. 1114-4920	AMERICAN WHITE UNIFORM LTD.	29 01 68
INSTITUT DE YOGA SUZANNE PIUZE INC. SUZANNE PIUZE YOGA INSTITUTE INC. 1332-1252	STUDIOS DE YOGA SUZANNE PIUZE INC. SUZANNE PIUZE YOGA STUDIOS INC.	21 09 72
J.A. LARUE INC. 1333-1129	MICHAUD & LARUE INC.	14 03 73
LIBOIRON & ASSOCIES INC. 1368-9377	CHOUINARD, LIBOIRON & ASSOCIES INC.	10 07 74
LES MEUBLES JEAN CLOUTIER INC. JEAN CLOUTIER FURNITURE INC. 1358-0568	LES MEUBLES VERCHERES INC. VERCHERES FURNITURE INC.	23 07 74
ROSE SANTERRE INC. 1178-9690	FRANK SANTERRE INC.	26 06 68
SERVICE TECHNIQUE DENIQUE LTEE 1462-7541	LA COMPAGNIE D'ENTRETIEN DENIQUE LTEE DENIQUE MAINTENANCE CO. LTD.	29 10 75
TABAGIE RAYMOND ROY INC. 1160-4287	DUBOIS TABACONISTE INC.	20 02 58

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ADAP INC. 1503-3038	03 05 76	Saint-Alexandre	512, St-Denis, Saint-Alexandre.
ADVANCED COLOR SEPARATION OF CANADA INC. 1229-5903	12 11 64	Montréal	455, rue Craig, bureau 408, Montréal.
AGENCE COMPACT QUEBEC INC. 1154-6439	26 08 66	2052, Ire Avenue, Québec .	1945, Ire Avenue, Québec.
AGENCE DE TOURS AJISME DU QUEBEC INC. QUEBEC HOSTELLING TOUR AGENCY INC. 1502-6040	28 03 76	Montréal	1324 ouest, Sherbrooke, Montréal.
AMGA EGG & POULTRY LTD. 1232-0040	19 06 67	5170, Henri-Julien, Montréal.	6580, Jeanne-Mance, Montréal.
LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DE ST-HYACINTHE. 1418-2646	24 08 54	Saint-Hyacinthe	1775, Duvernay, Saint-Hyacinthe.
L'ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DE LACHINE. LACHINE BUSINESSMEN'S ASSOCIATION. 1229-8253	21 01 63	Lachine	1285, Notre-Dame Lachine.
ASSOCIATION DES JEUNES TRAVAILLEURS DE MONTREAL. 1268-4601	23 03 71	Montréal	352 est, rue Roy, Montréal.
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE LA GARE ST-BRUNO. ST. BRUNO STATION PROPERTY OWNERS' ASSOCIATION. 1241-5394	01 06 60	Saint-Bruno	1700, rue de Montesson, Saint-Bruno-de- Montarville.
ASSOCIATION DES RESIDENTS DU LAC VERGNE INC. 1363-4084	08 05 75	1471, 11e Avenue, Grand'Mère.	4999, 50e Avenue, Grand'Mère.
ASSURANCE VERRIER & MERCURE INC. 1338-5992	16 05 72	Cap-de-la-Madeleine	395, boulevard Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine.
BIJOUTERIE LORRAINE LTEE. 1467-1879	18 05 76	Lorraine	99, boulevard de Gaulle, Lorraine.
GILLES BOIVIN INC. 1330-4316	04 04 73	Magog	1769, avenue du Domaine, Magog.
BO-LESS INC. 1239-7584	14 04 71	Thetford Mines	989, Huppe, Thetford Mines
BOUTIQUE RUBY FOO INC. RUBY FOO'S BOUTIQUE INC. 1372-0024	08 04 75	800, Carré Victoria, suite 612, Montréal.	7815, boulevard Décarie, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CARREFOUR LAVAL (1976) LIMITEE CARREFOUR LAVAL (1976) LIMITED 1502-0399	09 02 76	Laval	3003, le Carrefour, Laval.
CENTRE D'APPRENTISSAGE ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (C.A.D.I.) INC. 1359-9352	28 10 74	Québec	850, chemin St-Louis, Québec.
CENTRE D'ENTRAIDE SOCIAL DU BAS DE LA FALAISE. 1361-3591	22 01 75	Québec	315, St-Anselme, Québec.
LE CENTRE DE LOISIRS ST-DAMIEN 1250-9576	02 06 60	Bedford	Aréna de Bedford, rue Marziali, Bedford.
LA CHARCUTERIE DESORMEAUX LTEE 1464-6327	05 02 76	Montréal	360, St-Jacques, Montréal.
LA CIE D'AMEUBLEMENT ST-ANDRE LTEE ST. ANDRE FURNITURE CO. LTD. 1349-5882	09 08 72	Montréal	2209, Dandurand, Montréal.
CINE-HORIZON INC. 1370-3384	12 11 74	Montréal	408, St-Gabriel, Montréal.
CITY PROPERTIES LTD. 1280-9851	31 07 62	Montréal	1315 ouest, boulevard de Maisonneuve, Montréal.
CLUB DE L'AGE D'OR DE VARENNES INC. 1462-7970	29 10 75	Varennnes	175, Ste-Anne, Varennes.
LE CLUB DES CADRES DE L'IMPRIMERIE DE MONTREAL INC. THE MONTREAL CLUB OF PRINTING HOUSE CRAFTSMEN INC. 1250-0716	19 03 65	Montréal	4287, Dudemaine, Montréal.
CLUB CALUMET BLANC INC. 1241-7945	29 06 62	192, rue Orcutt, Coaticook	430, Simard, Coaticook.
CLUB DE LOISIRS ET DE SPORT DES HANDICAPES DE LAVAL INC. 1502-9671	08 04 76	Laval	1961, rue Ivry, Laval.
CLUB SOCIAL DES EMPLOYES DES FONDERIES DE SOREL INC. 1362-2931	10 03 75	Sorel	160, du Roi, Sorel.
CLUB DU 3E AGE ST-PIERRE ET ST-PAUL INC. 1464-4561	29 01 76	Drummondville	836, St-Alfred, Drummondville.
CLUB WINDIGO INC. 1256-3706	21 08 61	La Tuque	47, Laviolette, La Tuque.
COLLEGE CANADIEN DES TRAVAILLEURS LABOUR COLLEGE OF CANADA 1270-3377	24 01 63	Montréal	3483, rue Peel, Montréal.
LE COMITE CULTUREL DE L'OUTAOUAIS INC. 1272-7111	14 10 69	Hull	Chemin Freeman, Hull.

Nom de la compagnie	Date de			Domicile légal	
	constitution			Ancienne adresse	Nouvelle adresse
COMITE DES LOISIRS DE JONQUIERE-NORD. 1269-0434	26	08	68	Jonquière	Montée Duperré, Jonquière.
COMPAGNIE DE CUIR OLGA LTEE OLGA LEATHER CO. LTD. 1370-0406	15	11	74	3575, boulevard St-Laurent, Montréal.	140 ouest, Crémazie Montréal.
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE COOK LTEE COOK PRINTING COMPANY LTD. 1118-9354	07	06	61	1130, rue William, Montréal.	1409, rue William, Montréal.
LES CONSTRUCTIONS CABANA LTEE 1503-0380	12	04	76	La Prairie	1410, boulevard Ste- Elizabeth, La Prairie.
CONSTRUCTION RAYMOND ST-AMOUR INC. 1462-2989	30	09	75	Gatineau	4, Beauséjour, Gatineau.
CORPORATION INTERPROVINCIALE DE PLACEMENTS ET FINANCE 1259-5237	04	02	63	Sherbrooke	209 nord, Belvédère, Sherbrooke.
LA CORPORATION DU MUSEE DU SAGUENAY INC. 1335-9039	06	11	72	Chicoutimi	534 est, Jacques- Cartier, Chicoutimi.
CRAVATE LARAL INC. LARAL CRAVAT INC. 1370-5710	03	12	74	1435, rue Bleury, bureau 303, Montréal.	5445, rue de Gaspé, bureau 701, Montréal.
CREDIT STANSTEAD INC. STANSTEAD CREDIT INC. 1161-6067	02	04	63	7, rue Court, Coaticook ...	79, rue Court, Coaticook.
CURZI & ASSOCIES INC. CURZI & ASSOCIATES INC. 1250-6325	07	10	69	Montréal	240, St-Jacques, bureau 604, Montréal.
D & M RENT-A-CAR CO. LTD. 1212-7213	30	07	70	33 ouest, rue Gamble, Rouyn.	450, rue Larivière, Rouyn.
DAMO INC. 1144-9766	14	03	66	Saint-Damien	6791, boulevard Montau- ban, Saint-Damien.
DECOR CERAMIQUE C.M.S.F. INC. 1461-5579	25	08	75	Chicoutimi	1171, boulevard Talbot, Chicoutimi.
DISTRIBUTION MAURICE VERVILLE LIMITEE 1464-9735	18	02	76	Sherbrooke	290, rue Dépôt, Sherbrooke.
R. DORAIS ET FILS INC. 1461-3335	11	08	75	Saint-Timothée	622, boulevard Pie XII, Saint-Timothée.
DUBOIS TABACONISTE INC. 1160-4287	20	02	58	276 ouest, rue King, Sherbrooke.	13, rue Windsor, Sherbrooke.
LUDGER DUMAIS INC. 1169-4601	31	07	58	Matane	126, rue de la Fabrique, Matane.
JULES DURAND INC. 1210-8601	16	12	63	Nicolet	268, St-Joseph, Nicolet.
EASTGATE MINERALS LTD. 1255-4432	10	08	71	612 ouest, rue St-Jacques, suite 703, Montréal.	630 ouest, rue Sherbrooke, bureau 400, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution		Domicile légal	
			Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES ENTREPRISES AUSTERLITZ INC. AUSTERLITZ ENTERPRISES INC. 1480-7309	10	12	75	Longueuil 981, Pierre-Dupuy, bureau 124, Longueuil.
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE BELAND & FAFARD INC. BELAND & FAFARD ELECTRIC INC. 1332-7648	09	02	73	1045, 59 ^e Avenue, Laval. 4345, chemin du Souvenir, Laval.
LES ENTREPRISES M. BEAUREGARD INC. ... 1504-4670	30	07	76	Saint-Hyacinthe 1245, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe.
LES ENTREPRISES R. TOULOUSE INC. 1462-2286	26	09	75	Sherbrooke Route rurale numéro 1, Sherbrooke.
LES EQUIPEMENTS AGRICOLES PROULX LIMITEE PROULX FARM EQUIPMENT LIMITED 1370-2980	06	11	74	260, Yamaska, Saint- Germain-de-Grantham. 243, Yamaska, Saint- Germain-de-Grantham.
EVALUATION ET DEVELOPPEMENT PHYSIQUES R.T. INC. 1463-4836	05	12	75	10350, Terrasse Fleury, app. 32, Montréal. 12190, Clément-Ader, Montréal.
EXCEL MEAT LTD. 1258-2185	12	03	62	239, rue Dollard, Magog .. 25, Hall, Magog.
FEDERATION QUEBECOISE DE L'AJISME QUEBEC HOSTELLING FEDERATION 1502-6206	19	03	76	Montréal 1324 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
FOISY & ROY LIMITEE 1260-2280	02	06	70	250, rue Richard, Joliette .. 1025, Maisonneuve, Joliette.
LES FONDS C.F. LTEE 1366-0816	07	07	75	798, Marie-Victorin, Boucherville. 100, rue Montarville, bureau 210, Boucherville.
LES FONTAINES ET ETALAGES MAGNA LTEE MAGNA FOUNTAINS AND DISPLAYS LTD. 1207-4167	03	05	71	5253, boulevard St-Laurent, Montréal. 105 ouest, St-Paul, Montréal.
GARAGE JEAN PAUL DUCLOS INC. 1367-4163	25	03	74	Chemin St-Elie, Sherbrooke. 278, Mousseau, Parc Industriel, Sherbrooke.
B. ET R. GAUTHIER INC. 1238-4368	11	05	70	Sept-Iles 514, avenue Québec, Sept-Iles.
GONTARA INC. 1358-1475	26	07	74	Montréal Place Bonaventure, 22, Champlain, Montréal.
GROUPE COMMUNICATION L'EMBRYON INC. 1358-3778	09	08	74	Rimouski 124 est, St-Germain, Edifice « B », Rimouski.
FRANÇOIS HEBERT INC. 1355-2245	25	03	74	47, rue Geoffroy, Fleurimont. 98 sud, Allard, Fleurimont.
BRUNO HELIE INC. 1362-3301	12	03	75	Bécancour 3505, boulevard Port-Royal, Bécancour.
HELIOS LIMITEE 1164-5116	28	08	51	10 ouest, rue St-Jacques, Montréal. Trust Général du Canada, 909 ouest, boulevard Dorchester, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LEO HENEULT INC. 1265-4984	31 08 71	38, rue St-Louis, Warwick .	44, rue St-Louis, Warwick.
D.A. HUGHES ET ASSOCIES INC. D.A. HUGHES AND ASSOCIATES INC. 1501-2867	05 12 75	Montréal	1400 ouest, rue Sauvé, bureau 279, Montréal.
LES IMMEUBLES BROSSARD INC. BROSSARD REALTIES INC. 1463-3416	28 11 75	Brossard	2245, Lapinière, Brossard.
INDUSTRIES GARRON INC. GARRON INDUSTRIES INC. 1341-8256	24 10 73	Boulevard Lemire, Drummondville,	1985, boulevard Lemire, Drummondville.
INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUEE SUR LE TRAVAIL (IRAT) 1338-5281	15 06 72	Montréal	3290, Lacombe, Montréal.
JACOBY SHOES .LTD. 1103-9823	06 02 64	1498 ouest, rue Ste- Catherine, Montréal.	1484, Ste-Catherine, Montréal.
LAKE MEGANTIC PULP COMPANY 1167-2045	23 10 51	Lac-Mégantic	4220, rue Villeneuve, Lac-Mégantic.
MAURICE F. LAROSE LTEE..... 1259-9874	19 02 63	700 est, rue Fleury, Montréal.	560 ouest, boulevard Henri- Bourassa, bureau 201, Montréal.
JEAN LEVEILLE & ASSOCIES INC. JEAN LEVEILLE & ASSOCIATES INC. 1199-0306	12 12 69	1420 ouest, rue Sherbrooke, suite 202, Montréal.	1432, de la Montagne, bureau 202, Montréal.
LOCATION D'AUTOS CARNAVAL INC. CARNAVAL AUTO LEASING INC. 1355-9844	13 02 74	Saint-Jérôme	803, St-Georges, Saint-Jérôme.
LOCATION D'ENSEIGNES N. DAIGLE INC. 1358-6417	19 08 74	65, rue King Georges, Kénogami.	38, Cabot, Jonquière.
LOISELLE & SIMARD INC. 1329-8856	14 05 73	Boucherville	506, Albanel, Boucherville.
LORANGE ASSURANCES INC. 1272-4910	28 09 59	905, rue du Palais, Saint-Hyacinthe.	365, rue Sacré-Coeur, Saint-Hyacinthe.
MAGASIN MICHAELS INC. MICHAELS' SHOPPE INC. 1369-8303	27 09 74	Dollard-des-Ormeaux	1117, Hyman Drive, Dollard-des-Ormeaux.
NAPOLEON MARTIN LTEE..... 1274-5055	18 09 59	Montréal	5858, Côte des Neiges, bureau 210, Montréal.
P.E. MASSE INC. 1256-3763	15 06 66	Mont-Laurier	565, de la Madone, Mont-Laurier.
MEDIA AIDEM INC. AIDEM MEDIA INC. 1355-9653	27 12 73	606, rue Cathcart, Montréal.	1015, Beaver Hall, bureau 325, Montréal.
MEDYREL INC. 1335-9807	02 08 73	Saint-Jérôme	327, Montigny, Saint- Jérôme.

Nom de la compagnie	Date de constitution			Domicile légal	
				Ancienne adresse	Nouvelle adresse
MICHAUD & FRERES INC. 1275-5609	23	03	66	Québec	2124, 18 ^e Rue, Québec.
LE MIEL PUR DU LAC ST-JEAN INC. 1359-8305	21	10	74	44, rue Turgeon, Hébertville.	285, rue Turgeon, Hébertville.
MUSIQUE JULBOIS INC. 1371-6147	06	03	75	Greenfield Park	92, Queen, Greenfield Park.
PAD INVESTMENTS LIMITED	18	09	57	1221 ouest, rue Ste- Catherine, Montréal.	909 ouest, boulevard Dorchester, Montréal.
LES PAVILLONS JEUNESSE (JOLIETTE) INC. . 1268-4817	04	12	69	Joliette	1170, Ladouceur, Joliette.
PEKUNAR INC. 1279-4129	01	05	68	630 ouest, boulevard Dorchester, suite 2620, Montréal.	1010 ouest, rue Sherbrooke, bureau 2306, Montréal.
PIERREFONDS INVESTMENT CORPORATION. 1279-8757	15	02	65	Pierrefonds	595, rue Saraguay, Pierrefonds.
J.G. PIETTE INC. 1222-0752	30	11	71	Saint-Gabriel-de-Brandon ..	78, Saint-Gabriel, Saint-Gabriel.
PREFONTAINE, ADAM & ASSOCIES INC. 1370-7617	19	12	74	Montréal	110, Crémazie, Montréal.
LES PRODUITS D'ACIER DU SAGUENAY LTEE SAGUENAY STEEL PRODUCTS LTD. 1254-7659	09	12	58	360, rue St-Dominique, Jonquière.	31, St-Octave, Jonquière.
PROMOTION CINQ INC. PROMOTION FIVE INC. 1503-9027	17	06	76	Montréal	204 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.
LES PUBLICATIONS LA VOIX DE LA POINTE INC. 1504-2534	14	07	76	Pointe-aux-Trembles	1073, 16 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles.
PUBLICIMA INC. 1501-9771	03	02	76	1432, rue de la Montagne, Montréal.	1168 ouest, rue Ste- Catherine, bureau 201, Montréal.
QUEBEC LEATHER GARMENTS LTD. 1116-2021	07	11	68	Montréal	6149, avenue Durocher, Montréal.
R. & D. CORPORATION	02	08	63	Montréal	1170, Beaver Hall Square, Montréal.
REPARATION DE MAISONS MOBILES G.G. INC. 1365-7374	09	06	75	L'Assomption	65, boulevard L'Ange- Gardien, L'Assomption.
RESTAURANT BEUCERON INC. 1354-6973	12	03	74	Sainte-Marie	612, avenue du Roi, Sainte-Marie.
ROSEMERE WELFARE COMMITTEE INC. 1248-0786	25	03	71	Rosemère	265, Rose-Alma, Rosemère.
L. ST-JACQUES LIMITEE	20	12	49	Lachute	225, Principale, Lachute.

Nom de la compagnie	Date de			Domicile légal	
	constitution			Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ST-AURICE OXYGEN CO. LTD. 1166-8530	21	12	56	Cap-de-la-Madeleine	506, des Erables, Cap-de-la-Madeleine.
SALONS STE-MARIE LTEE	10	06	64	Jonquière	187, St-Dominique, Jonquière.
JOSEPH SCALIA CONSTRUCTION LTEE	30	12	64	Montréal	7750, rue Philippe Rottot, Montréal.
SELTECH INC. 1501-6488	05	01	76	Montréal	1130, rue Peel, mezzanine 19, Montréal.
SERVICE DES LOISIRS ST-ETIENNE	06	06	61	Montréal	5965, Christophe-Colomb, Montréal.
SERVICE DES LOISIRS ST-FABIEN	24	09	63	Montréal	6467, Guillaume-Couture, Montréal.
SILHOUETTE HEALTH STUDIOS OF ROSEMONT LTD. 1265-3085	24	01	64	Montréal	3333 est, Bélanger, Montréal.
SLM INC. 1284-4825	29	04	70	80 est, rue King, Sherbrooke	3050, boulevard Portland, Sherbrooke.
LA SOCIETE DE GESTION SHAWINIGAN INC. 1328-9111	23	04	71	Shawinigan	1154, des Erables, Shawinigan.
SOL HEITNER & SONS INCORPORATED	13	05	43	Montréal	495 ouest, Port Royal, Montréal.
SOUDURE P.E.N. INC. P.E.N. WELDING INC. 1504-9174	10	09	76	3724, Grande-Ligne, Chambly.	3718 A, Grande-Ligne, Chambly.
SOUFFLAGE DE VERRE DE MONTREAL INC. MONTREAL GLASS BLOWING INC. 1461-9464	15	09	75	Saint-Laurent	3900, Griffith, Saint-Laurent.
LES STATIONS DE SERVICE PETROLISE INC. 1331-0453	14	03	73	Intersection Notre-Dame et Rouleau, Salaberry-de- Valleyfield.	171, rue Alexandre, Salaberry-de-Valleyfield.
TERRASSEMENT MINGAN LTEE	23	04	75	350, rue Smith, suite 36, Sept-Iles.	514, avenue Québec, Sept-Iles.
MINGAN EARTHWORK LTD. 1363-0520					
MICHEL TOZZI INC. 1366-6391	21	08	75	4150, rue Parthenais, Montréal.	8391, 23 ^e Avenue, Montréal.
TRADUCTIONS MURIELLE ARSENAULT LTEE 1502-5042	10	03	76	Montréal	560 ouest, boulevard Henri- Bourassa, bureau 114, Montréal.
MICHELE VERNER & ASSOCIES INC.	04	06	76	Montréal	3635, rue Ridgewood, bureau 106, Montréal.
VERONA BRAND IMPORTING LTD.	14	06	71	9880, boulevard St-Laurent, Montréal.	11405, 4 ^e Avenue, Montréal.
VETEMENTS SPORT E. & J. INC.	10	06	75	Montréal	2175, Crescent, Montréal.
1364-0859					

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
VICTORIA MASONIC TEMPLE INC. 1274-6178	28 09 56	Sherbrooke	141, Frontenac, app. 5, Sherbrooke.
VOYAGES GROUPES INTER INC. 1462-0249	17 09 75	Québec	64, rue Ste-Ursule, Québec.
WEITZMAN CONSTRUCTION INC. 1287-7064	04 08 60	1030, rue Cléroux, Saint-Laurent.	455, Deslauriers, Saint-Laurent.
YERGEAU, MENARD ET ASSOCIES INC. 1462-3456	01 10 75	Joliette	557, Boulevard Base de Roc, Joliette.

66149-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (1^{re} partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution	
AERO-SERVICES ST-HUBERT INC. ST-HUBERT AERO-SERVICES INC. 1469-3592	Saint-Hubert	23 08 76	
AGENCE DE RECOUVREMENT J.L. INC. J.L. COLLECTION AGENCY INC. 1467-8635	4180, Forester, Saint-Hubert	17 06 76	
ALUMINIUM ELRON INC. ELRON ALUMINUM INC. 1470-7251	6260, avenue Victoria, suite 106, Montréal.	12 10 76	
AMBULANCE D'ALMA INC. 1470-4464	680 ouest, rue Harvey, Alma	27 09 76	
LES AMENAGEMENTS CLAUDE OUELLET INC. 1469-6421	La Pocatière	30 08 76	
AMUSEMENT MONTE-CARLO INC. 1505-0115	301, boulevard Deguire, suite 241, Saint-Laurent.	17 09 76	
ANNUAIRE COMMERCIAL DE QUEBEC INC. 1470-4852	Québec	28 09 76	
ARTISANAT ET MAGASINS RATTANA INC. RATTANA HANDICRAFT AND STORES INC. 1505-2871	2165 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.	02 11 76	
ASSURANCES JEAN-PAUL LACROIX LTEE 1470-3383	886, rue Corbeil, (Sainte-Dorothée) Laval	22 09 76	

Nom	Siège social	Date de constitution
LES ASSURANCES MARION ET MARION INC. 1470-8242	2209, Des Chenaux, Trois-Rivières	15 10 76
L'ATELIER DU CONTROLE MENTAL A.C.M. INC. 1504-4431	Montréal	29 07 76
ATELIER D.M. INC. 1470-0645	Saint-Bruno	13 09 76
AUTOBUS CARBONNEAU INC. 1470-3466	Saint-Roch-de-l'Achigan	23 09 76
LES AUTOBUS DES RIVES INC. 1470-6907	Farnham	12 10 76
AUTOBUS M. EMOND INC. 1470-1528	1574, chemin du Lac, Saint-Anicet	14 09 76
LES AUTOBUS MARCEL LAPOINTE INC. 1470-9141	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	18 10 76
AUTOMOBILES CLE D'OR INC. 1505-0834	400, St-Jacques, Napierville	22 09 76
AUTOMOBILES K.M. INC. 1471-0313	Longueuil	22 10 76
BAR VIMONTOIT INC. 1505-0271	15, rue Lamer (Vimont), Laval	20 09 76
ANDRE G. BASTIEN ET ASSOCIES INC. ANDRE G. BASTIEN AND ASSOCIATES INC. 1470-3094	8676, Place Chaumont, Anjou	21 09 76
OSCAR BELANGER INC. 1470-0223	L'Isle-Verte	10 09 76
LA BERGERIE LISA INC. 1470-8788	Joly	18 10 76
CONRAD F. BERNIER INC. 1470-5537	Route rurale numéro 1 (Laurel) Wentworth-Nord	01 10 76
BIJOUTERIE ALEXANDER, MICHEL LTEE ALEXANDER, MICHEL JEWELLERY LTD. 1470-1684	1, Place Ville-Marie, bureau 2707 Montréal	15 09 76
BIODERMIE MONTREAL INC. MONTREAL BIODERMIE INC. 1504-7947	Montréal	30 08 76
LE BISTROT A JOJO INC. 1470-0397	1627, rue St-Denis, Montréal	10 09 76
BLANCHIMENT CANADIEN LIMITEE CANADIAN BLEACHING LIMITED 1469-2438	2437, 46e Avenue, Lachine	16 08 76
J.-PIERRE BOURDEAU INC. 1470-3854	222, Caron, Loretteville	24 09 76
BOUTIQUE ANNIE-CLAUDE INC. 1469-5233	821, du Domaine, Saint-Jean	25 08 76

Nom	Siège social	Date de constitution
BOUTIQUE EBEMAT INC. 1470-8515	Alma	18 10 76
BOUTIQUE FRA-GIL INC. 1469-8948	Sainte-Marie	14 10 76
BOUTIQUE FRANCE COURTEAU INC. 1470-3128	Laval	21 09 76
BOUTIQUE MASKOF & RAOUD INC. 1504-4290	7373, boulevard Langelier, Montréal	28 07 76
BRASSERIE REMAU INC. 1470-8119	Shawinigan	14 10 76
LA BRELOQUE R. MARCEL INC. 1505-3689	6701, rue St-Vallier, Montréal	19 10 76
BUFFET RIVIERA INC. 1505-3119	Montréal	14 10 76
CABARET LA FATALE LTEE 1469-4657	62 est, rue Rachel, Montréal	20 08 76
CAFE-TERRASSE JONQUIERE LTEE 1469-0259	169, rue St-Dominique, Jonquière	05 08 76
CAMPING PIN VERT INC. 1468-5259	Napierville	19 07 76
CANTINE MOBILE TROIS-RIVIERES INC. 1470-1882	151, boulevard Ste-Catherine, Trois-Rivières-Ouest.	15 09 76
CARREFOUR DE LA MAISON MOBILE DE L'ASSOMPTION INC. 1470-8341	Saint-Gérard-Magella	15 10 76
LE CENTRE DU BILLARD RIVE SUD INC. SOUTH SHORE BILLIARD CENTER INC. 1505-0362	1309, rue Barsalou, Chambly	20 09 76
CENTRE DU CAMION L'OUEST DE L'ILE INC. WEST ISLAND TRUCK CENTER INC. 1505-2129	118, Prince-Edouard, Pointe-Claire	04 10 76
CENTRE DE COMMUNICATION AERONEF INC. AIRCRAFT COMMUNICATIONS CENTRE INC. 1505-1931	954, Des Lacs, Bellefeuille	01 10 76
CENTRE DE COUTURE POINTE-AUX-TREMBLES INC. 1470-8713	320, De Normandie, Pointe-aux-Trembles	18 10 76
CENTRE D'EVEIL LAFOREST INC. 1504-3490	215, boulevard Cartier, app. 13, Beloeil.	22 07 76
CENTRE DE PLONGEE SOUS-MARINE DU CAP INC. 1469-3253	Cap-de-la-Madeleine	19 08 76
CHARBONNEAU, SEGUIN & ASSOCIES INC. 1504-9083	Saint-Laurent	09 09 76
GERARD CHARRON (1976) INC. 1505-1576	6943, rue David-d'Angers, Anjou	28 09 76

Nom	Siège social	Date de constitution
CHAUSSURE D'EVE INC. 1468-8139	868, rue de Puyjalon, Hauterive	30 07 76
CINEMA FELICINOIS LTEE 1470-5743	1149, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien.	04 10 76
COFFRAGES LAFO LTEE 1505-1204	7815, 6e Avenue, Rivière-des-Prairies ...	24 09 76
COLLECTION LEZARD INC. 1470-3417	11, rue Pampalon, Sept-Iles	22 09 76
LA COMPAGNIE BEECAN LTEE BEECAN CO. LTD. 1470-2674	577, avenue Grosvenor, Westmount	20 09 76
LA COMPAGNIE FORTAL INC. 1470-4514	319, rue Richard, Jonquière	14 10 76
COMPAGNIE GARAGE P.A.L. QUEBEC LTEE	339, Gilford, Montréal	26 07 76
1468-7008		
LA COMPAGNIE P.E. LEBREF INC. P.E. LEBREF COMPANY INC. 1469-8492	Montréal	02 09 76
LA COMPAGNIE DE SERVICE D'ARMATURE INDUSTRIELLE T.C. LIMITEE T.C. INDUSTRIAL ARMATURE SERVICE LIMITED 1504-8218	5160, Arnoldi, Montréal	31 08 76
COMPTOIR MUSICAL DE SUTTON INC. 1470-6956	9 nord, rue Principale, Sutton	12 10 76
LES CONCEPTS G.A.T. INC. 1505-0099	2123, rue Jacques-Lemoyne, Varennes ..	17 09 76
LES CONSEILLERS EN CONSTRUCTIONS THIBAUT & ST-PIERRE INC. 1470-3367	Québec	22 09 76
CONSTRUCTION BIBO INC. 1470-0090	321, rue St-François, Saint-Germain ...	09 09 76
CONSTRUCTION G.E.B. INC. 1504-8903	135, rue du Collège, Rigaud	08 09 76
CONSTRUCTION J. BERTRAND LIMITEE J. BERTRAND CONSTRUCTION LIMITED 1505-3630	4065, rue Papineau, Montréal	19 10 76
CONSTRUCTION J.W.G. LTEE 1470-3201	118, Fleury, Chicoutimi-Nord	22 09 76
CONSTRUCTION R.M.J. INC. R.M.J. CONSTRUCTION INC. 1504-8499	3644, Jean-Talon, Montréal	03 09 76
CORPORATION PAPIER MUTUEL MUTUAL PAPER CORPORATION 1470-1593	896, Montée de Liesse, Montréal	14 09 76
LES CREATIONS PROMOTIONNELLES M.G. INC. 1505-4018	6231, rue Louis-Hébert, Montréal	21 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES CREATIONS STEPHANE INC. 1470-8317	Saint-Timothée	15 10 76
DEPANNEUR PIE IX INC. 1470-5883	7035, Hochelaga, app. 2, Montréal	04 10 76
DESIGN R. PROULX INC. 1469-3238	Montréal	19 08 76
LES DIFFUSIONS PHILIPPE SANDRINI LTEE	Montréal	13 08 76
LES DISTRIBUTIONS ABITERN INC. 1470-5081	Amos	30 09 76
LES DISTRIBUTIONS R.R.D. INC. 1504-9281	Saint-Antoine	10 09 76
LES DISTRIBUTIONS RAOUL INC. 1470-4274	1840, rue Sunvalley, Laval	27 09 76
LE DOMAINE CHEVRIER INC. 1469-8591	1700, avenue Rolland, Saint-Lazare	02 09 76
FERNAND DRAPEAU INC. 1505-1360	5030, rue Rivard, Montréal	27 09 76
GUY DULAC INC. 1469-6520	109, rue Deland, Lacadie	27 08 76
RAYMOND DUMONT INC. 1505-3499	1489, rue Principale, Sainte-Julie	18 10 76
DUMOUCHEL ET THURBER INC. 1505-4455	17, rue St-Louis, Lemoyne	26 10 76
L'EBENISTERIE ARTISANALE DE LAVAL INC. 1470-7210	845, rue Munck, Laval	08 10 76
ECOLE DE DRESSAGE DE CHIENS LA MEUTE INC. LA MEUTE DOGS TRAINING SCHOOL INC. 1469-7536	2129, avenue de LaSalle, Montréal	02 09 76
LES EDITIONS ETUDES VIVANTES LTEE	Québec	05 11 76
LES EDITIONS J.M.C. INC. 1505-2103	15, rue De l'Eglise, Sainte-Thérèse	04 10 76
LES EDITIONS LEBLANC INC. LEBLANC PUBLISHING INC. 1470-5750	1154, Buies, Saint-Bruno-de-Montarville	04 10 76
LES EDITIONS RECONNAISSANCE DU QUEBEC LTEE	Québec	05 11 76
ELECTRO-LUSO LTEE .. 1470-2518	3352, rue Dominique (Fabreville), Laval..	20 09 76
ELECTRONIQUE ST-PASCAL INC. 1470-4282	Saint-Pascal	27 09 76
ENSEIGNES DUMONTIER LTEE	625, boulevard Iberville, app. 4 Repentigny.	26 07 76
DUMONTIER SIGNS LTD. 1504-3912		

Nom	Siège social	Date de constitution
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS C.P.L. SENNETERRE INC. 1470-1312	Senneterre	14 09 76
LES ENTREPRISES A. & C. DESROSIERS LTEE 1470-0132	Sanite-Anne-des-Plaines	10 09 76
LES ENTREPRISES A.F.R.T. INC. 1470-1734	145, Louis-Cyr, Saint-Jean-de-Matha	15 09 76
LES ENTREPRISES ARPENTS CANADIENS INC. 1504-7178	1440, rue Towers, bureau 100, Montréal..	23 08 76
LES ENTREPRISES BERGERON & QUESNEL INC. BERGERON & QUESNEL ENTERPRISES INC. 1505-2517	1005, rue DeNogent, Boucherville	07 10 76
LES ENTREPRISES BERNIER ET FRASER INC. 1470-7392	Port-Cartier	12 10 76
ENTREPRISES BRUNO LORD INC. 1470-8028	Sept-Iles	12 10 76
LES ENTREPRISES C.G.M.R. INC. 1469-7502	147, Victoria, La Baie	02 09 76
LES ENTREPRISES F. BEAUDIN INC. 1470-8465	185, rue St-Joseph, Sainte-Martine	18 10 76
ENTREPRISES G.V.T. INC. G.V.T. ENTERPRISES INC. 1505-0925	1359, Van-Horne, Montréal	23 09 76
LES ENTREPRISES GEORGE & MICHAELS LIMITEE GEORGE & MICHAELS ENTERPRISES LIMITED 1505-0818	4920, boulevard de Maisonneuve, Westmount.	22 09 76
LES ENTREPRISES GUERIN ET ASSOCIES INC. 1505-7822	6685, Côte St-François, Saint-Laurent ...	27 08 76
LES ENTREPRISES GUY PARENT INC. 1470-9463	Sorel	20 10 76
LES ENTREPRISES H. ST-PIERRE INC. 1469-5589	472, rue Provencher, Laurierville	26 08 76
LES ENTREPRISES HERCULE GOULET INC. 1470-5073	Disraeli	30 09 76
LES ENTREPRISES J.E.L. CHICOUTIMI INC. 1470-2187	35, rue Smith, Chicoutimi	17 09 76
LES ENTREPRISES L.T. & P. ROY INC. 1470-2260	Thetford Mines	17 09 76
LES ENTREPRISES TIERROCK INC. 1504-8929	Montréal	08 09 76
ENTRETIEN D'IMMEUBLES KONEL LTEE KONEL BUILDING MAINTENANCE LTD. 1505-1600	4474, boulevard Notre-Dame, Chomedey, Laval.	29 09 76
EQUIPEMENT DE BANDE CEBISTE MONTREAL INC. MONTREAL CITIZENS BAND EQUIPMENT INC. 1504-9562	Laval	13 09 76

Nom	Siège social	Date de constitution
ESCOBY INC. 1505-0958	168, rue Principale, Granby	23 09 76
FABRICATION CHARNY INC. CHARNY MANUFACTURING INC. 1505-1857	Montréal	30 09 76
YVON FEFFREY INC. 1470-3441	113, 13 ^e Rue, Saint-Rédempteur	23 09 76
FERME BRAULT & FRERES INC. 1505-3663	36-38, rang numéro 40, Saint-Louis-de-Gonzague.	19 10 76
LA FERME PELLETIER ET FILS INC. 1470-9547	Saint-Roch-des-Aulnets	20 10 76
LES FILMS MIMI INC. 1502-0065	Montréal	17 09 76
FINANCE L.L. INC. 1469-8872	1440, Jarry, Laval	07 09 76
FORAGE ET SCIAGE CITE LTEE CITY DRILLING AND SAWING LTD. 1505-2780	2850, rue Sabourin, Saint-Laurent	12 10 76
LES FOYERS JOLI FEU INC. 1469-7619	1752, rue des Bois francs, Charny	02 09 76
FRECHETTE-POITRAS INC. 1505-3655	1169, rue Maisonneuve, Longueuil	19 10 76
GALARTEC INC. 1469-8500	Montréal	02 09 76
LE GARAGE JACQUES LEBLANC INC. 1470-4407	Saint-Aimé	24 09 76
GERARD GARNEAU INC. 1470-3730	Magog	23 09 76
B.L. GAURON INC. 1504-2781	263, rue St-Jacques, Saint-Pierre	15 07 76
GERANCE E.L. INC. E.L. MANAGEMENT INC. 1467-0053	4351, Notre-Dame, bureau 104, Laval ...	10 05 76
LES GESTIONS DU FENIL INC. 1470-6352	1850, Place du Canada, Montréal	06 10 76
GESTION GAUDREAU LTEE 1469-5530	Donnacoona	26 08 76
GESTION JOSPER LTEE 1470-9513	Montréal	20 10 76
GESTION P.A.B. INC. P.A.B. HOLDING INC. 1504-9141	190, rue Lauzon, Repentigny	09 09 76
J.L. GEWURZ INC. 1469-4780	1070, rue Bleury, Montréal	23 08 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES GOUTTIERES SANS JOINTS LUXOR INC. 1470-3086	215 ouest, rue Gamble, Rouyn	21 09 76
LES GRAVURES A. DESMARAIS INC. 1469-8476	117, 63e Avenue, Saint-Eustache	02 09 76
HOTEL MOTEL BOIFRAN (1976) LTEE	640 sud, boulevard Bois-Francis, Arthabaska.	25 10 76
1471-0339		
HOTEL ODYSSEE INC. 1470-5560	531 est, St-Germain, Rimouski	01 10 76
LES IMMEUBLES D'AMQUI INC. 1505-3135	Amqui	15 10 76
LES IMMEUBLES MASCO INC. 1470-6154	750 est, 47e Rue, app. 8, Charlesbourg.	05 10 76
LES IMMEUBLES REMPART INC. 1470-5602	Québec	01 10 76
IMPORTATIONS EUROPEENNES A.E.E. INC. A.E.E. EUROPEAN IMPORTS INC. 1465-7563	615 ouest, boulevard Dorchester, suite 1010, Montréal.	23 03 76
LES INDUSTRIES CLAUDE INC. 1470-6972	Princeville	12 10 76
INSTITUTION PROVINCIALE DE TAEKWON-DO J.A. BLAKE INC. J.A. BLAKE TAEDWON-DO PROVINCIAL INSTITUTION INC. 1504-4316	4265, rue Papineau, Montréal	28 07 76
LES INVESTISSEMENTS R. HAMILTON INC. 1470-4803	1-40, de Bienville, Baie-Comeau	27 09 76
JAMIRO INC. 1470-7681	2691, chemin du Pont du Gouvernement, Chertsey.	13 10 76
ROBERT LABERGE INC. 1470-5420	1338 est, rue St-Georges, Ancienne Lorette.	30 09 76
LACROIX & LEBLOND INC. 1470-7152	191, 3e Rue, Chibougamau	08 10 76
ROBERT LAMOTHE LTEE	Drummondville	02 09 76
1469-7478		
FERNAND LANGLOIS INC. 1470-5636	335, rue Notre-Dame, Saint-Casimir	01 10 76
FERNAND LARRIVEE INC. 1470-2336	Trois-Pistoles	17 09 76
J. PAUL LAVIOLETTE INC. 1469-8252	Lytton	03 09 76
J.D. LEVASSEUR INC. 1470-6964	La Prairie	12 10 76
LIBRAIRIE LOUKIL LTEE	55, Grande Côte, Boisbriand	27 09 76
1470-4167		

Nom	Siège social	Date de constitution
LIBRAIRIE SUBROSA INC. SUBROSA BOOKSHOP INC. 1505-2590	2046, avenue Vendôme, Montréal	07 10 76
LOCATION D'AUTOMOBILES BELISLE INC. 1505-3838	Rigaud	20 10 76
LOCATION DE BEAUCE INC. 1469-7403	Saint-Georges	02 09 76
LOTEC INC. 1505-3994	196, Alfred-Laliberté, Boucherville	21 10 76
LES MAINTENANCES PRAB INC. 1470-7467	Thetford Mines	12 10 76
MAISON MARCEL ANCTIL INC. 1470-7327	1290, chemin Chambly, Longueuil	12 10 76
MANUFACTURE D'HABITS STE-THERESE INC. 1505-3713	16, boulevard Desjardins, Sainte-Thérèse	20 10 76
YVON MARINIER INC. 1504-9570	576, rue Laverdure, Sainte-Agathe-des-Monts	13 09 76
JEAN-LOUIS MAUBOIS INC. 1470-8499	680, de Gaspé, Ile-des-Soeurs, Montréal	19 10 76
MECANOTECH INC. 1470-5479	10300, Balzac, Montréal-Nord	30 09 76
MEDINTER INC. 1466-9220	620, rue Inverness, Mont-Royal	07 05 76
METALOX INC. 1470-3102	266 est, rue Saint-Germain, Rimouski ...	21 09 76
METROSON INC. 1470-4449	Longueuil	27 09 76
LES MEUBLES LAVENTURE INC. 1505-3036	1640, St-Paul, Saint-Césaire	13 10 76
JACQUES MOREAU & FILS INC. 1469-8336	569-A, Richelieu, Saint-Marc	03 09 76
LYMAN MORRILL INC. 1505-0768	1800, du Bocage, Saint-Bruno	22 09 76
MOTEL DU GALET INC. 1505-3580	Saint-Jovite	19 10 76
MULTIGEC INC. 1470-9323	660, rue Lenoir, Sainte-Foy	19 10 76
OUTIL REVOTECH INC. REVOTECH TOOLS INC. 1505-2939	7970, 56 ^e Avenue, Rivières des Prairies	13 10 76
LE PALAIS DU LIVRE INC. THE BOOK PALACE INC. 1505-2921	404, rue McGill, Montréal	13 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES PANNEAUX DE REVETEMENT CLAIRCO INC. CLAIRCO DRYWALL INC. 1470-6840	237, Montée Sanche, appartement 8, Boisbriand.	06 10 76
LES PANTALONS DU NORD INC. 1470-9505	11, rue Paul, Saint-Jérôme	20 10 76
LES PETROLES ARTHUR MCDUFF & FILS INC. 1505-3978	14460, rue Notre-Dame, Pointe-aux- Trembles.	21 10 76
PHOTOCOPIE DIRECT INC. DIRECT PHOTOCOPY INC. 1504-1684	80, Perra, Saint-Constant	07 07 76
PLACEMENTS A.T.C. INC. 1470-1221	Route rurale 2, Maniwaki	09 10 76
LES PLACEMENTS LONGBEC LTEE LONGBEC HOLDINGS LTD. 1470-5586	615 ouest, boulevard Dorchester, bureau 1060, Montréal.	01 10 76
LES PLACEMENTS R.D.P. INC. 1471-0917	Québec	26 10 76
LES PLACEMENTS R.P.F. INC. 1471-1394	150, Ste-Marie, Donnacona	28 10 76
LES PLACEMENTS YVES MOREAU INC. 1505-1295	1715, boulevard Lévesque (Duvernay), Laval.	27 09 76
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE MICHEL ROBILLARD INC. ... 1504-2138	9, St-Etienne (St-Benoit), Mirabel	12 07 76
PLOMBERIE-CHAUFFAGE ROGER GAGNE LTEE 1471-2525	Hull	02 11 76
PLOMBERIE JACQUES LETARTE INC. 1470-5982	6959, avenue Royale, Ange-Gardien	04 10 76
PNEUS GAMELIN INC. 1470-2583	2865, boulevard Lemire, Drummondville.	20 09 76
LES PRODUCTIONS LEVIS BOULIANE INC. 1469-3188	Sherbrooke	24 09 76
PRODUCTIONS ZOE INC. 1504-9778	1440 ouest, rue Ste-Catherine, suite 426, Montréal.	15 09 76
LES PROMOTIONS CYGMA LTEE 1464-6376	1600, boulevard Bécancour, Gentilly	06 02 76
QUINCAILLERIE J.P. BELANGER INC. 1471-0180	777, boulevard Riendeau (Notre-Dame- du-Sacré-Coeur), Notre-Dame.	22 10 76
RADCO INC. 1470-1643	724, 3e Rue, Shawinigan	15 09 76
RADIATEUR GIFFARD INC. 1469-3147	1925, rue Lortie, Giffard	20 09 76
RESTAURANT BAM INC. 1467-6258	Senneterre	07 06 76

Nom	Siège social	Date de constitution
RESTAURANT CHEZ SCARPINO INC. 1469-8278	La Tuque	03 09 76
RESTAURANT L'Auvergne (COWANSVILLE) LTEE 1470-8283	Cowansville	15 10 76
RESTOS QUEBEC INC. 1470-4985	(Notre-Dame-des-Laurentides), Charlesbourg	30 09 76
RIVARD & GIROUX INC. 1470-2955	2225, boulevard St-Louis, Trois-Rivières	21 09 76
ROLAMOND INC. 1469-8831	Ile-du-Grand-Calumet	07 09 76
ROLANGER LTEE ROLANGER LTD. 1504-5511	4001, boulevard St-Elzéar, Laval	09 08 76
JEAN-MARIE ROY INC. 1470-3698	Pohénégamook	23 09 76
RUEDOR INC. 1465-6037	Ancienne-Lorette	18 03 76
LES SCULPTURES TARASCO INC. 1469-2743	1063, rue Riel (Saint-Vincent-de-Paul), Laval	17 08 76
SERVICES DE DISTRIBUTRICES AUTOMATIQUES A.A. INC. A.A. VENDING MACHINE SERVICES INC. 1505-2822	250, rue Principale, Saint-Zotique	12 10 76
LES SERVICES J. R. E. LTEE J. R. E. SERVICES LTD. 1470-7863	Pierrefonds	12 10 76
SERVICES DE RADIOLOGIE DE LA RIVE NORD (1976) INC. NORTH SHORE RADIOLOGY SERVICES (1976) INC. 1504-7590	Pierrefonds	26 08 76
LES SERVICES TECOMIND INC. TECOMIND SERVICES INC. 1504-9794	Montréal	15 09 76
SIAF INC. 1505-3507	Montréal	19 10 76
LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT TIGA LTEE 1505-2947	1255, Carré Phillips, suite 600, Montréal	13 10 76
LES SOCIÉTÉS GALAMONT INC. 1469-4962	440, Côte Fortin, Chicoutimi	24 08 76
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SILMAR LTEE 1504-9927	615 ouest, boulevard Dorchester, suite 1010, Montréal	15 09 76
TAXI ST-JEAN INC. 1470-0561	61 sud, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean	13 09 76
THERIEN, DANSEREAU, COURCELLES & ASSOCIÉS INC. .. 1505-2772	Montréal	12 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES TISSUS MIGOR (1976) INC. MIGOR FABRICS (1976) INC. 1505-2863	5490, avenue Royalmount, bureau 210, Montréal.	07 10 76
J.-ERNEST TREMBLAY & ASSOCIES LTEE. 1470-2435	Siscoe	12 09 76
VARIETES JACQUES MILETTE INC. 1470-2765	8500, boulevard Lacordaire, Saint- Léonard.	20 09 76
VETEMENTS SPORTS B & C LTEE B & C SPORTSWEAR LTD. 1504-1163	7 ouest, Bernard, Montréal	02 07 76
LES VETEMENTS DE SPORT BALZAC INC. BALZAC SPORTSWEAR INC. 1468-6992	7250, rue Mile End, Montréal	28 09 76
VIDEODECOR INC. 1470-6832	Montréal	06 10 76

66149-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
ACTIVITE JEUNESSE & LOISIRS DE ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD 1466-1961	Saint-Joachim-de-Shefford	12 07 76
AIDE AUX PERSONNES AGEES EN RESIDENCE A LAVAL INC. 1504-9166	5436, boulevard Lévesque (Duvernay), Laval.	10 09 76
ASSOCIATION CANADIENNE DES DISTRIBUTEURS D'EQUIPEMENT D'INCENDIE (A.C.D.E.I.) INC. CANADIAN ASSOCIATION OF FIRE EQUIPMENT DISTRIBUTORS (C.A.F.E.D.) INC. 1469-8849	1576 ouest, rue King, suite 209, Sherbrooke.	07 09 76
L'ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE LA CHAUDIERE INC. 1470-2997	Saint-Joseph	21 09 76
L'ASSOCIATION DES FAMILLES UNIPARENTALES DU CANADA DIVISION DE BORD DU LAC ONE PARENT FAMILIES ASSOCIATION OF CANADA LAKESHORE CHAPTER 1503-3483	1335, Promenade Lakeshore, Dorval	06 05 76

Nom	Siège social	Date de constitution
ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES LA POCATIERE INC. 1468-5788	Route 230 ouest, La Pocatière	11 09 76
ASSOCIATION DES PARENTS DU GRAND CHATEAUGUAY ASSOCIATION OF PARENTS OF THE GREATER CHATEAUGUAY 1504-1254	Châteauguay	05 07 76
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC SAFARI INC. 1470-9240	Sainte-Mélanie	19 10 76
L'ASSOCIATION POUR LA PSYCHOLOGIE ADLERIENNE A MONTREAL ASSOCIATION FOR ADLERIAN PSYCHOLOGY IN MONTREAL 1502-3179	4939, avenue Grosvenor, Montréal	27 02 76
L'ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE GRANBY ET SES VILLES JUMEELES 1470-9984	87, rue Principale, Granby	21 10 76
ASSOCIATION DES VIETNAMIENS AU CANADA	Montréal	18 10 76
ATELIER DE CULTURE POPULAIRE DE CHICOUTIMI INC. 1470-3193	Chicoutimi	22 09 76
BOURSE COMMEMORATIVE DE MICHAEL MARKIEWICZ MICHAEL MARKIEWICZ MEMORIAL SCHOLARSHIP FUND 1504-6873	4911, Côte des Neiges, app. 404, Montréal.	20 08 76
LA CALE DE L'ARTISAN INC. 1468-6083	Rimouski	28 10 76
LE CENTRE D'ART GAUCHEROISE	Montréal	09 08 76
CENTRE DES LOISIRS RANG ST-MARC & BOULEVARD MARTEL LTEE 1467-3685	301, boulevard Martel, Chicoutimi-Nord.	27 05 76
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DES TRAVAILLEURS REUNIS DE QUEBEC 1469-6637	155 est, boulevard Charest, Québec	30 08 76
LE CERCLE D'AMITIE DE SHAWINIGAN-SUD INC. 1461-3517	780, 110 ^e Rue, Shawinigan-Sud	08 11 76
CHANSONAIR INC. 1469-8427	455 est, King, Sherbrooke	03 09 76
CLUB DE L'AGE D'OR HUNTINGDON INC. 1470-3318	Salle paroissiale, 15 York, Huntingdon ..	22 09 76
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-BRUNO DE KAMOURASKA 1470-6022	(Saint-Bruno), Woodbridge	04 10 76
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-PAUL-DE-LA-CROIX 1470-4357	Saint-Paul-de-la-Croix	14 10 76
CLUB AGE D'OR ST-SACREMENT TROIS-RIVIERES INC. .. 1470-5040	3095, rue Lajoie, Trois-Rivières	30 09 76

Nom	Siège social	Date de constitution
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE NEMROD NIMROD HUNTING AND FISHING CLUB 1362-6551	Montréal	26 03 75
CLUB DE DANSE SOCIALE DU LAC DES SABLES 1503-5348	Sainte-Agathe-des-Monts	19 05 76
LE CLUB DE HOCKEY LES COMETES DE BEDFORD INC. 1470-0330	Aréna de Bedford, rue Marziali, Bedford	10 09 76
CLUB RADIO-AMATEUR BAIE-COMEAU INC. 1469-5456	Hauterive	25 08 76
CLUB RECREATIF DES EMPLOYES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SHAWINIGAN-SUD. 1470-2096	900, 6 ^e Avenue, Shawinigan-Sud	15 09 76
CLUB DE SKI DE FOND LES MAURICIENS 1468-1951	Trois-Rivières	02 07 76
CLUB SOCIAL D.C.E. 1470-0546	1453 est, rue Beaubien, Montréal	18 09 76
CLUB SOCIAL LE BARON 1471-3903	2500, boulevard Rosemont, Montréal	09 11 76
CLUB SOCIAL SAFARI INC. 1505-3150	11640, rue Lacordaire, app. 6, Montréal .	15 10 76
CLUB SOCIAL VILAS 1470-9257	800, rue Sud, Cowansville	19 10 76
COMITE POUR LA JUSTICE SOCIALE DE MONTREAL THE SOCIAL JUSTICE COMMITTEE OF MONTREAL 1503-6619	11775, avenue Filion, Montréal	28 05 76
COTONNERIE ARTISANALE DU CANTON INC. 1469-9383	Esprit-Saint	09 09 76
LES FILMS MARIALS INC. THE MARIAN FILMS INC. 1468-3445	1595, rue St-Hubert, app. 206, Montréal .	07 07 76
FONDATION LA SOURCE VIVE INC. 1463-8167	39, rue Marston, Hull	22 09 76
GARDERIE LES CHERUBINS, INC. 1467-3131	20, boulevard Georges-Gagné, Delson ...	18 10 76
GARDERIE LE PITCHOUNET INC. 1467-5326	5360, Louis-Colin, Montréal	18 10 76
LES HABITATIONS GRIGNON INC. 1471-1378	954 b, rue Labelle, Saint-Jérôme	28 10 76
HABITEMIS 1503-9548	15, Riordon, Témiscamingue	21 06 76
LA JEUNE CHAMBRE DE LA REDEMPTION INC. 1470-8986	La Rédemption	18 10 76
LIGUE DE HOCKEY DU DIMANCHE MATIN INC. 1470-5727	55A, Mgr-David, Huntingdon	04 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LOISIRS HERCULES, VARENNES 1466-4080	3360, chemin Petite-Prairie, Varennes ...	15 04 76
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEU DE ST-BENOIT-LABRE (BEAUCE) INC. 1470-8960	Saint-Benoit-Labre	18 10 76
RESSOURCES TROISIEME AGE LACHINE LACHINE SENIOR CITIZENS RESOURCES 1503-3079	34, 34 ^e Avenue, Lachine	03 05 76
Ville CONGRES INTERNATIONAL DE NEPHROLOGIE MONTREAL 1978 VIIIth INTERNATIONAL CONGRESS OF NEPHROLOGY MONTREAL 1978 1505-0602	Université de Montréal, 2900, Edouard- Montpetit, Montréal.	22 09 76
SOCIETE D'AMENAGEMENT DOMICILIAIRE DE LONGUEUIL INC. 1504-7244	1496, chemin Chambly, Longueuil,	24 08 76
SOCIETE D'AMENAGEMENT RURAL D'ABITIBI- TEMISCAMINGUE 1470-6899	970, Larivière, Rouyn	12 10 76
TELE-SECOURS QUEBEC 1470-1833	Québec	14 09 76
LA TROUPE DE DANSE POINTEPIENU INC. 1505-2384	15 ouest, Notre-Dame, Montréal	06 10 76
TROUPE DE THEATRE VOYAGEMENTS 1469-7239	5306, rue St-Denis, Montréal	01 09 76

66149-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Avis de correction (Lettres patentes)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financière donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes suivantes:

Nom	Siège social	Date de constitution	Modifications
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE CAMPBELL'S BAY INC. 1467-7611	Campbell's Bay ..	11 06 76	Corrigeant le nom « ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE CAMPBELL'S BAY INC. » par « ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE CAMPBELL'S BAY INC. ».

Nom	Siège social	Date de constitution	Modifications
CONSEIL INTERMUNICIPAL DES LOISIRS DU SECTEUR NORD DU LAC ST-JEAN 1364-0198	L'ascension-de-Notre-Seigneur.	10 06 75	Corrigeant le nom «CONSEIL INTERMUNICIPAL DES LOISIRS DU SECTEUR DU LAC ST-JEAN» par «CONSEIL INTERMUNICIPAL DES LOISIRS DU SECTEUR NORD DU LAC ST-JEAN».
66149-o			Le directeur du service des compagnies, PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
AERO PHOTO (1961) INC. 1229-7495	07 06 61	13 10 76	Modifiant le capital.
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RESIDANTS DU PARC BEL-AIR BEL-AIR PARK HOME OWNERS ASSOCIATION 1230-6387	29 09 61	22 10 76	1. Etendant les objets; 2. Modifiant les dispositions des lettres patentes.
L. BEGIN INC. 1303-0648	13 10 66	06 10 76	Changeant le nom-ancien nom: PRINCEVILLE ACCESSOIRES D'AUTO INC. — PRINCEVILLE AUTO PARTS INC.
BRASSERIE LE BOUCANIER (HAUTERIVE) INC. 1356-7599	21 05 74	29 10 76	Changeant le nom-ancien nom: BRASSERIE LE BOUCANIER INC.
DENIS-R. CANTIN LTEE 1191-8497	08 09 69	06 10 76	Augmentant le capital-actions.
LES CARRIERES D. & F. INC. 1180-4986	24 09 62	30 09 76	Changeant le nom-ancien nom: EASTERN GRANITE CO.
CLIX FASTENER CORPORATION 1247-3401	14 06 37	16 09 76	Augmentant le capital.
LE CLUB DE SKI DE FOND AMISKI DE ST-ANTONIN INC. 1364-7474	13 08 75	29 07 76	Augmentant les pouvoirs.
DECORSPEC INC. 1503-9514	21 06 76	30 09 76	Changeant le nom-ancien nom: DECOR SARAH INC.
LES DEVELOPPEMENTS HARMAN INC. HARMAN DEVELOPMENT INC. 1265-0529	22 07 60	04 06 75	1. Augmentant le capital; 2. Modifiant les dispositions des lettres patentes.
DOMAINE DE L'ISLE AUX OYES INC. 1267-6599	31 03 64	04 11 76	Augmentant la valeur des biens immobiliers.

Nom	Date de			L. P.S.			Modifications
	constitution			Date			
MARC DUFRESNE INC. 1319-6852	03	11	58	29	10	76	Etendant les objets.
LES ENTREPRISES ARSENE PLANTE INC. ... 1363-7731	28	05	75	22	09	76	Changeant le nom-ancien nom: LES EN- TREPRISES NORMAND ET ARSENE PLANTE INC.
ETHIER & HENRI INC. 1265-5536	27	11	69	18	10	76	Changeant le nom-ancien nom: YVES HENRI INC.
LES FINITIONS INTERIEURES YVON PAQUET INC. 1501-3899	11	12	75	30	09	76	Changeant son nom-ancien nom: LES CONSTRUCTIONS YVON PAQUET INC.
GENCOR INC. 1464-6210	06	02	76	12	07	76	Augmentant le capital.
GESTION OPTIMUM INC. OPTIMUM HOLDINGS INC. 1278-3098	10	08	71	13	10	76	Augmentant le capital.
GICLAN INC. 1262-9291	16	12	70	19	10	76	1. Augmentant le capital-actions; 2. Modifiant les dispositions des lettres patentes.
LES IMMEUBLES S.I.B. INC. 1464-5840	06	02	76	01	11	76	Modifiant le capital.
INDUSTRIES LAMEC INC. LAMEC INDUSTRIES INC. 1341-9593	11	10	73	05	10	76	1. Augmentant le capital; 2. Changeant le nom-ancien nom: PLACA- GE DU QUEBEC LTEE — QUEBEC PLATING LTD.
LES INDUSTRIES SUR-CHEM INC. SUR-CHEM INDUSTRIES INC. 1216-3705	27	09	71	20	08	76	Modifiant les objets.
LAITERIE PERRETTE LIMITEE..... PERRETTE DAIRY LIMITED 1140-5081	01	09	72	26	10	76	Etendant les objets.
LES LOISIRS DE L'ISLETVILLE INC. 1267-6748	07	07	59	17	09	76	Modifiant les objets.
MAISON DE L'AMITIE DE MONTREAL MONTREAL HOUSE OF FRIENDSHIP 1359-0369	09	09	74	25	10	76	Etendant les objets.
FERNAND PERRAULT AUTOMOBILES INC. 1138-2280	08	05	67	27	09	76	1. Augmentant le capital-actions; 2. Modifiant les dispositions des lettres patentes.
PUBLICITE BEAUDOIN INC. BEAUDOIN ADVERTISING INC. 1365-7036	06	06	75	28	07	76	Changeant le nom-ancien nom: LES EN- TREPRISES DE PUBLICITE JOHNNIE BEAUDOIN INC. — JOHNNIE BEAU- DOIN PUBLICITY ENTERPRISES INC.
RADIO TAXI UNION LTEE 1137-4550	30	04	63	27	09	76	1. Augmentant le nombre d'administrateurs de 3 à 7; 2. Changeant le siège social de Jacques- Cartier à 1605, rue Verchère, Longueuil; 3. Modifiant les dispositions des lettres patentes.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
RAYDECO INC. 1333-8512	17 01 73	29 10 76	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
SERVICE DE GERANCE B.I.P. LTEE B.I.P. MANAGEMENT SERVICES LTD. 1347-0646	25 10 73	30 08 76	1. Changeant le nom—ancien nom: GESTION B.I.P. LIMITEE; 2. Augmentant les objets; 3. Modifiant le capital.
SOCIETE DE FACTURATION ET DE GESTION VAUDREUIL INC. 1247-8558	16 10 68	24 11 75	1. Changeant le nom—ancien nom: SOCIETE DE COLLECTION VAUDREUIL INC.; 2. Modifiant les objets; 3. Modifiant les dispositions des lettres patentes.
LA SOCIETE DE PLANIFICATION FINANCIERE S.P.F. LTEE 1361-0886	06 01 75	07 09 76	Changeant son nom—ancien nom: LA SOCIETE DE PLANIFICATION FINANCIERE ET SUCCESSORALE (S.P.F.S.) LTEE.
LES SPECIALITES DU SPORT ROBERVAL INC. 1334-2993	13 04 73	26 10 76	Changeant le nom—ancien nom: LES SPORTS ROBERVAL INC. — ROBERVAL SPORTS INC.
SPORTS MATOUFF INC. MATOUFF SPORTS INC. 1356-7607	21 05 74	28 10 76	Augmentant le capital-actions.
SUEJACK HOLDINGS LTD. 1310-7248	04 11 68	30 08 76	Augmentant le capital.
SUTERFO INC. 1285-5227	02 05 72	13 08 76	Augmentant le capital-actions.

66149-o *Le directeur du service des compagnies,*
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
A. & S. CONTRACTORS CO. LTD. 1318-1177	25 08 50	Montréal	9501, boulevard Ray-Lawson, Anjou.
LES ASPHALTES CONDOR LTEE CONDOR ASPHALT LTD. 1502-8566	01 04 76	Montréal	8555, rue Provencher, Saint-Léonard.
ALUMICOR (QUEBEC) INC. 1349-1188	25 09 72	2121, Old Orchard, Montréal.	119, rue Maple, Hudson.
AMENAGEMENT CARALON INC. CARALON DEVELOPMENT INC. 1369-4690	27 08 74	5734, chemin Lockwood, Côte Saint-Luc.	34, chemin Harrow, Hampstead.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ASSOCIATION DES GRAPHOLOGUES DU QUÉBEC 1264-1411	28 04 72	Québec	434, Limoilou, Laval.
ASSOCIATION REGIONALE DU SPORT SCOLAIRE DES CANTONS DE L'EST 1356-3242	06 05 74	Drummondville	Collège Mont-Ste-Anne, route rurale numéro 1, Sherbrooke.
LES ATELIERS D'USINAGE M.D.M. INC. 1354-5116	08 03 74	18, rue Bolduc, app. 6, Notre-Dame-des-Prairies.	1707, Lépine, Joliette.
BARBRI REALTIES INC. 1311-4111	18 02 59	6795, rue St-Urbain, Montréal.	1705, Berlier, Laval.
BLANCHARD-BOHN, INC. 1124-9109	14 01 65	7779, rue Casgrain, Montréal.	655, boulevard Jean- Paul-Vincent, Longueuil.
BROCCOLINI BUILDERS INC. 1241-1260	17 11 55	Montréal	8260, Mackie, Côte- Saint-Luc.
BUFFET TRAITEUR LE MOLIERE INC. 1120-1464	21 03 66	Montréal	1030 ouest, Laurier, Outremont.
CERCLE RECREATIF FAMILIAL ST- BARTHELEMY DE GALDO 1236-3685	12 01 67	256, rue Randill, Châteauguay-Centre.	3187, Pierre-Bernard, Montréal.
CLUB DE CHASSE & PECHE CRAN ROUGE INC. 1250-1094	16 10 67	Clermont	500 est, Grande-Allée, bureau 208, Québec.
COMPAGNIE DE TEXTILE BRIDGEMAN LTEE BRIDGEMAN TEXTILE COMPANY LTD. 1351-8949	29 01 74	417, rue St-Pierre, Montréal.	976, rue Lacasse, Westmount.
CONSTRUCTION GRAND R. INC. 1354-3863	05 03 74	3210, Père-Lelièvre, Les Saules.	3130, rue Mallet, Beauport.
DISTRIBUTION G.L.R. INC. G.L.R. DISTRIBUTION INC. 1358-2820	02 08 74	17, rue Martel, Arthabaska	419 est, Notre-Dame, Victoriaville.
EAST-WEST TRADING CO. 1202-8437	04 07 66	Montréal	46, Place Holtham, Hampstead.
ENBAR ENTREPRISES INC. 1256-5529	02 11 57	Montréal	5681, Edgemore, Côte- Saint-Luc.
LES ENTREPRISES BRASCO INC. 1464-8547	18 02 76	104, Geoffroy, Richmond ..	268, Vallières, Chicoutimi.
LES ENTREPRISES M.V. INC. 1356-8977	03 06 74	88 ouest, boulevard St-Joseph, Montréal.	Route rurale numéro 1, Lac Carré.
ENTREPRISES MANON ET DAVID LTEE 1503-7252	03 06 76	729, 16e Avenue, Pointe-aux-Trembles.	666 ouest, rue Sherbrooke, bureau 1501, Montréal.
LES ENTREPRISES SOGEAC INC. maintenant connu sous le nom de GROUPE CARREFOUR LTEE CARREFOUR GROUP LTD. 1284-6184	02 01 70	9644, boulevard LaSalle, LaSalle.	1600 est, boulevard St-Martin, bureau 700, Laval.

Nom de la compagnie	Date de			Siège social	
	constitution			Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LEO FAVREAU INC. 1258-9354	28	11	66	10763, Place Hôtel-de-Ville, Montréal.	6131, rue Solis, St-Hyacinthe.
FEDERATION DES CLUBS DE CROQUET DU QUEBEC INC. 1347-7450	05	06	73	Lotbinière	Saint-Wenceslas.
LA FEDERATION DE PATINAGE DE VITESSE DU QUEBEC 1279-1588	04	06	71	1135, chemin St-Louis, Sillery.	1415 est, rue Jarry, Montréal.
ROSAIRE FOURNIER LTEE ROSAIRE FOURNIER LTD. 1199-2500	19	09	68	1443, rue Loire, Sherbrooke.	Route rurale numéro 1, North-Hatley.
MARCEL GAREAU INC. 1261-9987	20	12	66	Montréal	6062, Rina Lasnier, Saint-Léonard.
GESTION, REVUE INTERNATIONALE DE GESTION 1502-7725	29	03	76	Montréal	674, Place Publique (Sainte-Dorothée), Laval.
INDUSTRIES BRUNELLE INC. 1181-8598	31	10	63	Saint-Jules	187, boulevard Bégin, Sainte-Claire.
LES INDUSTRIES GUILLEVIN-ALLIED INC. GUILLEVIN-ALLIED INDUSTRIES INC. 1264-6170	14	10	64	1241, rue Christophe-Colomb, Montréal.	400, boulevard Montpellier, Saint-Laurent.
INDUSTRIES HAGEN LTEE HAGEN INDUSTRIES LTD. 1119-4214	23	09	60	Montréal	4151, Sartelon, Saint-Laurent
LABORATOIRE SOL & BETON DE CHICOUTIMI INC. 1352-3329	20	12	73	69, rue du Pont, Jonquière.	47, rue Ste-Monique, Chicoutimi.
R. LANGLOIS CONSTRUCTION INC. 1140-0033	31	12	68	La Prairie	9, boulevard Edouard VII, Saint-Philippe.
LAURENTIDE RENDERING INC. 1146-2090	29	12	61	271, boulevard Sauvé, Saint-Eustache.	733, Saint-Vincent, Mirabel.
MANYAN TRADING CORP. 1125-7334	02	11	59	425, avenue River, Verdun.	8136, Jean-Brillon, LaSalle.
GUY MARSOLAIS INC. 1277-1119	14	10	71	Murdochville	12316, rue Paul, Montréal-Nord.
ANDRE MARTEL LTEE 1332-3142	13	10	72	1115, Des Lilas, Alma	550, boulevard Lafleche, Haute-rie.
MARCEL MATHIEU INC. 1192-1442	29	09	69	Laval	3150 ouest, boulevard Gouin, Montréal.
MECANIQUE PERAIR INC. PERAIR MECHANICS INC. 1359-6960	15	10	74	Laval	3958, rue Bélanger, Montréal.
METAL ELITE LTEE ELITE METAL LTD. 1218-0311	24	11	71	465, Place Vimy, Brossard.	1305, Newton, Parc Industriel Edison, Boucherville.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
METOFAB INC. 1125-0933	29 09 69	5528, rue de Castille, Montréal-Nord.	1690, Cunard, Laval.
LES MINES GOLDCOP LIMITEE GOLDCOP MINES LIMITED 1263-5504	15 06 71	Montréal	162, Lavoisier, Laval.
ADRIEN NANTEL INC. 1159-8620	04 04 56	240, rue York, Granby	1600, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.
PAUL & EDDY INC. 1146-2017	02 02 62	271, boulevard Sauvé, Saint-Eustache.	733, St-Vincent, Mirabel.
LES PLACEMENTS B.M.F. INC. 1366-7332	28 08 75	Montréal-Nord	7711, D'Aubigny, Anjou.
LES PLACEMENTS SINCOE LIMITEE 1284-3678	02 12 70	445, Lockhart, Mont-Royal.	93, rue Courcellette, Outremont.
PROMOTIONS PUBLICITAIRES BELMONT INC. 1349-4851	26 10 72	5211, rue Bordeaux, Montréal.	799, rue Viger, Brossard.
GUY RICHARD COUVREUR INC. GUY RICHARD ROOFER INC. 1205-7337	05 12 69	Verdun	7725, Georges, LaSalle.
LE ROI DU ROSBIF INC. THE KING OF THE ROAST INC. 1140-6196	22 01 69	Montréal	2755, boulevard de la Concorde, Laval.
HAL ROSS INC. 1264-8846	20 01 72	100, rue Westpark, Dollard-des-Ormeaux.	2021, rue Atwater, bureau 415, Montréal.
SANDCO INTERNATIONALE LTEE SANDCO INTERNATIONAL LTD. 1129-1192	03 04 67	1565, rue Couvrette, Saint-Laurent.	201, Corot, bureau 316, Verdun.
SERVICES D'INVENTAIRE I.V. LTEE I.V. INVENTORY SERVICES LTD. 1367-7893	08 03 74	6300, Lennox, Montréal ...	2340, Gold, Saint-Laurent.
NAJI M. SHAHIN & SONS LTD. 1276-1334	29 06 71	2130, Vincent, Saint-Laurent.	9600, rue Meilleur, bureau 820, Montréal.
SOCIETE DE COMMUNICATIONS MEDIUM INC. 1367-4940	15 01 74	Montréal	1, Place Bellerive, suite 1407, Laval.
SUNRAY INVESTMENT CORPORATION 1285-4261	01 08 58	Montréal	10, Colchester, Hampstead.
TRANSPORT GALION INC. GALLEON TRANSPORT INC. 1464-9578	18 02 76	Montréal	1310, de Nobel, Boucherville.
TRIVICO INC. 1367-2480	13 03 74	20, Curé-Brault, Delson ...	101, Place Charles-Lemoy- ne, Longueuil.
HECTOR VALOIS INC. 1265-3689	29 11 55	Montréal	925, boulevard Laird, Mont-Royal.
VANDEW INC. 1212-7080	05 04 71	624, Route de Gaspé Mont-Saint-Hilaire.	71, rang de la Montagne, Rougemont.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
VERILEC INC. 1287-2800	31 01 72	2894B, rue de l'Anse, Sainte-Foy.	820, boulevard Normandie, Saint-Jean.
VERMETTE INC. 1287-2859	02 06 66	Saint-Agapit	187, boulevard Bégin, Sainte-Claire.
VILLA RAMA INC. 1281-5411	17 03 61	Montréal	1000, rue Victor-Morin, Laval.

66149-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Renseignements sur les compagnies

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5a et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
BELLETERRE, NO 2995, DES CHEVALIERS DE COLOMB, DE BELLETERRE 1311-5134	Québec	1953 à 1976 incl.
BOIS MONTMORENCY INC. 1240-1287	Ange-Gardien	Initial, 1974 à 1976 incl.
BROHUNT INC. 1354-9704	Charny	1975 et 1976
CARREFOUR MASCULIN INC. 1127-6201	Saint-Laurent	1975 et 1976
CENTRE DUMAR INC. 1312-6289	Drummondville	Initial, 1967 à 1976 incl.
CENTRE MGR BOUFFARD INC. 1154-1158	Québec	Initial, 1967 à 1976 incl.
LES CHEVALIERS DE COLOMB DE BROWNSBURG INCORPORÉE 1299-8076	Brownsburg	Initial, 1967 à 1976 incl.
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-HUBERT, CONSEIL NO 5807 1308-4215	Taillon	Initial, 1967 à 1976 incl.
LA CIE D'ADMINISTRATION D'ASBESTOS HILL LTEE ASBESTOS HILL MANAGEMENT CO. LTD. 1290-0445	Montréal	Initial, 1964 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
CLUB DE C. & P. DU LAC CYMAC INC. ... 1267-7035	Forestville	Initial, 1959 à 1976 incl.
CLUB DE CHASSE ET PECHE DES CHEVALIERS DE COLOMB DU DISTRICT DE MONTREAL 1319-2307	Montréal	Initial, 1959 à 1976 incl.
CLUB COLOMBIEN DE COWANSVILLE INC. 1247-8921	Cowansville	Initial, 1961 à 1966 incl., 1968 à 1976 incl.
CLUB D'EQUITATION ET DE TIR A L'ARC ST-SEBASTIEN INC. 1336-4369	Saint-Sébastien	Initial, 1974 à 1976 incl.
CLUB DU PAVILLON INC. 1312-8525	Granby	Initial, 1963 à 1976 incl.
CONSEIL ST-LOUIS NO 5664 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE MONTREAL INC. 1291-4578	Montréal	1967 à 1976 incl.
DISCOTHEQUE LA BOULETTE INC. 1240-2541	Sept-Iles	1971 à 1976 incl.
LES EDITIONS TRIBALES INC. 1336-8402	Saint-Félicien	Initial, 1973 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES DOMINIQUE FORTIN INC. 1355-8150	Québec	Initial, 1974 à 1976 incl.
IAC BUSINESS DEVELOPMENT FUNDS LIMITED 1292-4080	Montréal	1971, 1974 à 1976 incl.
LES INDUSTRIES THIBAUT INC. 1157-6121	Saint-Augustin	1975 et 1976
INFORMATION 67 INC. 1253-6843	Montréal	1974 à 1976 incl.
LES INVESTISSEMENTS KLUDO LTEE 1480-7259	Montréal	Initial, 1976
JUNIOR KNITTING MILLS, LIMITED 1115-5694	Montréal	Initial, 1962 à 1973 incl., 1975 et 1976
LA LIGUE DES CITOYENS DU CAP DE LA MADELEINE 1242-8793	Cap-de-la-Madeleine	Initial, 1976
LES LOISIRS DE ST-JOSEPH-DU-LAC INC. .. 1269-1218	Saint-Joseph-du-Lac	1963 à 1976 incl.
MAGASINS D'ESCOMPTE R & H INC. R & H DISCOUNT STORES INC. 1163-1785	Montréal	1969 à 1976 incl.
MARCHE I.F.A. CORP. I.F.A. GROCERY CORP. 1132-4001	Sainte-Thérèse	1967, 1971 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
MULTITOURS INC. 1277-0897	Québec	Initial, 1969, 1974, à 1976 incl.
NAPIERVILLE - NO 3587 DES CHEVALIERS DE COLOMB, DE NAPIERVILLE, QUE. 1308-4314	Napierville	1954 à 1976 incl.
NOTRE-DAME DES VICTOIRES - NO 3480 DES CHEVALIERS DE COLOMB, DE MONTREAL 1300-3264	Montréal	1953 à 1976 incl.
PATTESON & CORBEIL INC. 1221-0670	Laval	Initial, 1974 à 1976 incl.
PLANTE & PAQUIN INC. 1354-8458	Longueuil	1974 à 1976 incl.
PUBLICITE INTER CANADA LTEE INTER CANADA ADVERTISING LTD. 1331-8811	Montréal	Initial, 1975 et 1976
SAGUENAY MINING & SMELTING COMPANY LIMITED (No Personal Liability) 1545-4507	Montréal	1946 à 1976 incl.
SOCIETE D'AIDE AUX CHOMEURS DE STE-RITA 1353-4136	Sainte-Rita	1975 et 1976
SOCIETE DE GESTION MELARY INC. 1334-2175	Sherbrooke	Initial, 1974 à 1976 incl.
SOCIETE HISTORIQUE DU LAC ST. LOUIS . THE LAKE ST. LOUIS HISTORICAL SOCIETY 1265-8480	Pointe-Claire	1955, 1965 et 1976
SOMAG INC. 1284-7059	Charny	Initial, 1973 à 1976 incl.
SYSTEMES D'AIR TOTAL QUEBEC LTEE ... TOTAL AIR SYSTEMS QUEBEC LTD. 1331-2244	Montréal	Initial, 1974 à 1976 incl.
J.L. VACHON (1965) LTEE 1169-7356	Montréal	1968, 1974 à 1976 incl.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes annulées

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5a et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis dans la *Gazette officielle*.

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
ALLIED PRODUCTS CORPORATION LIMITED 1468-1803	Montréal	02 02 32
AMERIC CONSTRUCTION INC. 1468-1860	Montréal	08 05 61
LES AMEUBLEMENTS LA PERADE INC. 1279-5027	Sainte-Anne-de-la-Pérade	30 12 64
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC OUAREAU INC. 1313-5983	Saint-Donat	03 05 60
BUILDING SUPPLIERS' CREDIT BUREAU INC. 1286-4476	Montréal	13 01 31
LES CENT CONVIVES, INC. 1244-3420	Sherbrooke	25 03 63
CENTRAL METAL MINES LTD. (No personal liability) 1298-0694	Val-d'Or	26 07 57
CENTRE DE LOISIRS DU LAC POHENEGAMOOK INC. 1270-6024	Saint-Eléuthère	15 03 68
CERCLE PAROISSIAL DE L'ANCIENNE-LORETTE INC. 1232-4786	Ancienne-Lorette	12 02 52
CLUB GENEVIEVE 1229-0078	Québec	11 10 50
CLUB SIOUX INC. 1284-3785	Acton Vale	18 09 61
COLONIE DE VACANCES «DE MATANE» 1468-2579	Matane	22 06 56
COMITE DES LOISIRS DE LA PAROISSE DE JONQUIERE 1164-2931	Jonquière	18 12 72
LA COMPAGNIE DES BOIS DU NORD 1468-2587	Amos	29 04 19
LA COMPAGNIE FRANCO-CANADIENNE D'ALIMENTATION INCORPOREE 1154-2230	Québec	10 07 64
CONSOLIDATED INVESTMENT CORPORATION 1468-0672	Montréal	20 11 25
CONSTRUCTION ORLEANS INC. 1278-3866	Sainte-Anne-de-Beaupré	28 12 53
LA CORPORATION DU CENTENAIRE DE ST-AMBROISE 1231-9141	Saint-Ambroise	26 03 70

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
LA CORPORATION MONETA 1276-3165	Québec	02 11 62
COUNTRY INVESTMENTS INC. 1249-7186	Montréal	03 10 60
DESTOR MINING SYNDICATE LIMITED 1468-2652	Montréal	22 08 25
DONEGAL LTD. 1326-1201	Montréal	25 02 56
LES ELEVAGES MEDICO (1968) INC. 1141-6690	Laval	10 12 68
ESCOURT AUTO SERVICE LTEE 1257-5791	Saint-Pascal	01 04 68
FAUCHER AUTOMOBILE LTEE 1326-3579	Montréal	10 02 60
VALMORE GRATTON INC. 1468-1845	Montréal	15 09 64
J.-M. GRONDIN LTEE 1193-6309	Montréal-Nord	06 10 64
IDEAL BROILER FARMS LTD. 1241-1633	Montréal	05 09 61
LES IMMEUBLES MEUNIER INC. 1327-1762	Montréal	18 09 63
INSTITUT D'IMMEUBLE ET DE PLANISME INSTITUTE OF REAL ESTATE AND PLANNING 1323-0214	Montréal	04 08 61
LAC SURGIS FISH AND GAME CLUB 1259-8165	Montréal	18 03 53
LAKE OTTER URANIUM MINES LTD. (No Personal Liability) 1270-8657	Montréal	10 04 57
JEAN-PAUL MARCOTTE INC. 1288-9259	Vanier	10 09 62
MIGA CONSTRUCTION INC. 1275-6243	Sainte-Foy	13 10 70
MISS EDGAR'S & MISS CRAMP'S SCHOOL INCORPORATED 1363-7665	Montréal	10 11 10
YVES NORMANDIN INC. 1213-6065	Québec	22 09 70
PARC DU LAC CHEVREUIL INC. DEER LAKE PARK INC. 1191-6541	Lucerne	25 08 69
PLAYGIRL CASUALS INC. 1243-8081	Montréal	06 06 62
PLOMBERIE BROMONT LTEE 1241-2599	Bromont	08 09 71

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
PROPERTIES LIMITED 1468-0664	Québec	19 09 30
RIGAUD DEVELOPMENT INC. 1310-5572	Rigaud	01 09 54
SAVEABOX COMPANY LTD. 1314-2674	Montréal	04 07 63
SERVICE DE FORMATION A LA VIE FAMILIALE (QUEBEC) INC. 1229-8881	Québec	14 05 65
SILENCIEUX QUEBEC INC. QUEBEC MUFFLER INC. 1169-0625	Rimouski	11 06 68
THREE RIVERS INVESTMENT CORPORATION 1468-2660	Montréal	17 12 28
TORO SALES LTD. 1107-6064	Montréal	28 06 62
LE TOUPET IMPERIAL INC. 1267-0915	Montréal	12 12 67
TRANSPORT GERARD INC. 1262-6271	Berthierville	20 06 69
TRUNE DEVELOPMENT INC. 1306-9802	Montréal	05 08 59
UNION HOUSE FURNISHING COMPANY INCORPORATED 1468-0680	Montréal	09 08 46
UNITED DAIRY CO. LIMITED 1468-0656	Montréal	13 05 30
VETEMENTS FEDERATION, LIMITEE FEDERATION GARMENTS, LIMITED 1187-4724	Sainte-Croix-de-Lotbinière	30 04 46
THE VICTORIA CURLING CLUB 1158-1121	Sainte-Foy	20 03 03
YORK MINING CORPORATION LIMITED (No Personal Liability) 1468-0706	Montréal	02 02 37

Révocation de dissolution

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe a de l'article 5f de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de

Nom des compagnies	Date de dissolution	Gazette officielle no
L'ASSOCIATION MUNICIPALE DES CITOYENS DE DORVAL INC. <i>THE DORVAL CITIZENS MUNICIPAL ASSOCIATION INC.</i>	18 10 75	42
CHEVALIERS ET CHEVALIERES DE CROTEAU INC.	01 12 73	48
CLUB BEAUSEJOUR	29 09 73	39
LOUIS FRENETTE INC.	12 10 74	41
P.M.N. QUEBEC INC.	13 10 73	41

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies.

En conséquence lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

66149-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Associations coopératives

**ASSOCIATION COOPERATIVE
ÉTUDIANTE TAILLON**

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que «ASSOCIATION COOPERATIVE ETUDIANTE TAILLON» a été dissoute le 12 novembre 1976, conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies.

*Le sous-ministre associé des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*
66203-o HUBERT MARCEAU.

**CHANTIER COOPERATIF DE L'U.C.C.
DE ST-ANTOINE DANIEL**

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que l'association coopérative «CHANTIER COOPERATIF DE L'U.C.C. DE ST-ANTOINE DANIEL» a été dissoute le 12 novembre 1976, confor-

mément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies.

*Le sous-ministre associé des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*
66205-o HUBERT MARCEAU.

**LE CLUB COOPERATIF DE
CONSOMMATION DE MATAGAMI**

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, a approuvé le règlement spécial adopté le 29 août 1976, de l'association coopérative «CLUB ALIMENTAIRE COOPERATIF DE MATAGAMI», changeant son nom en celui de «LE CLUB COOPERATIF DE CONSOMMATION DE MATAGAMI».

*Le sous-ministre associé des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*
66204-o HUBERT MARCEAU.

Avis divers

LES ALCYONS R.H.P. INC.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 30 septembre 1976, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de «LES ALCYONS R.H.P. INC.», les membres actuels de «LES ALCYONS R.H.P.», déjà constituée en corporation le ou vers le 17 juillet 1973, en vertu de la Loi des clubs de récréation (Statuts refondus, 1964, chapitre 298).

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de \$100,000.

Le siège social de la nouvelle corporation est à Mont-Joli, district judiciaire de Rimouski.

Le directeur du service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

66149-o

1364-8035

CLUB SPORTIF DES BIEN DE MEME INC.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 3e jour de mars 1976, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de «CLUB SPORTIF DES BIEN DE MEME INC.», les membres actuels de «CLUB SPORTIF DES «BEN D'MEME» DE ST-MICHEL DE SQUATECK INC.», déjà constituée en corporation le ou vers le 17 juin 1971, en vertu de la Loi des clubs de récréation (Statuts refondus, 1964, chapitre 298).

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de \$500,000.

Le siège social de la nouvelle corporation est à Saint-Michel-de-Squatec, district judiciaire de Kamouraska.

Le directeur du service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

66149-o

1237-9319

CONGREGATION TURQUE ORTHODOXE DE MONTREAL

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, chapitre 75 des lois de 1971, il a accordé des lettres patentes, en date du 15 mars 1976, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, MM. T.R.P. Raymond Barbeau, D.D., prêtre, 86, Côte Ste-Catherine, Outremont, Jean Barbeau, administrateur, 5336, rue Bordeaux, Mme Charlotte Morin, secrétaire, 1044 ouest, Laurier, tous deux de Montréal.

Le montant auquel est limité la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de \$500,000.

Le siège social de la corporation est au numéro 70, avenue Maplewood, Outremont, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

66149-o

1465-4974

GARDE ST-PATRICE DE TINGWICK INC.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 1er avril 1974, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de «GARDE ST-PATRICE DE TINGWICK INC.», les membres actuels de «GARDE PAROISSIALE ST-PATRICE ENRG.», déjà constituée en corporation le ou vers le 12 mai 1966, en vertu de la Loi des clubs de récréation (Statuts refondus, 1964, chapitre 298).

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de \$100,000.

Le siège social de la nouvelle corporation est à Tingwick, district judiciaire d'Arthabaska.

Le directeur du service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

66149-o

1352-8609

Succession Hélène Bourque-Pelletier

Avis est par les présentes donné que monsieur Normand Bourque, cultivateur, demeurant en la paroisse de Plessisville, comté de Mégantic, en sa qualité de tuteur à son neveu mineur, Alain Pelletier, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de sa soeur, Dame Hélène Bourque, épouse séparée de corps d'Yvan Pelletier et mère du mineur, en son vivant couturière, demeurant en la ville de Plessisville (1474, rue St-Joseph), comté de Mégantic, et décédée accidentellement le vingt-quatre mai, mil neuf cent soixante-seize, et laissant un testament instituant son fils mineur, légataire universel résiduaire.

Cette acceptation, sous bénéfice d'inventaire, a été reçue à Plessisville, le vingt-neuf octobre, mil neuf cent soixante-seize, devant Me Jean Tétreault, notaire, dont l'adresse est au 1588, St-Laurent, Plessisville. Cet acte a été enregistré au bureau d'enregistrement de Mégantic, à Inverness, le 4 novembre 1976, sous le numéro 131191.

Donné à Plessisville, Qué., ce 9 novembre 1976.

Le notaire,

JEAN TÉTREULT.

66163-o

Caisses d'épargne et de crédit

LA CAISSE D'ECONOMIE DRUMBUSFORMS CREDIT UNION

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 18 juin 1976 par «LA CAISSE D'ECONOMIE DRUMBUSFORMS CREDIT UNION», changeant son groupe qui était «les employés de la Compagnie Drummond Business Forms Ltd., le Personnel du Journal La Parole Limitée et les employés de Les Editions Graphiques Incorporé» en celui de «les employés de la Compagnie Drummond Business Forms Ltd. et les employés de Les Editions Graphiques Incorporé».

Québec, le 10 novembre 1976.

*Le sous-ministre associé des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

66201-o HUBERT MARCEAU.

CAISSE POPULAIRE LE POINTELIER

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 31 mai 1976, par «LA CAISSE POPULAIRE STE-MARIA GORETTI (POINTE-AUX-TREMBLES)», changeant son nom en celui de «CAISSE POPULAIRE LE POINTELIER».

Québec, le 10 novembre 1976.

*Le sous-ministre associé des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

66202-o HUBERT MARCEAU.

Changement de nom — Loi du — Accordés

Joseph Thomas Germain Origène Cantara

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3705-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Joseph Thomas Germain Origène Thibault en celui de Joseph Thomas Germain Origène Cantara.

Québec, le 11 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Joseph Égide Gilles Cantin

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3706-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Joseph Égide Cantin en celui de Joseph Égide Gilles Cantin.

Québec, le 11 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Jean Roger Chennec

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3707-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Jean Roger Le Cochennec en celui de Jean Roger Chennec.

Québec, le 11 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Joseph Thierry Stephan Nerva Chennec

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3708-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Joseph Thierry Stephan Nerva Le Cochennec en celui de Joseph Thierry Stephan Nerva Chennec.

Québec, le 11 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Michael Mun Leong Dang

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3709-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Mun-Leong Dang en celui de Michael Mun Leong Dang.

Québec, le 11 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Daniel Philippe Adrien Jourdan

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3711-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Daniel Adrien Philippe Plot en celui de Daniel Philippe Adrien Jourdan.

Québec, le 11 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Marie Josée Leroux

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3712-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Marie Joseph Perron en celui de Marie Josée Leroux.

Québec, le 12 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Jean Marie Maheux

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3713-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Jean Marie Legault en celui de Jean Marie Maheux.

Québec, le 12 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Gérald Richard Joseph Moger

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3714-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Gérald Richard Joseph Bilski en celui de Gérald Richard Joseph Moger.

Québec, le 12 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Marie Dorothée Ouellet

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3715-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Marie Dorothée Pelletier en celui de Marie Dorothée Ouellet.

Québec, le 12 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Marie Liliane Adrienne Mariette Péladeau

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3717-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Marie Liliane Adrienne Péladeau en celui de Marie Liliane Adrienne Mariette Péladeau.

Québec, le 12 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Zephirin Piver

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3718-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Zelik Pivnicka en celui de Zephirin Piver.

Québec, le 12 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Joseph Charles Edmond Provençal

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3719-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Joseph Edmond Carreau en celui de Joseph Charles Edmond Provençal.

Québec, le 12 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Anthony Joseph Scotti

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3716-76 du 25 octobre 1976, d'effectuer le changement de nom de Joseph Antoine Scotti en celui de Anthony Joseph Scotti.

Québec, le 12 novembre 1976.

Le sous-ministre de la justice,

66179-o ROBERT NORMAND, C.R.

Changement de nom — Loi du — Demandes**Joseph Édouard Alfred Norman Calvert**

Avis est donné que Joseph Édouard Alfred Norman Calvert, chauffeur de taxi, domicilié au 190, 12^e Avenue nord, app. 1, Sherbrooke, province de Québec, district de Saint-François, présentera au lieutenant-gouverneur en conseil une requête pour le changement de son nom en celui de Norman Jason McCullough, ce changement de nom devant aussi profiter à son épouse, Marie-Rosilda Simonne Lessard, et à l'enfant mineur, Marie Thérèse Lyne, née de ce mariage.

Sherbrooke, ce 11 novembre 1976.

Les procureurs du requérant,

MACLAREN, HACKETT, CAMPBELL,
66159-48-2-o TURNER, BISSONNETTE & BOUCHARD.

Giuseppe, Mario, Rosario Di Palma

Avis est donné que Giuseppe, Mario, Rosario Di Palma, domicilié au 1390, rue Maisonneuve, Duvernay, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la justice pour obtenir l'autorisation de changer ses prénom et nom en ceux de Joseph De Palma, en vertu de la Loi du changement de nom.

Les procureurs du requérant,

VIAU, BÉLANGER, HÉBERT, MAILLOUX,
66160-48-2-o PAQUET, PINARD & DENAULT.

Joseph, Roméo, Michel Drouin

Avis est donné que Joseph, Roméo, Michel Drouin, étudiant, domicilié et résidant à 685 de la rue St-Georges à

Trois-Rivières, dit district, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'obtention d'un décret changeant son nom en celui de Joseph Roméo Michel Durand.
Trois-Rivières, le 3 novembre 1976.

Les procureurs du requérant,
GODIN & LACOURSIÈRE.

66095-47-2-o

Donna Lorna Garley

Avis est par les présentes donné que Donna Lorna Garley, domiciliée et résidente au 7666, Ravary, ville La-Salle, district de Montréal, province de Québec, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil d'émettre un décret changeant son nom en celui de Donna Lorna Catabbo.
Montréal, le 14 octobre 1976.

Les procureurs de la requérante,
JACOBS & TANNENBAUM.

66096-47-2-o

Carole Gravel

Avis est donné que Carole Gravel, commis de bureau, domiciliée et résidant au 7833, rue Bodinier à Anjou, district de Montréal, s'adressera au ministre de la justice de la province de Québec, en vue d'obtenir du lieutenant-gouverneur en conseil un décret changeant son nom en celui de Carole Demers.

Montréal, le 1er novembre 1976.

Le procureur de la requérante,
ROBERT MONETTE.

66098-47-2-o

Zahira Hashim

Avis est donné que Zahira Hashim, étudiante, domiciliée en la ville de Cowansville, district de Bedford, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin qu'un décret soit accordé changeant son nom en celui de Florence Zahira Hashim.

Cowansville, le 29 octobre 1976.

Les procureurs de la requérante,
MACLAREN, HACKETT, CAMPBELL,
TURNER, BISSONNETTE & BOUCHARD.

66099-47-2-o

Guy Inconnu

Avis est donné que Guy Inconnu, domicilié au 1960, de Grand Pré, Québec, district de Québec, célibataire, a déposé une requête auprès du ministre de la justice de la province de Québec, pour changer son nom de Guy Inconnu en celui de Guy Brochu et qu'à défaut de toute opposition auprès dudit ministre, ce dernier recommandera au lieutenant-gouverneur en conseil d'effectuer ledit changement de nom.

Québec, le 21 octobre 1976.

Les procureurs du requérant,
PICARD, MARINEAU & ASSELIN.

66100-47-2-o

Sylvestro Loggia

Prenez avis que M. Sylvestro Loggia, du 8655, rue Mance, Saint-Léonard, Qué., a l'intention de demander que son nom soit changé pour Sylvio Loggia, et qu'une telle demande sera présentée conformément à la Loi du changement de nom.

Longueuil, le 2 novembre 1976.

Le procureur du requérant,
GILLES BRACONNIER.

66168-48-2-o

Karen Gail Prosterman

Avis est donné par les présentes que Karen Gail Prosterman, modèle, résidente et domiciliée au numéro 3450, rue Drummond, appartement 1024, dans la ville et le district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec, afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Kari Van Dyck.

Montréal, le 14 octobre 1976.

Les procureurs de la requérante,
MES LAFLEUR, BROWN, CULVER,
WILSON & CLAXTON.

66101-47-2-o

Marvyn Rabinovitch

Avis est par les présentes donné selon l'article 5 de la Loi du changement de nom que Marvyn Rabinovitch, assistant en expansion industrielle, demeurant et résidant au 138, Cameron-Crescent à Pointe-Claire, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Marvyn Robbins, et tel décret profitera aussi à son épouse Dorothy Jane Gough et à ses enfants Marjorie Ann Rabinovitch et Barbara Ann Sarah Rabinovitch, tous résidant aux mêmes lieux et place.

Montréal, le 18 octobre 1976.

Le procureur du requérant,
ME J. EDMOND GAGNON.

66102-47-2-o

Laurent Villeneuve

Avis est par les présentes donné que Laurent Villeneuve, né le 2 mars 1958 à Sudbury en Ontario, étudiant, domicilié et résidant au 2, rue Michaud à Gatineau, province de Québec, présentera une requête au ministre de la justice du Québec, afin que son nom soit changé en celui de Laurent Leduc Junior.

Le procureur du requérant,
ROBERT COUSINEAU, avocat.

66103-47-2-o

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

BASE DE PLEIN AIR PIERRE DE COUBERTIN INC.

Prenez avis que la compagnie «BASE DE PLEIN AIR PIERRE DE COUBERTIN INC.» demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Longueuil, ce 8 novembre 1976.

Les procureurs de la compagnie,

66156-o MES BROSSARD, CARPENTIER & DURY.

CENTRE DE THEATRE LAURENTIEN

Avis est donné que «CENTRE DE THEATRE LAURENTIEN», constitué sous la Loi des compagnies, demandera la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de ladite loi.

St-Sauveur, Québec, le 20 octobre 1976.

La secrétaire,

66169-o MME ANNE MACLEOD.

CLINIQUE DE MISE AU POINT ROY PORT-CARTIER INC.

Prenez avis que la compagnie «CLINIQUE DE MISE AU POINT ROY PORT-CARTIER INC.», ayant son siège social à Port-Cartier, district de Mingan, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,

66150-o ME RICHARD TRUDEL, notaire.

CLUB PRIVE PIERRE INC. PIERRE'S PRIVATE CLUB INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB PRIVE PIERRE INC. — PIERRE'S PRIVATE CLUB INC.» demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,

TRAHAN, PARKIN & DENIS.

Montréal, Qué.

66151-o

FIBRE DE VERRE L.O.B. INC.

Prenez avis que la compagnie «FIBRE DE VERRE L.O.B. INC.» demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,

66152-o GILLES POITRAS, notaire.

D. FORTIN LTD.

Prenez avis que la compagnie «D. FORTIN LTD.», constituée sous la première partie de la Loi des compagnies, en date du 20 mars 1953, et ayant son siège social à Rouyn-Noranda, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte à compter du 3 septembre 1976, ou toute autre date qu'il plaira au ministre de fixer.

Donné à Rouyn, le 3 septembre 1976.

Les notaires,

66153-o GAGNÉ & BOULANGER.

LES IMPORTATIONS LOUISE LTEE

Prenez avis que la compagnie «LES IMPORTATIONS LOUISE LTEE» demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,

66157-o ME ALAIN FORTIN, notaire.

LACOLLE CURLING CLUB INC.

Prenez avis que la compagnie «LACOLLE CURLING CLUB INC.» demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,

66154-o ME JACQUES RANCOURT.

EMILIO MATHIEU INC.

Avis est donné que la compagnie «EMILIO MATHIEU INC.» demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

La secrétaire,

66166-o RACHEL J. MATHIEU.

LES PISTES BELVEDERE INC. BELVEDERE SPEEDWAYS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PISTES BELVEDERE INC. — BELVEDERE SPEEDWAYS INC.», constituée sous la première partie de la Loi des compagnies, en date du 13 juillet 1965, et ayant son siège social à Rouyn-Noranda, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte à compter du 3 septembre 1976, ou toute autre date qu'il plaira au ministre de fixer.

Donné à Rouyn, le 3 septembre 1976.

Les notaires,

66155-o GAGNÉ & BOULANGER.

ROBERT TILDEN & COMPAGNIE LTEE ROBERT TILDEN & CO. LTD.

Avis est donné par les présentes que la compagnie «ROBERT TILDEN & COMPAGNIE LTEE — ROBERT TILDEN & CO. LTD.», ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera

au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies. Montréal (Québec), le 22e jour d'octobre 1976.

La secrétaire,
JUDITH SERVE.

66158-o

Compagnies étrangères — Permis

AIR PANAMA INTERNACIONAL, S.A.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie «AIR PANAMA INTERNACIONAL, S.A.» a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Julian M. Garcia, 1975 ouest, rue Maisonneuve, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 1117 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 814, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

ALBERT JESSOP.

66149-o

1462-9315

CLAPHAM COMMON SERVICES LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie «CLAPHAM COMMON SERVICES LTD.» a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Timothy R. Carsley, 129, rue St-Jacques, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 822 est, rue Sherbrooke, bureau 300, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

ALBERT JESSOP.

66149-o

1469-3394

Curatelle publique

Succession Raymond Corbin

Succession de Corbin, Raymond, en son vivant de 478 est, Craig, Montréal, décédé le 17 décembre 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, c. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse,

Case postale 51,

Montréal (Qué.) H4Z 1J6

66178-o

Succession Chester Holmes

Succession de Holmes, Chester, en son vivant de 7, rue Argyle, app. 6, Saint-Lambert, (Chambly), décédé le 14 février 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et amendements), qu'il est

curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse,

Case postale 51,

Montréal (Qué.) H4Z 1J6

66161-o

Succession Mario Martin

Succession de Martin, Mario, en son vivant de 347, boulevard Bégin, Arvida, Qué., décédé le 28 avril 1974.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse,

Case postale 51,

Montréal (Qué.) H4Z 1J6

66162-o

Succession Mario Nault

Succession de Nault, Mario, en son vivant de 1120, rue Craig, Sherbrooke (Qué.), décédé le 13 juin 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, c. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il rece-

vra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse,

Case postale 51,

Montréal (Qué.) H4Z 1J6

66177-o

Liquidation — Loi de la**PROVINCIAL POLE LINE CONST. INC.**

Avis est donné que la compagnie «PROVINCIAL POLE LINE CONST. INC.», constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies par lettres patentes en date du 21 mai 1952, avec siège social à

Sainte-Anne-de-la-Pérade, a été dissoute le 23 septembre 1976, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le directeur du service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

66164-o

1248-7682

Ministère des affaires municipales**Ville de Charlemagne**

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Montréal du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de Charlemagne.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 8 novembre 1976.

Le ministre des affaires municipales,

66171-o

VICTOR C. GOLDBLOOM.

Cité de Lachute

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Montréal du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la cité de Lachute.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 26 octobre 1976.

Le ministre des affaires municipales,

66171-o

VICTOR C. GOLDBLOOM.

Ville de Mont-Joli

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Québec du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de Mont-Joli.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 26 octobre 1976.

Le ministre des affaires municipales,

66171-o

VICTOR C. GOLDBLOOM.

Ville de Saint-Raymond

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Québec du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de Saint-Raymond.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 8 novembre 1976.

Le ministre des affaires municipales,

66171-o

VICTOR C. GOLDBLOOM.

Ville de Schefferville

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Québec du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de Schefferville.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 8 novembre 1976.

Le ministre des affaires municipales,

66171-o

VICTOR C. GOLDBLOOM.

Ville de Shawinigan-Sud

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Québec du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de Shawinigan-Sud.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 29 octobre 1976.

Le ministre des affaires municipales,

66171-o

VICTOR C. GOLDBLOOM.

Ville du Lac-Sergent

Le lieutenant-gouverneur en conseil par son arrêté numéro 3974-76 du 10 novembre 1976, conformément à l'article 43 de la Loi des cités et villes (S.R.Q. 1964, chapitre 193), a approuvé le Règlement numéro 86 du conseil municipal de la ville du Lac-Sergent, décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf, dont description apparaît ci-après, à la ville du Lac-Sergent; ce règlement entrera en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis.

Ce territoire est le suivant:

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de la paroisse de Saint-Raymond, comté municipal de Portneuf, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Sainte-Catherine les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, routes, cours d'eau, ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 564 et 565, au nord-ouest et à une distance d'un arpent (1 arp.) du côté nord-ouest d'un chemin public limitant au nord-ouest le lot 564-5; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: partie de la ligne nord-est dudit lot 565, en allant vers le sud-est, jusqu'à un point situé au nord-ouest et à une distance de deux cent cinquante pieds (250.0 pi.)

de la rive nord-ouest du Lac Sergent, distance mesurée le long de ladite ligne nord-est; dans le lot 565, une ligne droite jusqu'à un point situé sur la ligne séparative des lots 565 et 566, au nord-ouest et à une distance de deux cent cinquante pieds (250.0 pi.) du coin est du lot 566-2, distance mesurée le long de ladite ligne séparative de lots; partie de la ligne nord-est du lot 566 et la ligne nord-est du lot 566-2; les lignes sud-est et sud-ouest dudit lot 566-2; la ligne nord-ouest du lot 566-1; les lignes nord et nord-ouest du lot 566-E; partie de la ligne sud-ouest dudit lot 566-E sur une distance de cent sept pieds (107.0 pi.); dans le lot 566, une ligne perpendiculaire à ladite ligne sud-ouest jusqu'au côté nord-est d'un chemin; le côté nord-est dudit chemin, dans une direction générale nord-ouest, jusqu'au côté sud-est d'un second chemin public traversant les lots 566, 565 et 564; le côté sud-est dudit chemin, dans une direction sud-ouest jusqu'à la ligne sud-ouest du lot 566; partie de ladite ligne sud-ouest, en allant vers le nord-ouest, sur une distance de six cents pieds (600.0 pi.), cette ligne sud-ouest traversant les chemins publics qu'elle rencontre; dans ledit lot 566, une ligne perpendiculaire à la ligne sud-ouest dudit lot sur une distance d'un arpent (1 arp.); enfin, dans les lots 566 et 565, une ligne parallèle et distance d'un arpent (1 arp.) des côtés nord-est, nord et nord-ouest du nouveau chemin public, dans des directions sud-est, est et nord-est, jusqu'au point de départ.

Le sous-ministre des affaires municipales,

66171-o

ME ROCH BOLDUC.

Village de Saint-Placide

J'ai approuvé, en vertu de l'article 22 du chapitre 48 des lois de 1970 « Loi concernant les environs du nouvel aéroport international », le règlement no 45, modifiant le règlement no 39, lui-même déjà modifié par le règlement no 44, du conseil municipal du village de Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes, concernant le zonage.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 12 novembre 1976.

Le ministre des affaires municipales,

66171-o

VICTOR C. GOLDBLOOM.

Ministère de l'environnement**LES ENFOUISSEMENTS SANITAIRES
DE L'EST INC.**

Conformément à l'article 56 de la Loi de la qualité de l'environnement (1972, chapitre 49), le soussigné a demandé au directeur des Services de protection de l'environnement de tenir une enquête aux fins de déterminer si le lieu d'élimination des déchets de la compagnie « LES ENFOUISSEMENTS SANITAIRES DE L'EST INC. »

devrait être exempté de l'application du règlement municipal de zonage numéro 221 adopté le 8 octobre 1971 par le conseil municipal de la ville de Sainte-Julie, comté de Verchères.

Cette enquête a permis au directeur des Services de protection de l'environnement de me donner un avis écrit sur cette question. À la lumière de cet avis, je suis convaincu que l'intérêt public serait mieux assuré si je vous dispense de l'application du règlement municipal

numéro 221 qui ne prévoit pas l'exploitation d'un lieu d'enfouissement sanitaire dans la zone où se trouve le lot numéro 352 à Sainte-Julie-de-Verchères.

L'intérêt public serait mieux assuré par la présente décision parce que la requérante est une entreprise responsable, parce que personne ne s'est opposée sérieusement à cette demande, parce que le lot numéro 352 se prête admirablement bien à l'enfouissement sanitaire des déchets, parce que ce lieu d'enfouissement sanitaire est le seul qui soit en mesure de desservir la partie est du territoire de la rive sud de l'île de Montréal et parce que le requérant y applique des normes qui protégeront la qualité du milieu naturel.

Pour ces motifs, le ministre de l'environnement dispense la compagnie « LES ENFOUISSEMENTS SANI-

TAIRES DE L'EST INC. » de l'application du règlement de zonage numéro 221 de la corporation municipale de Sainte-Julie, comté de Verchères.

La présente décision permettra au directeur des Services de protection de l'environnement de donner suite à la demande de permis d'exploitation qui lui a été soumise selon l'article 55 de la Loi de la qualité de l'environnement. La présente décision sera publiée dans la *Gazette officielle du Québec* et entrera en vigueur trente jours après la date de cette publication.

Québec, le 20 octobre 1976.

Le ministre de l'environnement,

VICTOR-C. GOLDBLOOM, M.D.

66196-o

Ministère des terres et forêts — Cadastre

Paroisse de Lachine

Cadastre: paroisse de Lachine; division d'enregistrement: Montréal; municipalité: cité de LaSalle.

Avis est par la présente donné qu'une partie des lots 970, 971, 970-18 et que les lots 970-19, 970-21, 970-24, 970-26, 970-30, 971-16 sont annulés et que les lots 1096 à 1100 sont ajoutés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 2 novembre 1976.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

66167-o

Paroisse de L'Ancienne-Lorette

Cadastre: paroisse de L'Ancienne-Lorette; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Québec.

Avis est par la présente donné que le lot 71-2 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 5 novembre 1976.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

66167-o

Paroisse de La Présentation

Cadastre: paroisse de La Présentation; division d'enregistrement: Saint-Hyacinthe; municipalité: paroisse de La Présentation.

Avis est par la présente donné que le lot 351-1 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 1^{er} novembre 1976.

Pour le sous-ministre,

BENOIT GRIMARD, A.-G.

66167-o

Canton de Trécesson

Cadastre: canton de Trécesson; division d'enregistrement: Abitibi; municipalité: canton de Trécesson.

Avis est par la présente donné que les lots 59-6 à 59-16 du rang I sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 3 novembre 1976.

Pour le sous-ministre,

BENOIT GRIMARD, A.-G.

66167-o

Paroisse de Trois-Rivières

Cadastre: paroisse de Trois-Rivières; division d'enregistrement: Trois-Rivières; municipalité: ville de Trois-Rivières-Ouest.

Avis est par la présente donné que les lots 17-96 à 17-99 et une partie du lot 17-125 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 28 octobre 1976.

Pour le sous-ministre,

BENOIT GRIMARD, A.-G.

66167-o

Nomination(s)

Avis est donné qu'il a plus au lieutenant-gouverneur en conseil de faire, par commission sous le grand sceau de la province, les nominations suivantes:

Québec, le 29 septembre 1976.

Me Marcel Blais, avocat et membre du Barreau du Québec, 781, rue Cliche, Saint-Joseph-de-Beauce, nommé en vertu de l'article 117 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20 et ses amendements), juge de la Cour provinciale pour exercer la juridiction prévue par l'article 126 de cette loi dans toute la province, mais particulièrement et sans restriction dans le district judiciaire de Beauce; ledit Marcel Blais, comme juge de la Cour provinciale, étant autorisé à exercer, sous l'autorité de l'article 482 du Code criminel, la juridiction d'un magistrat sous la partie XVI du Code criminel, à compter du 12 octobre 1976.

Québec, le 15 septembre 1976.

Me Huguette Marleau, avocat et membre du Barreau du Québec, 2460, Benny Crescent, appartement 405, Montréal, nommée en vertu de l'article 102 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20 et ses amendements), juge de la Cour de bien-être social, avec juridiction s'étendant à tous les districts judiciaires de la province mais tout particulièrement et sans restriction au district judiciaire de Montréal, à compter du 15 septembre 1976.

Québec, le 15 septembre 1976.

Me Albert Ouellette, avocat et membre du Barreau du Québec, 786, rue Vachon, LaSalle, nommé en vertu de l'article 72 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20 et ses amendements), juge des sessions avec juridiction dans toute la province mais tout particulièrement et sans restriction dans le district judiciaire de Montréal; ledit Albert Ouellette, comme juge des sessions, étant autorisé à exercer sous l'autorité de l'article 482 du Code criminel, la juridiction d'un magistrat sous la partie XVI du Code criminel, à compter du 15 septembre 1976.

Québec, le 6 octobre 1976.

Me Luc Trudel, avocat et membre du Barreau du Québec, 285, rue Laurier, appartement 901, Hull, nommé en vertu de l'article 72 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20 et ses amendements), juge des sessions avec juridiction dans toute la province mais tout particulièrement et sans restriction dans le district judiciaire de Montréal; ledit Luc Trudel, comme juge des sessions, étant autorisé à exercer sous l'autorité de l'article 482 du Code criminel, la juridiction d'un magistrat sous la partie XVI du Code criminel, à compter du 6 octobre 1976.

Québec, le 11 novembre 1976.

Le sous-procureur général adjoint,
RENÉ LANGEVIN.

66179-0

Services de santé et services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL CARTIER

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, chapitre 48 des lois de 1971, il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL CARTIER».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est «Centre d'Accueil».

Le siège social de l'établissement est à Laval, district judiciaire de Montréal.

Le ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,

LISE BACON.

66149-0

1469-5795

Soumissions — Demandes de

Ville de Beauceville

(Beauce-Nord)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Hilaire Turmel, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 614, boulevard Re-

nault, ville de Beauceville (Beauce-Nord), P.Q. G0S 1A0, mercredi, le 15 décembre 1976, jusqu'à 8.00 heures du soir, pour l'achat de \$261,000 d'obligations de la ville de Beauceville, datées du 15 janvier 1977, et remboursables en série du 15 janvier 1978 au 15 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les

15 janvier et 15 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — \$261,000 — 20 ans

Année	Capital
15 01 1978	\$ 8,500
15 01 1979	10,000
15 01 1980	11,500
15 01 1981	12,000
15 01 1982	14,500
15 01 1983	16,000
15 01 1984	18,000
15 01 1985	19,500
15 01 1986	20,500
15 01 1987	22,000
15 01 1988	7,000
15 01 1989	7,500
15 01 1990	9,000
15 01 1991	9,500
15 01 1992	10,500
15 01 1993	11,000
15 01 1994	12,000
15 01 1995	12,500
15 01 1996	14,500
15 01 1997	15,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$15,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales dans la province de Québec de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$15,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Beauceville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 32-74 — \$228,000; 53-75 — \$33,000 — voirie, aqueduc et égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil qui sera tenue à 8.00 heures du soir, mercredi, le 15 décembre 1976, à l'Hôtel de ville, 614, boulevard Renault, ville de Beauceville (Beauce-Nord), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Beauceville (comté de Beauce-Nord), ce 17 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,

HILAIRE TURMEL.

Hôtel de ville, 614, boulevard Renault,

Ville de Beauceville (Beauce-Nord), P.Q. G0S 1A0

Téléphone: 774-9137, code 418. 66172-0

Ville de Clermont (Charlevoix)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Guy-Raymond Savard, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 2, rue Maison-neuve, ville de Clermont (Charlevoix), C.P. 760, P.Q., G0T 1C0, jusqu'à 8.00 heures du soir, lundi, le 13 décembre 1976, pour l'achat de \$400,000 d'obligations de la ville de Clermont, datées du 1er janvier 1977, et remboursables en séries du 1er janvier 1978 au 1er janvier 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Le taux d'intérêt

peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1^{er} janvier 1977.

Tableau d'amortissement — \$400,000 — 10 ans

Année	Capital
01 01 1978	\$ 25,000
01 01 1979	27,000
01 01 1980	30,000
01 01 1981	33,000
01 01 1982	36,000
01 01 1983	40,000
01 01 1984	45,000
01 01 1985	49,000
01 01 1986	55,000
01 01 1987	60,000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus, s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Clermont s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1^{er} janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement 194 — \$400,000 — consolidation de déficit.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil qui sera tenue à 8.00 heures du soir, lundi, le 13 décembre 1976, à l'Hôtel de ville, 2, rue Maisonneuve, ville de Clermont (Charlevoix), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Clermont (comté de Charlevoix), ce 17 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
GUY-RAYMOND SAVARD.

Hôtel de ville,

2, rue Maisonneuve, ville de Clermont,

(Charlevoix) C.P. 760, P.Q. G0T 1C0

Téléphone: 439-3931, code 418.

66173-o

Commission scolaire régionale Eastern Townships

Siège social: Ville de Lennoxville (St-François), P.Q.

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné W.-J. Sparkes, directeur général, centre administratif, 257, rue Queen, ville de Lennoxville (St-François), P.Q., J1M 2A5, jusqu'à 7.30 heures du soir, mercredi le 15 décembre 1976, pour l'achat de \$398,000 d'obligations de la Commission scolaire régionale Eastern Townships, datées du 15 janvier 1977, et remboursables en séries du 15 janvier 1978 au 15 janvier 1985 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 15 janvier et 15 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — 8 ans — \$398,000

Année	Capital
15 01 1978	\$ 37,000
15 01 1979	40,000
15 01 1980	43,000
15 01 1981	47,000
15 01 1982	51,000
15 01 1983	55,000
15 01 1984	60,000
15 01 1985	65,000

La Commission scolaire régionale Eastern Townships, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (Chapitre 63 des Lois de 1968) (Bill 64), demandera au ministre de l'éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis entre les mains du ministre des finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus, s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La Commission scolaire régionale Eastern Townships s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution du 22/5/68 — \$398,000 — renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'école qui sera tenue mercredi, le 15 décembre 1976, à 7.30 heures du soir, au centre administratif, 257 rue Queen, ville de Lennoxville (St-François), P.Q.

Les commissaires d'école se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Lennoxville (comté de St-François), ce 19 novembre 1976.

Le directeur général,
W.-J. SPARKES.

Centre administratif,
257, rue Queen, Lennoxville
(St-François), P.Q. J1M 2A5
Téléphone: 569-9466, code 819. 66200-0

Cité de Farnham
(Iberville)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné J.-B. Luneau, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 477, rue Hôtel de ville, Farnham, comté d'Iberville, P.Q., J2N 2H3, jusqu'à 8.00 heures du soir, mardi, le 14 décembre 1976, pour l'achat de \$434,000 d'obligations de la cité de Farnham, datées du 15 janvier 1977, et remboursables en série du 15 janvier 1978 au 15 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 15 janvier et 15 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute

l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — \$434,000 — 20 ans

Année	Capital
15 01 1978	\$10,000
15 01 1979	11,000
15 01 1980	11,000
15 01 1981	12,000
15 01 1982	15,000
15 01 1983	16,000
15 01 1984	17,000
15 01 1985	19,000
15 01 1986	22,000
15 01 1987	25,000
15 01 1988	20,000
15 01 1989	21,000
15 01 1990	25,000
15 01 1991	27,000
15 01 1992	30,000
15 01 1993	24,000
15 01 1994	27,000
15 01 1995	30,000
15 01 1996	34,000
15 01 1997	38,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$38,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$38,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La cité de Farnham s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 232-3S — \$10,500; 319-3S — \$40,000; 328-3S — \$31,000; 335-3S — \$3,500; 337-3S — \$38,500; 342-3S — \$4,000 — aqueduc, égouts et voirie; 343-3S — \$30,500 — bâtisses et terrains; 355-3S — \$16,000 — aqueduc et égouts; 368-3S — \$60,000 — fonds de roulement; 376-3S — \$200,000 — aqueduc et égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue mardi, le 14 décembre 1976, à 8.00 heures du soir, à l'Hôtel de ville, 477, rue Hôtel-de-ville, Farnham (Iberville), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Farnham (comté d'Iberville), ce 17 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
J.-B. LUNEAU.

Hôtel de ville, 477, rue Hôtel-de-ville,
Farnham (Iberville), P.Q. J2N 2H3
Téléphone: 293-4460, code 514. 66174-0

Commission scolaire de Jacques-Cartier

Siège social: Ville de Longueuil, P.Q.

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné, Dorès Archambault, directeur général, Centre administratif, 1500 est, boulevard Curé-Poirier, ville de Longueuil, P.Q., J4J 4T9, jusqu'à 8.00 heures du soir, mercredi, le 15 décembre 1976, pour l'achat de \$1,071,500 d'obligations de la Commission scolaire de Jacques-Cartier, datées du 15 janvier 1977, et remboursables en séries du 15 janvier 1978 au 15 janvier 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux

non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 15 janvier et 15 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissements dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — \$1,071,500 — 10 ans

Année	Capital
15 01 1978	\$121,500
15 01 1979	129,500
15 01 1980	136,500
15 01 1981	143,500
15 01 1982	154,500
15 01 1983	103,000
15 01 1984	109,000
15 01 1985	116,000
15 01 1986	28,000
15 01 1987	30,000

La Commission scolaire de Jacques-Cartier, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (Chapitre 63 des Lois de 1968) (Bill 64), demandera au ministre de l'éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommissaire entre les mains du ministre des finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus, s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La Commission scolaire de Jacques-Cartier s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions suivantes: 24-11-65 — \$235,000; 30-9-64 —

\$586,000; 13-7-61 — \$168,000 et 13-12-60 — \$82,500 — renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'école qui sera tenue mercredi, le 15 décembre 1976, à 8.00 heures du soir, au Centre administratif, 1500 est, boulevard Curé-Poirier, ville de Longueuil, P.Q.

Les commissaires d'école se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Longueuil, ce 17 novembre 1976.

Le directeur général,

DORÈS ARCHAMBAULT.

Centre administratif, 1500 est, boulevard Curé-Poirier,

Ville de Longueuil, P.Q. J4J 4T9

Téléphone: 670-2410, code 514.

66175-0

Ville de Malartic

(Rouyn-Noranda)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Marcel Chagnon, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 901, rue Royale, ville de Malartic (Rouyn-Noranda), C.P. 3090, P.Q., J0Y 1Z0, jusqu'à 8.00 heures du soir, mardi, le 14 décembre 1976, pour l'achat de \$745,000 d'obligations de la ville de Malartic, datées du 15 janvier 1977, et remboursables en série du 15 janvier 1978 au 15 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 15 janvier et 15 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1977

Tableau d'amortissement — \$745,000 — 20 ans

Année	Capital
15 01 1978	\$19,000
15 01 1979	22,000
15 01 1980	23,000
15 01 1981	29,000
15 01 1982	40,000
15 01 1983	28,000
15 01 1984	33,000
15 01 1985	42,000
15 01 1986	42,000
15 01 1987	42,000
15 01 1988	47,000
15 01 1989	52,000
15 01 1990	52,000
15 01 1991	52,000

Année	Capital
15 01 1992	\$ 52,000
15 01 1993	32,000
15 01 1994	32,000
15 01 1995	32,000
15 01 1996	37,000
15 01 1997	37,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$37,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$37,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Malartic s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 217 — \$501,000 — services récréatifs et communautaires; 244 — \$15,000 — achat d'équipement;

248 — \$34,000 — quote-part pour rôle d'évaluation; 252 — \$195,000 — consolidation de déficit.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance du conseil ou l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, mardi, le 14 décembre 1976, à l'Hôtel de ville, 901, rue Royale, ville de Malartic (Rouyn-Noranda), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Malartic (comté de Rouyn-Noranda), ce 19 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
MARCEL CHAGNON.

Hôtel de ville, 901, rue Royale, ville de Malartic,
(Rouyn-Noranda), C.P. 3090, P.Q. J0Y 1Z0
Téléphone: 757-3611, code 819. 66198-0

Paroisse Notre-Dame-de-la-Providence (Beauce)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Hector Bourque, secrétaire-trésorier, bureau municipal, Notre-Dame-de-la-Providence, paroisse (Beauce), P.Q., G0M 1K0, jusqu'à 8.00 heures du soir, lundi, le 13 décembre 1976, pour l'achat de \$320,000 d'obligations de la paroisse Notre-Dame-de-la-Providence, datées du 1er janvier 1977, et remboursables en séries du 1er janvier 1978 au 1er janvier 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er janvier 1977.

Tableau d'amortissement — \$320,000 — 10 ans

Année	Capital
01 01 1978	\$20,000
01 01 1979	22,000
01 01 1980	24,000
01 01 1981	26,000
01 01 1982	29,000
01 01 1983	32,000
01 01 1984	36,000
01 01 1985	39,000
01 01 1986	43,000
01 01 1987	49,000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'échéance du 1er janvier 1987, au montant de \$49,000, comprend un solde renouvelable de \$1,000 pour une période additionnelle de 10 ans.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus, s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse Notre-Dame-de-la-Providence s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement no 1-75 — \$320,000 — aqueduc et égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil qui sera tenue à 8.00 heures du soir, lundi, le 13 décembre 1976, au bureau municipal, Notre-Dame-de-la-Providence, paroisse (Beauce), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse Notre-Dame-de-la-Providence (comté de Beauce), ce 12 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
HECTOR BOURQUE.

Bureau municipal
Notre-Dame-de-la-Providence, paroisse
(Beauce), P.Q. G0M 1K0

Téléphone: 774-9427
774-9822, code 418. 66165-0

Municipalité de Rock Forest (Sherbrooke)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jean-Guy Charrest, secrétaire-trésorier, bureau municipal, Centre d'achat Rock Forest, boulevard Bourque, Rock Forest (Sherbrooke), P.Q., J0B 2J0, jusqu'à 8.00 heures du soir, lundi, le 13 décembre 1976, pour l'achat de \$1,058,500 d'obligations de la municipalité de Rock Forest, datées du 1er janvier 1977, et remboursables en série du 1er janvier

1978 au 1^{er} janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¹/₂%, payable semi-annuellement les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1^{er} janvier 1977.

Tableau d'amortissement — \$1,058,500 — 20 ans

Année	Capital
01 01 1978	\$ 19,500
01 01 1979	21,000
01 01 1980	23,000
01 01 1981	26,000
01 01 1982	29,000
01 01 1983	32,000
01 01 1984	35,000
01 01 1985	39,000
01 01 1986	43,000
01 01 1987	48,000
01 01 1988	45,000
01 01 1989	50,000
01 01 1990	56,000
01 01 1991	61,000
01 01 1992	68,000
01 01 1993	75,000
01 01 1994	83,000
01 01 1995	92,000
01 01 1996	101,000
01 01 1997	112,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2^o Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$112,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1^{er} janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas

des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$112,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1^{er} janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La municipalité de Rock Forest s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1^{er} janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 207, tel que modifié — \$548,000; 240 — \$14,500; 248 — \$354,000; 252 — \$76,500; 253 — \$23,500 — aqueduc, égouts et voirie et 281 — \$42,000 — services récréatif et communautaire.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue au bureau municipal, Centre d'achat Rock Forest, boulevard Bourque, Rock Forest (Sherbrooke), P.Q., lundi, le 13 décembre 1976, à 8.00 heures du soir.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Municipalité de Rock Forest (comté de Sherbrooke), ce 17 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,

JEAN-GUY CHAREST.

Bureau municipal, Centre d'achat Rock Forest,

Boulevard Bourque, Rock Forest

(Sherbrooke), P.Q. J0B 2J0

Téléphone: 569-9857, code 819.

66176-0

Paroisse de Ste-Anne-des-Plaines

(Terrebonne)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Gérald Gingras, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 144-A, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne-des-Plaines (Terrebonne), P.Q., J0N 1H0, jusqu'à 8.00 heures du soir, mardi, le 14 décembre 1976, pour l'achat de \$887,500 d'obligations de la

paroisse de Ste-Anne-des-Plaines, datées du 15 janvier 1977, et remboursables en série du 15 janvier 1978 au 15 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 15 janvier et le 15 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — \$887,500 — 20 ans

Année	Capital
15 01 1978	\$ 41,500
15 01 1979	45,000
15 01 1980	50,000
15 01 1981	55,000
15 01 1982	62,000
15 01 1983	16,000
15 01 1984	18,000
15 01 1985	20,000
15 01 1986	21,000
15 01 1987	23,000
15 01 1988	26,000
15 01 1989	29,000
15 01 1990	32,000
15 01 1991	35,000
15 01 1992	38,000
15 01 1993	46,000
15 01 1994	50,000
15 01 1995	55,000
15 01 1996	59,000
15 01 1997	166,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$166,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 15 janvier 1997 au montant de \$166,000 comprend un solde de \$101,000 renouvelable pour une période additionnelle de 10 ans et échéant comme suit:

Année	Capital
15 01 1998	\$ 6,000
15 01 1999	6,000
15 01 2000	8,000
15 01 2001	9,000
15 01 2002	9,000
15 01 2003	10,000
15 01 2004	11,000
15 01 2005	12,000
15 01 2006	14,000
15 01 2007	16,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales dans la province de Québec de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$166,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de Ste-Anne-des-Plaines s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 279 — \$154,500 — construction caserne de pompiers et achat de camion; 282 — \$40,000; 283 — \$69,500 — voirie aqueduc et égouts; 289 — \$42,000 — coût excédentaire au règlement 279; 294 — \$62,700; 295 — \$98,500; 297 — \$80,700 — aqueduc, égouts et voirie; 301 — \$45,000 — coût excédentaire au règlement 294; 303 — \$62,000; 305 tel que modifié — \$102,700; 306 tel que modifié — \$97,400; 307 tel que modifié — \$32,500 — aqueduc, voirie et égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil qui sera tenue à 8.00 heures du soir, mardi, le 14 décembre 1976, à l'Hôtel de ville,

144-A, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne-des-Plaines (Terrebonne), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Ste-Anne-des-Plaines (comté de Terrebonne), ce 19 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
GÉRALD GINGRAS.

Hôtel de ville,

144-A, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne-des-Plaines,
(Terrebonne), P.Q. J0N 1H0

Téléphone: 478-0211, code 514. 66197-0

Commission scolaire Val-Monts

Siège social: Ville La Providence
(St-Hyacinthe), P.Q.

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Normand Bergeron, directeur général, centre administratif, 825, rue Crevier, La Providence (St-Hyacinthe), P.Q., J2T 1T1, jusqu'à 8.30 heures du soir, mardi, le 14 décembre 1976, pour l'achat de \$186,000 d'obligations de la Commission scolaire Val-Monts, datées du 15 janvier 1977, et remboursables en séries du 15 janvier 1978 au 15 janvier 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 15 janvier et 15 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — \$186,000 — 10 ans

Année	Capital
15 01 1978	\$12,000
15 01 1979	13,000
15 01 1980	14,000
15 01 1981	16,000
15 01 1982	18,000
15 01 1983	19,000
15 01 1984	21,000
15 01 1985	22,000
15 01 1986	24,000
15 01 1987	27,000

La Commission scolaire Val-Monts, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (Chapitre 63 des Lois de 1968) (Bill 64), demandera au ministre de l'éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis entre les mains du ministre des finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus, s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La Commission scolaire Val-Monts s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions suivantes: 12/7/66 — \$45,500 — renouvellement d'emprunt et 12/10/76 — \$140,500 — dépenses d'immobilisation.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'école qui sera tenue mardi, le 14 décembre 1976, à 8.30 heures du soir, au centre administratif, 825, rue Crevier, La Providence (St-Hyacinthe), P.Q.

Les commissaires d'école se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La Providence (comté de St-Hyacinthe), ce 19 novembre 1976.

Le directeur général,
NORMAND BERGERON.

825, rue Crevier, La Providence
(St-Hyacinthe), P.Q. J2T 1T1

Téléphone: 773-6041, code 514. 66199-0

Proclamation(s)

Canada
Province de
Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux qui les présentes verront ou qu'icelles pourront concerner,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE c'est Notre désir et Notre bon plaisir de rencontrer aussitôt que possible le peuple de la province de Québec et d'obtenir son avis exprimé en parlement;

À CES CAUSES, sur l'avis du Conseil exécutif de la province de Québec, Nous convoquons par les présentes une nouvelle législature de la Province pour le trentième jour de novembre prochain et mandons et ordonnons à ses membres de s'assembler à cette date au palais législatif, en la Ville de Québec.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de la province de Québec.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de ladite Province.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, à Québec, le dix-huitième jour d'octobre, l'an de grâce mil neuf cent soixante-seize et de Notre règne le vingt-cinquième.

Par ordre.

Le secrétaire de la chancellerie à Québec,

RENÉ BLONDIN.

65853-43-6-0

Canada
Province de
Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux qui les présentes verront ou qu'icelles pourront concerner,

SALUT.

Proclamation(s)

Canada
Province of
Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God, of the United Kingdom, Canada and Her other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these presents shall come or whom the same may concern.

GREETING.

Proclamation

WHEREAS We are desirous and have decided to meet as soon as possible the People of the Province of Québec and to have their advice, expressed in Parliament;

THEREFORE, by and with the advice of the Executive Council of the Province of Québec, We do hereby convene a new Legislature of the Province for the thirtieth day of November next, and do command and order the members thereof to meet on such date at the Parliament Buildings, in the city of Québec.

IN TESTIMONY WHEREOF, We have caused these Our Letters to be made Patent and the Great Seal of the Province of Québec to be hereunto affixed.

WITNESS: Our Right Trusty and Well Beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of the said Province.

Given at Our Government House, at Québec, on the eighteenth day of October, in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and seventy-six, in the twenty-fifth year of Our Reign.

By command,

RENÉ BLONDIN,

Clerk of the Crown in Chancery, at Québec.

65853-43-6-0

Canada
Province of
Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God, of the United Kingdom, Canada and Her other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these presents shall come or whom the same may concern,

GREETING.

Proclamation

ATTENDU QUE c'est Notre désir et Notre bon plaisir de rencontrer aussitôt que possible le peuple de la province de Québec et d'obtenir son avis exprimé en parlement;

À CES CAUSES, Nous faisons connaître par les présentes que, sur l'avis du Conseil exécutif de la province de Québec, Nous avons ce jour donné des ordres pour l'émission de brefs d'élection en due forme afin de constituer une nouvelle Assemblée nationale de ladite Province, lesquels brefs d'élection seront tous datés du dix-huit octobre mil neuf cent soixante-seize et devront être rapportés avant le trente novembre mil neuf cent soixante-seize, la présentation des candidats à l'élection devant avoir lieu et se faire le premier novembre mil neuf cent soixante-seize dans tous les districts électoraux; et le scrutin, quand il sera nécessaire d'en tenir un, devra avoir lieu le quinze novembre mil neuf cent soixante-seize dans tous les districts électoraux.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de la province de Québec.

TEMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de ladite Province.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, à Québec, le dix-huitième jour d'octobre, l'an de grâce mil neuf cent soixante-seize et de Notre règne le vingt-cinquième.

Par ordre,

*Le secrétaire de la chancellerie
à Québec.*

65854-43-6-0

RENÉ BLONDIN.

Proclamation

WHEREAS We are desirous and have decided to meet as soon as possible the People of the Province of Québec, and to have their advice, expressed in Parliament:

THEREFORE, We do hereby make it known that, by and with the advice of the Executive Council of the Province of Québec, We have, this day, given orders for issuing Election Writs in due form, for constituting a new National Assembly of the said Province, which Election Writs are all to bear date the eighteenth day of October 1976, and be returned before the thirtieth day of November 1976, the nomination of candidates at the election to be held and take place on the first day of November 1976, in all the electoral districts; and the holding of the polls to take place and be held on the fifteenth day of November 1976, in all the electoral districts.

IN TESTIMONY WHEREOF, We have caused these Our Letters to be made Patent and the Great Seal of the Province of Québec to be hereunto affixed.

WITNESS: Our Right Trusty and Well Beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of the said Province.

Given at Our Government House, at Québec, on the eighteenth day of October, in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and seventy-six, in the twenty-fifth year of Our Reign.

By command,

RENÉ BLONDIN,
*Clerk of the Crown in Chancery,
at Québec.*

65854-43-6-0

Ventes d'effets non réclamés**CIE MESSAGERIES CP LIMITEE**

Avis est par les présentes donné que tous les effets reçus avant le 1er jour de janvier 1976, et non réclamés aux bureaux du CP Express Limitée à divers endroits de la province de Québec, seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Frank Waddington, encanteur, 189 est, rue Queen, Toronto, Ontario, à ONZE heures du matin, le DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

65969-45-6-0

*Le vice-président,
W.M. RILEY.*

**COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER
NATIONAUX DU CANADA****Réclamations de marchandises**

Avis est par les présentes donné que tous les effets reçus avant le 31 juillet 1976, et non réclamés aux bureaux de la «COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA», à divers endroits de la Région du Saint-Laurent des Chemins de Fer Nationaux du Canada seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Allan Harvey & Company, encanteurs, 2190, avenue Papineau, Montréal, MERCREDI, le QUINZIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à DIX heures de l'avant-midi, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, Québec, le 6 novembre 1976.

66009-45-6-0

*Le directeur,
W. SIMON.*

Ventes par Shérifs

Sheriff's Sales

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Arthabaska

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
District d'Arthabaska
No 05-004249-759

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITEE, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 900, rue Notre-Dame ouest, dans les cité et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, vs MARCEL LAPORTE, résidant et domicilié au 351, rue Gounod dans les cité et district de Montréal, province de Québec, défendeur.

« Un terrain connu et désigné comme étant composé de:
Premièrement, le lot 1111 du canton de Tingwick sauf et excepté les parties de terrain appartenant à Eddy Nolin suivant le contrat numéro 150298 et sauf et excepté les deux (2) terrains appartenant à Bertrand Deffosses suivant le contrat numéro 155607;

Deuxièmement, le lot 1112 du canton de Tingwick;

Troisièmement, le lot 1113 du canton de Tingwick sauf et excepté un terrain de quatre cent pieds de large sur trois cent quatre-vingt pieds de profond, appartenant à Claude Vézina suivant le contrat numéro 160353;

Quatrièmement, le lot 1114 du canton de Tingwick sauf et excepté la coupe de bois en faveur de Bertrand Lallier se terminant le 8 juillet 1972 et sauf et excepté des lots 1113 et 1114, la partie vendue au ministre de la voirie suivant le contrat numéro 147611. »

En l'état où ladite propriété se trouve présentement, avec tous les droits, circonstances et dépendances, ainsi que toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte.

Il est entendu que le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688a, ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à vingt-cinq pour cent de l'évaluation de l'immeuble telle que portée au rôle de l'évaluation de la municipalité.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Francis sud, Arthabaska, le TRENTIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
J.-G. BOISSONNAULT.

66180-o

Canada — Province de Québec
Superior Court — District of Montreal
District of Arthabaska
No. 05-004249-759

O'KEEFE BREWING COMPANY LIMITED, a legally constituted corporation having a place of business at 900 Notre-Dame Street West, in the City and District of Montreal, Québec, plaintiff, vs MARCEL LAPORTE, residing and domiciled at 351 Gounod Street, in the City and District of Montreal, Québec, defendant.

“Land known and designated as consisting of:

1. Lot 1111 of Tingwick Township, less the parts belonging to Eddy Nolin under contract No. 150298, and less the two (2) pieces of land belonging to Bertrand Deffosses under contract No. 155607;

2. Lot 1112 of Tingwick Township;

3. Lot 1113 of Tingwick Township, less land four hundred feet wide and three hundred and eighty feet deep belonging to Claude Vézina under contract No. 160353;

4. Lot 1114 of Tingwick Township, less the timber cutting right in favour of Bertrand Lallier expiring July 8, 1972, and less, from lots 1113 and 1114, the part sold to the Roads Department under contract 147611.”

As the property now stands, with all the rights, appurtenances and dependencies, and all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to it, without any kind of exception or reservation.

The minimum amount that the purchaser must pay at the time of adjudication, in accordance with article 688a, is fixed by the Sheriff and must be equal to twenty-five per cent of the assessment of the immovable as entered on the valuation roll of the municipality.

To be sold at the Arthabaska Registry Office, 800 Bois-Francis Boulevard South, Arthabaska, on the THIRTIETH day of DECEMBER, 1976, at TWO o'clock in the afternoon.

J.-G. BOISSONNAULT,
Assistant Sheriff.

66180

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Drummond
 District d'Arthabaska
 No 405-02-000409-76

TAPIS AUBE INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à 682, rue Côté, St-Charles, Drummondville-Nord, demanderesse, vs J. BOURASSA CONSTRUCTION INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à 27, rue Allaire, Victoriaville, défenderesse.

« Un terrain ou emplacement, situé au nord-est de la rue Seigneurial, en la municipalité de la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska, connu et désigné au cadastre officiel amendé de la paroisse Ste-Victoire, canton d'Arthabaska, comme étant la subdivision vingt-neuf du lot originaire numéro quarante-deux (42-29). »

En l'état où ladite propriété se trouve présentement, avec tous les droits, circonstances et dépendances, ainsi que toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte.

Il est entendu que:

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688a. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à vingt-cinq pour cent de l'évaluation de l'immeuble telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Francis sud, Arthabaska, le TRENTIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à UNE heure de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
 J. G. BOISSONNAULT.

66181-0

Canada — Province de Québec
 Provincial Court — District of Drummond
 District of Arthabaska
 No. 405-02-000409-76

TAPIS AUBE INC., a legally constituted corporation having a place of business at 682 Côté Street, Saint-Charles, Drummondville-Nord, plaintiff, vs J. BOURASSA CONSTRUCTION INC., a legally constituted corporation having a place of business at 27 Allaire Street, Victoriaville, defendant.

"Land situated northeast of Seigneurial Street, in the Municipality of the Parish of Sainte-Victoire-d'Arthabaska, known and designated on the amended official cadastre for the Parish of Sainte-Victoire, Arthabaska Township, as subdivision twenty-nine of original lot forty-two (42-29)."

As the property now stands, with all the rights, appurtenances and dependencies, and all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to it, without any kind of exception or reservation.

The minimum amount that the purchaser must pay at the time of adjudication, in accordance with article 688a, is fixed by the Sheriff and must be equal to twenty-five per cent of the assessment of the immoveable as entered on the valuation roll of the municipality.

To be sold at the Arthabaska Registry Office, 800 Bois-Francis Boulevard South, Arthabaska, on the THIRTIETH day of DECEMBER, 1976, at ONE o'clock in the afternoon.

J. G. BOISSONNAULT,
Assistant Sheriff.

66181

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 05-005845-76

ACE FINANCE CORPORATION LTD., corps politique et incorporé, dûment constitué en corporation en vertu de la loi, ayant son siège social et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, au 4770 Kent Avenue, demanderesse, vs MICHEL BOIS-CLAIR, garagiste, de la ville de Pierrefonds, district de Montréal, et demeurant et domicilié au 1223, Saraguay, défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis-en-cause.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Superior Court — District of Montreal
 No. 05-005845-76

ACE FINANCE CORPORATION LTD., a legally constituted corporation whose head office and principal place of business are in the City and District of Montreal, at 4770 Kent Avenue, plaintiff, vs MICHEL BOIS-CLAIR, garage keeper, of the City of Pierrefonds, District of Montreal, residing and domiciled at 1223 Saraguay, defendant, and THE REGISTRAR for the Montreal Registration Division, mis-en-cause.

« Un emplacement situé à St-Léonard, au cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet, et composé:

1. D'une partie du lot cent quatre-vingt-onze des subdivisions officielles du lot originaire numéro quatre cent vingt-cinq (425-Pt. 191) mesurant deux cent quarante et un pieds et dix-sept centièmes de pied (247.17') de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur cent trente-cinq pieds de profondeur (135') et ayant une superficie de trente-deux mille cinq cent cinquante-sept pieds carrés et neuf dixièmes de pied carré (32,557.9 pi. ca.) et borné vers le nord-est par la rue LeMans; vers le nord-ouest par La Place Boisclair; vers le sud-est par une autre partie du lot numéro 425-191 et vers le sud-ouest par la partie des lots numéros 425-191-13, 425-191-14 et 425-191-15 ci-après décrite.

Avec une maison dessus érigée et portant les numéros civiques 7690 et 7700, rue LeMans, à St-Léonard.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées à cet immeuble et plus spécialement sujet à une servitude en faveur de la Commission Hydroélectrique de Québec et de la compagnie de Téléphone Bell du Canada, aux termes d'un acte de servitude enregistré au bureau de la division de Montréal sous le numéro 1758271;

2. De l'extrême partie nord-est du lot treize du lot quatre et d'une partie du lot quinze des subdivisions du lot cent quatre-vingt-onze des subdivisions officielles du lot originaire numéro quatre cent vingt-cinq (425-191-p.n.e. 13, 425-191-p. 14 et 425-191-p. 15), mesurant deux cent quarante et un pieds et dix-sept centièmes de pied (247.17') de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur quinze pieds (15') de profondeur et bornée vers le nord-est par la partie du lot numéro 425-191 ci-haut décrite, vers le nord-ouest par La Place Boisclair; vers le sud-ouest par le résidu des lots numéros 425-191-13, 425-191-14 et par une partie du lot numéro 425-191-15 et vers le sud-est par une partie du lot numéro 425-191-15.»

La mise à prix est fixée à \$25,000 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine (Craig), chambre 10.56, le TRENTIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 4 novembre 1976.

66182-0

“ Land located in Saint-Léonard, on the official cadastre for the Parish of Sault-au-Récollet, and comprising:

1. Part of lot one hundred and ninety-one of the official subdivisions of original lot four hundred and twenty-five (425-Pt. 191) measuring two hundred and forty-one and seventeen hundredths feet (247.17') in width on its northeast and southwest lines by one hundred and thirty-five feet (135') in depth and having an area of thirty-two thousand five hundred and fifty-seven and nine tenths square feet (32,557.9 sq. ft.) and bounded on the northeast by LeMans Street; on the northwest by La Place Boisclair; on the southeast by another part of lot 425-191 and on the southwest by the part hereinafter described of lots 425-191-13, 425-191-14 and 425-191-15.

With a house constructed there, bearing civic numbers 7690 and 7700 LeMans Street, Saint-Léonard.

As the whole presently stands with all active and passive, apparent or unapparent servitudes attaching to the said immovable, and more particularly subject to a servitude for the benefit of the Québec Hydro-Electric Commission and The Bell Telephone Company of Canada, under the terms of a deed of servitude registered at the Montreal Division Registry Office under number 1758271.

2. The northeastern most part of lots thirteen and fourteen, and part of lot fifteen of the subdivisions of lot one hundred and ninety-one of the official subdivisions of original lot four hundred and twenty-five (425-191-N.E.-Pt. 13, 425-191-Pt. 14 and 425-191-Pt. 15), measuring two hundred and forty-one and seventeen hundredths feet (247.17') in width on its northeast and southwest lines by fifteen feet (15') in depth and bounded on the northeast by the above described part of lot 425-191; on the northwest by La Place Boisclair; on the southwest by the remainder of lots 425-191-13 and 425-191-14 and by part of lot 425-191-15 and on the southeast by a part of lot 425-191-15.”

The upset price is \$25,000, which the purchaser shall pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, at the Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East (Craig), Room 10.56, on the THIRTIETH day of DECEMBER 1976, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 4, 1976.

66182

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 05-010538-76

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, rue St-Jacques à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, vs JEAN ROULEAU, résidant et domicilié au 7119, des Écores, des cité et district de Montréal, et DAME NICOLE LEVESQUE, résidant et domicilié au 6170, Albanie, Brossard, district judiciaire de Montréal, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Chambly, à Longueuil, district de Montréal, mis-en-cause.

« Un immeuble sis en la cité de Longueuil ayant front sur la rue Ste-Hélène, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse St-Antoine de Longueuil sous le numéro quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-87) dudit cadastre, circonstances et dépendances.

Avec bâtisses y érigées, notamment une maison portant les numéros 486, 488, 490 et 492 de ladite rue Ste-Hélène, et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, légales et constituées attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à \$5,947.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201, Place Charles-Lemoyne, Édifice Montval, Longueuil, P.Q., le ONZIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
 Cour supérieure,
 Montréal, le 8 novembre 1976, 66183-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 05-002849-76

LA CIE DE GESTION LEO TREMBLAY LTEE, demanderesse, vs L'ECOLE DES ROUTIERS PROFESSIONNELS DU QUEBEC INC., défenderesse.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue Drapeau en la cité de Montréal-Nord connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet comme étant composé:

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Superior Court — District of Montreal
 No. 05-010538-76

THE MONTREAL CITY & DISTRICT SAVINGS BANK, a legally constituted corporation whose principal place of business is at 266 Saint James Street West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, vs JEAN ROULEAU, residing and domiciled at 7119 Des Écores, City and District of Montreal, and DAME NICOLE LEVESQUE, residing and domiciled at 6170 Albanie, Brossard, Judicial District of Montréal, defendants, and THE REGISTRAR of Chambly, Longueuil, District of Montreal, *mis-en-cause*.

"An immoveable located in the City of Longueuil, fronting on Sainte-Hélène Street, known and designated on the official cadastre for the Parish of Saint-Antoine-de-Longueuil as number eighty-seven of the official subdivision of original lot number one hundred and fifty-eight (158-87) on the same cadastre, appurtenances and dependencies.

With the buildings erected there, namely a house bearing numbers 486, 488, 490 and 492 Sainte-Hélène Street, including all active and passive, apparent or unapparent, legal and constituted servitudes, attaching to this immoveable."

The upset price is \$5,947.50, which the purchaser shall pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Chambly County Registry Office, 201 Place Charles-Lemoyne, Montval Building, Longueuil (Québec), on the ELEVENTH day of JANUARY 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
 Superior Court,
 Montreal, November 8, 1976, 66183

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Superior Court — District of Montreal
 No. 05-002849-76

LA CIE DE GESTION LEO TREMBLAY LTEE, plaintiff, vs L'ECOLE DES ROUTIERS PROFESSIONNELS DU QUEBEC INC., defendant.

"Land fronting on Drapeau Street in the City of Montreal-North, known and designated on the official cadastre for the Parish of Sault-au-Récollet as comprising:

a) des lots numéros mille soixante-dix-sept, mille soixante-dix-huit, mille soixante-dix-neuf, mille quatre-vingt, mille quatre-vingt-un, mille quatre-vingt-deux, mille quatre-vingt-trois, mille quatre-vingt-quatre, mille quatre-vingt-cinq, mille quatre-vingt-six, mille quatre-vingt-sept, mille quatre-vingt-huit, mille quatre-vingt-neuf et mille quatre-vingt-dix de la subdivision officielle du lot originai- re numéro cinquante (numéros 50-1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090;

b) Le lot numéro mille cinq cent soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante (50-1576);

c) Toute la partie du lot numéro quatorze de la resub- division du lot numéro mille soixante-huit de la subdivi- sion officielle du lot originaire numéro cinquante (numéro 50-1068-14) laquelle partie se trouvant à l'arrière des lots numéros 50-1077 à 1090 inclusivement;

Avec bâtisse dessus érigée et portant le numéro civi- que 10500, rue Drapeau, en la cité de Montréal-Nord. »

La mise à prix est fixée à \$16,750 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, (Craig), Montréal, en la province de Québec, le SEPTIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 8 novembre 1976.

66184-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 05-002848-76

LA CIE DE GESTION LEO TREMBLAY LTEE, demanderesse, vs L'ÉCOLE DES ROUTIERS PROFES- SIONNELS DU QUÉBEC INC., défenderesse.

« Un emplacement ayant front sur la rue Amiens en la cité de Montréal-Nord, connu et désigné au cadastre offi- ciel de la paroisse de Sault-au-Récollet comme étant com- posé:

1. Des lots numéros mille soixante-neuf, mille soixan- te-dix, mille soixante et onze, mille soixante-douze, mille soixante-treize, mille soixante-quatorze, mille soixante- quinze et mille soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante (50-1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075 et 1076);

a) Lots one thousand seventy-seven, one thousand sev- enty-eight, one thousand seventy-nine, one thousand eighty, one thousand eighty-one, one thousand eighty-two, one thousand eighty-three, one thousand eighty-four, one thousand eighty-five, one thousand eighty-six, one thou- sand eighty-seven, one thousand eighty-eight, one thou- sand eighty-nine and one thousand ninety of the official subdivision of original lot fifty (50-1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090);

b) Lot one thousand five hundred and seventy-six of the official subdivision of original lot fifty (50-1576);

c) All that part of lot fourteen of the resubdivision of lot one thousand sixty-eight of the official subdivision of original lot fifty (50-1068-14) which is located at the rear of lots 50-1077 to 1090 inclusive;

With the building constructed there, bearing civic number 10500 Drapeau Street, in the City of Montreal-North. »

The upset price is \$16,750, which the purchaser shall pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, at the Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East (Craig), Montreal, Province of Québec, on the SEVENTH day of JANU- ARY 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 8, 1976.

66184

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Superior Court — District of Montréal
No 05-002848-76

LA CIE DE GESTION LEO TREMBLAY LTEE, plaintiff, vs L'ÉCOLE DES ROUTIERS PROFES- SIONNELS DU QUÉBEC INC., defendant.

“Land fronting on Amiens Street in the City of Mon- treal North, known and designated on the official cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet as comprising:

1. Lots one thousand and sixty-nine, one thousand and seventy, one thousand and seventy-one, one thousand and seventy-two, one thousand and seventy-three, one thou- sand and seventy-four, one thousand and seventy-five and one thousand and seventy-six of the official subdivision of original lot fifty (50-1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075 and 1076);

2. Une partie du lot numéro quatorze de la subdivision du lot numéro mille soixante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante (50-1068 Pte 14) mesurant six pieds de largeur en front sur la rue Amiens, par cent quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur et bornée au nord par la rue Amiens, au sud par le résidu dudit lot 50-1068-14, à l'est par les lots 50-1069 à 50-1076 inclusivement et à l'ouest par le lot 50-1068-3.

Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 4676 et 4678, rue Amiens en la cité de Montréal-Nord.»

La mise à prix est fixée à \$18,000 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, (Craig), chambre 10.56, le SIXIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 8 novembre 1976. 66185-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 02-047615-75

GATTUSO INDUSTRIES LTD., demanderesse, vs
JACQUES MARULLO, défendeur.

«Un emplacement ayant front sur la rue Brébeuf, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le numéro cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept (7-50), aux plan et livre de renvoi officiels du village de St-Jean Baptiste.

Avec bâtisses dessus érigées portant les numéros 4457 à 4461, de ladite rue Brébeuf, en la ville de Montréal;

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et avec tous droits, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à \$3,750 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine (Craig), chambre 10.56, le VINGT-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 4 novembre 1976. 66186-0

2. Part of lot fourteen of the subdivision of lot one thousand and sixty-eight of the official subdivision of original lot fifty (50-1068 Pt. 14), measuring six feet in width in front along Amiens Street and ninety-seven feet in depth, and bounded on the north by Amiens Street, on the south by the remainder of lot 50-1068-14, on the east by lots 50-1069 to 50-1076 inclusive, and on the west by lot 50-1068-3.

With the building constructed there, bearing civic numbers 4676 and 4678 Amiens Street, in the City of Montreal North."

The upset price which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is \$18,000.

To be sold at the Sheriff's Office, Room 10.56, Montreal Court House, 10 St-Antoine Street East (Craig), on the SIXTH day of JANUARY, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 8, 1976. 66185

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Provincial Court — District of Montreal
No. 02-047615-75

GATTUSO INDUSTRIES LTD., plaintiff, vs
JACQUES MARULLO, defendant.

"Land fronting on Brébeuf Street, in the City of Montreal, known and designated as number fifty of the official subdivision of original lot seven (7-50) on the official plan and in the book of reference of the Village of St-Jean Baptiste.

With the buildings constructed there bearing numbers 4457 to 4461 Brébeuf Street, in the City of Montreal.

The whole as it now stands, with all the active and passive, apparent or unapparent servitudes attached to that immoveable, and with all the rights, appurtenances and dependencies."

The upset price, which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is \$3,750.

To be sold at the Sheriff's Office, Room 10.56, Montreal Court House, 10 St-Antoine Street East (Craig) on the TWENTY-NINTH day of DECEMBER, 1976, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 4, 1976. 66186

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 05-012167-76

LAKEVIEW ESTATE INC., demanderesse, vs ALBATROS CONSTRUCTION INC., défenderesse.

«Un terrain vacant situé en la ville de Laval, connu et désigné comme étant les subdivisions trois cent quatre-vingt-neuf, trois cent quatre-vingt-dix, quatre cent et quatre cent dix-neuf, du lot cent un (101-389, 390, 400 et 419), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul.»

Cet immeuble sera vendu en bloc au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, province de Québec, le SIXIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint.
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
 Palais de justice,
 Montréal, le 11 novembre 1976. 66187

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 05-014791-75

DAME MIGNONNE LEGAULT-PAQUETTE, demeurant au numéro 7995, rue Cartier, Montréal, demanderesse, vs **LE CURATEUR PUBLIC,** en sa qualité de curateur à la succession de feu Jean Lamontagne, 9310, boulevard St-Laurent, Montréal, P.Q., défendeur à l'original, et **DOLARI INC.,** corps politique légalement constitué, ayant son siège social à la Curatelle publique, 9310, boulevard St-Laurent, Montréal, défenderesse, et **LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL,** en sa qualité de dépositaire du greffe du notaire Jean Lamontagne, et **J. J. SAUVAGEAU CONSTRUCTION LTEE,** ayant sa principale place d'affaires au 7310, Iberville, Montréal, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montréal, *mis-en-cause.*

«Un emplacement connu et désigné comme étant les lots numéros quatre et cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf (29-4, 5) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Longue-Pointe.

Sans bâtisse dessus érigée.»

La mise à prix est fixée à \$1,412.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine (Craig), chambre

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Superior Court — District of Montreal
 No. 05-012167-76

LAKEVIEW ESTATE INC., plaintiff, vs ALBATROS CONSTRUCTION INC., defendant.

"A vacant parcel of land situated in the City of Laval, known and designated as being subdivisions three hundred and eighty-nine, three hundred and ninety, four hundred and four hundred and nineteen, all of lot one hundred and one (101-389, 390, 400 and 419), all on the official plan and book of reference of the Parish of St. Vincent-de-Paul."

To be sold in bloc at the Registry Office of the County of Laval, 155 Je-Me-Souviens Boulevard, in Laval, Province of Québec, on the SIXTH day of JANUARY 1977, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

Assistant Sheriff.
 PAUL ST-MARTIN.

Sheriff's Office,
 Court House
 Montreal, November 11th, 1976. 66187-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Superior Court — District of Montreal
 No. 05014791-75

DAME MIGNONNE LEGAULT-PAQUETTE, living at 7995 Cartier Street, Montreal, plaintiff, vs **THE PUBLIC CURATOR,** acting as curator of the estate of the late Jean Lamontagne, 9310 Saint-Laurent Boulevard, Montreal, Québec, defendant in that capacity, and **DOLARI INC.,** a legally constituted corporation whose head office is at the office of the Public Curator, 9310 Saint-Laurent Boulevard, Montreal, defendant, and **THE PROTHONOTARY OF THE SUPERIOR COURT OF THE DISTRICT OF MONTREAL,** in his capacity as depositary of the records of Jean Lamontagne notary, and **J. J. SAUVAGEAU CONSTRUCTION LTEE,** whose main place of business is at 7310 Iberville, Montreal, and **THE REGISTRAR** of the Montreal Registration Division, *mis-en-cause.*

"Land known and designated as lots four and five of the official subdivision of original lot twenty-nine (29-4, 5) of the official plan and in the book of reference of the Parish of Longue-Pointe.

Without any buildings."

The minimum price is \$1,412.50, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, Room 10.56, Montreal Court House, 10 Saint-Antoine (Craig) Street East,

10.56, P.Q., le DOUZIÈME jour de JANVIER 1977,
à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 8 novembre 1976.

66188-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 12-052904-75

MARIE ROSE OUMET GANGIN, commis, rési-
dant et domiciliée au 1427, rue Couvrette, Ville Saint-
Laurent, district de Montréal, demanderesse, vs DENNIS
JOHN GANGIN, résidant et domicilié au 505, rue
Saint-Louis, cité de Dorval, district de Montréal, défen-
deur.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue Saint-
Louis, en la cité de Dorval, connu et désigné comme étant
la redivision six cent quarante-trois du lot originaire dix
(10-643) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse
de Lachine.

Y compris le bâtiment dessus construit portant le nu-
méro civique 505, rue Saint-Louis. »

La mise à prix est fixée à \$5,525, montant que l'adjudi-
cataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque
visé, au moment de l'adjudication.

Cet immeuble sera vendu au bureau du shérif, au palais
de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine (Craig),
chambre 10.56, le TREIZIÈME jour de JANVIER 1977,
à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 8 novembre 1976.

66189

Montreal, Québec, on the TWELFTH day of JAN-
UARY, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 8, 1976.

66188

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 12-052904-75

MARIE ROSE OUMET GANGIN, clerk, residing
and domiciled at 1427 Couvrette Street, Ville St. Laurent,
district of Montreal, petitioner, vs DENNIS JOHN
GANGIN, residing and domiciled at 505 St. Louis Street,
in the City of Dorval, District of Montreal, respondent.

"That certain emplacement fronting on St. Louis
Street, in the City of Dorval, and known and designated
as being redivision six hundred and forty-three of original
lot ten (10-643) on the official plan and book of reference
of the Parish of Lachine.

With the building thereon erected bearing civic number
505 St. Louis Street."

The upset price is \$5,525, which the purchaser must
pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time
of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal
Court House, 10 East St-Antoine Street (Craig), Room
10.56 on the THIRTEENTH day of JANUARY 1977, at
ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 8th, 1976.

66189-0

Québec

Fieri Facias de Terris

Québec, à savoir:
Cour supérieure
No 200-05-003431-75
S-4837

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps
politique et incorporé, ayant son siège social et sa princi-
pale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,

Fieri Facias de Terris

Québec
Superior Court
No. 200-05-003431-75
S-4837

THE PROVINCIAL BANK OF CANADA, a corpo-
ration whose head office and main place of business are in
the City and District of Montreal, vs CLAUDE GAU-

vs CLAUDE GAUVIN, demeurant à Notre-Dame-des-Laurentides, district de Québec, et MELVIN ZWAIG, faisant affaires à Québec, et LE REGISTRATEUR de Québec, mis-en-cause.

« Un emplacement ou immeuble sis en la ville de Notre-Dame-des-Laurentides, sur l'avenue Notre-Dame, au numéro 2390, et composé :

Une certaine étendue de terrain connue et désignée comme étant une partie non subdivisée du lot cinq cent vingt-quatre (524 ptie n.s.) du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, mesurant deux cent cinquante-trois pieds et cinq dixièmes (253.5') au sud, deux cents pieds (200') à l'est, cent quarante-sept pieds (147') dans la partie joignant la propriété de Jos Mac Dermott ou représentants et cent vingt-neuf pieds et trois dixièmes (129.3') le long du lot 525, au nord, et cent pieds (100') le long de la rue Notre-Dame et soixante-dix pieds (70') le long de la propriété de Jos Mac Dermott ou représentants à l'ouest, le tout plus ou moins et mesure anglaise. Cette partie non subdivisée du lot 524 est bornée à l'est par la route 54 actuelle, au sud par une partie du lot 524 appartenant à Raymond Bédard ou représentants, à l'ouest partie par la rue Notre-Dame et partie par une partie du lot 524, appartenant à Jos Mac Dermott ou représentants, au nord partie par une partie du lot 524 appartenant à Jos Mac Dermott ou représentants et partie par une partie du lot 525 appartenant à M. Laperrière ou représentants.

Tel que le tout est actuellement avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances, et portant le numéro civique 2390, avenue Notre-Dame, Notre-Dame-des-Laurentides, et sujet ledit immeuble à une servitude de passage en faveur de l'Hydro-Québec relativement à une ligne de transmission et à un autre droit de passage donnant accès à la partie du lot 524 appartenant à Jos Mac Dermott ou représentants. L'immeuble vendu l'est avec droit de passage pour pomper l'eau de la rivière sur une partie du lot 524 appartenant à Raymond Bédard. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à six mille trois cent trente-huit dollars (\$6,338) payable soit en argent soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue St-Pierre, Québec, le TREIZIÈME jour du mois de JANVIER 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

La subdivision numéro vingt du lot originaire numéro quatre-vingt (80-20) du cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, banlieue, avec bâtisses érigées, aux numéros civiques 891, 893, Bougainville, Québec, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à sept mille cinq cent dollars (\$7,500) payable soit en argent soit par chèque visé.

VIN, living in Notre-Dame-des-Laurentides, District of Québec, and MELVIN ZWAIG, doing business in Québec, and THE REGISTRAR for Québec, mis-en-cause.

"An immovable situated in the Town of Notre-Dame-des-Laurentides, at 2390 Notre-Dame Avenue, and consisting of:

A certain piece of land known and designated as an unsubdivided part of lot five hundred and twenty-four (Pt. 524 unsubdivided) on the official cadastre for the Parish of Charlesbourg, Québec Registration Division, measuring two hundred and fifty-three and five tenths feet (253.5') on the south, two hundred feet (200') on the east, one hundred and forty-seven feet (147') on the side joining the property of Jos Mac Dermott or representatives and one hundred and twenty-nine and three tenths feet (129.3') along lot 525 on the north, and one hundred feet (100') along Notre-Dame Street and seventy feet (70') along the property of Jos Mac Dermott or representatives on the west; the whole more or less and in English measure. This unsubdivided part of lot 524 is bounded on the east by the present Route 54, on the south part of lot 524, the property of Raymond Bédard or representatives, on the west in part by Notre-Dame Street and by part of lot 524, the property of Jos Mac Dermott or representatives, and on the north by part of lot 524, the property of Jos Mac Dermott or representatives, and by part of lot 525, the property of Mr. Laperrière or representatives.

The whole as it now stands with the building erected there, appurtenances and dependencies, and bearing civic number 2390 Notre-Dame Avenue, Notre-Dame-des-Laurentides, and subject to a servitude of right of way in favour of Hydro-Québec with respect to a transmission line, and another right of way for access to part of lot 524, the property of Jos Mac Dermott or representatives. The immovable is sold with the right of way on part of lot 524, property of Raymond Bédard, to pump water from the river."

The minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is six thousand three hundred and thirty-eight dollars (\$6,338).

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec, on the THIRTEENTH day of JANUARY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

Subdivision twenty of original lot eighty (80-20) on the official cadastre for the Parish of Notre-Dame-de-Québec, banlieue, with the buildings erected at civic numbers 891 and 893 Bougainville, Québec, appurtenances and dependencies.

The minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is seven thousand five hundred dollars (\$7,500).

La subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt (80-19) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, banlieue, avec bâtisses érigées, circonstances et dépendances, aux numéros civiques 646-650, Père-Marquette, Québec.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à six mille cinq cents dollars (\$6,500) payable soit en argent soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau du shérif, 39, rue St-Louis, Québec, le TREIZIÈME jour du mois de JANVIER 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
J.-ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Québec, le 19 novembre 1976. 66207-0

Fieri Facias de Terris

Québec, à savoir:
Cour provinciale
No 200-02-001946-765
S-4865

RAYNOLD BÉLANGER, avocat, faisant affaires à 71, rue St-Pierre, Québec, vs LÉOPOLD JOLICOEUR, domicilié à 55, des Épinettes, Québec.

«Lot quatre cent trente-huit (430-38) division 1 du cadastre officiel de St-Roch-Nord, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à treize mille dollars (\$13,000), payable soit en argent soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau du shérif, 39, rue St-Louis, Québec, le DIXIÈME jour du mois de JANVIER 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J.-ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif
Québec, le 19 novembre 1976. 66206-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002505-76
S-4856

CAISSE POPULAIRE DES LAURENTIDES, corps politique et incorporé, ayant son siège social au 1395, Notre-Dame, Notre-Dame-des-Laurentides, division de Québec, vs NICK BONAMY, résidant au 1077, boulevard du Lac, Lac Beauport, district de Québec.

«Un emplacement situé au Lac Beauport, connu et désigné comme étant la subdivision numéro vingt-quatre

Subdivision nineteen of original lot eighty (80-19) on the official cadastre for the Parish of Notre-Dame-de-Québec, banlieue, with the buildings erected at civic numbers 646-650 Père-Marquette, Québec, appurtenances and dependencies.

The minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is six thousand five hundred dollars (\$6,500).

To be sold at the Sheriff's Office, 39 Saint-Louis Street, Québec, on the THIRTEENTH day of JANUARY, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

J.-ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Québec, November 19, 1976. 66207

Fieri Facias de Terris

Québec
Provincial Court
No. 200-02-001946-765
S-4865

RAYNOLD BÉLANGER, lawyer, having an office at 71 St-Pierre Street, Québec, vs LÉOPOLD JOLICOEUR, domiciled at 55 des Épinettes, Québec.

«Lot four hundred and thirty-three-eight (430-38), division 1, of the official cadastre of St-Roch-North, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies.»

The minimum amount which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is \$13,000.

To be sold at the Sheriff's Office, 39 St-Louis Street, Québec, on the TENTH day of JANUARY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J.-ROLAND RENAULT,
Assistant sheriff.

Sheriff's Office,
Québec, November 19, 1976. 66206

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Québec
No. 200-05-002505-76
S-4856

CAISSE POPULAIRE DES LAURENTIDES, a legally incorporated body, whose head office is at 1395 Notre-Dame, Notre-Dame-des-Laurentides, Québec Division, vs NICK BONAMY, residing at 1077, Du Lac Boulevard, Lac Beauport, District of Québec.

«Land located at Lac Beauport, known and designated as subdivision twenty-four of original lot seventy-four (74-

du lot originaire numéro soixante-quatorze (74-24) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Dunstan-du-Lac-Beauport, division d'enregistrement de Québec; de figure irrégulière, borné vers le sud-est par le chemin public, vers le sud-ouest par une partie non subdivisée du lot 74, vers le nord-ouest par le lot 74-25 et vers le nord-est par le lot 74-23, mesurant en front, au sud-est cent quarante et un pieds et soixante et onze centièmes (141.71'), au sud-ouest cent vingt-neuf pieds et huit dixièmes (129.8'), au nord-ouest cent quarante-trois pieds et soixante-quinze centièmes (143.75') et au nord-est cent quarante-deux pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes (142.98'), contenant en superficie dix-neuf mille quatre cent vingt et un pieds carrés et sept dixièmes (19,421.7 pi. ca.), le tout mesures anglaises, avec la maison à un seul logement et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à six mille deux cent trente-cinq dollars (\$6,235) payable soit en argent soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec 116, rue St-Pierre, Québec, le ONZIÈME jour du mois de JANVIER 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J.-ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,

Québec, le 19 novembre 1976.

66209

Fieri Facias de Terris

Québec, à savoir:

Cour supérieure

No 200-05-000530-76

S-4828

RENÉ DORÉ, homme d'affaires, domicilié et résidant à 1064, Desjardins, Cap-Rouge, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Matériaux Rustiques Enrg., ayant une place d'affaires à 2216, boulevard Hamel (Québec), Ste-Foy, vs ROTISSERIE STE-ANNE INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 9311, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré, P.Q.

«Lot deux cent vingt-quatre-dix (224-10) du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Anne, division d'enregistrement de Montmorency, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à quatorze mille douze dollars et cinquante centimes (\$14,012.50) payable soit en argent soit par chèque visé.

24) on the official cadastre for the Parish of St-Dunstan-du-Lac-Beauport, Québec Registration Division; of irregular shape, bounded on the southeast by the public road, on the southwest by an unsubdivided part of lot 74, on the northwest by lot 74-25, and on the northeast by lot 74-23; measuring in front to the southeast one hundred and forty-one and seventy-one hundredths feet (141.71'), to the southwest one hundred and twenty-nine and eight-tenths feet (129.8'), on the northwest one hundred and forty-three and seventy-five hundredths feet (143.75'), and on the northeast one hundred and forty-two and ninety-eight hundredths feet (142.98'), having an area of nineteen thousand four hundred and twenty-one and seven-tenths square feet (19,421.7 sq. ft.), the whole English measure, with a single dwelling house and other buildings constructed there, appurtenances and dependencies."

The minimum amount which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is six thousand two hundred and thirty-five dollars (\$6,235).

To be sold at the Québec Registry Office, 116 St-Pierre Street, Québec, on the ELEVENTH day of JANUARY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J.-ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,

Québec, November 19, 1976.

66209-o

Fieri Facias de Terris

Québec, to wit:

Superior Court

No. 200-05-000530-76

S-4828

RENÉ DORÉ, businessman, domiciled and residing at 1064 Desjardins, Cap-Rouge, operating a business under the corporate name of Matériaux Rustiques Enrg., having a place of business at 2216 Hamel Boulevard (Québec), Ste-Foy, vs ROTISSERIE STE-ANNE INC., a legally constituted corporation, having a place of business at 9311 Ste-Anne Boulevard, Ste-Anne-de-Beaupré, Province of Québec.

"Lot two hundred and twenty-four-ten (224-10) on the official cadastre for the Parish of Ste-Anne, Montmorency Registration Division, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies."

The minimum amount which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is fourteen thousand and twelve dollars and fifty cents (\$14,012.50).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le DOUZIÈME jour du mois de JANVIER 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J.-ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Québec, le 19 novembre 1976.

66208-0

To be sold at the Montmorency Registry Office, 8032 Royale, Château-Richer, Montmorency County, on the TWELFTH day of January, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J.-ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Québec, November 19, 1976.

66208

Saguenay

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006251-740

RENOVATION DECOR DE QUEBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro civique 188, avenue Lamontagne, cité et district de Québec, demanderesse, *vs* JEAN-PAUL TREMBLAY, résidant à Cap-à-la-Branche, Ile aux Coudres, district judiciaire de Saguenay, défendeur.

« Un terrain, maison et garage érigés sur le lot P-39 du cadastre officiel de la paroisse St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres ».

Prix minimum: \$2,330.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la deuxième division de Charlevoix, à Baie St-Paul, comté de Charlevoix, VENDREDI, le SEPTIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif,
PIERRE GAUDREAU,
District de Saguenay.

Bureau du shérif,
La Malbaie, le 16 novembre 1976.

66192-0

Canada — Province de Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-006251-740

RENOVATION DECOR DE QUEBEC INC., a legally head office is at 188 Lamontagne Avenue, City and District of Québec, plaintiff, *vs* JEAN-PAUL TREMBLAY, residing in Cap-à-la-Branche, Ile aux Coudres, Judicial District of Saguenay, defendant.

“Land, a house and a garage constructed on lot P-39 on the official cadastre for the Parish of Saint-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres.”

Minimum price: \$2,330.

To be sold at the Registry Office of the Second Charlevoix Division, in Baie-Saint-Paul, Charlevoix County, on FRIDAY, the SEVENTH day of JANUARY 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PIERRE GAUDREAU
Sheriff,
District of Saguenay.

Sheriff's Office,
La Malbaie, November 16, 1976.

66192

St-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de St-François
No 450-02-000091-76

LES FRAIS FUNERAIRES ET AMBULANCES ANTONIO BOISVERT & FILS LTEE, du 64, 3e Avenue à Windsor, district de St-François, partie demanderesse, *vs* PAUL MAURICE, du 209, rue Laurier ouest, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un certain terrain sis et situé en le canton de Windsor, municipalité de Saint-Claude, comté de Richmond, mesurant mesure anglaise, cent pieds (100') de largeur par

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Provincial Court — District of Saint-François
No. 450-02-000091-76

LES FRAIS FUNERAIRES ET AMBULANCES ANTONIO BOISVERT & FILS LTEE, 64 - Third Avenue, Windsor, District of Saint-François, plaintiff, *vs* PAUL MAURICE, 209 Laurier Street West, Montreal, District of Montreal, defendant.

“Land located in Windsor Township, Municipality of Saint-Claude, Richmond County, measuring one hundred feet (100') in width by two hundred feet (200') in depth,

deux-cent pieds (200') de profondeur au centre dudit terrain ou emplacement, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro six cent soixante-sept (Pt. 667) au cadastre officiel du canton de Windsor, compris dans les bornes et limites suivantes, savoir: vers le sud-ouest, par l'emplacement de Jean-Paul Tardif, vers le sud-est, par le chemin public, vers le nord-est, par une rue de cinquante pieds (50') de largeur, vers le nord-ouest, par la ligne divisant les lots six cent soixante-six (666) et six cent soixante-sept (667) dudit canton de Windsor.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de St-François ou à son mandataire, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication est fixé à: \$637.50.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement à Richmond, P.Q., JEUDI, le TRENTIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
LÉOPOLD FOURNIER.

Bureau du shérif,
Palais de justice, Sherbrooke, Qué.,
Ce 16 novembre 1976.

66190-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000696-76

WESTBURNE INDUSTRIAL ENTERPRISES LTD., (Division J.S. Mitchell) corporation légalement constituée ayant son siège social à 1255 boulevard Queen, Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, vs **PAUL DAME**, résidant à 145 rue Tarrant, Magog, partie défenderesse.

«1. La subdivision numéro soixante-treize du lot originaire numéro mille cinq cent quatre-vingt-sept aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Magog, (1587-73).

2. La subdivision numéro soixante-quatorze du lot originaire numéro mille cinq cent quatre-vingt-sept aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Magog, (1587-74).

Avec bâtisses dessus construites, portant le numéro civique 415, rue Tarrant, Magog.»

Les montants minimums que le ou les adjudicataires devront verser au shérif du district de St-François ou à son mandataire, en argent ou par chèques visés, au moment de l'adjudication sont fixés comme suit: lot 1587-73: \$2,543.75; lot 1587-74: \$137.50.

English measure, at the centre of that land, known and designated as part of lot six hundred and sixty-seven (Pt. 667) on the official cadastre for Windsor Township, bounded as follows: on the southwest by the land owned by Jean-Paul Tardif; on the southeast by the public road; on the northeast by a street fifty feet (50') in width; on the northwest by the dividing line between lots six hundred and sixty-six and six hundred and sixty-seven (667) in Windsor Township."

The minimum amount the purchaser shall pay the Sheriff for the District of Saint-François, or his mandatory, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication, is fixed at \$637.50.

To be sold at the Registry Office, in Richmond (Québec), on THURSDAY, the THIRTIETH day of DECEMBER 1976, at TEN o'clock in the morning.

LÉOPOLD FOURNIER,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House, Sherbrooke (Québec),
November 16, 1976.

66190

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Saint-François
No. 450-05-000696-76

WESTBURNE INDUSTRIAL ENTERPRISES LTD., (J.S. Mitchell Division), a corporation legally constituted whose head office is at 1255 Queen Boulevard, Sherbrooke, District of Saint-François, plaintiff, vs **PAUL DAME**, residing at 145 Tarrant Street, Magog, defendant.

1. "Subdivision seventy-three of original lot one thousand five hundred and eighty-seven (1587-73) on the official plan and in the book of reference for Magog Township.

2. Subdivision seventy-four of original lot one thousand five hundred and eighty-seven (1587-74) on the official plan and in the book of reference for Magog Township.

With the buildings constructed there, bearing civic number 415 Tarrant Street, Magog."

The minimum amounts the purchaser or purchasers shall pay the Sheriff of the District of Saint-François or his mandatory, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication, are established as follows: Lot 1587-73: \$2,543.75; Lot 1587-74: \$137.50.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement, à Stanstead Plain (Qué.), MERCREDI, le VINGT-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY BISSON.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Sherbrooke, Qué., ce 15 novembre 1976. 66191-0

To be sold at the Registry Office in Stanstead Plain (Qué.), on WEDNESDAY, the TWENTY-NINTH day of DECEMBER 1976, at TEN o'clock in the morning.

JEAN-GUY BISSON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Sherbrooke, Qué., November 15, 1976. 66191

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de St-Hyacinthe
No 750-05-000419-75

BANQUE DE MONTREAL, demanderesse, vs SANAIR INC., défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bagot, mis-en-cause.

Un immeuble situé à St-Pie, comté de Bagot, et comprenant:

Un terrain connu et désigné comme étant partie du lot numéro cent quatre-vingt-quinze (Ptie 195) et partie du lot numéro cent quatre-vingt-seize (Ptie 196) au cadastre officiel de la paroisse de St-Pie, tenant en front au sud-ouest au chemin du petit rang de St-François, d'un côté au sud-est à une route, à la profondeur au nord-est à partie dudit lot 195 et d'autre côté au nord-ouest au résidu desdits lots 196 et 195, mesurant soixante-seize pieds (76') de largeur en front et à la profondeur sur une profondeur de deux cent quarante et un pieds (241'), mesure anglaise, plus ou moins.

Une maison et tous bâtiments y érigés.

Tel que le tout se trouve actuellement avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes y attachées.

À distraire les parties desdits lots vendues au ministère de la Voirie pour l'élargissement du chemin public, et à distraire également de l'immeuble ci-haut, décrit la partie dudit lot cent quatre-vingt-quinze (195) au cadastre officiel susdit situé à la profondeur de l'immeuble ci-haut décrit, mesurant cent vingt-cinq pieds (125') de largeur au sud-est et au nord-ouest sur soixante-seize pieds (76') de profondeur au nord-est et au sud-ouest, tenant cettedite partie distraite en front au sud-est à la route, d'un côté au nord-est et à la profondeur au nord-ouest et d'autre côté au sud-ouest à d'autres parties dudit lot 195 la limite sud-ouest de l'immeuble ainsi distrait devant être parallèle mais distante de cent seize pieds de la limite nord-est du chemin du petit rang de St-François.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Superior Court — District of St-Hyacinthe
No. 750-05-000419-75

BANK OF MONTREAL, plaintiff, vs SANAIR INC., defendant, and THE REGISTRAR for the Bagot Registration Division, *mis-en-cause*.

An immoveable located at St-Pie, Bagot County, comprising:

Land known and designated as part of lot one hundred and ninety-five (Pt. 195) and part of lot one hundred and ninety-six (Pt. 196) on the official cadastre of the Parish of St-Pie, bounded in front on the southwest by the Petit rang de St-François Road, on one side, on the southeast by a highway, in depth on the northeast by part of lot 195 and on the other side, on the northwest by the remainder of lots 196 and 195, measuring seventy-six feet wide along the front and two hundred and forty-one feet (241') deep, English measure and more or less.

A house and all the buildings constructed there.

The whole as it now stands subject to all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to it.

Less the parts of those lots sold to the Roads Department to enlarge the public road, and also less that part of lot one hundred and ninety-five (195) on the same official cadastre, located along the depth of the immoveable described, measuring one hundred and twenty-five feet (125') wide on the southeast and on the northwest seventy-six feet (76') deep to the northeast and southwest, comprising that part withdrawn along the front southeast of the highway, on one side to the northeast and in depth to the northwest, and on the other side to the southwest to other parts of lot 195, the southwest boundary of the immoveable so withdrawn must be parallel to, but one hundred and sixteen feet from the northeast boundary of Petit rang de St-François Road.

La mise à prix se fera à partir de \$5,100, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale. L'adjudicataire devra payer ce montant minimum le jour de la vente, au moment même de l'adjudication, par chèque certifié.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Bagot, à Saint-Liboire, le JEUDI, TRENTIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du Shérif
Saint-Hyacinthe, le 10 novembre 1976. 66195-0

The upset price with the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is \$5,100 which represents 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Bagot County Registry Office, Saint-Liboire, on THURSDAY, the THIRTIETH day of DECEMBER, 1976, at TWO o'clock in the afternoon.

MARCEL LEMONDE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office
Saint-Hyacinthe, November 10, 1976. 66195

Trois-Rivières

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Arthabaska
No 415-02-000 027-76

MICHEL BOISVERT, 26, rue Alain, Victoriaville, district d'Arthabaska, demandeur, vs CLAUDE LAMOTHE, route 13, St-Léonard d'Aston, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE NICOLET, 395, rue Courchesne, division numéro 2, à Nicolet, mise-en-cause.

«1. Un terrain, emplacement situé en la paroisse de St-Léonard d'Aston, dans le 7e Rang du canton d'Aston, situé du côté sud-ouest de la route numéro 13 actuelle, et connu et désigné comme étant une partie du lot numéro vingt (P. 20) du cadastre officiel de la paroisse de St-Léonard d'Aston, comté de Nicolet, et borné et décrit comme suit: borné du côté nord-est en front sur une largeur de 256 pieds par la route numéro 13 actuelle; borné du côté sud-ouest sur une largeur, en profondeur de 256 pieds plus ou moins, par une autre partie du lot numéro 20 décrite en second lieu; borné du côté nord-ouest sur 205 pieds de profondeur, par une autre partie du lot numéro 20 appartenant à Dame Marie-Ange Plourde; borné du côté sud-est sur 205 pieds de profondeur par une autre partie du lot numéro 20 appartenant à Jules Beauchemin;

2. Un terrain, emplacement situé en la paroisse de St-Léonard d'Aston, dans le 7e Rang du canton d'Aston, et connu et désigné comme étant une partie du lot numéro vingt (P. 20) du cadastre officiel de la paroisse de St-Léonard d'Aston; borné du côté nord-est sur 346 pieds plus ou moins pour une partie par le terrain en premier lieu désigné et pour une autre partie par partie du lot numéro 20 appartenant à Dame Marie-Ange Plourde; borné du côté sud-ouest sur 313 pieds de largeur, en profondeur, par partie du lot numéro 20 appartenant à Jules Beauchemin; borné du côté sud-est sur 31 pieds de profondeur par une partie du lot numéro 20 appartenant à

Canada — Province de Québec
Provincial Court — District of Arthabaska
No. 415-02-000 027-76

MICHEL BOISVERT, 26 Alain Street, Victoriaville, District of Arthabaska, plaintiff, vs CLAUDE LAMOTHE, Road 13, Saint-Léonard-d'Aston, District of Trois-Rivières, defendant, and THE REGISTRAR FOR THE NICOLET REGISTRY OFFICE, 395 Courchesne Street, Division No. 2, Nicolet, *mis-en-cause*.

1. "Land located in the Parish of Saint-Léonard-d'Aston, in the 7th Range of Aston Township, on the south-west side of the present Route 13, known and designated as part of lot twenty (Pt. 20) on the official cadastre for the Parish of Saint-Léonard-d'Aston, Nicolet County, and bounded as follows: in front, on the northeast side, measuring 256 feet in width, by the present Route 13; on the southeast side, measuring 256 feet in width, more or less, at the rear, by another part of lot 20 described in the second paragraph; on the northwest side, measuring 205 feet in depth, by another part of lot 20 owned by Mrs. Marie-Ange Plourde; on the southeast side, measuring 205 feet in depth, by another part of lot number 20 owned by Jules Beauchemin.

2. Land located in the Parish of Saint-Léonard-d'Aston, in the 7th Range of Aston Township, known and designated as part of lot twenty (Pt. 20) on the official cadastre for the Parish of Saint-Léonard-d'Aston; bounded on the northeast side, measuring 346 feet, more or less, by part of the land first above described and by part of lot 20 owned by Mrs. Marie-Ange Plourde; on the southwest side, measuring 313 feet in width, at the rear, by part of lot 20 owned by Jules Beauchemin; on the southeast side measuring 31 feet in depth, by part of lot 20 owned by Jules Beauchemin; on the northwest side, measuring 31 feet in depth, by lot 19 on the same cadastre;

Jules Beauchemin; borné du côté nord-ouest sur 31 pieds de profondeur, par le lot numéro 19 du cadastre susdit; avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à \$3,268.75, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Nicolet, 395, rue Courchesne, division numéro 2, à Nicolet, MERCREDI, le DIX-NEUVIÈME jour de JANVIER 1977, à TROIS heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,

FERNANDE TURGEON.

Trois-Rivières, le 10 novembre 1976.

66193-0

with the house constructed thereon, appurtenances and dependencies."

The minimum amount the purchaser shall pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication, is fixed at \$3,268.75, which represents 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Nicolet Registry Office, 395 Courchesne Street, Division No. 2, Nicolet, on WEDNESDAY, the NINETEENTH day of JANUARY 1977, at THREE o'clock in the afternoon.

FERNANDE TURGEON,

Assistant Sheriff.

Trois-Rivières, November 10, 1976.

66193

Vente pour taxes

Ville de Sainte-Anne-des-Monts

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que la Commission municipale du Québec, par un arrêté en date du 8 novembre 1976, a ordonné au soussigné, conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi de la Commission municipale de Québec (S.R.Q., 1964, c. 170), de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la corporation de ville de Sainte-Anne-des-Monts avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la salle du conseil de la ville de Sainte-Anne-des-Monts, 74, 1re Avenue ouest, Sainte-Anne-des-Monts, comté de Matane, MERCREDI, le QUINZIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à DIX heures de l'avant-midi.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels les taxes devenues exigibles, le ou avant le 31 décembre 1975, auront été payées avant le moment de la vente.

Liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes, sans droit de retrait

Bloc A, canton de Tourelle

<i>Nom et adresse</i>	<i>Cadastre</i>	<i>Description</i>
Vallée, Charles-Aimé, Ste-Anne-des-Monts.	P. 32-1	Un terrain de forme irrégulière mesurant de nord-est au sud-ouest une largeur de soixante-quinze pieds (75') par une profondeur de nord-ouest au sud-est de cent vingt-cinq pieds, (125'), borné comme suit: vers le nord-ouest et le sud-ouest par le résidu du lot trente-deux-un, (32-1), vers le nord-est par le lot trente-trois-un, (33-1) et vers le sud-est par cette partie du lot trente-deux-un (32-1) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel, du bloc A, canton de Tourelle.
Miville, Xavier, 6565, St-Dominique, Montréal.	38-5 41-2	Un immeuble sis et situé en la municipalité de la ville de Ste-Anne-des-Monts, consistant en un terrain de forme irrégulière, ayant une superficie de dix mille quatre cent huit (10,408) pieds carrés, ce terrain désigné comme étant les lots portant les numéros trente-huit-cinq (38-5) et quarante et un-deux (41-2) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le bloc A, en le Premier rang du canton de Tourelle, est borné comme suit: au nord-ouest par l'ancien boulevard Perron, au nord-est par le lot quarante et un-trois (41-3), au sud-est par les lots quarante et un-un (41-1) et trente-huit-un (38-1) et au sud-ouest par le lot trente-huit-trois (38-3).

Nom et adresse	Cadastre	Description
Bloc B, canton de Tourelle		
Lévesque, Bertrand, 66, 4e Rue ouest, Ste-Anne-des-Monts.	12-4 P.	Un emplacement situé en ladite municipalité, mesurant du nord-est au sud-ouest une largeur de trente-cinq pieds (35') par la profondeur comprise dans les bornes ci-après, avec bâtisse, désigné comme faisant partie du lot douze-quatre (12-4), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel, du bloc B, canton de Tourelle et borné comme suit: vers le nord-ouest par le Golfe St-Laurent, vers le nord-est par une partie du lot douze-quatre (12-4), vers le sud-est par l'emprise nord-ouest d'un chemin de communication et vers le sud-ouest par le lot onze-six (11-6).
Lemieux, Gabriel, R.R. 1, Ste-Anne-des-Monts.	21-1 P.	Un emplacement situé en ladite municipalité, avec bâtisse dessus, mesurant quatre-vingt-cinq pieds (85') aux lignes nord-ouest et sud-est par une profondeur de cinquante-sept pieds (57') à la ligne nord-est et sans mesure précise, quant à celle sud-ouest; désigné comme étant partie du lot numéro vingt et un, subdivision un (21-1), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc B, canton de Tourelle et borné comme suit: au nord-ouest par les lots vingt et un-deux (21-2) et vingt-cinq-trois (25-3), au nord-est par le lot vingt-six-un (26-1), au sud-est par les lots vingt-cinq-un (25-1) et vingt-un (20-1) et au sud-ouest par le résidu du lot vingt et un (21-1).
Lemieux, Gabriel, R.R. 1, Ste-Anne-des-Monts.	26-7 P.	Bâtisse seule.
Lemieux, Cécile, (Adrien Althot), R.R. 1, Ste-Anne-des-Monts.	26-8	Bâtisse seule.
Lemieux, Dame Cécile Althot, R.R. 1, Ste-Anne-des-Monts.	P. 33-1	Un emplacement situé en ladite municipalité, mesurant cinquante pieds (50') de largeur par cinquante pieds de profondeur (50'), désigné comme faisant partie du lot trente-trois-un (33-1) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc B, canton de Tourelle et borné comme suit: au nord-ouest par l'emprise sud-est de la 1re Avenue est; au nord-est et au sud-ouest par les résidus du lot trente-trois-un (33-1).
Lemieux, Louis-Marie, Ste-Anne-des-Monts.	26-8 P.	Bâtisse seule.
Laflamme, Eugène, R.R. 1, Ste-Anne-des-Monts.	29-7	Bâtisse seule.
Paquet, Jacques, 541, boulevard est, Ste-Anne-des-Monts.	11-1 P.	Bâtisse seule.
Girard, Magella, Anse, Ste-Anne-des-Monts.	29-6 P.	Terrain et bâtisse. Sans mesure et sans borne précises.
Lévesque, Aldéric, 36, Martin, Valleyfield, P.Q.	20-1 P.	Un emplacement situé en ladite municipalité de la paroisse de Ste-Anne-des-Monts, ayant une superficie de mille (1,000) pieds carrés, comme étant une partie du lot vingt-un (20-1), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le bloc B, canton de Tourelle et sans borne précise.

Rang 1, fief Ste-Anne-des-Monts

Syrette, Armand, Place Beauregard, Ste-Anne-des-Monts.	26-A-13 P. .	Un immeuble sis et situé en la municipalité de la ville de Ste-Anne-des-Monts, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 1, fief Ste-Anne, consistant en un terrain mesurant de ouest à est une largeur de soixante-quinze pieds (75') par une profondeur de nord au sud de quarante-cinq pieds (45'), faisant partie du lot numéro vingt-six A, treize partie (26-A-13 P.) et borné comme suit: au nord-ouest, au nord-est et au sud-est par le résidu du lot vingt-six-A-treize (26-A-13) et au sud par l'ancienne route 6; la ligne nord-ouest dudit terrain étant à deux pieds du parement extérieur sud-est de la maison appartenant à Gérard Rioux ou représentant.
---	--------------	--

Nom et adresse	Cadastre	Description
Daraiche, Charles-Aimé, 1941, rue Plessis, Montréal.	P. 37-8	Un emplacement situé en ladite municipalité de la paroisse de Ste-Anne-des-Monts, avec bâtisse dessus, mesurant vingt pieds (20') de largeur par une profondeur de cinquante-neuf pieds point cinq (59.5), désigné comme faisant partie du lot numéro trente-sept-huit (37-8), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le rang 1, du fief Ste-Anne et sans borne précise.
Vallée, Mme Gabriel, 5329, 8e Avenue, Rosemont, Montréal.	P. 34-10 ...	Un immeuble sis et situé au 1er rang du fief Ste-Anne, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel, ayant une superficie de soixante-sept pieds (67') de est à ouest de largeur par une profondeur de trente-trois pieds (33') nord au sud, et borné comme suit: au nord-ouest par le lot trente-quatre-neuf (34-9), au nord-est par le lot trente-quatre-cinq (34-5), au sud-est par une autre partie du lot trente-quatre-dix (34-10), et au sud-ouest par une ruelle.

Rang 1, canton Cap-Chat

Lévesque, Théodule, 57, 6e Rue ouest, Ste-Anne-des-Monts.	19-2	Bâtisse seule.
Noël, Etienne, 665, 1re Avenue ouest, Pte Ste-Anne-des-Monts.	13-P.	Un immeuble sis et situé en la municipalité de la ville de Ste-Anne-des-Monts, consistant en un terrain de forme irrégulière, mesurant de nord-est au sud-ouest cent pieds (100'), par la profondeur comprise dans les bornes ci-après, faisant partie du lot portant le numéro treize-un partie (13-1 P.) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le rang 1, canton Cap-Chat, et borné comme suit: au nord-est et au sud-ouest par le résidu du lot treize-un (13-1), au nord-ouest par le Golfe St-Laurent et au sud-est par l'emprise nord-ouest de l'ancienne route numéro 6.
Noël, Etienne, 665, 1re Avenue ouest, Pte Ste-Anne-des-Monts.	P. 14	Un emplacement situé en ladite municipalité, ayant une superficie de vingt-huit acres carrés point cinq (28.5), désigné comme étant une partie du lot quatorze (14) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 1, canton Cap-Chat et sans borne précise.
Mimeault, Benoit, Ste-Anne-des-Monts.	P. 40-1	Un emplacement situé en ladite municipalité, mesurant soixante-quinze pieds (75') de largeur par une profondeur de cent vingt-cinq pieds (125'), désigné comme faisant partie du lot quarante-un (40-1), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 1, canton Cap-Chat et borné comme suit: à l'est par la propriété de Hormidas Pelletier ou représentant, au sud et à l'ouest par les parties du même lot et au nord par la route secondaire.

Rang 2, canton Cap-Chat

Lévesque, Louis-Georges, (Enr.) Pte Ste-Anne, Ste-Anne-des-Monts.	10-2-1 P.	Un emplacement situé en ladite municipalité de la paroisse de Ste-Anne-des-Monts, ayant une superficie de dix-neuf (19) acres carrés, désigné comme étant une partie du lot dix, deux-un (10-2-1), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 2, canton Cap-Chat et sans borne précise.
---	----------------	---

Rang 3, canton Tourelle

Lévesque, Adjutor, 571, Du Plateau, Ste-Anne-des-Monts.	P. 8-A	Un emplacement situé en ladite municipalité de la paroisse de Ste-Anne-des-Monts, ayant une superficie de vingt-cinq (25) acres carrés, désigné comme faisant partie du lot huit-A, (8-A), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 3, canton de Tourelle et sans borne précise.
---	-------------	--

Nom et adresse	Cadastre	Description
Collin, Jean-Marc, 10655, Pelletier, app. 6 Montréal, a/s Luc Collin.	6-C-P. 7-A-P. 7-B-P.	Un emplacement situé en ladite municipalité de la paroisse de Ste-Anne-des-Monts, mesurant un arpent de largeur par la profondeur comprise dans les bornes ci-après, désigné comme faisant partie du lot six-C, (6-C) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 3, canton de Tourelle et borné comme suit: au nord-ouest par une autre partie du lot six-C, (6-C); au nord-est par une autre partie du lot sept-A, (7-A); au sud-est par les terres du Quatrième rang; au sud-ouest par une autre partie du lot 6-C. Un emplacement situé en ladite municipalité, mesurant quatre (4) acres de largeur par une profondeur de quatorze (14) arpents, désigné comme faisant partie du lot sept-A, (7-A) et partie du lot sept-B, (7-B), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 3, du canton Tourelle et borné comme suit: au nord-ouest par le résidu du lot sept-A, (7-A) et une partie du lot sept-B, (7-B); au nord-est par le lot huit-A, (8-A); au sud-est par les terres du Quatrième rang et au sud-ouest par le lot six-C, (6-C).

Rang 4, Cap-Chat

Lévesque, Georges-Louis (Em.), Pte Ste-Anne, Ste-Anne-des-Monts.	10-2	Une autre étendue de terre sise et située au Quatrième rang de la paroisse de Ste-Anne-des-Monts, ayant une largeur de deux arpents et quart sur la profondeur des terres de ce rang, sans bâtisse, désignée comme étant le lot portant le numéro dix subdivision deux, (10-2), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton Cap-Chat, borné comme suit: au nord-ouest par la ligne de division entre le troisième et le quatrième rang, au nord-est par le lot de Charles-Eug. Pelletier (10-2), au sud-est par la ligne de division entre le 4e et le 5e rang, et au sud-ouest par le lot onze-un (11-1) de Nazaire Lévesque.
--	------------	--

Rang 5, canton Cap-Chat

Bouchard, Léon, a/s Lionel Bouchard, 101, 1re Avenue est, Ste-Anne-des-Monts.	Lot 16	Terrain seul.
--	--------------	---------------

Liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes, avec droit de retrait

Bloc A, canton de Tourelle

Lafontaine, Gabriel, 47, 6e Rue est, Ste-Anne-des-Monts.	12-3 P.	Un emplacement avec bâtisse dessus, situé dans ladite municipalité; connu et désigné comme étant une partie du lot originaire no douze, trois ptie (12-3 P.) au plan officiel et au livre de renvoi de la paroisse de Ste-Anne-des-Monts, du bloc A, canton de Tourelle, mesurant cinquante pieds (50') de largeur sur la rue du côté est par toute la profondeur allant de la rue au lot onze-un (11-1) (environ cent-cinquante-cinq pieds 155') et borné comme suit: à l'est par la rue, au nord par la propriété de Raynald Lafontaine, au sud par la propriété de Léo Marin et à l'ouest par François Chrétien ou par représentants.
Therrien, Omer, Ste-Anne-des-Monts.	14-14	

Nom et adresse	Cadastre	Description
Pelletier, Germain Y.G., 233, 1re Avenue est, Ste-Anne-des-Monts.	22-1 P.	Un emplacement situé en ladite municipalité, avec bâtisse dessus et désigné comme étant le lot numéro vingt-deux-un ptie (22-1 P.), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc A, canton de Tourelle, mesurant de l'est à l'ouest soixante-quinze pieds (75'), du nord au sud mesurant cent pieds (100') et borné comme suit: au nord-ouest par le boulevard Perron, au nord-est et sud-est par le résidu du lot vingt-deux-un (22-1) et au sud-ouest par le résidu du lot vingt-deux subdivision trois (22-3). A dissoudre: une superficie de deux cent vingt-cinq pieds carrés (225'). (exproprié par le Ministère de la Voirie).
Boucher, Jean-Guy, C.P. 55, Ste-Anne-des-Monts.	33-1 P.	Terrain de forme irrégulière, avec bâtisse y dessus érigée, situé en ladite municipalité des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc A, canton de Tourelle, ayant une largeur de deux chaînes et quatre-vingt-onze mailles (2c. 91m.) par la profondeur comprise dans les bornes ci-après: vers le nord-ouest par l'emprise sud-est de la nouvelle route 6, vers le nord-est par le lot trente-quatre-un, (34-1), vers le sud-est par l'accro sud-est d'un ruisseau traversant ledit lot trente-trois-un (33-1) et vers le sud-ouest par le lot trente-deux-trois (32-3). Plus achat en février 1972, d'une autre étendu de terrain ayant une largeur de deux chaînes et quatre-vingt-onze mailles (2c. 91m.) par la profondeur comprise dans les bornes ci-après: vers le nord-ouest par cette partie du lot trente-trois-un (33-1), au nord-ouest par l'accro sud-est d'un ruisseau passant à cet endroit, au nord-est par le lot trente-quatre-un (34-1), au sud-est par le résidu du lot trente-trois-un (33-1) et au sud-ouest par le lot trente-deux-trois (32-3).
Lévesque, Jean-Charles, Ste-Anne-des-Monts.	P. 34-1 P. 35-1	Terrain de forme irrégulière, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc A, canton de Tourelle situé en cette municipalité, mesurant du nord-est au sud-ouest une largeur de cent quatre-vingt-dix pieds (190'), par une profondeur de nord-ouest au sud-est de quatre-vingts pieds (80') et borné comme suit: au nord-ouest par l'emprise sud-est de la nouvelle route 6; au nord-est par une autre partie du lot trente-cinq-un (35-1); au sud-est par d'autres parties des lots trente-cinq-un (35-1) et trente-quatre-un (34-1) et au sud-ouest par une autre partie du lot trente-quatre-un (34-1).
Béchar, Roger, C.P. 197, Ste-Anne-des-Monts.	37-1-15	Terrain et bâtisse.
Lee, Michel, 9060, Boissonneau, Ville de St-Léonard, Montréal.	33-1 P.	Un immeuble sis et situé en la municipalité de la ville de Ste-Anne-des-Monts, consistant en une étendue de terre, ayant une largeur de deux chaînes et quatre-vingt-onze mailles (2c. 91m.), par la profondeur comprise dans les bornes ci-après comme faisant partie du lot portant le numéro trente-trois-un (33-1) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le bloc A, canton de Tourelle et borné comme suit: au nord-ouest par le résidu du lot trente-trois-un (33-1), au sud-est par la partie du lot trente-trois-un (33-1), au nord-est par le lot trente-quatre-un (34-1), au sud-est par la ligne de séparation et au nord-ouest par le lot trente-deux-trois, (32-3).
Béchar, Julien, Mont-Albert, Ste-Anne-des-Monts.	37-1-12 37-1-10	Terrain et bâtisse.
Rioux, Jean-Louis, 337, 1re Avenue est, Ste-Anne-des-Monts.	33-3	Terrain et bâtisse.

Bloc B, canton de Tourelle

Nom et adresse	Cadastre	Description
Therrien, Mme Sylvianne, 506, boulevard E., Ste-Anne-des-Monts.	6-1 P.	Lisière de terrain et une bâtisse, faisant partie du lot numéro six, partie un, (6-1 P.) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc B, canton de Tourelle de ladite municipalité, mesurant de nord-est au sud-ouest une largeur de cinquante pieds (50') par une profondeur de nord-ouest au sud-est de soixante-dix pieds (70') et borné comme suit: au nord-ouest par une partie du lot six-un, (6-1), au nord-est par une partie du lot six-un, (6-1), (la ligne nord-est étant déterminée par une haie d'arbustes); au sud-est par l'emprise nord-est de la route 132, et au sud-ouest par une autre partie du lot six-un (6-1).
Therrien, Jean-Hugues, R.R. 1, Ste-Anne-des-Monts.	6-1 P.	Étendue de terrain avec bâtisse dessus, faisant partie du lot six-un (6-1) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc B, canton de Tourelle, mesurant de nord-est au sud-ouest une largeur de soixante-quinze pieds par une profondeur de cent soixante et onze pieds (171'), au nord-est et de cent soixante-douze pieds (172') au sud-ouest et borné comme suit: au nord-ouest par la 1 ^{re} Avenue est, au nord-est par une partie du lot six-deux (6-2) et une partie de six-un (6-1), au sud-est par une autre partie de six-un (6-1) et au sud-ouest par une autre partie du lot six-un (6-1).
Lévesque, Adjudant, 571, Du Plateau, R.R. 1, Ste-Anne-des-Monts.	18-1 23 24 27	Terrain et bâtisse.
Althot, Benoît, C.P. 161, Ste-Anne-des-Monts.	33-1 34-1	Un emplacement avec bâtisse dessus, situé en ladite municipalité, mesurant deux cents pieds (200') dans sa ligne nord-ouest, deux cent quarante-quatre pieds (244') dans sa ligne nord-est, deux cent quarante-deux pieds (242') dans sa ligne sud-ouest et deux cents pieds (200') dans sa ligne sud-est, comme faisant partie des lots trente-trois-un (33-1) et trente-quatre-un (34-1); des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc B, canton de Tourelle et borné comme suit: au nord-ouest par la 1 ^{re} Avenue Est au sud-est par une partie des lots trente-trois-un (33-1) et trente-quatre-un (34-1), au nord-est par une partie de trente-quatre-un (34-1) et au sud-ouest par une partie de trente-trois-un (33-1). À distraire: une partie des lots trente-trois-un (33-1) et trente-quatre-un (34-1), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc B, canton de Tourelle, mesurant cent soixante-dix pieds (170') de largeur par une profondeur moyenne de vingt-quatre pieds (24') et borné comme suit: au nord-est par une partie des lots trente-trois-un (33-1) et trente-quatre-un (34-1), au sud-est par une partie du lot trente-quatre-un (34-1), à l'est par une partie du lot trente-quatre-un (34-1), à l'ouest par une partie du lot trente-trois-un (33-1). À dissoudre: une partie du lot trente-trois-un (33-1) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc B, canton de Tourelle, mesurant cinquante pieds (50') au nord-ouest et au sud-est, par cent pieds (100') au sud-ouest et au nord-est et borné comme suit: au nord par la 1 ^{re} Avenue est et au sud, à l'est et à l'ouest par le résidu du même lot. À dissoudre: une partie du lot trente-quatre-un (34-1), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc B, canton de Tourelle, mesurant cinquante-cinq pieds (55') au nord-ouest et au sud-est, par cent dix-sept pieds (117') au sud-ouest et au nord-est et borné comme suit: au nord par la 1 ^{re} Avenue est, à l'est par une autre partie de trente-quatre-un (34-1), au sud-est et au sud-ouest par les résidus du lot trente-quatre-un (34-1).
	33-2	Un emplacement situé en ladite municipalité mesurant quatre-vingt-cinq pieds au nord-ouest, cinquante-huit point cinq pieds (58.5) au nord-est, quatre-vingt-quatre pieds (84') au sud-est et cinquante-neuf pieds (59') au sud-ouest, formant une partie du lot trente-trois-deux (33-2), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du bloc B, canton de Tourelle et borné comme suit: au nord-ouest par la 1 ^{re} Avenue, au sud-est par une partie du lot trente-trois-un (33-1), au nord-est par une partie du lot trente-trois-un (33-1) et au sud-ouest par une partie du lot trente-trois-deux (33-2).

Nom et adresse	Cadastre	Description
Pelletier, Guy Alphonse, 192, 11 ^e Rue ouest, Ste-Anne-des-Monts.	17-A-1-4 ...	Terrain et bâtisse.
Tanguay, Isidore, 32, 2 ^e Rue ouest, Ste-Anne-des-Monts.	17-A-3	Terrain et bâtisse.
Lévesque, Théodule, Ste-Anne-des-Monts.	21-A-6 P...	Un emplacement situé en ladite municipalité, avec bâtisse dessus, mesurant cinquante-deux pieds (52') au nord-ouest et au sud-est par soixante-deux pieds (62') au nord-est et au sud-ouest, désigné comme étant une partie du lot numéro vingt et un A-six (21-A-6), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 1, fief Ste-Anne et borné comme suit: au nord-ouest par une partie du lot vingt et un A-six (21-A-6); au nord-est par une autre partie du lot vingt et un A-six (21-A-6); au sud-est par une autre partie du lot vingt et un A-six (21-A-6) et vers le sud-ouest par le lot vingt et un B-onze-trois (21-B-11-3) et par le lot vingt et un B-onze-quatre (21-B-11-4).
Barriault, Mme Albert, 49, 10 ^e Rue ouest, Ste-Anne-des-Monts.	25-A-4 P...	Un emplacement situé en ladite municipalité, avec bâtisse dessus, mesurant quatre-vingt-quatorze pieds point sept (94.7') au nord-ouest, vingt-cinq pieds (25') et quarante-sept pieds point cinq (47.5') au nord-est, quatre-vingt-un pieds point sept (81.7), soixante-huit point neuf (68.9), dix-neuf pieds point cinq (19.5') au sud-ouest et quatre-vingt-trois pieds point six (83.6), soixante-douze pieds point sept (72.7) au sud-est; désigné comme étant le lot numéro vingt-cinq-A-quatre partie (25-A-4 P.), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 1, fief Ste-Anne et borné comme suit: au nord-ouest par le lot vingt-cinq-H-un (25-H-1), au nord-est par une ruelle, au sud-est par le lot vingt-cinq-A-quatorze (25-A-14), au sud-ouest par le lot vingt-cinq-A-quatorze (25-A-14). À dissoudre: «donation à Victorien Barriault», un terrain mesurant soixante pieds (60') vers le nord-est, soixante-quinze pieds (75') au sud-est, vingt et soixante-quinze pieds (75') vers le sud-ouest, désigné comme étant une partie du lot numéro vingt-six-A-quatre (26-A-4), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 1, fief Ste-Anne, et borné comme suit: au sud-est et au sud-ouest par le lot numéro vingt-cinq-A-quatorze (25-A-14); au nord-ouest et au nord-est par le résidu du lot numéro vingt-cinq-A-quatre (25-A-4).
Lafontaine, Gérard, C.P. 541, 192, 2 ^e Avenue ouest, Ste-Anne-des-Monts.	26-A-9	Terrain et bâtisse.
Chenel, Mme Conrad, 11 ^e Rue ouest, Ste-Anne-des-Monts.	26-A-13 P...	Bâtisse seule, située sur le terrain vingt-six-A-treize partie (26-A-13 P.) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 1, fief Ste-Anne.
Parent, Adjutor, 365, 1 ^{re} Avenue ouest, Ste-Anne-des-Monts.	47-B-2	Terrain et bâtisse.
Dugas, Yvon, 23, 25 ^e Rue ouest, Ste-Anne-des-Monts.	19-A-4	Terrain et bâtisse.
Lévesque, Marius, 64, Route Bellevue, Ste-Anne-des-Monts.	21-A-5 P...	Un emplacement situé en ladite municipalité de la ville de Ste-Anne-des-Monts, avec bâtisse, mesurant quatre-vingt-treize pieds (93') au nord-ouest, cinquante-neuf pieds (59') au nord-est, cent pieds au sud-est, vingt-cinq et trente-cinq pieds (25 et 35') au sud-ouest et borné comme suit: au nord-ouest, par le lot vingt et un A-six, (21-A-6), au nord-est par une rue publique, au sud-est par une autre partie du lot vingt et un A-cinq, (21-A-5) et au sud-ouest par une autre partie du lot vingt et un A-six, (21-A-6).

Rang Ouest, Rivière-Ste-Anne

Nom et adresse	Cadastre	Description
Guénard, Gilles, 206, Route Bellevue, Ste-Anne-des-Monts.	F-3-2	Terrain et bâtisse.
James Richardson Co. Ltd. Cap-Chat.	P. 4-1 B-1 C-1 D-1 B-2 B-4	Terrain sis et situé en cette municipalité de la ville de Ste-Anne-des-Monts, désigné comme faisant partie des lots partie quatre-un (P. 4-1) et B-un (B-1), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le rang ouest, Rivière Ste-Anne, et borné comme suit: du nord-est au nord-ouest par le lot de Romuald Paquet, vers l'est, le sud, le sud-ouest et l'ouest par des lits de la Rivière Ste-Anne. Etendue de terrain de forme irrégulière, située en ladite municipalité, faisant partie des lots numéros B-deux (B-2), C-un (C-1), et D-un (D-1), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang ouest, Rivière Sainte-Anne, canton Cap-Chat. Rang Ouest, Rivière Sainte-Anne. Ces trois étendues de terrain forment une superficie de 1,065,000 pieds carrés.

Rang 1, canton Cap-Chat

Beaulieu, René-Jean, Anse, Ste-Anne-des-Monts.	6-3 P.	Un terrain de forme irrégulière, des plan et livre de renvoi du rang 1, canton Cap-Chat, mesurant cent cinquante pieds au nord-ouest, cent vingt pieds au nord-est et sans mesure précise au sud-ouest et borné comme suit: au nord-ouest par le boulevard Perron, au nord-est par le résidu du lot six, trois, ladite ligne nord-est devant faire angle droit avec celle nord-ouest, au sud-ouest par le lot sept-trois (7-3).
Lévesque, Georges (Ls. Ph.) 560, 1re Avenue, Pte Ste-Anne-des-Monts.	P. 11-A-1	Une terre mesurant environ deux (2) et demi arpents de largeur sur vingt-huit arpents de profondeur, désigné comme faisant partie du lot onze A-un (11-A-1) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 1, canton Cap-Chat, borné comme suit: au nord par la nouvelle route 6, au sud par le champs d'aviation, à l'ouest par la propriété de Georges-Marie Lévesque et à l'est par celle de Jean-Marc Pelletier. A distraire: un terrain mesurant cent cinquante pieds (150') de profondeur à partir de la nouvelle route 6 sur toute la largeur de ladite terre, ledit terrain borné au nord par la nouvelle route 6, au sud par le résidu du lot onze A-un (11-A-1) à dessus vendu, à l'ouest par la propriété de Georges-Marie Lévesque et à l'est par celle de Jean-Marc Pelletier. A distraire: un autre terrain mesurant le long de la nouvelle emprise de la route 6, suivant la ligne de division des lots dix-dix (10-10) et onze A-un (11-A-1), une superficie de deux cent soixante-dix-neuf pieds point deux (279.2), cinquante-cinq pieds point trois (55.3), cent pieds (100') le long de la route Fournier, trois cent soixante-quinze pieds point quatre (375.4) au sud-est et cent dix-neuf pieds point cinq (119.5) au nord-est. Ce terrain est borné au nord-ouest et au sud-ouest par la propriété du vendeur sur une partie résidentielle du même lot, au nord-est par le lot dix-dix (10-10) et à l'est par la route Fournier.
Boucher, Joseph-Edmond, Ste-Rosalie, comté St-Hyacinthe.	14-C-3	Terrain et bâtisse.
St-Laurent, Mme Alliette, Pte Ste-Anne, Ste-Anne-des-Monts.	14-A-4 14-A-5	Terrain et bâtisse.
Lévesque, Daniel, Sussex, C.P. 43, N.B.	9-B-1 9-B-3 10-3	Terrain et bâtisse.

Nom et adresse	Cadastre	Description
Dufresne, Mme Edouard, 698, boulevard Ste-Anne ouest, Ste-Anne-des-Monts.	15-2 P.	Un emplacement situé en ladite municipalité de la paroisse de Ste-Anne-des-Monts, mesurant deux cents pieds (200') de largeur par une profondeur de cent soixante pieds (160') et cent quarante pieds (140'), désigné comme étant partie du lot quinze-deux (15-2), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le rang 1, canton Cap-Chat et sans borne précise.
Pelletier, Jean-Marc (Jos), 547, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne-des-Monts.	14-A-9 15-3.	Terrain et bâtisse.
Lepage, Louis, 564, 1 ^{re} Avenue ouest, Ste-Anne-des-Monts.	15-2 P.	Un emplacement situé en ladite municipalité, mesurant cent pieds (100') de largeur par une profondeur de cent pieds (100'), désigné comme faisant partie du lot quinze-deux (15-2), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 1, canton Cap-Chat et sans borne précise.
Les Entreprises Louis Lepage, 15-1 P. Ste-Anne-des-Monts.	14-A-6 15-2 P.	Un immeuble situé en la ville de Ste-Anne-des-Monts, consistant en une étendue de terrain de forme irrégulière, sans mesure précise, tout en renfermant le terrain compris dans les bornes ci-après et occupé par une scierie et une cour à bois, ce terrain désigné comme étant le lot portant le numéro quatorze A-six (14-A-6) et faisant une autre partie des lots quinze-deux (15-2), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du rang 1, canton Cap-Chat et borné comme suit: au nord-ouest par le Golfe St-Laurent, au nord-est par les lots quatorze C-un (14-C-1), et quatorze C-sept, (14-C-7), au sud-est par l'emprise nord-ouest de la nouvelle route 6 et au sud-ouest par le résidu du lot quinze-deux (15-2) et quinze-un (15-1); cette ligne sud-ouest étant, quant au résidu du lot quinze-deux (15-2), déterminée par une ligne imaginaire prenant son point de départ du côté nord-est d'un pont construit sur le ruisseau Panier et courant de ce point jusqu'à une partie située à dix pieds (10') du coin sud-ouest du parement extérieur ouest de la résidence du vendeur Louis Lepage.

Donné à Sainte-Anne-des-Monts, ce 10^e jour de novembre 1976.

66145-47-0

Le secrétaire-trésorier,
J.-LÉANDRE LAVOIE.

Loi électorale du Québec

Avis concernant une agence de publicité (article 377)

Je donne avis, par les présentes, que l'agence de publicité «Dunsky Advertising Ltd.», 1310, avenue Greene, Westmount, H3Z 2B2, était reconnue comme mandataire de monsieur Frank Auf der Maur, agent officiel de l'Alliance Démocratique, lors des élections générales dont le scrutin était fixé au 15 novembre 1976.

Québec, le 16 novembre 1976.

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
66170-0 *Juge de la Cour provinciale.*

Avis concernant une agence de publicité (article 377)

Je donne avis, par les présentes, que l'agence de publicité «Conceptat Inc.», 1500, rue Stanley, suite 408, Montréal, était reconnue comme mandataire de monsieur Ro-

Notice concerning a publicity agency (section 377)

I give notice, by these presents, that the publicity agency "Dunsky Advertising Ltd.", 1310 Greene Avenue, Westmount, H3Z 2B2, was recognized as the authorized agent of Mr. Frank Auf der Maur, official agent of the Democratic Alliance, for the last general election for which voting was fixed for November 15, 1976.

Québec, November 16, 1976.

FRANÇOIS DROUIN,
66170-0 *Judge of the Provincial Court,*
Chief Returning-Officer.

Notice concerning a publicity agency (section 377)

I give notice, by these presents, that the publicity agency "Conceptat Inc.", 1500 Stanley Street, room 408, Montreal, was recognized as the authorized agent of Mr.

bert Gauthier, agent officiel de monsieur Roland Dussault, candidat du Parti Québécois dans le district électoral de Châteauguay, lors des élections générales dont le scrutin était fixé au 15 novembre 1976.

Québec, le 17 novembre 1976.

Le président général des élections,

FRANÇOIS DROUIN,

Juge de la Cour provinciale.

66170-o

*Avis concernant une agence de publicité
(article 377)*

Je donne avis, par les présentes, que l'agence de publicité «Media Advertising Ltd.», 1460, rue Union, Montréal, était reconnue comme mandataire de monsieur Georges Rivard, agent officiel de monsieur Jean-Jacques Lemieux, candidat du Parti libéral du Québec dans le district électoral de Laporte, lors des élections générales dont le scrutin était fixé au 15 novembre 1976.

Québec, le 17 novembre 1976.

Le président général des élections,

FRANÇOIS DROUIN,

Juge de la Cour provinciale.

66170-o

*Avis concernant une agence de publicité
(article 377)*

Je donne avis, par les présentes, que l'agence de publicité «The Chandler Shop Ltd.», 2015, rue Drummond, suite 664, Montréal, était reconnue comme mandataire de madame Brenda Piedalue, agent officiel de monsieur Victor T. Podd, candidat de l'Union Nationale dans le district électoral de Mont-Royal, lors des élections générales dont le scrutin était fixé au 15 novembre 1976.

Québec, le 17 novembre 1976.

Le président général des élections,

FRANÇOIS DROUIN,

Juge de la Cour provinciale.

66170-o

Robert Gauthier, official agent of Mr. Roland Dussault, Parti Québécois candidate in the electoral district of Châteauguay, for the last general election for which voting was fixed for November 15, 1976.

Québec, November 17, 1976.

FRANÇOIS DROUIN,

Judge of the Provincial Court,

Chief Returning-Officer.

66170-o

*Notice concerning a publicity agency
(section 377)*

I give notice, by these presents, that the publicity agency "Media Advertising Ltd.", 1460 Union Street, Montreal, was recognized as the authorized agent of Mr. Georges Rivard, official agent of Mr. Jean-Jacques Lemieux, Québec Liberal Party candidate in the electoral district of Laporte, for the last general election for which voting was fixed for November 15, 1976.

Québec, November 17, 1976.

FRANÇOIS DROUIN,

Judge of the Provincial Court,

Chief Returning-Officer.

66170-o

*Notice concerning a publicity agency
(section 377)*

I give notice, by these presents, that the publicity agency "The Chandler Shop Ltd.", 2015 Drummond Street, room 664, Montreal, was recognized as the authorized agent of Mrs. Brenda Piedalue, official agent of Mr. Victor T. Podd, Union National candidate in the electoral district of Mount-Royal, for the last general election for which voting was fixed for November 15, 1976.

Québec, November 17, 1976.

FRANÇOIS DROUIN,

Judge of the Provincial Court,

Chief Returning-Officer.

66170-o

Députés élus

Québec, le 23 novembre 1976.

Je donne par les présentes avis que les collègues électoraux suivants ont élu députés, les candidats ci-après désignés, pour les représenter dans la nouvelle Assemblée nationale du Québec:

LOTBINIÈRE

Monsieur Rodrigue-M. Biron, industriel, 90, avenue Biron, Sainte-Croix. — Union Nationale.

NICOLET-YAMASKA

Monsieur Serge Fontaine, avocat, Sainte-Perpétue, (Nicolet-Yamaska). — Union Nationale.

LIMOILLOU

Monsieur Raymond Gravel, moniteur en réadaptation, 2490, Châteaubriand, Beauport. — Parti Québécois.

VANIER

Monsieur Jean-François Bertrand, professeur, 8, Jardins Mérci, app. 506, Québec. — Parti Québécois.

RICHMOND

Monsieur Yvon Brochu, secrétaire, 233, rue Saint-Hubert, Asbestos. — Union Nationale.

MONTMORENCY

Monsieur Clément Richard, avocat, 216, de la Falaise, Beauport. — Parti Québécois.

BEAUCE-NORD

Monsieur Adrien Ouellette, professeur, 655, avenue Morissette, Saint-Joseph-de-Beauce. — Parti Québécois.

BELLECHASSE

Monsieur Bertrand Goulet, professeur, 6840, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg. — Union Nationale.

FRONTENAC

Monsieur Gilles Grégoire, homme d'affaires, 812, rue Jean-Noël, app. 9, Sainte-Foy. — Parti Québécois.

LAC-SAINT-JEAN

Monsieur Jacques Brassard, professeur, 865, Saint-Sacrement Ouest, Alma. — Parti Québécois.

SAGUENAY

Monsieur Lucien Lessard, professeur, 484, boulevard Pie XII, Hauterive. — Parti Québécois.

JEAN-TALON

Monsieur Raymond Garneau, économiste, 823, du Co-teau, Sainte-Foy. — Parti libéral du Québec.

BEAUCE-SUD

Monsieur Fabien Roy, directeur gérant, 1375, 8^e Avenue, Saint-Georges-Ouest. — Parti National Populaire.

CHAUVEAU

Monsieur Louis O'Neill, professeur, 92, rue Montcalm, Sainte-Catherine, (Chauveau). — Parti Québécois.

CHARLESBOURG

Monsieur Denis de Belleval, fonctionnaire, 432, 67^e Rue Ouest, Charlesbourg. — Parti Québécois.

CHARLEVOIX

Monsieur Raymond Mailloux, homme d'affaires, 23, boulevard Leclerc, Baie-Saint-Paul. — Parti libéral du Québec.

LOUIS-HÉBERT

Monsieur Claude Morin, économiste, 823, Nouvelle-Orléans, Sainte-Foy. — Parti Québécois.

MATAPÉDIA

Monsieur Léopold Marquis, administrateur, 109, avenue du Parc, Amqui. — Parti Québécois.

MATANE

Monsieur Yves Bérubé, ingénieur, 864, Bellevue, Sainte-Foy. — Parti Québécois.

BONAVENTURE

Monsieur Gérard-D. Levesque, avocat et administrateur, Paspébiac. — Parti libéral du Québec.

RIMOUSKI

Monsieur Alain Marcoux, administrateur scolaire, Route rurale no 1, Beauséjour, (Rimouski). — Parti Québécois.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Monsieur Jules Boucher, directeur, 301, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup. — Parti Québécois.

TASCHEREAU

Monsieur Richard Guay, avocat, 880, Bougainville, app. 5, Québec. — Parti Québécois.

MÉGANTIC-COMPTON

Monsieur Fernand Grenier, directeur général, 3454, rue Grégoire, Lac-Mégantic. — Union Nationale.

LÉVIS

Monsieur Jean Garon, économiste et avocat, 2, place du Paysan, Saint-Romuald-d'Etchemin. — Parti Québécois.

Le président général des élections,

FRANÇOIS DROUIN,

Juge de la Cour provinciale.

66170-o

Députés élus

Québec, le 23 novembre 1976.

Je donne par les présentes avis que les collèges électoraux suivants ont élu députés, les candidats ci-après désignés, pour les représenter dans la nouvelle Assemblée nationale du Québec:

MASKINONGÉ

Monsieur Yvon Picotte, principal d'école, 900, Petit Bois, Louiseville. — Parti libéral du Québec.

TROIS-RIVIÈRES

Monsieur Denis Vaugeois, historien et éditeur, 2385, Chapleau, Sillery. — Parti Québécois.

SAINT-AURICE

Monsieur Yves Duhaime, avocat, 2021, rang Saint-Olivier, Saint-Jean-des-Piles, (Laviolette). — Parti Québécois.

LAVIOLETTE

Monsieur Jean-Pierre Jolivet, agent syndical, 871, 14^e Avenue, Grand-Mère. — Parti Québécois.

ARTHABASKA

Monsieur Jacques Baril, agriculteur, 178, Route 116, Princeville. — Parti Québécois.

ANJOU

Monsieur Pierre-Marc Johnson, médecin, 4419, Orford, Montréal. — Parti Québécois.

ARGENTEUIL

Monsieur Zoël Saindon, médecin-chirurgien, 176, Saint-Jacques, Lachute. — Parti libéral du Québec.

BEAUHARNOIS

Monsieur Laurent Lavigne, enseignant, 7, montée du Village, Saint-Stanislas-de-Kostka. — Parti Québécois.

BERTHIER

Monsieur Jean-Guy Mercier, administrateur, 1523, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice. — Parti Québécois.

BOURGET

Monsieur Camille Laurin, médecin, 66, avenue Pagnuelo, Outremont. — Parti Québécois.

BOURASSA

Monsieur Patrice Laplante, commissaire-administrateur, 11330, Éthier, Montréal-Nord. — Parti Québécois.

BRÔME-MISSISQUOI

Monsieur Armand Russell, homme d'affaires, 826 Western, Waterloo. — Union Nationale.

CHAMBLAY

Monsieur Denis Lazure, médecin-administrateur, 2068, Bellevue, Saint-Bruno-de-Montarville. — Parti Québécois.

CHÂTEAUGUAY

Monsieur Roland Dussault, enseignant, 98, rue Chénier, app. 305, Châteauguay. — Parti Québécois.

CRÉMAZIE

Monsieur Guy Tardif, professeur, 411, boulevard Gouin Est, Montréal. — Parti Québécois.

D'ARCY MCGEE

Monsieur Victor Charles Goldbloom, 5 Grove Park, Westmount. — Parti libéral du Québec.

DEUX-MONTAGNES

Monsieur Pierre de Bellefeuille, journaliste, 83, rue Chénier, Saint-Eustache. — Parti Québécois.

DORION

Madame Lise Ouimet Payette, journaliste, 768, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont. — Parti Québécois.

DRUMMOND

Monsieur Michel Clair, avocat, 877, Saint-Georges, Drummondville. — Parti Québécois.

IBERVILLE

Monsieur Jacques Beauséjour, éducateur, 1392, Notre-Dame, Saint-Césaire. — Parti Québécois.

OUTREMONT

Monsieur André Raynald, économiste, 95, avenue McNider, Outremont. — Parti libéral du Québec.

SAINT-LOUIS

Monsieur Harry Blank, avocat, 4625, rue Miller, Montréal. — Parti libéral du Québec.

WESTMOUNT

Monsieur George Springate, homme d'affaires et sportif, 3940, chemin de la Côte-des-Neiges, app. B-55, Montréal. — Parti libéral du Québec.

FABRE

Monsieur Bernard Landry, avocat, 1246, Lajoie, Outremont. — Parti Québécois.

SAINT-HENRI

Monsieur Jacques Couture, organisateur communautaire, 739, rue Saint-Philippe, Montréal. — Parti Québécois.

JONQUIÈRE

Monsieur Claude Vaillancourt, avocat, 639, rue Pasteur, Jonquière. — Parti Québécois.

CHICOUTIMI

Monsieur Marc-André Bédard, avocat, 770, rue Murdock, Chicoutimi. — Parti Québécois.

DUBUC

Monsieur Hubert Desbiens, enseignant, 2301, chemin du Cap, Saint-Honoré, (Dubuc). — Parti Québécois.

ROBERVAL

Monsieur Robert Lamontagne, notaire, 599, boulevard Sacré-Cœur, Saint-Félicien. — Parti libéral du Québec.

CHAMPLAIN

Monsieur Marcel Gagnon, aviculteur, 804, Notre-Dame, Champlain. — Parti Québécois.

GATINEAU

Monsieur Michel Gratton, ingénieur, 16, Normandie, Hull. — Parti libéral du Québec.

ROSEMONT

Monsieur Gilbert Paquette, directeur pédagogique, 4344, Bourbonnière, Montréal. — Parti Québécois.

VIAU

Monsieur Charles-A. Lefebvre, ingénieur, 7075, rue Viau, app. 104, Saint-Léonard. — Parti Québécois.

GOUIN

Monsieur Rodrigue Tremblay, économiste, 68, chemin les Chenaux, Vaudreuil. — Parti Québécois.

LAURENTIDES-LABELLE

Monsieur Jacques Léonard, comptable agréé, 7, avenue McCulloch, Outremont. — Parti Québécois.

VERDUN

Monsieur Lucien Caron, administrateur, 7145, Churchill, Verdun. — Parti libéral du Québec.

JOHNSON

Monsieur Maurice Bellemare, serre-freins, 54, boulevard Duplessis, Cap-de-la-Madeleine. — Union Nationale.

SAINTE-ANNE

Monsieur Jean-Marc Lacoste, commissaire d'école, 3325, Evelyn, Verdun. — Parti Québécois.

HUNTINGDON

Monsieur Claude Dubois, commerçant, 746, Notre-Dame, Saint-Rémi. — Union Nationale.

Le président général des élections,

FRANÇOIS DROUIN.

61170-0

Juge de la Cour provinciale.

Député élu

Québec, le 24 novembre 1976.

Je donne par les présentes avis que le collège électoral suivant a élu député, le candidat ci-après désigné, pour le représenter dans la nouvelle Assemblée nationale du Québec:

PORTNEUF

Monsieur Michel Pagé, avocat, 12, rue Dollard, Saint-Basile. — Parti libéral du Québec.

Le président général des élections,

FRANÇOIS DROUIN.

66170-0

Juge de la Cour provinciale.

Députés élus

Québec, le 23 novembre 1976.

Je donne par les présentes avis que les collèges électoraux suivants ont élu députés, les candidats ci-après désignés, pour les représenter dans la nouvelle Assemblée nationale du Québec:

PONTIAC-TÉMISCAMINGUE

Monsieur Jean-Guy Larivière, homme d'affaires, Campbell's Bay. — Parti libéral du Québec.

VERCHÈRES

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau, journaliste, 992, L'Assomption, Repentigny. — Parti Québécois.

LAURIER

Monsieur André Marchand, imprimeur, 154, Desmar-teau, Laval. — Parti libéral du Québec.

L'ASSOMPTION

Monsieur Jacques Parizeau, économiste, 40, rue Robert, Outremont. — Parti Québécois.

JACQUES-CARTIER

Monsieur Noël St-Germain, optométriste, 100, 53^e Avenue, Lachine. — Parti libéral du Québec.

TAILLON

Monsieur René Lévesque, journaliste, 5562 Woodberry, Montréal. — Parti Québécois.

SAINT-FRANÇOIS

Monsieur Réal Rancourt, agriculteur, Route rurale no 2, Ascot. — Parti Québécois.

JEANNE-MANCE

Monsieur Henri-E. Laberge, assureur-vie agréé, 8820, Belcourt, Saint-Léonard. — Parti Québécois.

VAUDREUIL-SOULANGES

Madame Louise Sauvé Cuerrier, enseignante, 30, 3^e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil. — Parti Québécois.

SAINT-JEAN

Monsieur Jérôme Proulx, professeur, 7, Village Suisse, Saint-Jean. — Parti Québécois.

JOLIETTE-MONTCALM

Monsieur Guy Chevette, secrétaire général, 108, Curé-Gaudet, Saint-Paul, (Joliette-Montcalm). — Parti Québécois.

SAINT-JACQUES

Monsieur Claude Charron, professeur, 185, place d'Youville, Montréal. — Parti Québécois.

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Monsieur Bryce MacKasey, administrateur, 1125, avenue Moffat, Verdun. — Parti libéral du Québec.

PRÉVOST

Monsieur Jean-Guy Cardinal, notaire, 820, chemin de la Croix, Sainte-Adèle. — Parti Québécois.

TERREBONNE

Monsieur Élie Fallu, professeur, 811, de Sève, Sainte-Thérèse. — Parti Québécois.

POINTE-CLAIRE

Monsieur William Shaw, chirurgien-dentiste, 234 Fro-bisher Drive, Pointe-Claire. — Union Nationale.

RICHELIEU

Monsieur Maurice Martel, pharmacien, 4, rue Cham-poux, Sorel. — Parti Québécois.

L'ACADIE

Madame Thérèse Lavoie Roux, administrateur scolaire, 62 Forden Crescent, Westmount. — Parti libéral du Québec.

ROBERT BALDWIN

Monsieur John O'Gallagher, ingénieur civil, 128, rue Fairview, Dollard-des-Ormeaux. — Parti libéral du Québec.

MAISONNEUVE

Monsieur Robert Burns, avocat-syndicaliste, 422, rue Cadillac, Longueuil. — Parti Québécois.

SHERBROOKE

Monsieur Gérard Gosselin, travailleur communautaire, 172, boulevard Queen Nord, Sherbrooke. — Parti Québécois.

MERCIER

Monsieur Gérard Godin, journaliste, 336, carré Saint-Louis, Montréal. — Parti Québécois.

LAFONTAINE

Monsieur Marcel Léger, administrateur, 6025, Merriam, Anjou. — Parti Québécois.

MONT-ROYAL

Monsieur J.B. (John) Ciaccia, avocat, 110, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield. — Parti libéral du Québec.

SAINT-LAURENT

Monsieur Claude-E. Forget, économiste, 957, rue Dunlop, Outremont. — Parti libéral du Québec.

SAINT-MARIE

Monsieur Guy Bisailon, conseiller technique, 420, rue Cadillac, Longueuil. — Parti Québécois.

LAPORTE

Monsieur Pierre Marois, avocat, 355 Birch, Saint-Lambert. — Parti Québécois.

MILLE-ÎLES

Monsieur Guy Joron, conseiller financier, 1 Malcolm Road, Westmount. — Parti Québécois.

SAUVÉ

Monsieur Jacques-Yvan Morin, professeur, 1201, boulevard du Mont-Royal, Montréal. — Parti Québécois.

ORFORD

Monsieur Georges Vaillancourt, administrateur, 83 Wellington, Coaticook. — Parti libéral du Québec.

LAVAL

Monsieur Jean-Noël Lavoie, notaire, 4180, 1re Rue, (Chomedey), Laval. — Parti libéral du Québec.

LAPRAIRIE

Monsieur Gilles Michaud, administrateur, 3325, rue Belvédère, Brossard. — Parti Québécois.

Le président général des élections,

FRANÇOIS DROUIN,

Juge de la Cour provinciale.

66170-o

Députés élus

Québec, le 24 novembre 1976.

Je donne par les présentes avis que les collègues électoraux suivants ont élu députés, les candidats ci-après désignés, pour les représenter dans la nouvelle Assemblée nationale du Québec:

ROUYN-NORANDA

Monsieur Camille Samson, vendeur, 371, Tardif, Rouyn. — Ralliement Crédiste.

MARGUERITE-BOURGEOYS

Monsieur Fernand Lalonde, avocat, 58 Sunnyside, Westmount. — Parti libéral du Québec.

MONTMAGNY-L'ISLET

Monsieur Julien Giasson, courtier d'assurances, 2e Rang (Belles Amours), L'Islet. — Parti libéral du Québec.

KAMOURASKA-TÉMISCOUATA

Monsieur Léonard Lévesque, cultivateur, Mont-Carmel. — Parti Québécois.

Le président général des élections,

FRANÇOIS DROUIN,

Juge de la Cour provinciale.

66170-o

Député élu

Québec, le 25 novembre 1976.

Je donne par les présentes avis que le collège électoral suivant a élu député, le candidat ci-après désigné, pour le représenter dans la nouvelle Assemblée nationale du Québec:

GASPÉ

Monsieur Michel Le Moignan, prêtre, (Douglastown), Gaspé. — Union Nationale

Le président général des élections,

FRANÇOIS DROUIN,

Juge de la Cour provinciale.

66170-o

*État sommaire du montant versé au
représentant officiel du parti Libéral du Québec
monsieur Serge Rémillard, pour le mois d'octobre 1976*

1. Location de locaux	Aucune
2. Services	\$ 18,217.66
3. Frais de déplacements et location de voiture	Aucun
4. Articles fournis	Aucun
5. Publicité	Aucune
Total:	<u>\$ 18,217.66</u>

*Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
66170-o Juge de la Cour provinciale.*

*État sommaire du montant versé au
représentant officiel du Parti Québécois,
monsieur Pierre Renaud, pour le mois d'octobre 1976*

1. Location de locaux	Aucune
2. Services	Aucun
3. Frais de déplacements et location de voiture	Aucun
4. Articles fournis	Aucun
5. Publicité	\$ 10,073.00
Total:	<u>\$ 10,073.00</u>

*Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
66170-o Juge de la Cour provinciale.*

Errata

<i>Gazette</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Page Lire:</i>	<i>Au lieu de:</i>
45 (06-11-76)	Changement de nom	8485 LA LAITERIE DES PRODUCTEURS DE JOLIETTE, LIMITEE	LA LAITERIE DES PRODUCTEURS DE JOLIETTE, LTEE

66148-o

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU BAS ST-LAURENT

(Loi des syndicats professionnels)

Avis est donné par le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières qu'il y a lieu de corriger l'avis de changement de nom de «SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU BAS ST-LAURENT», paru dans la *Gazette officielle* du 2 septembre 1972, numéro 35, à la page 7879, en y remplaçant l'ancien nom «SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIÈRES DU BAS ST-LAURENT» par «LE SYNDICAT DES INFIRMIÈRES CATHOLIQUES DU BAS ST-LAURENT».

*Le directeur du service des compagnies,
66149-o PIERRE DESJARDINS.*

INDEX No 48**Partie I: avis juridiques****ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES**

ASSOCIATION COOPERATIVE ETUDIANTE TAILLON (<i>Dissolution</i>)	9063
CHANTIER COOPERATIF DE L'U.C.C. DE ST-ANTOINE DANIEL (<i>Dissolution</i>)	9063
CLUB COOPERATIF DE CONSOMMATION DE MATAGAMI (LE) (<i>Changement de nom</i>)	9063

AVIS DIVERS

ALCYONS R.H.P. INC. (LES) (L.P.)	9064
CLUB SPORTIF DES BIEN DE MEME INC. (L.P.)	9064
CONGREGATION TURQUE ORTHODOXE DE MONTREAL (L.P.)	9064
GARDE ST-PATRICE DE TINGWICK INC. (L.P.)	9064
SUCCESSION HELENE BOURQUE-PELLETIER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	9064

CAISSES D'ÉPARGNE ET DU CRÉDIT

CAISSE D'ECONOMIE DRUMBUSFORMS CREDIT UNION (LA) (<i>Changement de groupe</i>)	9065
CAISSE POPULAIRE LE POINTELIER (<i>Changement de nom</i>)	9065

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU**ACCORDES:**

CANTARA, JOSEPH THOMAS GERMAIN ORIGENE	9065
CANTIN, JOSEPH EGIDE GILLES	9065
CHENNEC, JEAN ROGER	9065
CHENNEC, JOSEPH THIERRY STEPHAN NERVA	9065
DANG, MICHAEL MUN LEONG	9065
JOURDAN, DANIEL PHILIPPE ADRIEN	9065
LEROUX, MARIE JOSEE	9066
MAHEUX, JEAN MARIE	9066
MOGER, GERALD RICHARD JOSEPH	9066
OUELLET, MARIE DOROTHEE	9066
PELADEAU, MARIE LILIANE ADRIENNE MARIETTE	9066
PIVER, ZEPHIRIN	9066
PROVENÇAL, JOSEPH CHARLES EDMOND	9066
SCOTTI, ANTHONY JOSEPH	9066

DEMANDES:

CALVERT, JOSEPH EDOUARD ALFRED NORMAN	9066
DI PALMA, GIUSEPPE, MARIO, ROSARIO	9066
DROUIN, JOSEPH, ROMEO, MICHEL	9066
GARLEY, DONNA LORNA	9067
GRAVEL, CAROLE	9067
HASHIM, ZAHIRA	9067
INCONNU, GUY	9067
LOGGIA' SYLVESTRO	9067
PROSTERMAN, MAREN GAIL	9067
RABINOVITCH, MARVYN	9067
VILLENEUVE, LAURENT	9067

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DECISIONS RENDUES	8992
INTRODUCTION DE REQUETES:	
— MONTREAL	8972
— QUEBEC	8988
INTRODUCTION DE REQUETES (<i>Erratum</i>)	9025
PROPRIO MOTU	8970
PROPRIO MOTU (<i>Errata</i>)	9025

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI DES

PERMIS:

AIR PANAMA INTERNACIONAL, S.A.	9069
CLAPHAM COMMON SERVICES LTD.	9069

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

CANADA DISTRIBUTION FORGUES LTEE.	9026
EFFEL CONSTRUCTION INC.	9026
FOYER DANIEL JOHNSON INC.	9026

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

ANACHEMIA LTD.	9026
ANACHEMIA LTEE.	9026
ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN URETHANE GICLEE DU QUÉBEC INC.	9026
BISTRO LA MANSARDE INC.	9026
BRASSERIE L'ENTRE COURS INC.	9026
CENTRAL QUÉBEC STEEL LTD.	9026
CORPORATION D'ELECTRONIQUE SHEFFORD.	9026
GALLEON TRANSPORT INC.	9027
GESTION, REVUE INTERNATIONALE DE GESTION.	9026
LECLERC & BISSON INC.	9027
MONTRAL TANK LINING INC. (THE)	9027
MONTURES OPTIMOD INC.	9027
OPTIMOD FRAMES INC.	9027
PRODUITS BLANCHET INC.	9027
RECOUVREMENTS DE RESERVOIRS MONTREAL INC. (LES)	9027
SERVICE PLASTICS & CHEMICALS CORP.	9027
SHEFFORD ELECTRONIC CORPORATION	9026
TENNEX INC.	9027
THORCO QUÉBEC INC.	9027
TRANSPORT GALION INC.	9027
VIENS (MAURICE) & ASSOCIES INC.	9027

CHANGEMENT DE NOM

AUGER, BETTY, CARRIER INC.	9027
CLOUTIER (JEAN) FURNITURE INC.	9028
CLUB DE CURLING VICTORIA DE QUÉBEC	9027
COMMUNICATIONS TRIANGLE INC.	9027
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DES CANTONS DE L'EST LTEE (LA)	9028
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE FOURNITURE DE ROULETTES LTEE.	9028
CONSTRUCTION LOUIS TANGUAY (GATINEAU) LIMITEE.	9028
DISTRIBUTION LESIKA INC.	9028
DONTIGNY & FRERES LTEE.	9028
EASTERN TOWNSHIPS CONSTRUCTION CO. LTD.	9028
FILTRATION KENBEC LTEE.	9028
GROUPE D'AGENCE D'ASSURANCE SANDERS INC. (LE)	9028
INDUSTRIES WOLBLI LTEE (LES)	9028
INSTITUT DE YOGA SUZANNE PIUZE INC.	9028
INTERNATIONAL TRAILER SUPPLY COMPANY LTD.	9028
KENBEC FILTRATION LTD.	9028
LARUE (J.A.) INC.	9028
LIBOIRON & ASSOCIES INC.	9028
MEUBLES JEAN CLOUTIER INC. (LES)	9028
PIUZE (SUZANNE) YOGA INSTITUTE INC.	9028
PLACEMENTS A. BORDELEAU INC. (Erratum)	9114
SANDERS INSURANCE AGENCY GROUP INC. (THE)	9028
SANTERRE (ROSE) INC.	9028

CHANGEMENT DE NOM*(suite)*

SERVICE TECHNIQUE DENIQUE LTEE.....	9028
TABAGIE RAYMOND ROY INC.....	9028
TRIANGLE COMMUNICATIONS INC.....	9027
VICTORIA CURLING CLUB OF QUEBEC.....	9027
WOLBLI INDUSTRIES LTD.....	9028

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

BASE DE PLEIN AIR PIERRE DE COURBETIN INC.....	9068
BELVEDERE SPEEDWAYS INC.....	9068
CENTRE DE THEATRE LAURENTIEN.....	9068
CLINIQUE DE MISE AU POINT ROY PORT-CARTIER INC.....	9068
CLUB PRIVE PIERRE INC.....	9068
FIBRE DE VERRE L.O.B. INC.....	9068
FORTIN (D.) LTD.....	9068
IMPORTATIONS LOUISE LTEE (LES).....	9068
LACOLLE CURLING CLUB INC.....	9068
MATHIEU (EMILIO) INC.....	9068
PIERRE'S PRIVATE CLUB INC.....	9068
PISTES BELVEDERE INC. (LES).....	9068
TILDEN (ROBERT) & CO. LTD.....	9069
TILDEN (ROBERT) & COMPAGNIE LTEE.....	9069

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

ADAP INC.....	9029
ADVANCED COLOR SEPARATION OF CANADA INC.....	9029
AGENCE COMPACT QUEBEC INC.....	9029
AGENCE DE TOURS AJISME DU QUEBEC INC.....	9029
AIDEM MEDIA INC.....	9033
AMGA EGG & POULTRY LTD.....	9029
AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DE ST-HYACINTHE (LES).....	9029
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DE LACHINE (L').....	9029
ASSOCIATION DES JEUNES TRAVAILLEURS DE MONTREAL.....	9029
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE LA GARE ST-BRUNO.....	9029
ASSOCIATION DES RESIDENTS DU LAC VERGNE INC.....	9029
ASSURANCE VERRIER & MERCURE INC.....	9029
AUSTERLITZ ENTERPRISES INC.....	9032
BELAND & FAFARD ELECTRIC INC.....	9032
BIJOUTERIE LORRAINE LTEE.....	9029
BOIVIN (GILLES) INC.....	9029
BO-LESS INC.....	9029
BOUTIQUE RUBY FOO INC.....	9029
BROSSARD REALTIES INC.....	9033
CARNAVAL AUTO LEASING INC.....	9033
CARREFOUR LAVAL (1976) LIMITED.....	9030
CARREFOUR LAVAL (1976) LIMITEE.....	9030
CENTRE D'APPRENTISSAGE ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (C.A.D.I.) INC.....	9030
CENTRE D'ENTRAIDE SOCIAL DU BAS DE LA FALAISE.....	9030
CENTRE DE LOISIRS ST-DAMIEEN (LE).....	9030
CHARCUTERIE DESORMEAUX LTEE (LA).....	9030
CIE D'AMEUBLEMENT ST-ANDRE LTEE (LA).....	9030
CINE-HORIZON INC.....	9030
CITY PROPERTIES LTD.....	9030
CLUB DE L'AGE D'OR DE VARENNES INC.....	9030
CLUB DES CADRES DE L'IMPRIMERIE DE MONTREAL INC. (LE).....	9030
CLUB CALUMET BLANC INC.....	9030
CLUB DE LOISIRS ET DE SPORT DES HANDICAPES DE LAVAL INC.....	9030
CLUB SOCIAL DES EMPLOYES DES FONDERIES DE SOREL INC.....	9030

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

CLUB DU 3E AGE ST-PIERRE ET ST-PAUL INC.	9030
CLUB WINDIGO INC.	9030
COLLEGE CANADIEN DES TRAVAILLEURS	9030
COMITE CULTUREL DE L'OUTAOUAIS INC. (LE)	9030
COMITE DES LOISIRS DE JONQUIERE-NORD	9031
COMPAGNIE DE CUIR OLGA LTEE	9031
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE COOK LTEE	9031
CONSTRUCTION CABANA LTEE (LES)	9031
CONSTRUCTION RAYMOND ST-AMOUR INC.	9031
COOK PRINTING COMPANY LTD.	9031
CORPORATION INTERPROVINCIALE DE PLACEMENTS ET FINANCE	9031
CORPORATION DU MUSÉE DU SAGUENAY INC. (LA)	9031
CRAVATE LERLAL INC.	9031
CREDIT STANSTEAD INC.	9031
CURZI & ASSOCIATES INC.	9031
CURZI & ASSOCIES INC.	9031
D & M RENT-A-CAR CO. LTD.	9031
DAMO INC.	9031
DECOR CERAMIQUE C.M.S.F. INC.	9031
DISTRIBUTION MAURICE VERVILLE LIMITEE	9031
DORIS (R.) ET FILS INC.	9031
DUBOIS TABACONISTE INC.	9031
DUMAIS (LUDGER) INC.	9031
DURAND (JULES) INC.	9031
EASTGATE MINERALS LTD.	9031
ENTREPRISES AUSTERLITZ INC. (LES)	9032
ENTREPRISES D'ELECTRICITE PELAND & FAFARD INC. (LES)	9032
ENTREPRISES M. BEAUREGARD INC. (LES)	9032
ENTREPRISES R. TOULOUSE INC. (LES)	9032
EQUIPEMENTS AGRICOLES PROULX LIMITEE (LES)	9032
EVALUATION ET DEVELOPEMENT PHYSIQUES R.T. INC.	9032
EXCEL MEAT LTD.	9032
FEDERATION QUEBECOISE DE L'AJISME	9032
FOISY & ROY LIMITEE	9032
FONDS C.F. LTEE (LES)	9032
FONTAINES ET ETALAGES MACNA LTEE (LES)	9032
GARAGE JEAN PAUL DUCLOS INC.	9032
GARRON INDUSTRIES INC.	9033
GAUTHIER (B. ET R.) INC.	9032
GONTARA INC.	9032
GROUPE COMMUNICATION L'EMBRYON INC.	9032
HEBERT (FRANÇOIS) INC.	9032
HEITNER (SOL) & SONS INCORPORATED	9035
HELIE (BRUNO) INC.	9032
HELIOS LIMITEE	9032
HENEALT (LEO) INC.	9033
HUGUES (D.A.) AND ASSOCIATES INC.	9033
HUGUES (D.A.) ET ASSOCIES INC.	9033
IMMEUBLES BROSSARD INC. (LES)	9033
INDUSTRIES GARRON INC.	9033
INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUEE SUR LE TRAVAIL (IRAT)	9033
JACOBY SHOES LTD.	9033
LABOUR COLLEGE OF CANADA	9030
LACHINE BUSINESSMEN'S ASSOCIATION	9029
LAKE MEGANTIC PULP COMPANY	9033
LAROSE (MAURICE F.) LTEE	9033
LARAL CRAVAT INC.	9031
LEVEILLE (JEAN) & ASSOCIATES INC.	9033

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

LEVEILLE (JEAN) & ASSOCIES INC.	9033
LOCATION D'AUTOS CARNAVAL INC.	9033
LOCATION D'ENSEIGNES N. DAIGLE INC.	9033
LOISELLE & SIMARD INC.	9033
LORANGE ASSURANCES INC.	9033
MAGASIN MICHAELS INC.	9033
MAGNA FOUNTAINS AND DISPLAYS LTD.	9032
MARTIN (NAPOLEON) LTEE.	9033
MASSE (P.E.) INC.	9033
MEDIA AIDEM INC.	9033
MEDYREL INC.	9033
MICHAELS' SHOPPE INC.	9033
MICHAUD & FRERES INC.	9034
MIEL PUR DU LAC ST-JEAN INC. (LE)	9034
MINGAN EARTHWORK LTD.	9035
MONTREAL CLUB OF PRINTING HOUSE CRAFTSMEN INC.	9030
MONTREAL GLASS BLOWING INC.	9035
MUSIQUE JULBOIS INC.	9034
OLGA LEATHER CO. LTD.	9031
P.E.N. WELDING INC.	9035
PAD INVESTMENTS LIMITED.	9034
PAVILLON JEUNESSE (JOLIETTE) INC. (LES)	9034
PEKUNAR INC.	9034
PIERREFONDS INVESTMENT CORPORATION	9034
PIETTE (J.G.) INC.	9034
PREFONTAINE, ADAM & ASSOCIES INC.	9034
PRODUITS D'ACIER DU SAGUENAY LTEE (LES)	9034
PROMOTION CINQ INC.	9034
PROMOTION FIVE INC.	9034
PROULX FARM EQUIPMENT LIMITED.	9038
PUBLICATIONS LA VOIX DE LA POINTE INC. (LES)	9034
PUBLICIMA INC.	9034
QUEBEC HOSTELLING FEDERATION	9032
QUEBEC HOSTELLING TOUR AGENCY INC.	9029
QUEBEC LEATHER GARMENTS LTD.	9034
R. & D. CORPORATION	9034
REPARATION DE MAISONS MOBILES G.G. INC.	9034
RESTAURANT BEUCERON INC.	9034
ROSEMERE WELFARE COMMITTEE INC.	9034
RUBY FOO'S BOUTIQUE INC.	9029
ST-ANDRE FURNITURE CO. LTD.	9030
ST-BRUNO STATION PROPERTY OWNERS' ASSOCIATION	9029
ST-JACQUES (L.) LIMITEE	9034
ST-MAURICE OXYGEN CO. LTD.	9035
SAGUENAY STEEL PRODUCTS LTD.	9034
SALONS STE-MARIE LTEE.	9035
SCALIA (JOSEPH) CONSTRUCTION LTEE.	9035
SELTECH INC.	9035
SERVICE DES LOISIRS ST-ETIENNE	9035
SERVICE DES LOISIRS ST-FABIEN	9035
SILHOUETTE HEALTH STUDIOS OF ROSEMONT LTD.	9035
SLM INC.	9035
SOCIETE DE GESTION SHAWINIGAN INC. (LA)	9035
SOUDURE P.E.N. INC.	9035
SOUFFLAGE DE VERRE DE MONTREAL INC.	9035
STANSTEAD CREDIT INC.	9031
STATIONS DE SERVICE PETROLISE INC. (LES)	9035
TERRASSEMENT MINGAN LTEE.	9035
TOZZI (MICHEL) INC.	9035

DOMICILE LÉgal (ARTICLE 30)

(suite)

TRADUCTION MURIELLE ARSENAULT LTEE.....	9035
VERNER (MICHELE) & ASSOCIES INC.....	9035
VERONA BRAND IMPORTING LTD.....	9035
VETEMENTS SPORT E. & J. INC.....	9035
VICTORIA MASONIC TEMPLE INC.....	9036
VOYAGES GROUPE INTER INC.....	9036
WEITZMAN CONSTRUCTION INC.....	9036
YERGEAU, MENARD ET ASSOCIES INC.....	9036

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

A.A. VENDING MACHINE SERVICES INC.....	9046
A.E.E. EUROPEAN IMPORTS INC.....	9043
AERO-SERVICES ST-HUBERT INC.....	9036
AGENCE DE RECOUVREMENT J.L. INC.....	9036
AIRCRAFT COMMUNICATIONS CENTRE INC.....	9038
ALEXANDER (MICHEL) JEWELLERY LTD.....	9037
ALUMINIUM ELRON INC.....	9036
AMBULANCE D'ALMA INC.....	9036
AMENAGEMENTS CLAUDE OUELLET INC. (LES).....	9036
AMUSEMENT MONTE-CARLO INC.....	9036
ANNUAIRE COMMERCIAL DE QUEBEC INC.....	9036
ARTISANAT ET MAGASINS RATTANA INC.....	9036
ASSURANCES JEAN-PAUL LACROIX LTEE.....	9036
ASSURANCES MARION ET MARION INC. (LES).....	9037
ATELIER DU CONTROLE MENTAL A.C.M. INC. (L').....	9037
ATELIER D.M. INC.....	9037
AUTOBUS CARBONNEAU INC.....	9037
AUTOBUS DES RIVES INC. (LES).....	9037
AUTOBUS M. EMOND INC.....	9037
AUTOBUS MARCEL LAPOINTE INC. (LES).....	9037
AUTOMOBILES CLE D'OR INC.....	9037
AUTOMOBILES K.M. INC.....	9037
B & C SPORTSWEAR LTD.....	9047
BALZAC SPORTSWEAR INC.....	9047
BAR VIMONTOIT INC.....	9037
BASTIEN (ANDRE G.) AND ASSOCIATES INC.....	9037
BASTIEN (ANDRE G.) ET ASSOCIES INC.....	9037
BELANGER (OSCAR) INC.....	9037
BERGERIE LISA INC. (LA).....	9037
BERGERON & QUESNEL ENTERPRISES INC.....	9041
BERNIER (CONRAD F) INC.....	9037
BERTRAND (J.) CONSTRUCTION LIMITED.....	9039
BIJOUTERIE ALEXANDER, MICHEL LTEE.....	9037
BIODERMIE MONTREAL INC.....	9037
BISTROT A JOJO INC. (LE).....	9037
BLAKE (J.A.) TAEDWON-DO PROVINCIAL INSTITUTION INC.....	9043
BLANCHIMENT CANADIEN LIMITEE.....	9037
BOOK PALACE INC. (THE).....	9044
BOURDEAU (J.-PIERRE) INC.....	9037
BOUTIQUE ANNIE-CLAUDE INC.....	9037
BOUTIQUE EBEMAT INC.....	9038
BOUTIQUE FRA-GIL INC.....	9038
BOUTIQUE FRANCE COURTEAU INC.....	9038
BOUTIQUE MASKOF & RAUD INC.....	9038
BRASSERIE REMAU INC.....	9038
BRECAN CO. LTD.....	9039
BRELOQUE R. MARCEL INC. (LA).....	9038
BUFFET RIVIERA INC.....	9038

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

CABARET LA FATALE LTEE	9038
CAFE-TERRASSE JONQUIERE LTEE	9038
CAMPING PIN VERT INC.	9038
CANADIAN BLEACHING LIMITED	9037
CANTINE MOBILE TROIS-RIVIERES INC.	9038
CARREFOUR DE LA MAISON MOBILE DE L'ASSOMPTION INC.	9038
CENTRE DU BILLARD RIVE SUD INC. (LE)	9038
CENTRE DU CAMION L'OUEST DE L'ILE INC.	9038
CENTRE DE COMMUNICATION AERONEF INC.	9038
CENTRE DE COUTURE POINTE-AUX-TREMBLES INC.	9038
CENTRE D'EVEIL LAFOREST INC.	9038
CENTRE DE PLONGEE SOUS-MARINE DU CAP INC.	9038
CITY DRILLING AND SAWING LTD.	9042
CHARBONNEAU, SEGUIN & ASSOCIES INC.	9038
CHARNY MANUFACTURING INC.	9042
CHARRON (GERARD) (1976) INC.	9038
CHAUSSURE D'EVE INC.	9039
CINEMA FELICINOIS LTEE	9039
CLAIRCO DRYWALL INC.	9045
COFFRAGES LAFO LTEE	9039
COLLECTION LEZARD INC.	9039
COMPAGNIE BREECAN LTEE (LA)	9039
COMPAGNIE FORTAL INC. (LA)	9039
COMPAGNIE GARAGE P.A.L. QUEBEC LTEE	9039
COMPAGNIE P.E. LEFREF INC. (LA)	9039
COMPAGNIE DE SERVICE D'ARMATURE INDUSTRIELLE T.C. LIMITEE	9039
COMPTOIR MUSICAL DE SUTTON INC.	9039
CONCEPTS G.A.T. INC. (LES)	9039
CONSEILLERS EN CONSTRUCTIONS THIBAUT & ST-PIERRE INC. (LES)	9039
CONSTRUCTION BIBO INC.	9039
CONSTRUCTION G.E.B. INC.	9039
CONSTRUCTION J. BERTRAND LIMITEE	9039
CONSTRUCTION J.W.G. LTEE	9039
CONSTRUCTION R.M.J. INC.	9039
CORPORATION PAPIER MUTUEL	9039
CREATIONS PROMOTIONNELLES M.G. INC. (LES)	9039
CREATIONS STEPHANE INC. (LES)	9040
DEPANNEUR PIE IX INC.	9040
DESIGN R. PROULX INC.	9040
DIFFUSIONS PHILIPPE SANDRINI LTEE (LES)	9040
DIRECT PHOTOCOPY INC.	9045
DISTRIBUTIONS ABITERN INC. (LES)	9040
DISTRIBUTIONS R.R.D. INC. (LES)	9040
DISTRIBUTIONS RAOUL INC. (LES)	9040
DOMAINE CHEVRIER INC. (LE)	9040
DRAPEAU (FERNAND) INC.	9040
DULAC (GUY) INC.	9040
DUMONT (RAYMOND) INC.	9040
DUMONTIER SIGNS LTD.	9040
DUMOUCHEL ET THURBER INC.	9040
E.L. MANAGEMENT INC.	9042
EBENISTERIE ARTISANALE DE LAVAL INC. (L')	9040
ECOLE DE DRESSAGE DE CHIENS LA MEUTE INC.	9040
EDITIONS ETUDES VIVANTES LTEE (LES)	9040
EDITIONS J.M.C. INC. (LES)	9040
EDITIONS LEBLANC INC. (LES)	9040
EDITIONS RECONNAISSANCE DU QUEBEC LTEE (LES)	9040
ELECTRO-LUSO LTEE	9040

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

ELECTRONIQUE ST-PASCAL INC.	9040
ELRON ALUMINUM INC.	9036
ENSEIGNES DUMONTIER LTEE	9040
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS C.P.L. SENNETERRE INC.	9041
ENTREPRISES A. & C. DESROSIERS LTEE (LES)	9041
ENTREPRISES A.F.R.T. INC. (LES)	9041
ENTREPRISES ARPENTS CANADIENS INC. (LES)	9041
ENTREPRISES BERGERON & QUESNEL INC. (LES)	9041
ENTREPRISES BERNIER ET FRASER INC. (LES)	9041
ENTREPRISES BRUNO LORD INC.	9041
ENTREPRISES C.G.M.R. INC. (LES)	9041
ENTREPRISES F. BEAUDIN INC. (LES)	9041
ENTREPRISES G.V.T. INC.	9041
ENTREPRISES GEORGE & MICHAELS LIMITEE (LES)	9041
ENTREPRISES GUERIN ET ASSOCIES INC. (LES)	9041
ENTREPRISES GUY PARENT INC. (LES)	9041
ENTREPRISES H. ST-PIERRE INC. (LES)	9041
ENTREPRISES HERCULE GOULET INC. (LES)	9041
ENTREPRISES J.E.L. CHICOUTIMI INC. (LES)	9041
ENTREPRISES L.T. & R. ROY INC. (LES)	9041
ENTREPRISES TIERROCK INC. (LES)	9041
ENTRETIEN D'IMMEUBLES KONEL LTEE	9041
EQUIPEMENT DE BANDE CEBISTE MONTREAL INC.	9041
ESCOBY INC.	9042
FABRICATION CHARNY INC.	9042
FEFFREY (YVON) INC.	9042
FERME BRAULT & FRERES INC.	9042
FERME PELLETIER ET FILS INC. (LA)	9042
FILMS MIMI INC. (LES)	9042
FINANCE L.L. INC.	9042
FORAGE ET SCIAGE CITE LTEE	9042
FOYERS JOLI FEU INC. (LES)	9042
FRECHETTE-POITRAS INC.	9042
G.V.T. ENTERPRISES INC.	9041
GALARTEC INC.	9042
GARAGE JACQUES LEBLANC INC. (LE)	9042
GARNEAU (GERARD) INC.	9042
GAURON (B.L.) INC.	9042
GEORGE & MICHAELS ENTERPRISES LIMITED	9041
GERANCE E.L. INC.	9042
GESTIONS DU FENIL INC. (LES)	9042
GESTION GAUDREAU LTEE	9042
GESTION JOSPER LTEE	9042
GESTION P.A.B. INC.	9042
GEWURZ (J.L.) INC.	9042
GOUTTIERES SANS JOINTS LUXOR INC. (LES)	9043
GRAVURES A. DESMARIS INC. (LES)	9043
HOTEL MOTEL BOIFRAN (1976) LTEE	9043
HOTEL ODYSSEY INC.	9043
IMMEUBLES D'AMQUI INC. (LES)	9043
IMMEUBLES MASCO INC. (LES)	9043
IMMEUBLES REMPART INC. (LES)	9043
IMPORTATIONS EUROPEENNES A.E.E. INC.	9043
INDUSTRIES CLAUDE INC. (LES)	9043
INSTITUTION PROVINCIALE DE TAEKWON-DO J.A. BLAKE INC. (LES)	9043
INVESTISSEMENTS R. HAMILTON INC. (LES)	9043
J.L. COLLECTION AGENCY INC.	9036
J.R.E. SERVICES LTD.	9046

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

JAMIRO INC.	9043
KONEL BUILDING MAINTENANCE LTD.	9041
LABERGE (ROBERT) INC.	9043
LEBREF (P.E.) COMPANY INC.	9039
LACROIX & LEBLOND INC.	9043
LA MEUTE DOGS TRAINING SCHOOL INC.	9040
LAMOTHE (ROBERT) LTEE.	9043
LANGLOIS (FERNAND) INC.	9043
LARRIVEE (FERNAND) INC.	9043
LAVIOLETTE (J. PAUL) INC.	9043
LEBLANC PUBLISHING INC.	9040
LEVASSEUR (J.D.) INC.	9043
LIBRAIRIE LOUKIL LTEE.	9043
LIBRAIRIE SUBROSA INC.	9044
LOCATION D'AUTOMOBILES BELISLE INC.	9044
LOCATION DE BEAUCE INC.	9044
LongBEC HOLDINGS LTD.	9045
LOTEC INC.	9044
MAINTENANCES PRAB INC. (LES)	9044
MAISON MARCEL ANCTIL INC.	9044
MANUFACTURE D'HABITS STE-THERESE INC.	9044
MARINIER (YVON) INC.	9044
MAUBOIS (JEAN-LOUIS) INC.	9044
MECANOTECH INC.	9044
MEDINTER INC.	9044
METALOX INC.	9044
METROSON INC.	9044
MEUBLES LAVENTURE INC. (LES)	9044
MIGOR FABRICS (1976) INC.	9047
MONTREAL BIODERMIE INC.	9037
MONTREAL CITIZENS BAND EQUIPMENT INC.	9041
MOREAU (JACQUES) & FILS INC.	9044
MORRILL (LYMAN) INC.	9044
MOTEL DU GALET INC.	9044
MULTIGEC INC.	9044
MUTUAL PAPER CORPORATION	9039
NORTH SHORE RADIOLOGY SERVICES (1976) INC.	9046
OUTILS REVOTECH INC.	9044
P.A.B. HOLDING INC.	9042
PALAIS DU LIVRE INC. (LE)	9044
PANNEAUX DE REVETEMENT CLAIRCO INC. (LES)	9045
PANTALONS DU NORD INC. (LES)	9045
PETROLES ARTHUR MCDUFF & FILS INC. (LES)	9045
PHOTOCOPIE DIRECT INC.	9045
PLACEMENTS A.T.C. INC.	9045
PLACEMENTS LONGBEC LTEE (LES)	9045
PLACEMENTS R.D.P. INC. (LES)	9045
PLACEMENTS R.P.F. INC. (LES)	9045
PLACEMENTS YVES MOREAU INC. (LES)	9045
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE MICHEL ROBILARD INC.	9045
PLOMBERIE-CHAUFFAGE ROGER GAGNE LTEE.	9045
PLOMBERIE JACQUES LETARTE INC.	9045
PNEUS GAMELIN INC.	9045
PRODUCTIONS LEVIS BOULIANE INC. (LES)	9045
PRODUCTIONS ZOE INC.	9045
PROMOTIONS CYGMA LTEE (LES)	9045
QUINCAILLERIE J.P. BELANGER INC.	9045
R.M.J. CONSTRUCTION INC.	9039

LETTRES PATENTES (1^{re} PARTIE)

(suite)

RADCO INC.	9045
RADIATEUR GIFFARD INC.	9045
RATTANA HANDICRAFT AND STORES INC.	9036
RESTAURANT BAM INC.	9045
RESTAURANT CHEZ SCARPINO INC.	9046
RESTAURANT L'AUVERGNE (COWANSVILLE) LTEE.	9046
RESTOS QUEBEC INC.	9046
REVOTECH TOOLS INC.	9044
RIVARD & GIROUX INC.	9046
ROLAMOND INC.	9046
ROLANGER LTD.	9046
ROLANGER LTEE.	9046
ROY (JEAN-MARIE) INC.	9046
RUEDOR INC.	9046
ST-HUBERT AERO-SERVICES INC.	9036
SCULPTURES TARASCO INC. (LES).	9046
SERVICES DE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUES A.A. INC.	9046
SERVICES J.R.E. LTEE (LES).	9046
SERVICES DE RADIOLOGIE DE LA RIVE NORD (1976) INC.	9046
SERVICES TECOMIND INC. (LES).	9046
SIAF INC.	9046
SOCIETE D'INVESTISSEMENT TIGA LTEE (LA).	9046
SOCIETES GALAMONT INC. (LES).	9046
SOCIETE IMMOBILIERE SILMAR LTEE.	9046
SOUTH SHORE BILLIARD CENTER INC.	9038
T.C. INDUSTRIAL ARMATURE SERVICE LIMITED.	9039
SUBROSA BOOKSHOP INC.	9044
TAXI ST-JEAN INC.	9046
TECOMIND SERVICES INC.	9046
THERIEN, DANSEREAU, COURCELLES & ASSOCIES INC.	9046
TISSUS MIGOR (1976) INC. (LES).	9047
TREMBLAY (J. ERNEST) & ASSOCIES LTEE.	9047
VARIETES JACQUES MILLETTE INC.	9047
VETEMENTS SPORTS B & C LTEE.	9047
VETEMENTS DE SPORT BALZAC INC. (LES).	9047
VIDEODECOR INC.	9047
WEST ISLAND TRUCK CENTER INC.	9038

LETTRES PATENTES (3^e PARTIE)

ACTIVITE JEUNESSE & LOISIRS DE ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD.	9047
AIDE AUX PERSONNES AGEES EN RESIDENCE A LAVAL INC.	9047
ALCYONS R.H.P. INC. (LES).	9064
ASSOCIATION CANADIENNE DES DISTRIBUTEURS D'EQUIPEMENT D'INCENDIE (A.C.D.E.I.) INC.	9047
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE CAMPBELL'S BAY INC. (correction).	9050
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE LA CHAUDIERE INC. (L').	9047
ASSOCIATION DES FAMILLES UNIPARENTALES DU CANADA DIVISION DE BORD DU LAC.	9047
ASSOCIATION FOR ADLERIAN PSYCHOLOGY IN MONTREAL.	9048
ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES LA POCATIERE INC.	9048
ASSOCIATION DES PARENTS DU GRAND CHATEAUGUAY.	9048
ASSOCIATION OF PARENTS OF THE GREATER CHATEAUGUAY.	9048
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC SAFARI INC.	9048
ASSOCIATION POUR LA PSYCHOLOGIE ADLERIENNE A MONTREAL (L').	9048
ASSOCIATION SOCIO-CULTUELLE GRANBY ET SES VILLES JUMEELES (L').	9048
ASSOCIATION DES VIETNAMIENS AU CANADA.	9048
ATELIER DE CULTURE POPULAIRE DE CHICOUTIMI INC.	9048
BOURSE COMMEMORATIVE DE MICHAEL MARKIEWICZ.	9048
CALE DE L'ARTISAN INC. (LA).	9048

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

(suite)

CANADIAN ASSOCIATION OF FIRE EQUIPMENT DISTRIBUTORS (C.A.F.E.D.) INC.	9047
CENTRE D'ART GAUCHEROISE (LE)	9048
CENTRE DES LOISIRS RANG ST-MARC & BOULEVARD MARTEL LTEE	9048
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DES TRAVAILLEURS REUNIS DE QUEBEC	9048
CERCLE D'AMITIE DE SHAWINIGAN-SUD INC. (LE)	9048
CHANSONAIR INC.	9048
CLUB DE L'AGE D'OR HUNTINGDON INC.	9048
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-BRUNO DE KAMOURASKA	9048
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-PAUL-DE-LA-CROIX (LE)	9048
CLUB AGE D'OR ST-SACREMENT TROIS-RIVIERES INC.	9048
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE NEMROD	9049
CLUB DE DANSE SOCIALE DU LAC DES SABLES	9049
CLUB DE HOCKEY LES COMETES DE BEDFORD INC. (LE)	9049
CLUB RADIO-AMATEUR BAIE-COMEAU INC.	9049
CLUB RECREATIF DES EMPLOYES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SHAWINIGAN-SUD	9049
CLUB DE SKI DE FOND LES MAURICIEIS	9049
CLUB SOCIAL D.C.E.	9049
CLUB SOCIAL LE BARON	9049
CLUB SOCIAL SAFARI INC.	9049
CLUB SOCIAL VILAS	9049
CLUB SPORTIF DES BIEN DE MEME INC.	9064
COMITE POUR LA JUSTICE SOCIALE DE MONTREAL	9049
CONSEIL INTERMUNICIPAL DES LOISIRS DU SECTEUR NORD DU LAC ST-JEAN (correction)	9051
COTONNERIE ARTISANALE DU CANTON INC.	9049
FILMS MARIALS INC. (LES)	9049
FONDATION LA SOURCE VIVE INC.	9049
GARDERIE LE PITCHOUNET INC.	9049
GARDERIE LES CHERUBINS, INC.	9049
GARDE ST-PATRICE DE TINGWICK INC.	9064
HABITATIONS GRIGNON INC. (LES)	9049
HABITEMIS	9049
JEUNE CHAMBRE DE LA REDEMPTION INC. (LA)	9049
LACHINE SENIOR CITIZENS RESOURCES	9050
LIGUE DE HOCKEY DU DIMANCHE MATIN INC.	9049
LOISIRS HERCULES, VARENNES	9050
MARKIEWICZ (MICHAEL) MEMORIAL SCHOLARSHIP FUND	9048
MARIAN FILMS INC. (THE)	9049
NIMROD HUNTING AND FISHING CLUB	9049
ONE PARENT FAMILIES ASSOCIATION OF CANADA LAKESHORE CHAPTER	9047
OEUVRE DES TERRAINS DE JEU DE ST-BENOIT-LABRE (BEAUCE) INC. (L')	9050
RESSOURCES TROISIEME AGE LACHINE	9050
VIIe CONGRES INTERNATIONAL DE NEPHROLOGIE MONTREAL 1978	9050
VIIe INTERNATIONAL CONGRESS OF NEPHROLOGY MONTREAL 1978	9050
SOCIAL JUSTICE COMMITTEE OF MONTREAL (THE)	9049
SOCIETE D'AMENAGEMENT DOMICILIAIRE DE LONGUEUIL INC.	9050
SOCIETE D'AMENAGEMENT RURAL D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE	9050
TELE-SECOURS QUEBEC	9050
TROUPE DE DANSE PONTAPIENU INC. (LA)	9050
TROUPE DE THEATRE VOYAGEMENTS	9050

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

AERO PHOTO (1961) INC.	9051
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RESIDENTS DU PARC BEL-AIR	9051
B.I.P. MANAGEMENT SERVICES LTD.	9053
BEAUDOIN ADVERTISING INC.	9052
BEGIN (L.) INC.	9051
BEL-AIR PARK HOME OWNERS ASSOCIATION	9051

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

(suite)

BRASSERIE LE BOUCANIER (HAUTERIVE) INC.	9051
CANTIN (DENIS-R.) LTEE.	9051
CARRIERS D. & F. INC. (LES)	9051
CLIX FASTENER CORPORATION	9051
CLUB DE SKI DE FONS AMISKI DE ST-ANTONIN INC. (LE)	9051
DECORSPEC INC.	9051
DEVELOPPEMENTS HARMAN INC. (LES)	9051
DOMAINE DE L'ISLE AUX OYES INC.	9051
DUFRESNE (MARC) INC.	9052
ENTREPRISES ARSENE PLANTE INC. (LES)	9052
ETHIER & HENRI INC.	9052
FINITIONS INTERIEURES YVON PAQUET INC. (LES)	9052
GENCOR INC.	9052
GESTION OPTIMUM INC.	9052
GICLAN INC.	9052
HARMAN DEVELOPMENT INC.	9051
IMMEUBLES S.I.B. INC. (LES)	9052
INDUSTRIES LAMEC INC.	9052
INDUSTRIES SUR-CHEM INC. (LES)	9052
LAITERIE PERRETTE LIMITEE.	9052
LAMEC INDUSTRIES INC.	9052
LOISIRS DE L'ISLETVILLE INC. (LES)	9052
MAISON DE L'AMITIE DE MONTREAL	9052
MATOUFF SPORTS INC.	9053
MONTREAL HOUSE OF FRIENDSHIP	9052
OPTIMUM HOLDINGS INC.	9052
PERRAULT (FERNAND) AUTOMOBILES INC.	9052
PERRETTE DAIRY LIMITED	9052
PUBLICITE BEAUDOIN INC.	9052
RADIO-TAXI UNION LTEE.	9052
RAYDECO INC.	9053
SERVICES DE GERANCE B.I.P. LTEE.	9053
SOCIETE DE FACTURATION ET DE GESTION VAUDREUIL INC.	9053
SOCIETE DE PLANIFICATION FINANCIERE S.P.F. LTEE (I.A.)	9053
SPECIALITES DU SPORT ROBERVAL INC. (LES)	9053
SPORTS MATOUFF INC.	9053
SUEJACK HOLDINGS LTD.	9053
SUR-CHEM INDUSTRIES INC.	9053
SUTERFO INC.	9053

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

A. & S. CONTRACTORS CO. LEE.	9053
ASPHALTES CONDOR LTEE (LES)	9053
ALUMICOR (QUÉBEC) INC.	9053
AMENAGEMENT CARALON INC.	9053
ASSOCIATION DES GRAPHOLOGUES DU QUÉBEC	9054
ASSOCIATION REGIONALE DU SPORT SCOLAIRE DES CANTONS DE L'EST	9054
ATELIERS D'USINAGE M.D.M. INC. (LES)	9054
BARBRI REALTIES INC.	9054
BLANCHARD-BOHN, INC.	9054
BRIDGEMAN TEXTILE COMPANY LTD.	9054
BROCCOLINI BUILDERS INC.	9054
BUFFET TRAITEUR LE MOLIERE INC.	9054
CARALON DEVELOPMENT INC.	9053
CARREFOUR GROUP LTD.	9054
CERCIE RECREATIF FAMILIAL ST-BARTHELEMY DE GALDO	9054
CLUB DE CHASSE & PECHE CRAN ROUGE INC.	9054
COMPAGNIE DE TEXTILE BRIDGEMAN LTEE.	9054

SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

CONDOR ASPHALT LTD.	9053
CONSTRUCTION GRAND R. INC.	9054
DISTRIBUTION G.L.R. INC.	9054
EAST-WEST TRADING CO.	9054
ELITE METAL LTD.	9055
ENBAR ENTERPRISES INC.	9054
ENTREPRISES BRASCO INC. (LES)	9054
ENTREPRISES M.V. INC. (LFS)	9054
ENTREPRISES MANON ET DAVID LTEE.	9054
ENTREPRISES SOGEAC INC. (LES)	9054
FAVREAU (LEO) INC.	9055
FEDERATION DES CLUBS DE CROQUET DU QUEBEC INC.	9055
FEDERATION DE PATINAGE DE VITESSE DU QUEBEC (LA)	9055
FOURNIER (ROSAIRE) LTD.	9055
FOURNIER (ROSAIRE) LTEE.	9055
G.L.R. DISTRIBUTION INC.	9054
GALLEON TRANSPORT INC.	9056
GAREAU (MARCEL) INC.	9055
GESTION, REVUE INTERNATIONALE DE GESTION.	9055
GOLD COP MINES LIMITED.	9056
GROUPE CARREFOUR LTEE.	9054
GUILLEVIN-ALLIED INDUSTRIES INC.	9055
HAGEN INDUSTRIES LTD.	9055
I.V. INVENTORY SERVICES LTD.	9056
INDUSTRIES BRUNELLE INC.	9055
INDUSTRIES GUILLEVIN-ALLIED INC. (LES)	9055
INDUSTRIES HAGEN LTEE.	9055
KING OF THE ROAST INC. (THE)	9056
LABORATOIRE SOL & BETON DE CHICOUTIMI INC.	9055
LANGLOIS (R.) CONSTRUCTION INC.	9055
LAURENTIDE RENDERING INC.	9055
MANYAN TRADING CORP.	9055
MARSOLAIS (GUY) INC.	9055
MARTEL (ANDRE) LTEE.	9055
MATHIEU (MARCEL) INC.	9055
MECANIQUE PERAJR INC.	9055
METAL ELITE LTEE.	9055
METOFAB INC.	9056
MINES GOLD COP LIMITEE (LES)	9056
NANTEL (ADRIEN) INC.	9056
PAUL & EDDY INC.	9056
PERAJR MECHANICS INC.	9055
PLACEMENTS B.M.F. INC. (LES)	9056
PLACEMENTS SINCOE LIMITEE (LES)	9056
PROMOTIONS PUBLICITAIRES BELMONT INC.	9056
RICHARD (GUY) COUVREUR INC.	9056
RICHARD (GUY) ROOFER INC.	9056
ROI DU ROSBIF INC. (LE)	9056
ROSS (HAL) INC.	9056
SANDCO INTERNATIONAL LTD.	9056
SANDCO INTERNATIONAL LTEE.	9056
SERVICES D'INVENTAIRE I.V. LTEE.	9056
SHAHIN (NAJI M.) & SONS LTD.	9056
SOCIETE DE COMMUNICATIONS MEDIUM INC.	9056
SUNRAY INVESTMENT CORPORATION.	9056
TRANSPORT GALION INC.	9056
TRIVICO INC.	9056
VALOIS (HECTOR) INC.	9056

SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

VANDEW INC.	9056
VERILEC INC.	9057
VERMETTE INC.	9057
VILLA RAMA INC.	9057

CURATELLE PUBLIQUE**AVIS DE QUALITE:**

CORBIN, RAYMOND	9069
HOLMES, CHESTER	9069
MARTIN, MARIO	9069
NAULT, MARIO	9070

LIQUIDATION DES COMPAGNIES

PROVINCIAL POLE LINE CONST. INC. (Dissolution)	9070
--	------

LOI ÉLECTORALE DU QUÉBEC**DEPUTES ELUS:**

ANJOU: JOHNSON, PIERRE-MARC	9111
ARGENTEUIL: SAINDON, ZOEL	9111
ARTHABASKA: BARIL, JACQUES	9110
BEAUCÉ-NORD: OUELLETTE, ADRIEN	9110
BEAUCÉ-SUD: ROY, FABIEN	9110
BEAUHARNOIS: LAVIGNE, LAURENT	9111
BELLECHASSE: GOULET, BERTRAND	9110
BERTHIER: MERCIER, JEAN-GUY	9111
BONAVENTURE: LEVESQUE, GERARD-D.	9110
BOURASSA: LAPLANTE, PATRICE	9111
BOURGET: LAURIN, CAMILLE	9111
BROME-MISSISQUOI: RUSSELL, ARMAND	9111
CHAMBLY: LAZURE, DENIS	9111
CHAMPLAIN: GAGNON, MARCEL	9111
CHARLESBOURG: DE BELLEVAL, DENIS	9110
CHARLEVOIX: MAILLOUX, RAYMOND	9110
CHATEAUGUAY: DUSSAULT, ROLAND	9111
CHAUVEAU: O'NEIL, LOUIS	9110
CHICOUTIMI: BEDARD, MARC-ANDRÉ	9111
CREMAZIE: TARDIF, GUY	9111
D'ARCY McGEE: GOLDBLOOM, VICTOR CHARLES	9111
DEUX-MONTAGNES: DE BELLEFEUILLE, PIERRE	9111
DORION: OUMET PAYETTE, LISE	9111
DRUMMOND: CLAIR, MICHEL	9111
DUBUC: DESBIENS, HUBERT	9111
FABRE: LANDRY, BERTRAND	9111
FRONTENAC: GREGOIRE, GILLES	9110
GASPE: LE MOIGNAN, MICHEL	9113
GATINEAU: GRATTON, MICHEL	9111
GOVIN: TREMBLAY, RODRIGUE	9111
HUNTINGDON: DUBOIS, CLAUDE	9112
IBERVILLE: BEAUSEJOUR, JACQUES	9111
JACQUES-CARTIER: ST-GERMAIN, NOEL	9112
JEANNE-MANCE: LABERGE, HENRI-E.	9112
JEAN-TALON: GARNEAU, RAYMOND	9110
JOHNSON: BELLEMARE, MAURICE	9112
JOLIETTE-MONTCALM: CHEVRETTE, GUY	9112
JONQUIERE: VAILLANCOURT, CLAUDE	9111

LOI ÉLECTORALE DU QUÉBEC

DEPUTES ELUS

(suite)

KAMOURASKA-TEMISCOUATA: LEVESQUE, LEONARD	9113
L'ACADIE: LAVOIE ROUX, THERESE	9112
LAC-SAINT-JEAN: BRASSARD, JACQUES	9110
LAFONTAINE: LEGER, MARCEL	9113
LAPORTE: MAROIS, PIERRE	9113
LAPRAIRIE: MICHAUD, GILLES	9113
L'ASSOMPTION: PARIZEAU, JACQUES	9112
LAURENTIDES-LABELLE: LEONARD, JACQUES	9111
LAURIER: MARCHAND, ANDRE	9112
LAVAL: LAVOIE, JEAN-NOEL	9113
LAVIOLETTE: JOLIVET, JEAN-PIERRE	9110
LEVIS: GARON, JEAN	9110
LIMOILLOU: GRAVEL, RAYMOND	9109
LOTBINIERE: BIRON, RODRIGUE-M.	9109
LOUIS-HEBERT: MORIN, CLAUDE	9110
MAISONNEUVE: BURNS, ROBERT	9113
MARGUERITE-BOURGEOYS: LALONDE, FERNAND	9113
MASKINONGE: PICOTTE, YVON	9110
MATANE: BERUBE, YVES	9110
MATAPEDIA: MARQUIS, LEOPOLD	9110
MEJANTIC-COMPTON: GRENIER, FERNAND	9110
MERCIER: GODIN, GERALD	9113
MILLE-ILES: JORON, GUY	9113
MONTMAGNY-L'ISLET: GIASSON, JULIEN	9113
MONTMORENCY: RICHARD, CLEMENT	9110
MONT-ROYAL: CIACCIA, J.B. (JOHN)	9113
NICOLET-YAMASKA: FONTAINE, SERGE	9109
NOTRE-DAME-DE-GRAVE: MacKASEY, BRYCE	9112
ORFORD: VAILLANCOURT, GEORGES	9113
OUTREMONT: RAYNAULD, ANDRE	9111
POINTE-CLAIRE: SHAW, WILLIAM	9112
PONTIAC-TEMISCAMINGUE: LARIVIERE, JEAN-GUY	9112
PORTNEUF: PAGE, MICHEL	9112
PREVOST: CARDINAL, JEAN-GUY	9112
RICHELIEU: MARTEL, MAURICE	9112
RICHMOND: BROCHU, YVON	9110
RIMOUSKI: MARCOUX, ALAIN	9110
RIVIERE-DU-LOUP: BOUCHER, JULES	9110
ROBERT BALDWIN: O'GALLAGHER, JOHN	9113
ROBERVAL: LAMONTAGNE, ROBERT	9111
ROSEMONT: PAQUETTE, GILBERT	9111
ROUYN-NORANDA: SAMSON, CAMILLE	9113
SAINTE-ANNE: LACOSTE, JEAN-MARC	9112
SAINT-FRANÇOIS: RANCOURT, REAL	9112
SAINT-HENRI: COUTURE, JACQUES	9111
SAINT-JACQUES: CHARRON, CLAUDE	9112
SAINT-JEAN: PROULX, JEROME	9112
SAINT-LAURENT: FORGET, CLAUDE-E.	9113
SAINT-LOUIS: BLANK, HARRY	9111
SAINTE-MARIE: BISAILLON, GUY	9113
SAINT-AURICE: DUHAIME, YVES	9110
SAGUENAY: LESSARD, LUCIEN	9110
SAUVE: MORIN, JACQUES-YVAN	9113
SHERBROOKE: GOSSELIN, GERARD	9113
TAILLON: LEVESQUE, RENE	9112
TASCHEREAU: GUAY, RICHARD	9110
TERREBONNE: FALLU, ELIE	9112

LOI ÉLECTORALE DU QUÉBEC

DEPUTES ELUS:

(suite)

TROIS-RIVIERES: VAUGEOIS, DENIS.....	9110
VANIER: BERTRAND, JEAN-FRAN OIS.....	9109
VAUDREUIL-SOULANGES: GUERRIER, LOUISE SAUVE.....	9112
VERCHERES: CHARBONNEAU, JEAN-PIERRE.....	9112
VERDUN: CARON, L'UCIEN.....	9112
VIAU: LEFEBVRE, CHARLES-A.....	9111
WESTMOUNT: SPRINGATE, GEORGE.....	9111

DIVERS:

AGENCES DE PUBLICITE (Article 377).....	9108
PARTI LIBERAL... ETAT SOMMAIRE DU MONTANT VERSE AU REPRESENTANT OFFICIEL POUR LE MOIS D'OCTOBRE 1976.....	9114
PARTI QUEBECOIS... ETAT SOMMAIRE DU MONTANT VERSE AU REPRESENTANT OFFICIEL POUR LE MOIS D'OCTOBRE 1976.....	9114

MINISTÈRES

AFFAIRES MUNICIPALES

BUREAU DE REVISION DE L'EVALUATION FONCIERE DU QUEBEC:

CHARLEMAGNE, VILLE (Section Montréal).....	9070
LACHUTE, CITE (Section Montréal).....	9070
MONT-JOLI, VILLE (Section Québec).....	9070
SAINT-RAYMOND, VILLE (Section Québec).....	9070
SCHIEFFERVILLE, VILLE (Section Québec).....	9070
SHAWINIGAN-SUD, VILLE (Section Québec).....	9071

DIVERS:

LAC SERGENT, VILLE (Annexion).....	9071
SAINT-PLACIDE, VILLAGE (Mod. règ. zonage).....	9071

ENVIRONNEMENT

ENFOUISSEMENTS SANITAIRES DE L'EST INC. (LES) (Décision).....	9071
---	------

TERRES ET FORÊTS

CADASTRES:

LACHINE, PAROISSE.....	9072
L'ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE.....	9072
LA PRESENTATION, PAROISSE.....	9072
TRECESSON, CANTON.....	9072
TROIS-RIVIERES, PAROISSE.....	9072

NOMINATIONS

DIVERS:

BLAIS, MARCEL, AVOCAT (Juge de la Cour provinciale).....	9073
MARLEAU, HUGUETTE, AVOCAT (Juge de la Cour de bien-être social).....	9073
OUELLETTE, ALBERT, AVOCAT (Juge des sessions).....	9073
TRUDEL, LUC, AVOCAT (Juge des sessions).....	9073

PROCLAMATIONS

Convocation a new Legislature.....	9083
Convocation d'une nouvelle Législature.....	9083
Emission de brefs d'élection.....	9083
Issuing of Election Writs.....	9083

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:**

ASBESTOS HILL MANAGEMENT CO. LTD.	9057
BELLETERRE, NO 2995, DES CHEVALIERS DE COLOMB, DE BELLETERRE.	9057
BOIS MONTMORENCY INC.	9057
BROHUNT INC.	9057
CARREFOUR MASCULIN INC.	9057
CENTRE DUMAR INC.	9057
CENTRE MGR BOUFFARD INC.	9057
CHEVALIERS DE COLOMB DE BROWNSBURG INCORPOREE (LES)	9057
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-HUBERT, CONSEIL NO 5807.	9057
CIE D'ADMINISTRATION D'ASBESTOS HILL LTEE (LA)	9057
CLUB DE C. & P. DU LAC CYMAC INC.	9058
CLUB DE CHASSE ET PECHE DES CHEVALIERS DE COLOMB DU DISTRICT DE MONTREAL.	9058
CLUB COLOMBIEN DE COWANSVILLE INC.	9058
CLUB D'EQUITATION ET DE TIR A L'ARC ST-SEBASTIEN INC.	9058
CLUB DU PAVILLON INC.	9058
CONSEIL ST-LOUIS NO 5664 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE MONTREAL INC.	9058
DISCOTHEQUE LA BOULETTE INC.	9058
EDITIONS TRIBALES INC. (LES)	9058
ENTREPRISES DOMINIQUE FORTIN INC. (LES)	9058
LAC BUSINESS DEVELOPMENT FUNDS LIMITED	9058
I.F.A. GROCERY CORP.	9058
INDUSTRIES THIBAUT INC. (LES)	9058
INFORMATION 67 INC.	9058
INTER CANADA ADVERTISING LTD.	9059
INVESTISSEMENTS KLUDO LTEE (LES)	9058
JUNIOR KNITTING MILLS, LIMITED	9058
LAKE ST. LOUIS HISTORICAL SOCIETY (THE)	9059
LIGUE DES CITOYENS DU CAP DE LA MADELEINE (LA)	9058
LOISIRS DE ST-JOSEPH-DU-LAC INC. (LES)	9058
MAGASINS D'EXCOMPTE R & H INC.	9058
MARCHE I.F.A. CORP.	9058
MULTITOURS INC.	9059
NAPIERVILLE - NO 3587 DES CHEVALIERS DE COLOMB, DE NAPIERVILLE, QUE.	9059
NOTRE-DAME DES VICTOIRES - NO 3480 DES CHEVALIERS DE COLOMB, DE MONTREAL.	9059
PATTESON & CORBEIL INC.	9059
PLANTE & PAQUIN INC.	9059
PUBLICITE INTER CANADA LTEE.	9059
R. & H. DISCOUNT STORES INC.	9058
SAGUENAY MINING & SMELTING COMPANY LIMITED (N.P.L.)	9059
SOCIETE D'AIDE AUX CHOMEURS DE STE-RITA	9059
SOCIETE DE GESTION MELARY INC.	9059
SOCIETE HISTORIQUE DU LAC ST. LOUIS	9059
SOMAG INC.	9059
SYSTEMES D'AIR TOTAL QUEBEC LTEE.	9059
TOTAL AIR SYSTEMS QUEBEC LTD.	9059
VACHON (J.L.) (1965) LTEE.	9059

LETTRES PATENTES ANNULEES:

ALLIED PRODUCTS CORPORATION LIMITED.	9060
AMERIC CONSTRUCTION INC.	9060
AMEUBLEMENT LA PERADE INC. (LES)	9060
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC OUAREAU INC. (L')	9060
BUILDING SUPPLIERS' CREDIT BUREAU INC.	9060
CENT CONVIVES, INC. (LES)	9060
CENTRAL METAL MINES LTD (N.P.L.)	9060
CENTRE DE LOISIRS DU LAC POHENEGAMOOK INC.	9060
CERCLE PAROISSIAL DE L'ANCIENNE-LORETTE INC.	9060
CLUB GENEVIEVE.	9060

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULÉES:

(suite)

CLUB SIOUX INC.	9060
COLONIE DE VACANCES « DE MATANE »	9060
COMITE DES LOISIRS DE LA PAROISSE DE JONQUIERE	9060
COMPAGNIE DES BOIS DU NORD (LA)	9060
COMPAGNIE FRANCO-CANADIENNE D'ALIMENTATION INCORPORÉE (LA)	9060
CONSOLIDATED INVESTMENT CORPORATION	9060
CONSTRUCTION ORLEANS INC.	9060
CORPORATION DU CENTENAIRE DE ST-AMBROISE (LA)	9060
CORPORATION MONETA (LA)	9061
COUNTRY INVESTMENTS INC.	9061
DEER LAKE PARK INC.	9061
DESTOR MINING SYNDICATE LIMITED	9061
DONEGAL LTD.	9061
ELEVAGES MEDICO (1968) INC. (LES)	9061
ESCOURT AUTO SERVICE LTEE.	9061
FAUCHER AUTOMOBILE LTEE.	9061
FEDERATION GARMENTS, LIMITED	9062
GRATTON (VALMORE) INC.	9061
GRONDIN (J.M.) LTEE.	9061
IDEAL BROILER FARMS LTD.	9061
IMMEUBLES MEUNIER INC. (LES)	9061
INSTITUT D'IMMEUBLE ET DE PLANISME	9061
INSTITUTE OF REAL ESTATE AND PLANNING	9061
LAC SURGIS FISH AND GAME CLUB	9061
LAKE OTTER URANIUM MINES LTD (N.P.L.)	9061
MARCOTTE (JEAN-PAUL) INC.	9061
MIGA CONSTRUCTION INC.	9061
MISS EDGAR'S & MISS CRAMP'S SCHOOL INCORPORATED	9061
NORMANDIN (YVES) INC.	9061
PARC DU LAC CHEVREUIL INC.	9061
PLAYGIRL CASUALS INC.	9061
PLOMBERIE BROMONT LTEE.	9061
PROPERTIES LIMITED	9062
QUEBEC MUFFLER INC.	9062
RIGAUD DEVELOPMENT INC.	9062
SAVEABOX COMPANY LTD.	9062
SERVICE DE FORMATION A LA VIE FAMILIALE (QUEBEC) INC.	9062
SILENCIEUX QUEBEC INC.	9062
THREE RIVERS INVESTMENT CORPORATION	9062
TORO SALES LTD.	9062
TOUPET IMPERIAL INC. (LE)	9062
TRANSPORT GERARD INC.	9062
TRUNE DEVELOPMENT INC.	9062
UNION HOUSE FURNISHING COMPANY INCORPORATED	9062
UNITED DAIRY CO. LIMITED	9062
VETEMENTS FEDERATION, LIMITEE	9062
VICTORIA CURLING CLUB (THE)	9062
YORK MINING CORPORATION LIMITED (N.P.L.)	9062

REVOCATION DE DISSOLUTION:

ASSOCIATION MUNICIPALE DES CITOYENS DE DORVAL INC. (L')	9063
CHEVALIERS ET CHEVALIERES DE CROTEAU INC.	9063
CLUB BEAUSEJOUR	9063
DORVAL CITIZENS MUNICIPAL ASSOCIATION INC. (THE)	9063
FRENETTE (LOUIS) INC.	9063
P.M.N. QUEBEC INC.	9063

SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL CARTIER (L.P.).....	9073
--------------------------------------	------

SOUMISSIONS

BEAUCEVILLE, VILLE.....	9073
CLERMONT, VILLE.....	9074
EASTERN TOWNSHIPS, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE.....	9075
FARNHAM, CITE.....	9076
JACQUES-CARTIER, COMMISSION SCOLAIRE.....	9077
MALARTIC, VILLE.....	9078
NOTRE-DAME-DE-LA-PROVIDENCE, PAROISSE.....	9079
ROCK FOREST, MUNICIPALITE.....	9079
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, PAROISSE.....	9080
VAL-MONTS, COMMISSION SCOLAIRE.....	9082

SYNDICATS PROFESSIONNELS

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIERES DU BAS ST-LAURENT (<i>Erratum</i>).....	9114
--	------

VENTES**EFFETS NON RÉCLAMÉS**

CIE MESSAGERIES CP LIMITEE.....	9084
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA.....	9084

PAR SHÉRIFS**ARTHABASKA**

BRASSERIE O'KEEFE LIMITEE (LA) vs LAPORTE.....	9085
O'KEEFE BREWING COMPANY LIMITED vs LAPORTE.....	9085
TAPIS AUBE INC. vs BOURASSA (J.) CONSTRUCTION INC.....	9086

MONTREAL

ACE FINANCE CORPORATION LTD. vs BOISCLAIR ET AL.....	9086
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) vs ROULEAU, LEVESQUE ET AL.....	9088
CIE DE GESTION LEO TREMBLAY LTEE (LA) vs ECOLE DES ROUTIERS PROFESSIONNELS DU QUEBEC INC. (L').....	9088
CIE DE GESTION LEO TREMBLAY LTEE (LA) vs ECOLE DES ROUTIERS PROFESSIONNELS DU QUEBEC INC. (L').....	9089
GATTUSO INDUSTRIES LTD. vs MARULLO.....	9090
LAKEVIEW ESTATE INC. vs ALBATROS CONSTRUCTION INC.....	9091
LEGAULT-PAQUETTE vs CURATEUR PUBLIC (LE) ET AL.....	9091
LEGAULT-PAQUETTE (MIGNONNE) vs PUBLIC CURATOR (THE) ET AL.....	9091
MONTREAL CITY & DISTRICT SAVINGS BANK (THE) vs ROULEAU, LEVESQUE ET AL.....	9088
OUMET GANGIN (MARIE ROSE) vs GANGIN.....	9092

QUÉBEC

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) vs GAUVIN ET AL.....	9092
BELANGER vs JOLICOEUR.....	9094
CAISSE POPULAIRE DES LAURENTIDES vs BONAMY.....	9094
DORE vs ROTISSERIE STE-ANNE INC.....	9095
PROVINCIAL BANK OF CANADA (THE) vs GAUVIN ET AL.....	9092

SAGUENAY

RENOVATION DECOR DE QUEBEC INC. vs TREMBLAY.....	9096
--	------

SAINT-FRANÇOIS

FRAIS FUNÉRAIRES ET AMBULANCES ANTONIO BOISVERT & FILS LTEE (LES) vs MAURICE ..	9096
WESTBURNE INDUSTRIAL ENTERPRISES LTD. vs DAME	9097
WESTBURNE INDUSTRIAL ENTREPRISES LTD. vs DAME	9097

SAINT-HYACINTHE

BANK OF MONTREAL vs SANAIR INC.	9098
BANQUE DE MONTREAL vs SANAIR INC.	9098

TROIS-RIVIÈRES

BOISVERT vs LAMOTHE ET AL.	9099
---------------------------------	------

TAXES

SAINTE-ANNE-DES-MONTS, VILLE	9100
------------------------------------	------

SOMMAIRE

ASSOCIATIONS COOPERATIVES.....	9063
AVIS DIVERS.....	9064
CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT.....	9065
CHANGEMENT DE NOM, LOI DU.....	9065
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC.....	8969
COMPAGNIES, AVIS CONCERNANT LA LOI DES.....	9026-9064-9068-9114
COMPAGNIES ETRANGERES.....	9069
CURATELLE PUBLIQUE.....	9069
LIQUIDATION.....	9070
LOI ELECTORALE DU QUEBEC.....	9108
MINISTERES.....	9070
NOMINATIONS.....	9073
PROCLAMATIONS.....	9083
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES.....	9057
SERVICES DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX.....	9073
SOUMISSIONS.....	9073
SYNDICATS PROFESSIONNELS.....	9114
VENTES:	
EFFETS NON RECLAMES.....	9084
PAR SHERIFS.....	9085
POUR TAXES.....	9100



nouveautés

RESSOURCES NATURELLES

Annuaire hydrologique 1973/74

Min. Richesses naturelles
Québec, 1976. 325 p., tabl., cartes, 28 cm
ISBN 0-7754-2656-3
EOQ 2805, broché

\$ 5.00

Canton de La Motte Township:

Rapport géologique = Geological Report

par R.R. Brett, R.E. Jones, W.R. Leuner
et M. Latulippe

Min. Richesses naturelles
Québec, 1976. 151 p., ill., graph., bibl.,
26 cm & carte coul.
ISBN 0-7754-2657-1
EOQ 2804, broché

\$ 2.00

Région/Area Portage-du-Fort et Lac Saint-Patrice:

Rapport géologique = Geological Report

par M.B. Katz

Min. Richesses naturelles
Québec, 1976. 122 p., ill., graph., bibl.,
26 cm & carte coul.
ISBN 0-7754-2658-X
EOQ 2807, broché

\$ 2.00

Région de Bécancour Area:

Rapport géologique = Geological Report

par T.H. Clark et Y. Globensky

Min. Richesses naturelles
Québec, 1976. 66 p., ill., graph., bibl.,
26 cm & carte coul.
ISBN 0-7754-2659-8
EOQ 2802, broché

\$ 2.00

Région de Sorel Area:

Rapport géologique = Geological Report

par T.H. Clark et Y. Globensky

Min. Richesses naturelles
Québec, 1976. 151 p., ill., graph., bibl.,
26 cm & carte coul.
ISBN 0-7754-2660-1
EOQ 2801, broché

\$ 2.00

Région de Trois-Rivières Area:

Rapport géologique = Geological Report

par T.H. Clark et Y. Globensky

Min. Richesses naturelles
Québec, 1976. 87 p., ill., graph., bibl.,
26 cm & carte coul.
ISBN 0-7754-2661-X
EOQ 2803, broché

\$ 2.00

Région du Lac Faillon Lake Area:

Rapport géologique = Geological Report

par Marc Bertolus

Min. Richesses naturelles
Québec, 1976. 63 p., tabl., 26 cm & carte coul.
ISBN 0-7754-2662-8
EOQ 2806, broché

\$ 1.00

JUSTICE ET LÉGISLATION

La lutte au crime organisé au Québec

Rapport CECO

Min. Justice. Commission de police du Québec
Québec, 1976. 446 p., 28 cm, polycopié
ISBN 0-7754-2650-4
EOQ 2796, broché

\$ 5.95

INFORMATION ET DOCUMENTATION

Index cumulatif des textes réglementaires de 1867
au 31 décembre 1975: Gazette officielle du Québec =
*Cumulative Index of Statutory Instruments from
1867 to December 31, 1975: Québec Official
Gazette*

Min. Communications. Editeur officiel du Québec
Québec, 1er octobre 1976. 313 p., 24 cm
—(Gazette officielle du Québec: Partie 2;
1er octobre 1976)
EOQ 2809, broché

\$ 3.00

Répertoire analytique des publications gouverne-
mentales/Centre de documentation [du] ministère
des Communications

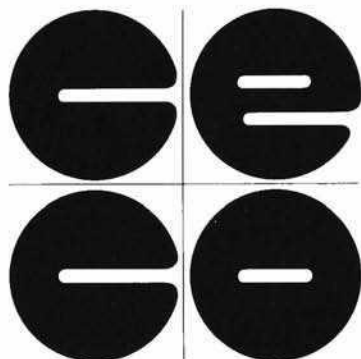
Min. Communications
Québec, 1976. 420 p., Index, 28 cm
—(Etudes et dossiers)
ISBN 0-7754-2480-3
EOQ 2790, broché

\$ 12.00



**L'ÉDITEUR OFFICIEL
DU QUÉBEC**

1283, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC G1N 2C9



la lutte au crime organisé au Québec

commission de police du Québec
rapport d'enquête sur le crime organisé
et recommandations

Ce deuxième rapport public de la Commission de police du Québec est la première étude qui est faite au Québec sur le crime organisé proprement dit. Il fait état plus particulièrement de deux organisations criminelles, à savoir, la Mafia et le groupe Dubois.

Dans ce même rapport, la Commission formule certaines recommandations et autres suggestions d'ordre général pour une lutte plus efficace contre le crime organisé.

Québec, 1976. 446 p., 28 cm, polycopié
EOQ 2796, broché \$5.95



Commandes postales

Éditeur officiel du Québec

1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Éditeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.